

## **TABLE DES MATIERES**

<b>1 AVANT-PROPOS .....</b>	<b>7</b>
<b>2 CARTE D'IDENTITE EXPRESSE DE L'ENTITE .....</b>	<b>9</b>
<b>3 CADRE DE VIE ET DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>12</b>
<b>    3.1 Localisation générale .....</b>	<b>12</b>
<b>    3.2 Milieu physique.....</b>	<b>13</b>
<b>        3.2.1 Relief, structure orographique et géologie .....</b>	<b>13</b>
3.2.1.1 Relief.....	13
3.2.1.2 Géologie.....	13
3.2.1.3 Phénomènes karstiques, failles géologiques .....	14
3.2.1.4 Carrières.....	14
3.2.1.5 Pédologie .....	14
<b>        3.2.2 Hydrographie et Hydrogéologie .....</b>	<b>16</b>
3.2.2.1 Hydrographie .....	16
3.2.2.2 Qualité des eaux de surface.....	17
3.2.2.3 Risques d'inondations .....	17
3.2.2.4 Hydrogéologie .....	18
3.2.2.5 Climat .....	19
<b>        3.2.3 Synthèse du diagnostic .....</b>	<b>21</b>
<b>        3.2.4 Analyse AFOM .....</b>	<b>21</b>
<b>    3.3 Milieu naturel.....</b>	<b>22</b>
<b>        3.3.1 Région agro-géographique et territoires paysagers .....</b>	<b>22</b>
<b>        3.3.2 Le bocage.....</b>	<b>23</b>
<b>        3.3.3 Occupation du sol – hors zone bâtie .....</b>	<b>24</b>
3.3.3.1 Occupation du sol à Sivry-Rance.....	24
3.3.3.2 Comparaison avec les communes voisines .....	25
3.3.3.3 Comparaison avec l'Arrondissement de Thuin.....	26
<b>        3.3.4 Ecologie .....</b>	<b>27</b>
3.3.4.1 Un SGIB : l'étang du Moulin.....	27
3.3.4.2 Les zones Natura 2000.....	29
3.3.4.3 Liste des arbres et haies remarquables .....	37
3.3.4.4 Autres actions en faveur de l'écologie et des économies d'énergie .....	37
<b>        3.3.5 Synthèse du diagnostic .....</b>	<b>50</b>
<b>        3.3.6 Analyse AFOM .....</b>	<b>51</b>
<b>    3.4 Milieu Humain.....</b>	<b>52</b>
<b>        3.4.1 Typologie de l'habitat et structure interne des noyaux urbanisés.....</b>	<b>52</b>
3.4.1.1 Grandrieu .....	52
3.4.1.2 Sivry.....	54
3.4.1.3 Sautin .....	56
3.4.1.4 Montbliart .....	57

3.4.1.5 Rance .....	58
<b>3.4.2 Patrimoine .....</b>	<b>62</b>
3.4.2.1 Patrimoine classé .....	62
3.4.2.2 Patrimoine monumental .....	63
3.4.2.3 Petit Patrimoine Populaire Wallon (PPPW).....	63
3.4.2.4 Autres éléments intéressants du patrimoine .....	64
<b>3.4.3 Synthèse du diagnostic .....</b>	<b>65</b>
<b>3.4.4 Analyse AFOM .....</b>	<b>66</b>
<b>3.5 Eléments de l'aménagement du territoire .....</b>	<b>67</b>
<b>3.5.1 Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER) .....</b>	<b>67</b>
3.5.1.1 Quelques définitions .....	67
<b>3.5.2 Plan de Secteur (PS).....</b>	<b>69</b>
3.5.2.1 Les zones destinées à l'urbanisation .....	70
3.5.2.2 Les zones non destinées à l'urbanisation .....	71
3.5.2.3 Les zones d'aménagement communal concerté .....	72
3.5.2.4 Le niveau d'artificialisation des différentes zones .....	76
<b>3.5.3 Plans Communaux d'Aménagement.....</b>	<b>77</b>
<b>3.5.4 Sites d'anciennes activités économiques .....</b>	<b>78</b>
3.5.4.1 Site A Réaménager (SAR) .....	78
3.5.4.2 Sites de Réhabilitation Paysagère et Environnementale (SRPE) .....	78
3.5.4.3 Autres anciens sites industriels répertoriés .....	78
<b>3.5.5 Périmètre de Rénovation Economique (PRE).....</b>	<b>78</b>
<b>3.5.6 Zone Protégée en matière d'Urbanisme (ZPU).....</b>	<b>78</b>
<b>3.5.7 Autres outils d'aménagement .....</b>	<b>78</b>
<b>3.5.8 Synthèse du diagnostic .....</b>	<b>80</b>
<b>3.5.9 Analyse AFOM .....</b>	<b>81</b>
<b>4 VIVRE A SIVRY-RANCE .....</b>	<b>82</b>
<b>4.1 Son histoire.....</b>	<b>82</b>
<b>4.1.1 Faits marquants.....</b>	<b>82</b>
<b>4.1.2 Bref historique du village de Sivry .....</b>	<b>84</b>
<b>4.1.3 Bref historique du village de Sautin .....</b>	<b>85</b>
<b>4.1.4 Bref historique du village de Rance et de son marbre .....</b>	<b>87</b>
<b>4.1.5 Bref historique du village de Grandrieu .....</b>	<b>88</b>
<b>4.1.6 Bref historique du village de Montbliart.....</b>	<b>88</b>
<b>4.1.7 Evolution en images .....</b>	<b>90</b>
<b>4.2 Sa population.....</b>	<b>94</b>
<b>4.2.1 Evolution.....</b>	<b>94</b>
4.2.1.1 Contexte régional .....	94
4.2.1.2 Contexte communal .....	95
4.2.1.3 Contexte transfrontalier .....	96
<b>4.2.2 Les raisons de la croissance démographique .....</b>	<b>97</b>
<b>4.2.3 La structure par âges.....</b>	<b>98</b>

4.2.3.1 Contexte intercommunal .....	98
4.2.3.2 Contexte communal .....	100
4.2.3.3 Contexte transfrontalier .....	100
<b>4.2.4 La population étrangère .....</b>	<b>101</b>
<b>4.2.5 Synthèse du diagnostic .....</b>	<b>103</b>
<b>4.2.6 Analyse AFOM .....</b>	<b>103</b>
 <b>4.3 Se loger.....</b>	<b>104</b>
<b>4.3.1 Logement.....</b>	<b>104</b>
4.3.1.1 Typologie du logement .....	104
4.3.1.2 Age des logements .....	106
4.3.1.3 Statut d'occupation des logements.....	107
4.3.1.4 Taille des ménages et logement .....	107
4.3.1.5 Logement social .....	109
4.3.1.6 Logement d'urgence .....	109
4.3.1.7 Résidences secondaires.....	109
4.3.1.8 Logements inoccupés.....	110
<b>4.3.2 Développement foncier et urbanistique.....</b>	<b>110</b>
4.3.2.1 Evolution des permis de bâtir et de lotir .....	110
4.3.2.2 Types de permis de bâtir .....	112
4.3.2.3 Evolution du marché foncier.....	113
<b>4.3.3 Synthèse du diagnostic .....</b>	<b>116</b>
<b>4.3.4 Analyse AFOM .....</b>	<b>117</b>
 <b>4.4 Travailler.....</b>	<b>118</b>
<b>4.4.1 La structure du travail à Sivry-Rance.....</b>	<b>118</b>
<b>4.4.2 La population active .....</b>	<b>119</b>
4.4.2.1 Au niveau du Bassin d'emploi de Charleroi .....	119
4.4.2.2 Le Chômage .....	121
4.4.2.3 L'emploi indépendant .....	124
4.4.2.4 L'emploi salarié .....	128
<b>4.4.3 L'agriculture .....</b>	<b>134</b>
4.4.3.1 Evolution des exploitations agricoles .....	134
4.4.3.2 Exploitation des cultures.....	136
4.4.3.3 La main d'œuvre agricole .....	139
4.4.3.4 Gestion des exploitations .....	140
4.4.3.5 Exploitation du cheptel .....	141
<b>4.4.4 Synthèse du diagnostic .....</b>	<b>145</b>
<b>4.4.5 Analyse AFOM .....</b>	<b>146</b>
 <b>4.5 Apprendre et se former .....</b>	<b>147</b>
<b>4.5.1 L'enseignement maternel et primaire .....</b>	<b>147</b>
4.5.1.1 L'enseignement communal .....	147
4.5.1.2 L'enseignement libre .....	148
4.5.1.3 Evolution de la population scolaire fondamentale tous réseaux confondus.....	148
<b>4.5.2 L'enseignement secondaire.....</b>	<b>149</b>
<b>4.5.3 L'enseignement supérieur .....</b>	<b>150</b>
<b>4.5.4 La formation continuée et la formation professionnelle .....</b>	<b>150</b>
<b>4.5.5 Synthèse du diagnostic .....</b>	<b>151</b>
<b>4.5.6 Analyse AFOM .....</b>	<b>151</b>

<b>4.6 Utiliser les équipements et les services administratifs, techniques et sociaux.....</b>	<b>152</b>
<b>4.6.1 La Commune comme entité administrative et lieu de pouvoir .....</b>	<b>152</b>
4.6.1.1 Le Pouvoir Communal .....	152
4.6.1.2 L'administration communale et les moyens humains .....	154
4.6.1.3 Sivry-Rance, partenaire des intercommunales, associations et groupements .....	154
4.6.1.4 Les finances communales .....	155
<b>4.6.2 Les pouvoirs publics comme acteurs fonciers.....</b>	<b>157</b>
4.6.2.1 La répartition des propriétés publiques cadastrales.....	157
4.6.2.2 A propos de la typologie des propriétés cadastrales .....	158
4.6.2.3 La répartition spatiale des propriétés cadastrales .....	158
<b>4.6.3 Les services de justice et de sécurité .....</b>	<b>158</b>
4.6.3.1 Justice .....	158
4.6.3.2 La Police .....	159
4.6.3.3 Le service d'incendie .....	161
<b>4.6.4 L'aide sociale .....</b>	<b>161</b>
4.6.4.1 Les revenus de la population.....	161
4.6.4.2 Accès aux droits fondamentaux .....	163
4.6.4.3 Le Plan de Cohésion Sociale (PCS).....	164
4.6.4.4 Le Centre Public d'Aide Sociale.....	167
4.6.4.5 L'asbl Oxyjeune.....	169
<b>4.6.5 La petite enfance.....</b>	<b>171</b>
4.6.5.1 Les services de conseils .....	171
4.6.5.2 Les services de gardes d'enfants .....	171
4.6.5.3 L'accueil extra-scolaire.....	171
<b>4.6.6 Les services aux aînés .....</b>	<b>172</b>
<b>4.6.7 Les services aux personnes handicapées .....</b>	<b>172</b>
4.6.7.1 Les centres d'hébergement .....	172
4.6.7.2 Handicontact .....	173
4.6.7.3 Accessibilité et projets .....	173
<b>4.6.8 Les soins de santé .....</b>	<b>173</b>
<b>4.6.9 L'aide à domicile .....</b>	<b>174</b>
<b>4.6.10 La vie spirituelle .....</b>	<b>174</b>
<b>4.6.11 Les réseaux techniques et les déchets .....</b>	<b>175</b>
4.6.11.1 L'eau .....	175
4.6.11.2 Le PASH .....	175
4.6.11.3 L'électricité .....	175
4.6.11.4 Le gaz .....	175
4.6.11.5 La Collecte des déchets .....	175
<b>4.6.12 Synthèse du diagnostic .....</b>	<b>177</b>
<b>4.6.13 Analyse AFOM .....</b>	<b>178</b>
<b>4.7 Occuper ses loisirs .....</b>	<b>179</b>
<b>4.7.1 Faire la fête.....</b>	<b>179</b>
4.7.1.1 Les comités des fêtes .....	179
4.7.1.2 La fête de la ruralité .....	180
4.7.1.3 La fête du mouton et du cheval .....	180
4.7.1.4 Carrefour des générations .....	180
<b>4.7.2 Se rencontrer .....</b>	<b>181</b>
4.7.2.1 Les infrastructures.....	181
4.7.2.2 Les associations .....	181

<b>4.7.3 Se cultiver .....</b>	<b>182</b>
4.7.3.1 Un Centre Culturel .....	182
4.7.3.2 La musique et la danse .....	186
4.7.3.3 Le théâtre .....	186
4.7.3.4 Les bibliothèques .....	187
4.7.3.5 L'Espace Public Numérique (EPN) .....	187
4.7.3.6 L'Histoire .....	188
4.7.3.7 La formation artistique .....	188
4.7.3.8 La communication .....	189
<b>4.7.4 Faire du sport .....</b>	<b>190</b>
4.7.4.1 Les infrastructures .....	190
4.7.4.2 Les clubs .....	191
<b>4.7.5 Faire du tourisme .....</b>	<b>191</b>
4.7.5.1 Maison du Tourisme de la Botte du Hainaut .....	191
4.7.5.2 Office du Tourisme de Sivry-Rance .....	191
4.7.5.3 L'hébergement touristique .....	192
4.7.5.4 Attractions touristiques de Sivry-Rance .....	195
4.7.5.5 Le Val Joly, opportunité de loisirs pour les Chevrotins .....	199
<b>4.7.6 Synthèse du diagnostic .....</b>	<b>201</b>
<b>4.7.7 Analyse AFOM .....</b>	<b>202</b>
<b>4.8 Se déplacer .....</b>	<b>203</b>
<b>4.8.1 Les comportements modaux .....</b>	<b>203</b>
4.8.1.1 Les déplacements des scolaires .....	203
4.8.1.2 Les déplacements des travailleurs .....	203
<b>4.8.2 Les transports publics .....</b>	<b>203</b>
4.8.2.1 Le réseau ferroviaire .....	204
4.8.2.2 Le réseau TEC .....	204
<b>4.8.3 Les modes doux .....</b>	<b>208</b>
4.8.3.1 PICverts .....	208
4.8.3.2 Le vélo .....	211
4.8.3.3 La marche à pied .....	212
4.8.3.4 Les personnes à mobilité réduite (PMR) .....	213
4.8.3.5 Les principaux obstacles à la mobilité douce .....	213
<b>4.8.4 La sécurité routière .....</b>	<b>214</b>
4.8.4.1 Les carrefours dangereux .....	214
4.8.4.2 Les accidents de la route .....	214
<b>4.8.5 Le stationnement .....</b>	<b>215</b>
<b>4.8.6 Le réseau routier .....</b>	<b>215</b>
4.8.6.1 Les comptages .....	218
<b>4.8.7 Synthèse du diagnostic .....</b>	<b>219</b>
<b>4.8.8 Analyse AFOM .....</b>	<b>220</b>
<b>5 TABLE DES ILLUSTRATIONS .....</b>	<b>221</b>
<b>6 REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>	<b>226</b>
<b>7 DOSSIER CARTOGRAPHIQUE .....</b>	<b>228</b>
<b>8 ANNEXES .....</b>	<b>229</b>

**9 REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE ..... 230**

## **1 AVANT-PROPOS**

Fin des années 1970, le Conseil communal de Sivry-Rance de l'époque décida à l'unanimité d'adhérer aux opérations pilotes de Rénovation rurale. C'est le Foyer culturel qui prit en charge la réalisation des phases de sensibilisation, d'information et de consultation de la population, dans chaque village de l'entité. Décembre 1979, cette phase se terminait et débouchait sur la création de 5 comités de villages. Ceux-ci étaient chargés de présenter les besoins locaux et de faire la liaison entre la Commission locale de Rénovation rurale et la population. Les propositions de ces comités ont débouché sur la mise en place de Groupes de travail et finalement à la formulation d'objectifs et de projets. Cinquante-et-un projets constituaient ce qui, à l'époque, avait été appelé le Schéma Directeur de la Commune. Celui-ci fut alors transmis à la Commission Régionale de la Rénovation Rurale en mai 1981. Le dossier fut approuvé avec les félicitations de la Commission.

Par la même occasion, la commune avait introduit un projet de première convention. Après de nombreuses péripéties, cette première convention fut fortement réduite et des projets jugés très prioritaires par la population n'ont pas été retenus. Ce sont finalement quatre projets qui ont été rentrés en première convention en novembre 1981 et un autre en mai 1982. Malheureusement, la commune a rencontré maints problèmes liés au financement des projets. Par décuagement, elle n'a jamais sollicité de seconde convention. Le seul projet ayant péniblement abouti fut l'aménagement du Musée de la Nature dans l'ancienne école de Sivry. La commune de Sivry-Rance, une des plus actives dès le début des opérations, a sans nul doute été victime d'absence de cadre légal en matière de Rénovation rurale. Néanmoins, l'originalité de son Schéma Directeur est à souligner.

Un souffle nouveau a encouragé le présent Collège communal à réitérer une opération de développement rural dès 2008. Le présent document constitue la phase 1 (diagnostic) du Programme Communal de Développement Rural de la Commune de Sivry-Rance. Il présente un portrait de l'entité tant d'un point de vue des caractéristiques physiques qu'humaines. Il est accompagné d'illustrations, de graphiques et de cartes pour en faciliter la compréhension. Par thème, une analyse des atouts, faiblesses, opportunités et menaces portant sur le territoire est dressée dans le but de dégager des enjeux et des projets à mettre en œuvre dans la suite du PCDR.

C'est un document dynamique. Il s'agit ici de la deuxième version du diagnostic complété suite aux réunions d'information-consultation dans les villages, aux rencontres des personnes ressources de la commune et grâce aux données complémentaires fournies par la commune.

### ***Cf. Annexe 0 – Les objectifs de la première opération de Rénovation rurale***

Survey & Aménagement

Avril 2010

→ **Pour une lecture rapide, vous pouvez consulter ...**

- la carte d'identité expresse;

- les synthèses du diagnostic et les analyses AFOM (Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces) à la fin de chaque partie thématique ;

- les supports cartographiques;

- le reportage photographique (les références au reportage sont mentionnées dans le texte au moyen du logo  accompagné du numéro de la photo).

## 2 CARTE D'IDENTITE EXPRESSE DE L'ENTITE

Un tour complet de l'entité de Sivry-Rance pour les lecteurs pressés...

<b>Localisation générale et données administratives</b>	
<i>Nom de la Commune</i>	Sivry-Rance
<i>Province</i>	Hainaut
<i>Arrondissement administratif</i>	Thuin
<i>Arrondissement judiciaire</i>	Charleroi
<i>Communes limitrophes</i>	Beaumont, Froidchapelle et Chimay
<i>Communes limitrophes françaises</i>	Département du Nord : Clairfayts, Hestrud, Eppe-Sauvage, Solre-le-Château, proximité avec le site du ValJoly, le plus grand lac au nord de Paris
<i>Superficie totale</i>	7296 ha
<i>Nombre de villages</i>	5 (Sivry, Rance, Sautin, Grandrieu, Montbliart)
<b>Milieu physique, naturel et humain</b>	
<i>Région agro-géographique</i>	Fagne-Famenne (ensemble Fagnard)
<i>Relief</i>	Entre 190 et 272 mètres – Moyenne Belgique
<i>Bassin hydrographique</i>	Bassin de la Meuse, sous-bassin hydrographique de la Sambre
<i>Cours d'eau principaux</i>	L'Eau d'Eppe, la Thure, ruisseau d'Orbaye, ruisseau de Fromont, ruisseau du Village
<i>Occupation du sol (2004)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ 3,8% de terrains artificialisés ;</li> <li>⇒ 92,8% de terrains non artificialisés ; <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1,4% de terres arables et cultures permanentes ;</li> <li>• 47% de surfaces enherbées et friches agricoles ;</li> <li>• 43,8% de forêts ;</li> <li>• 0,3% de milieux semi-naturels ;</li> <li>• 0,3% de surfaces en eau</li> </ul> </li> <li>⇒ 3,4% de terrains de nature inconnue.</li> </ul>
<i>Réserve naturelle reconnue</i>	Non
<i>Zone Natura 2000</i>	5 zones Natura 2000 pour un total de 3552 ha : <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ BE32029 - Haute vallée de la Thure (496 ha)</li> <li>⇒ BE32030 - Vallée de la Hante (458 ha)</li> <li>⇒ BE32031 - Bois de Vieux Sart et de Montbliart (940 ha)</li> <li>⇒ BE32032 - Forêts de Rance (977 ha)</li> <li>⇒ BE32034 - Bois Massart et forêts de Sivry-Rance (681 ha)</li> </ul>
<i>Site de Grand Intérêt Biologique</i>	1 SGIB : L'Etang du Moulin (Rance)
<i>Plan Communal de Développement de la Nature</i>	Une étude sur le patrimoine naturel réalisée dans le cadre du Groupe d'Action Local de la Botte du Hainaut en 1995.
<i>Zone Humide d'Intérêt Biologique</i>	Non
<b>Aménagement du territoire normatif</b>	
<i>Schéma de Développement Régional</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Zone résidentielle des migrants alternants de Charleroi.</li> <li>⇒ Entouré par un pôle d'appui en milieu rural (Beaumont), par un pôle d'appui touristique (Chimay) et par un point d'appui touristique (Lacs de l'Eau d'Heure).</li> </ul>
<i>Plan de Secteur (2003)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ 5,8% des surfaces destinées à l'urbanisation (424 ha) dont 330 ha à de l'habitat ;</li> <li>⇒ 93,3% des surfaces ne sont pas destinées à l'urbanisation (6870 ha) dont : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 46,4% en zone agricole (3.419 ha) ;</li> <li>○ 44,3% en zone forestière (3.262 ha) ;</li> <li>○ 1,1 % en zone d'espaces verts (81 ha) ;</li> <li>○ 1,2 % en zone naturelles (87 ha) ;</li> <li>○ 0,3 % en plan d'eau (19ha) ;</li> </ul> </li> <li>⇒ 0,9% (68 ha) en Zone d'Aménagement Communal Concerté (ZACC).</li> </ul>
<i>Schéma de Structure communal</i>	Non
<i>Règlement Communal d'Urbanisme</i>	Non

<i>Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité</i>	Oui
<i>Plans Communaux d'Aménagement (PCA)</i>	1 PCA à Sivry (Le Grandriau - 16,56 ha).
<i>Sites d'activité économique désaffectés/SAR</i>	Non
<i>Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural</i>	Non
<i>Monuments classés</i>	4 sites et monuments sont classés : ⇒ Chapelle « La Haut » à Sivry ; ⇒ Chapelle Saint-Roch à Rance ; ⇒ Façades et toitures du n°75 de la Grand'Rue de Rance ; ⇒ Fournil du n°8 de la rue d'Eppe à Montbliart.
<i>Centre ancien protégé</i>	Non
<b>Démographie</b>	
<i>Nombre total d'habitants</i>	4703 habitants en 2008.
<i>Evolution de la population</i>	Croissance de 3,39% entre 1998 et 2008
<i>Densité de population</i>	64,42 hab/km <sup>2</sup> en 2008
<i>Répartition de la population</i>	⇒ 34,8% de la population à Sivry ; ⇒ 35,0% à Rance ; ⇒ 13,2% à Grandrieu ; ⇒ 7,4% Montbliart ; ⇒ 9,6% à Sautin en 2008;
<i>Pourcentage de population étrangère</i>	3,3% en 2008
<i>Répartition de la population globale par groupes d'âges (2008)</i>	⇒ 25,5 % de moins de 20 ans ; ⇒ 58,0 % de 20 à 64 ans ; ⇒ 16,5 % de 65 ans et plus.
<b>Logement et foncier</b>	
<i>Nombre de logements</i>	1769 en 2001
<i>Pourcentage de maisons individuelles</i>	94,3%
<i>Pourcentage de maison familiale séparée (4 façades)</i>	58,4%
<i>Pourcentage des logements loués</i>	23% en 2001
<i>Nombre de logements sociaux</i>	8 maisons et 4 appartements
<i>Nombre de logements innocupés</i>	36 en 2008
<i>Ages des logements</i>	⇒ 40,5% d'avant 1919 ; ⇒ 12,1% entre 1919 et 1960 ; ⇒ 15,4% entre 1961 et 1990 ; ⇒ 4,6% d'après 1991 ; ⇒ 24,2% des logements n'ont pas pu être datés précisément ; ⇒ 3,2% non datés.
<b>Emploi, travail et chômage</b>	
<i>Taux d'activité</i>	65,73% en 2005
<i>Taux d'emploi</i>	53,65% en 2005
<i>Taux de chômage</i>	18,39% en 2005
<i>Nombre d'indépendants</i>	417 en 2007 selon l'INASTI
<i>Nombre d'entreprises locales</i>	198 commerces et indépendants selon les données communales
<i>Evolution du nombre d'entreprises locales</i>	- 8 établissements entre 1997 et 2007 selon l'ONSS
<i>Evolution du nombre de salariés dans les entreprises locales</i>	+ 137 salariés entre 1997 et 2007
<i>Parc d'activités économiques</i>	Non
<b>Agriculture</b>	
<i>Nombre d'exploitations agricoles</i>	80 en 2007
<i>Evolution du nombre d'exploitations agricoles</i>	Disparition de 57 exploitations entre 1997 et 2007

<i>Pourcentage des exploitations de plus de 50 ha</i>	31% en 2007
<i>Type d'exploitation</i>	Essentiellement élevage
<b>Enseignement et formation</b>	
<i>Ecole primaire et maternelle</i>	6 implantations (réseau communal et libre)
<i>Nombre d'élèves du maternel et du primaire</i>	518 pour l'année scolaire 2008-2009
<i>Nombre d'élèves du secondaire</i>	407 pour l'année scolaire 2008-2009 (Institut technique de la Communauté Française)
<i>Enseignement supérieur et universitaire</i>	/
<i>Formation continuée et formation professionnelle</i>	Institut de Promotion sociale de la Communauté française à Rance
<b>Services administratifs et sociaux. Vie communale</b>	
<i>Impôts sur les personnes physiques</i>	8,5% en 2008
<i>Précompte immobilier</i>	2600 centimes en 2004
<i>Nombre de conseillers communaux</i>	16
<i>Nombre de membres du collège communal</i>	5
<i>Nombre d'employés communaux</i>	47,5 Equivalents Temps Plein
<i>Service d'incendie local</i>	Caserne de pompiers à Beaumont
<i>Zone de police</i>	BOTHA
<i>Nombre de personnes recevant un revenu d'insertion sociale</i>	21 en 2008
<i>Nombre de paroisses catholiques</i>	5
<b>Vie associative et loisirs</b>	
<i>Jeunesse</i>	5 jeunesse et 1 unité scoute
<i>Faire la fête</i>	3 ducasses, 1 foire du terroir, 1 concours de bûcherons, 1 carnaval des enfants, les illuminations de Sautin, etc.
<i>Musique et théâtre</i>	Une antenne de l'Académie de musique de la Botte du Hainaut et une troupe de théâtre
<i>Sports et loisirs actifs</i>	Un peu plus de 75 associations sportives, socio-culturelles, de loisirs et folkloriques
<i>Equipements sportifs et culturels</i>	Plusieurs infrastructures sportives et culturelles dont le complexe sportif A. Bossart
<b>Tourisme</b>	
<i>Attractions touristiques et de loisirs principales</i>	Musée du Marbre, Centre Permanent d'Etude de la Nature, Ferme du Gard, Espace Nature, etc.
<i>Tourisme rural et meublés de tourisme</i>	17 gîtes ruraux, 12 chambres d'hôtes, 2 gîtes à la ferme, 2 meublés de tourisme et 3 campings
<i>Hôtel</i>	1 hôtel à Sivry (Le Val Benoit)
<i>Secondes résidences</i>	57 secondes résidences en 2008
<b>Mobilité</b>	
<i>Nombre de voiries régionales</i>	⇒ N53 Charleroi – Chimay ; ⇒ N596 Leugnies (Beaumont) – Grandrieu (Sivry-Rance) ; ⇒ Proximité de la nationale 5 ; ⇒ Proximité de la nationale 2 (territoire français).
<i>Nombre de lignes ferrées</i>	Pas de ligne SNCB sur le territoire – Gares les plus proches : Erquelinnes, Merbes-le-Château et Thuin
<i>Nombre de ligne de bus</i>	4 lignes TEC
<i>Nombre d'accidents avec dégâts corporels</i>	19 en 2007
<i>Nombre de victimes</i>	24 en 2007
<i>Plan de mobilité</i>	Non
<i>Plan cyclable communal</i>	Non
<i>Plan pédestre communal</i>	Non

## **3 CADRE DE VIE ET DEVELOPPEMENT**

### **3.1 LOCALISATION GENERALE**

→ Cf. Carte n° 1 – *Localisation générale de la commune de Sivry-Rance*

La commune de Sivry-Rance est située au sud de la Province du Hainaut, région communément appelée la Botte du Hainaut, en Région Wallonne. Elle fait partie de l'arrondissement administratif de Thuin et dépend de l'arrondissement judiciaire de Charleroi ainsi que du canton judiciaire de Beaumont–Chimay–Merbes-le-Château.

Ses communes limitrophes sont Beaumont (NE), Froidchapelle (E) et Chimay (SE). La commune partage également sa frontière avec le département français du Nord (O-SO). La commune de Sivry-Rance se situe à 11 Km du centre de Beaumont, 24 Km de Maubeuge (France), 26 Km de Thuin, 38 Km de Charleroi et 45 Km de Mons. L'entité résulte de la fusion en 1977 de 5 villages : Sivry, Rance, Grandrieu, Sartin et Montbliart. La superficie totale du territoire s'élève à près de 7300 Ha.

La commune de Sivry-Rance est traversée par un axe routier important (N53) permettant de rallier Beaumont et Charleroi (nord-est) à Chimay (sud-est). Quatre lignes TEC desservent l'entité : la ligne 109a (Charleroi – Chimay – Lobbes), la ligne 129 (Chimay – Mons), la ligne 132c (Walcourt – Beaumont – Chimay) et la ligne 136d (Rance – Florennes). Aucune ligne ferroviaire active ne traverse le territoire de Sivry-Rance. Les gares les plus proches sont celles de Solre-sur-Sambre (Erquelinnes) et de Fontaine-Valmont (Merbes-le-Château) situées respectivement à 22 Km et 24 Km, mais également les gares de Charleroi-Sud (34 Km), Walcourt (36 Km) et Marchienne-au-Pont (38 Km).

Le territoire de la commune ne comporte que des ruisseaux et aucune voie navigable. Un RAVeL est présent le long du tracé de l'ancienne ligne de chemin de fer 109 au nord-est de la commune.

## 3.2 MILIEU PHYSIQUE

### 3.2.1 RELIEF, STRUCTURE OROGRAPHIQUE ET GEOLOGIE

#### 3.2.1.1 RELIEF

L'entité de Sivry-Rance est localisée en Moyenne Belgique. Son altitude oscille entre moins de 200 m à 300 m du nord au sud de la commune, puis diminue à nouveau à la frontière de la dépression de la Fagne. Ainsi, le point culminant (272 m) est localisé au lieu-dit « Barrière Marcel », sur la crête de partage des bassins versants de la Hante et de l'Eau d'Eppe. Le point bas (190 m) est quant à lui localisé à proximité de la frontière française au niveau de la plaine alluviale de l'Eau d'Eppe.

#### 3.2.1.2 GEOLOGIE

Deux grands ensembles lithologiques sont représentés sur le territoire de Sivry-Rance :

- le Famennien avec ses formations essentiellement terrigènes et carbonatées. Celui-ci couvre plus de 75% du territoire concerné.
- des formations calcaires et argilo-calcaires d'âge Frasnien, situées dans le prolongement occidental de l'anticlinorium de Philippeville et constituées de deux grands anticlinaux d'orientation est-ouest.

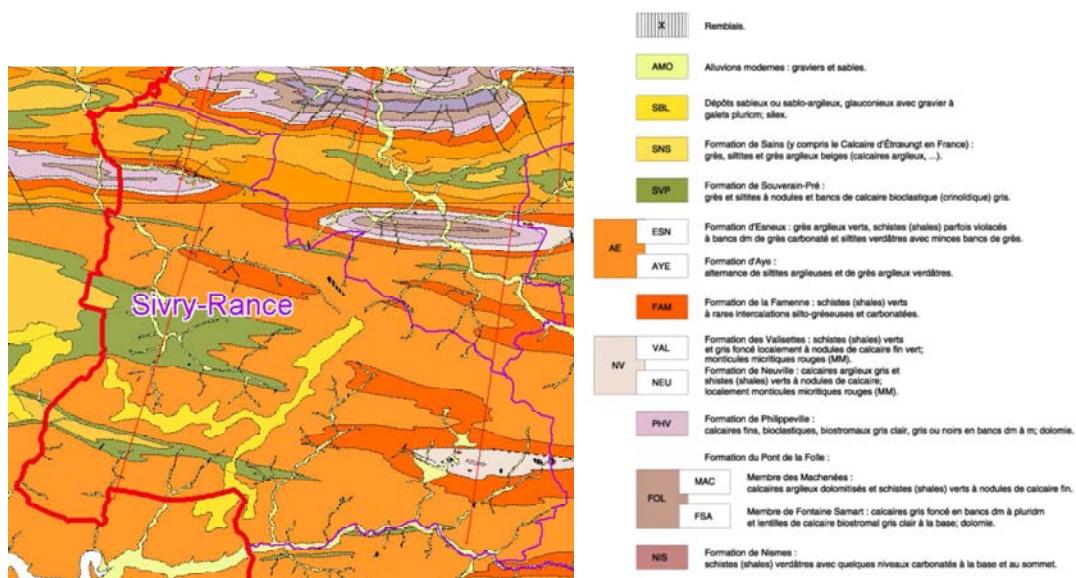


Illustration 1: Extrait de la carte géologique de Wallonie  
(Source : SPW – 2009)

### **3.2.1.3 PHENOMENES KARSTIQUES, FAILLES GEOLOGIQUES**

La commune de Sivry-Rance, n'est concernée par aucun de ces phénomènes de nature géologique.

### **3.2.1.4 CARRIERES**

Le sous-sol de la commune de Sivry-Rance a été fortement exploité par le passé. Parmi les matériaux exploités, le plus célèbre est sans conteste le « Marbre rouge » qui disposait à l'époque d'une renommée européenne sinon mondiale. Celui-ci a, entre autres, servi à l'édification et la décoration de plusieurs bâtiments prestigieux comme le château de Versailles ou Le Louvre. A une certaine époque, on ne dénombrait pas moins de quatre carrières en activité rien que sur le village de Rance.

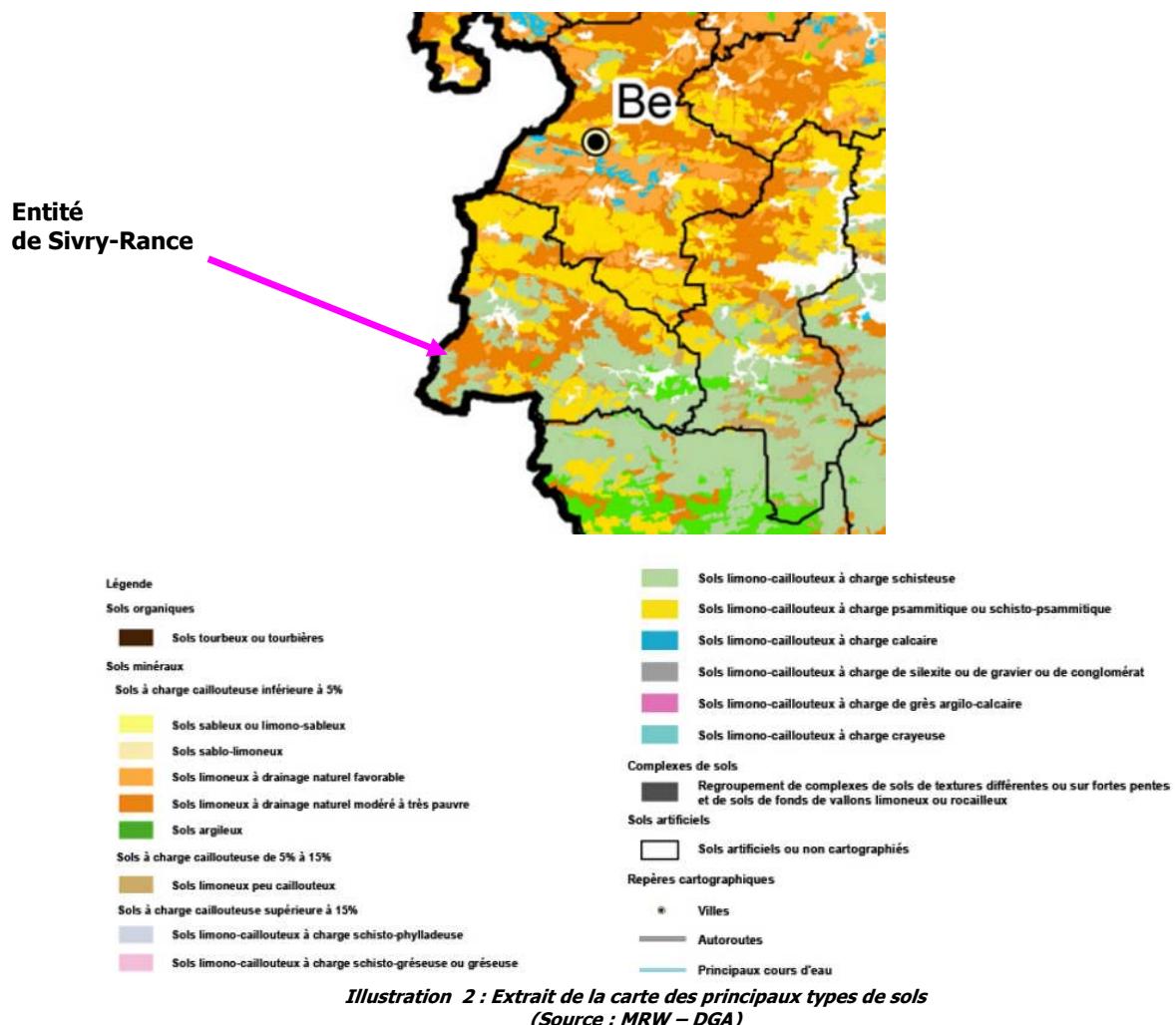
Le « Marbre Rouge » ne fût pas le seul élément exploité dans la région. Plusieurs anciennes carrières ont en effet été répertoriées à Sivry-Rance, celles-ci exploitaient notamment :

- les calcaires et dolomies (Formation de Philippeville) au niveau du village de Rance ;
- les calcaires argileux et noduleux de Souverain-Pré au niveau du village de Sivry et des forêts situées au sud de ce dernier ;
- les résidus de la couverture méso-cénozoïque (exploitation de sables) au sud du village de Sivry.

### **3.2.1.5 PEDOLOGIE**

D'après la carte des principaux types de sols de la région wallonne, on rencontre majoritairement quatre grandes formations sur le territoire de Sivry-Rance :

1. Sols limono-caillouteux à charge psammitique ou schisto-psammitique (charge caillouteuse supérieure à 15%) : essentiellement localisés dans la partie nord du territoire, à la limite avec la commune de Beaumont, ainsi qu'au sud du territoire communal.
2. Sols limono-caillouteux à charge schisteuse (charge caillouteuse supérieure à 15%) : essentiellement localisés dans la partie sud-est du territoire (village de Rance) et aux alentours du village de Sivry.
3. Sols limoneux à drainage naturel modéré à très pauvre (charge caillouteuse inférieure à 5%) : essentiellement au niveau du village de Sautin et au sud du village de Sivry.
4. Sols argileux (charge caillouteuse inférieure à 5%) : essentiellement localisés à la pointe est de la commune (village de Rance).



## 3.2.2 HYDROGRAPHIE ET HYDROGEOLOGIE

### 3.2.2.1 HYDROGRAPHIE

#### → Cf. Carte n° 2 – Réseaux hydrographiques et de distribution de l'eau

Le territoire de Sivry-Rance fait partie du bassin de la Meuse et du sous-bassin hydrographique de la Sambre. Ce dernier est adjacent au sous-bassin de la Haine qui dépend du bassin de l'Escaut.



**Illustration 3: Carte des bassins et sous-bassins hydrographiques en Région wallonne**  
(Source : [http://www.aide.be/pash/images/carte\\_bassins.jpg](http://www.aide.be/pash/images/carte_bassins.jpg))

Il n'y a pas de voie d'eau navigable sur le territoire communal. Néanmoins, la commune de Sivry-Rance est traversée par une multitude de cours d'eau de plus petites tailles. Le réseau hydrographique est formé principalement par les plaines alluviales de l'Eau d'Eppe au sud de la commune et de la Thure à l'ouest. Les principaux cours d'eau sont : l'Eau d'Eppe, la Thure, le Ruisseau d'Orbaye, le ruisseau de Fromont et le ruisseau du Village.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des cours d'eau traversant l'entité ainsi que leur catégorie respective :

CATEG <sup>1</sup>	NOM
2	Ruisseau de la Croisette
2	L'eau d'Eppe
2	Ruisseau de l'Etogne
2	Ruisseau des Fonds
2	Ruisseau de Grandrieu
2	Ruisseau de Hernoy
2	Ruisseau de la Sansuyère
2	La Thure
2	Ruisseau du Touquet
2	Ruisseau des Viviers Bruyax

<sup>1</sup> Catégorie 1 : gestion régionale, catégorie 2 : gestion provinciale, catégorie 3 : gestion communale. Les catégories sont déterminées par la loi relative aux cours d'eau du 28 décembre 1967 (M.B. 15.02.1968).

2	Ruisseau des Waches
3	Ruisseau des Becassines
3	Ruisseau du Coq Bois
3	Ruisseau de Fontaine le Salinin
3	Ruisseau de l'Hermitage
3	Ruisseau du Lambion
3	Ruisseau de Mahomet
3	Ruisseau du Marais
3	Ruisseau du Moulin
3	Ruisseau des Naiades
3	Ruisseau de l'Orbaye
3	Ruisseau d'Ostenne
3	Ruisseau des Randoulettes
3	Ruisseau du Village

**Illustration 4- Liste des cours d'eau non navigables par catégorie à Sivry-Rance  
(Source : DGNRE – 2008)**

Signalons que seule l'Eau d'Eppe dispose d'un objectif de qualité fixé. Ce cours d'eau est en effet classé comme eau salmonicole.

### **3.2.2.2 QUALITE DES EAUX DE SURFACE**

Il n'existe actuellement aucune donnée relative à la qualité des eaux de surface sur le territoire de Sivry-Rance et ce, que ce soit au niveau de la qualité biologique ou physico-chimique.

### **3.2.2.3 RISQUES D'INONDATIONS**

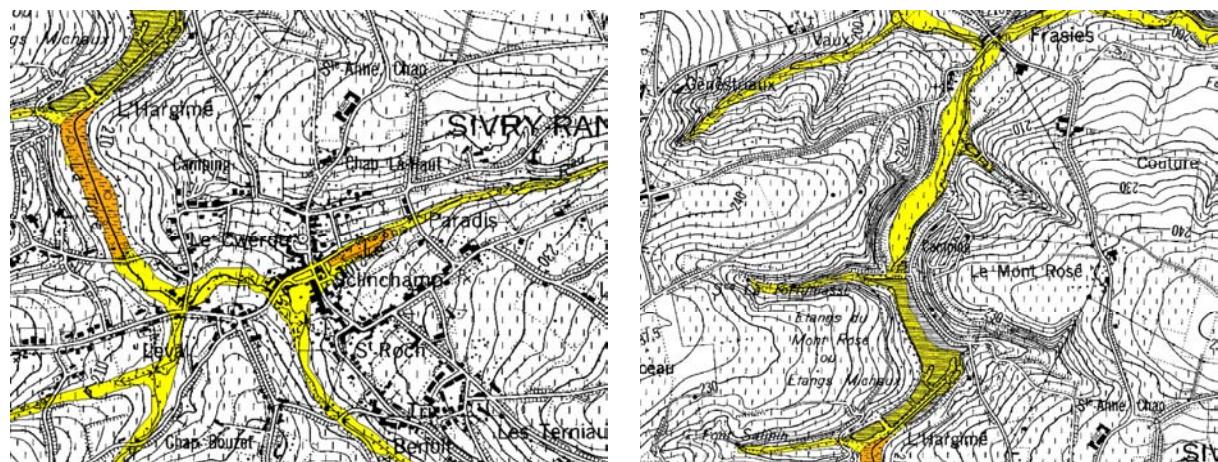
#### **→ Cf. Carte n° 3 – Aléas d'inondation et zones destinées à l'urbanisation**

En 2003, la Région wallonne a initié le Plan P.L.U.I.E.S (Plan de Prévention et de Lutte contre les Inondations et leurs Effets sur les Sinistrés). Il s'agit d'un plan intégré et transversal définissant 5 objectifs comprenant 30 actions concrètes afin de réduire le risque de dommages causés par les inondations. Ces objectifs sont les suivants :

1. Améliorer la connaissance des risques de crues et d'inondations.
2. Diminuer et ralentir le ruissellement des eaux sur le bassin versant.
3. Aménager les lits des rivières et des plaines alluviales en tenant compte des aléas météorologique et hydrologique, tout en respectant et en favorisant les habitats naturels, gages de stabilité.
4. Diminuer la vulnérabilité dans les zones inondables.
5. Améliorer la gestion de crise en cas de catastrophe.

En 2007, une action majeure de ce plan a été finalisée. Il s'agit de la cartographie des zones d'aléa d'inondation sur l'ensemble du territoire wallon (disponible sur le portail cartographique de la Région wallonne). Les résultats de cette cartographie spécifique pour l'entité de Sivry-Rance sont présentés en annexe sur la carte n°3.

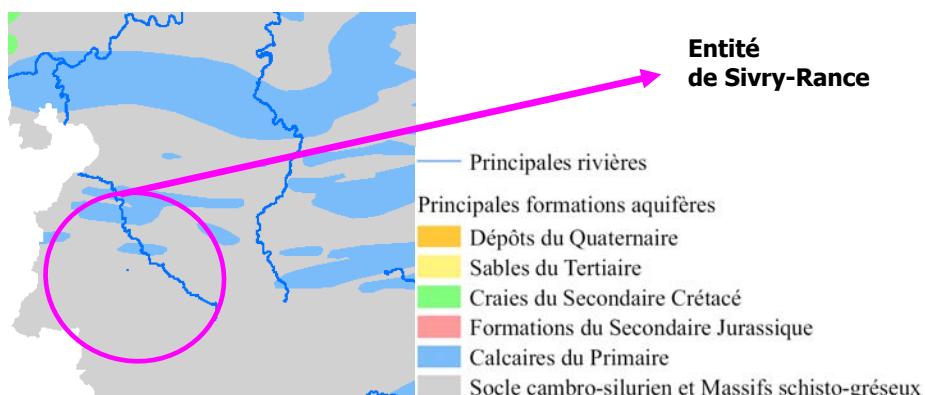
D'une manière générale, on peut constater que le territoire de Sivry-Rance est peu concerné par les risques d'inondations par débordement de cours d'eau. Néanmoins, certaines zones bâties dont notamment le centre urbain du village de Sivry, sont concernées par des risques d'inondations faibles à modérées. Signalons également que le camping les Monts Rosés localisé au nord du village de Sivry, est longé par une zone d'aléa faible sur toute sa bordure ouest.



**Illustration 5 : Extrait de la carte des aléas d'inondation par débordement de cours d'eau de Sivry-Rance  
Vue sur le centre urbain de Sivry et sur le site du camping des Monts-Rosés  
(Source – SPW)**

### **3.2.2.4 HYDROGEOLOGIE**

Les principales formations aquifères présentes sur le territoire sont celles du Socle cambro-silurien et des massifs schisto-gréseux du Dévonien (Primaire). Ceux-ci couvrent en effet la quasi-totalité du territoire communal. On rencontre également ces formations dans les Ardennes, au niveau des synclinorium de Dinant et de Namur et ainsi que dans le bassin de la Vesdre. Ces formations sont principalement constituées de schistes, phyllades, grès, quartzophyllades et quartzites fissurés. Elles sont présentes dans toute la Région wallonne mais, souvent de faible capacité, elles peuvent s'assécher en été. Les ressources en eau ne sont donc pas assez suffisantes pour justifier un captage destiné à la distribution publique. Signalons également la présence à la pointe nord-ouest de la commune, de formations regroupant des Calcaires du Primaire.

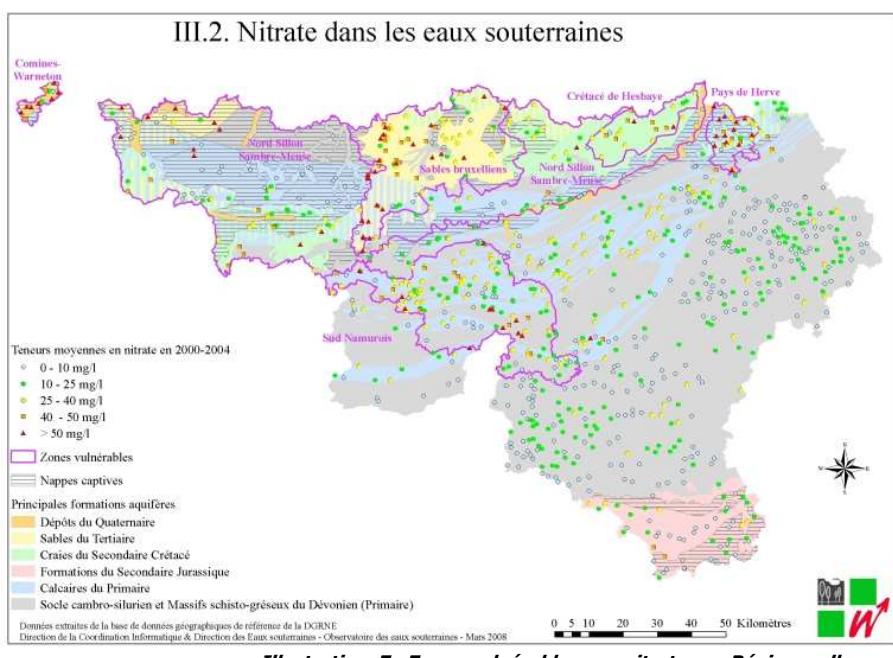


**Illustration 6 : Extrait de la carte des principales formations aquifères de Wallonie**  
(Source : MRW – DGNRE)

## ❖ Protection des nappes aquifères – Zones vulnérables

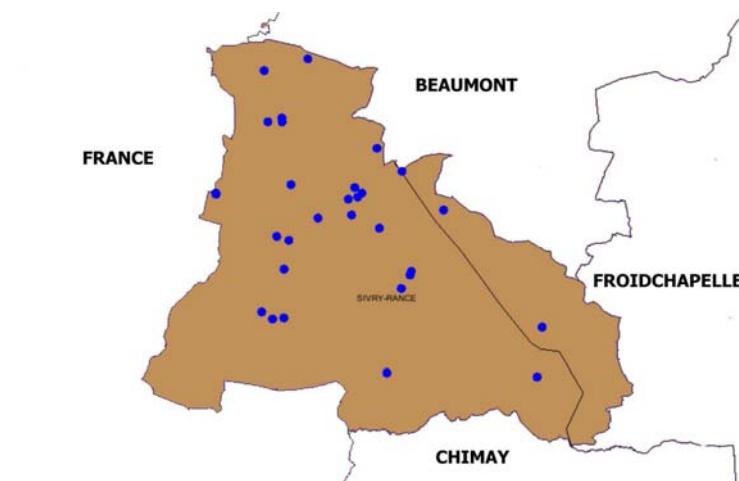
Le territoire de la commune de Sivry-Rance n'est pas situé dans une zone vulnérable aux nitrates. Les teneurs importantes en nitrate dans certaines nappes phréatiques de la Région wallonne sont principalement dues aux activités du secteur agricole. L'épandage de fumier ou de lisier, nécessaires à la croissance des plantes, est

une source importante de pollution s'ils sont déversés en grande quantité ou à une période inappropriée de l'année. Pour faire face à ce problème, la Région wallonne a mis en place un Programme de Gestion Durable de l'Azote en 2007. 50% de la Wallonie se trouve en zone vulnérable.



**Illustration 7 : Zones vulnérables aux nitrates en Région wallonne**  
(Source : MRW – DGNRE)

## ❖ Captages



**Illustration 8 : Localisation des captages sur l'entité de Sivry-Rance**  
(Source : DGO5 - 2009)

### 3.2.2.5 CLIMAT

Notre pays est situé aux latitudes moyennes de l'hémisphère Nord, en bordure ouest du continent européen. Le cycle saisonnier de l'insolation et la dynamique atmosphérique propres aux latitudes moyennes, ainsi que la proximité de l'océan Atlantique, expliquent les grandes lignes du climat de nos régions. La Belgique jouit d'un climat tempéré maritime :

De nombreux points de captages sont recensés sur le territoire communal, on en dénombre en effet pas moins de 34 actuellement en activité sur le territoire. Ceux-ci sont tous des captages privés et sont principalement affectés à l'activité agricole et plus particulièrement à l'élevage (> 50%). Signalons que la commune ne dispose d'aucune zone de prévention arrêtée.

- ⇒ tempéré : la température moyenne annuelle de la Belgique se situe aux alentours de 9,4°C (valeur pour Uccle). Notre climat tempéré se caractérise normalement par des étés relativement frais et humides et des hivers doux et pluvieux.
- ⇒ maritime : le climat pluvieux que nous connaissons est la conséquence de la présence de la mer et des vents dominants d'ouest et de sud-ouest apportant de l'air doux et humide.

### **3.2.3 SYNTHESE DU DIAGNOSTIC**

#### **➤ RELIEF, GÉOLOGIE ET PÉDOLOGIE**

- ⇒ Altitude oscillant entre ± 200 m et 300 m.
- ⇒ Absence de contraintes et de phénomènes karstiques.
- ⇒ Absence de failles géologiques.
- ⇒ Sols limoneux à charge caillouteuse importante en grande majorité.

#### **➤ HYDROGRAPHIE**

- ⇒ Aucune voie d'eau navigable.
- ⇒ Deux plaines alluviales et cours d'eau majeurs : l'Eau d'Eppe et la Thure.
- ⇒ Adhésion au Contrat Rivière de la Sambre et ses Affluents (zone Haute Sambre).
- ⇒ D'une manière générale, territoire peu concerné par les risques d'inondations par débordement de cours d'eau (deux zones problématiques).

#### **➤ HYDROGÉOLOGIE**

- ⇒ Ressources en eau insuffisantes pour la distribution publique.
- ⇒ Territoire non repris en zone vulnérable aux nitrates.
- ⇒ Nombreux captages privés essentiellement destinés à l'activité agricole.

#### **➤ CLIMAT**

- ⇒ Climat tempéré et maritime.

### **3.2.4 ANALYSE AFOM**

<b>ATOUTS</b>	<b>FAIBLESSES</b>
+ Richesse paysagère. + Absence de contraintes géologiques majeures (contraintes karstiques, failles géologique, ...). + Richesse du sous-sol dont témoigne le passé (marbre rouge). + Contrat Rivière de la Haute Sambre. + Territoire non repris comme zone vulnérable aux nitrates.	-Aucune zone de prévention de captage arrêtée. -Ressource en eau limitée.
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
+ Recommandations du Contrat de Rivière.	-Risque d'inondation dans certaines zones bâties.

## 3.3 MILIEU NATUREL

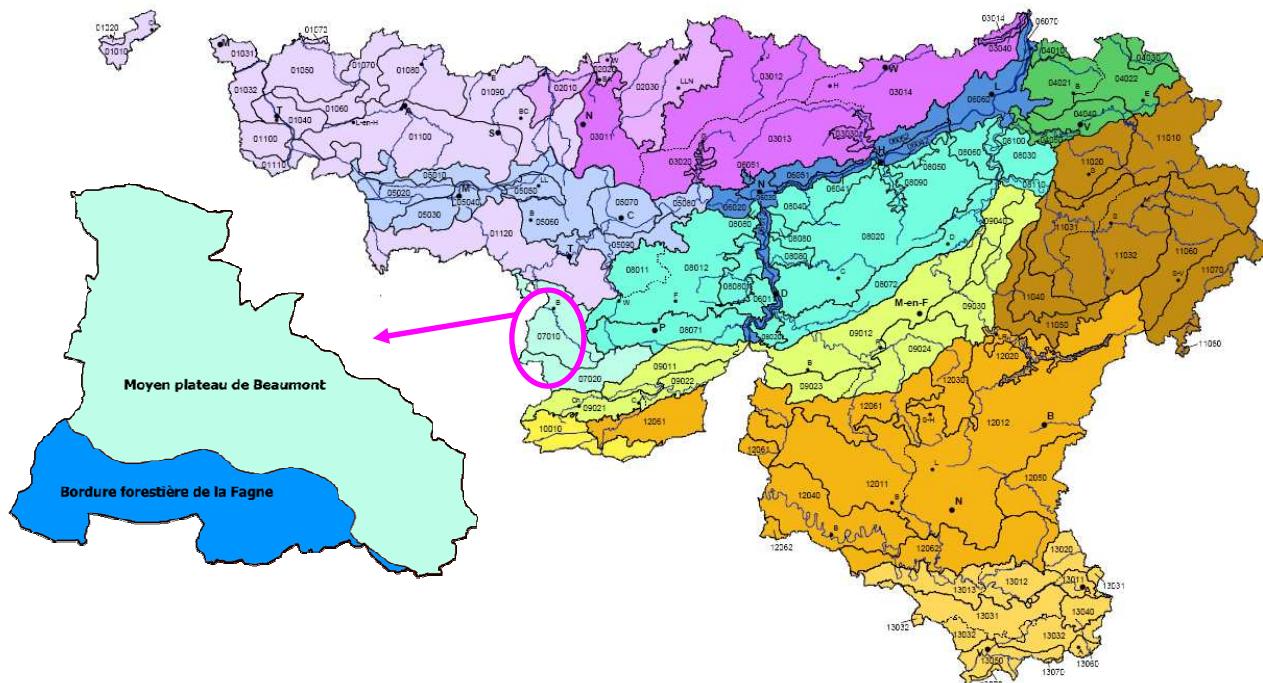
### 3.3.1 REGION AGRO-GEOGRAPHIQUE ET TERRITOIRES PAYSAGERS

L'entité de Sivry-Rance est en totalité reprise dans la région agro-géographique de la Fagne-Famenne coincée entre les plateaux condrusiens au nord et ardennais au sud.

En terme de paysage, la commune fait partie de l'ensemble paysager fagnard lui-même subdivisé en deux territoires paysagers distincts : le Moyen plateau de Beaumont (07010) et la Bordure forestière de la Fagne (07020).

Le Moyen plateau de Beaumont occupe la plus grande partie de l'entité de Sivry-Rance. Celui-ci présente des ondulations de grande amplitude mais de faible profondeur, dominées par la prairie. Au nord, la proximité de la Thudinie est rappelée par les labours et au sud, le relief se traduit par la présence de plus en plus de bois. L'habitat est présent au nord par des groupements de villages lâches et par une dispersion résiduelle au sud de Beaumont.

Au sud, le territoire communal fait partie également, sur une petite superficie, de la Bordure forestière de la Fagne, qui est représentée par une majorité de forêts et de quelques clairières abritant de rares hameaux. Les incisions de l'Eau d'Eppe et des affluents de l'Eau Blanche ont creusé le sud de l'ensemble Fagnard.



**Illustration 9 : Territoires paysagers de Sivry-Rance**  
(Source : CPDT)

### 3.3.2 LE BOCAGE

L'entité est également caractérisée au niveau paysager par la présence de bocages. On appelle bocage la région où les champs et les prés sont enclos par des levées de terre portant des haies ou des rangées d'arbres qui marquent les limites de parcelles de tailles inégales et de formes différentes, et où l'habitat est dispersé généralement en fermes et en hameaux. A l'époque, les zones bocagères tranchaient très bien sur les labours autour de Sivry, elles étaient également omniprésentes autour de Rance et sur le territoire des villages de Montbliart et de Sautin.



Vue sur une zone bocagère à Sivry-Rance

Aujourd'hui, ces paysages particuliers ont tendance à disparaître dans nos régions et ce pour diverses raisons :

- remplacement des haies vives par les clôtures métalliques ;
- dégradation des haies existantes ;
- remembrement agricole ayant entraîné une modification du parcellaire.

Pourtant, la sauvegarde de cette particularité revêt d'une importance capitale pour la région, que ce soit d'un point de vue paysager, écologique (les haies font partie intégrante du réseau écologique), culturel ou historique. L'illustration ci-dessous permet de comparer une zone bocagère (en vert) avec une zone agricole où cette particularité a totalement disparu (en rouge). Ces deux zones sont situées au sud-ouest du centre urbain de Sivry le long des rues de Long des Bois et de la Haye.



**Illustration 10 : Paysages bocagers à Sivry-Rance**  
(Source : SPW @ S&A 2010)

### 3.3.3 OCCUPATION DU SOL – HORS ZONE BATIE

#### 3.3.3.1 OCCUPATION DU SOL A SIVRY-RANCE

##### **Carte n° 4 – Occupation du sol et réseau routier**

Selon la fiche de la CPDT (Conférence Permanente du Développement Territorial), en 2006, la superficie totale de Sivry-Rance est de 7.362 ha. Au total, 92,8% des terrains sont non artificialisés, soit 6.834 ha. 3,8% des terrains seulement sont artificialisés et 3,4% sont de nature inconnue. Les surfaces enherbées et les friches agricoles représentent 47% des terrains à Sivry-Rance, soit 3.460 ha. Les forêts totalisent quant à elles 43,8% des terrains, soit 3.223 ha. Il n'y a pas de changement significatif à signaler entre 2001 et 2006 au niveau de l'occupation du sol.<sup>2</sup>

Catégories d'occupation du sol	2001		2006		Evolution		
	Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	170	2,3	189	2,6	18	10,8
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	6,9	-	6,2	-	-0,6	-8,9
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	15	0,2	15	0,2	0,5	3,3
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	24	0,3	23	0,3	-1,0	-4,1
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	36	0,5	39	0,5	3,0	8,5
	Terrains à usage industriel et artisanal	6,6	-	7,2	-	0,5	8,3
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	1,0	-	0,4	-	-0,6	-58,7
	Autres espaces artificialisés	-	-	-	-	-	-
	<i>Sous-total</i>	<i>259</i>	<i>3,5</i>	<i>279</i>	<i>3,8</i>	<i>20</i>	<i>7,8</i>
Terrains non artificialisés	Terres arables et cultures permanentes	107	1,5	104	1,4	-2,8	-2,6
	Surfaces enherbées et friches agricoles	3.456	46,9	3.460	47,0	4,0	0,1
	Forêts	3.223	43,8	3.223	43,8	-0,5	-
	Milieux semi-naturels	23	0,3	25	0,3	2,5	10,8
	Zones humides	-	-	-	-	-	-
	Surfaces en eau	21	0,3	21	0,3	--	-
	<i>Sous-total</i>	<i>6.831</i>	<i>92,8</i>	<i>6.834</i>	<i>92,8</i>	<i>3,2</i>	<i>-</i>
Infrastructures de transport et terrains de nature inconnue		272	3,7	249	3,4	-24	-8,6
<i>Total</i>		<i>7.362</i>	<i>100</i>	<i>7.362</i>	<i>100</i>	--	--

Les catégories d'occupation du sol sont regroupées selon qu'elles sont ou non artificialisées au sens de CORINE LAND COVER, c'est-à-dire selon qu'elles relèvent ou non de « fonctions urbaines ». La dernière catégorie comprend les infrastructures de transport, les terrains non cadastrés et/ou de nature inconnue.

**Illustration 11 : Occupation du sol à Sivry-Rance au 1er janvier 2001 et au 1er janvier 2006**  
(Sources : MRW/DGATLP et SPFF/ACED – Calculs : CREAT-UCL)

Selon le tableau de bord de la Botte du Hainaut, réalisé par le Groupe d'Action Local de la Botte du Hainaut asbl, Sivry-Rance est occupée à 42% par des forêts, soit 3.063 ha. Il s'agit de la deuxième commune la plus boisée après Chimay, commune occupée par 10.188 ha de forêts, soit 52% de son territoire. 84% des forêts de Sivry-Rance sont publiques. De plus, elles sont en grande majorité productrices de bois et occupées à 88% par des feuillus.

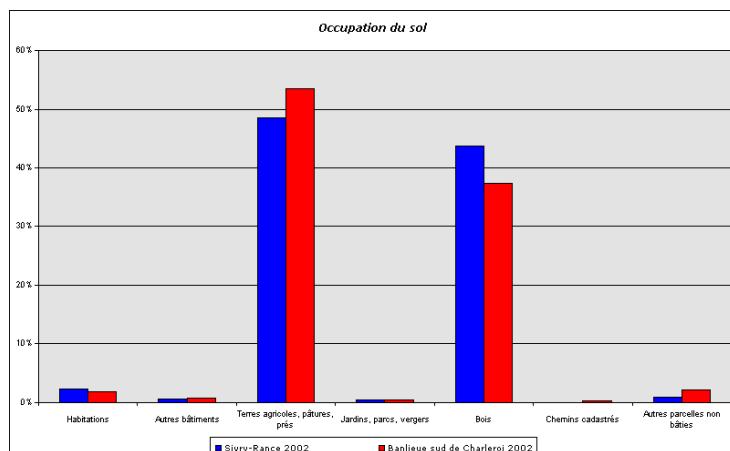
<sup>2</sup> Les calculs du tableau suivant ont été réalisés sur base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI du 1<sup>er</sup> janvier 2001 et du 1<sup>er</sup> janvier 2006.

### 3.3.3.2 COMPARAISON AVEC LES COMMUNES VOISINES

En 2002, si l'on compare l'occupation du sol de Sivry-Rance avec la moyenne de l'ensemble des communes avoisinantes, le pourcentage d'occupation en terres agricoles, pâtures et prés y est un peu moins élevé (48,6% à Sivry-Rance contre 53,4% dans l'agrégat des communes<sup>3</sup>). Par contre, les bois occupent une proportion plus importante (43,7% contre 37,4%) par rapport à l'ensemble de référence. Ces tendances restent identiques même en rajoutant la commune de Momignies dans l'agrégat afin d'obtenir le groupe des communes de la Botte du Hainaut. En prenant chaque commune séparément, on peut observer que Sivry-Rance comprend plus de bois que Beaumont et Froidchapelle (43,7% vs 14,4% et 33,4%). A l'inverse, Beaumont et Froidchapelle voient leur sol occupé par plus de terres agricoles, pâtures et prés que Sivry-Rance (76,8% et 54,9% vs 48,6%).

Statistiques cadastrales superficies en hectares	Sivry-Rance 2002	Sivry-Rance + communes avoisinantes 2002	Proportion Sivry-Rance 2002	Proportion Sivry-Rance + communes avoisinantes 2002
Habitations	170,7	824,7	2,3%	1,8%
Autres bâtiments	49,8	316,4	0,7%	0,7%
Terres agricoles, pâtures, prés	3544,9	23999,7	48,6%	53,4%
Jardins, parcs, vergers	39,4	202,4	0,5%	0,5%
Bois	3191,7	16792,5	43,7%	37,4%
Chemins cadastrés	3,0	117,1	0,0%	0,3%
Autres parcelles non bâties	71,2	996,6	1,0%	2,2%
<b>Superficie cadastrée</b>	<b>7070,7</b>	<b>43249,2</b>	<b>96,9%</b>	<b>96,3%</b>
<b>Superficie totale (en hectares)</b>	<b>7296,9</b>	<b>44907,3</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

**Illustration 12 : Comparaison de l'occupation du sol entre Sivry-Rance et les communes avoisinantes**  
(Source : Institut National de Statistique, Région Wallonne et GéDAP-UCL)



**Illustration 13 : Comparaison de l'occupation du sol entre Sivry-Rance et les communes avoisinantes**  
(Source : Institut National de Statistique, Région Wallonne et GéDAP-UCL)

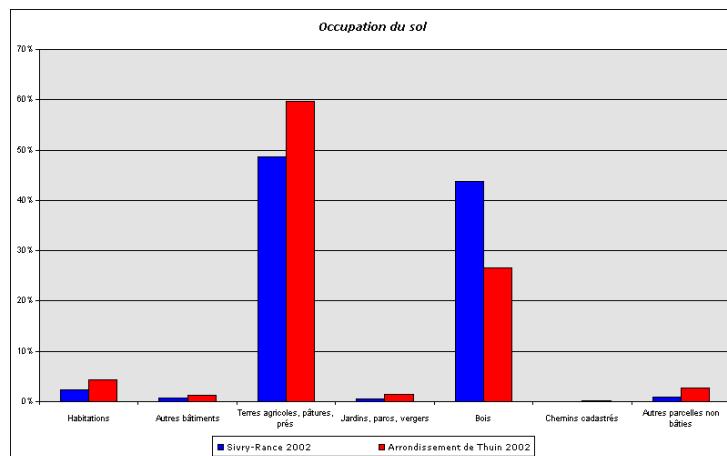
<sup>3</sup> Pour ce faire, il a fallu constituer un agrégat qui reprend Sivry-Rance ainsi que l'ensemble des communes avoisinantes. Cet agrégat a été comparé à la commune de Sivry-Rance via la base de données Cytise de la DGATLP (Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Patrimoine du Ministère de la Région wallonne).

### 3.3.3.3 COMPARAISON AVEC L'ARRONDISSEMENT DE THUIN

En comparant l'occupation du sol de Sivry-Rance à celle de l'arrondissement de Thuin, la tendance reste pareille. On trouve à Sivry-Rance 48,6% de terres agricoles, pâtures et prés contre 59,7% au niveau de l'arrondissement de Thuin. Par contre, les bois couvrent 43,7% de Sivry-Rance contre 26,6% de l'arrondissement. Ces chiffres confirment une nouvelle fois la forte présence de bois et forêts à Sivry-Rance.

Statistiques cadastrales superficies en hectares	Sivry-Rance 2002	Arrondissement de Thuin 2002	Proportion Sivry-Rance 2002	Arrondissement de Thuin 2002
Habitations	170,7	4027,7	2,3%	4,3%
Autres bâtiments	49,8	1111,8	0,7%	1,2%
Terres agricoles, pâtures, prés	3544,9	55717,5	48,6%	59,7%
Jardins, parcs, vergers	39,4	1353,6	0,5%	1,4%
Bois	3191,7	24816,6	43,7%	26,6%
Chemins cadastrés	3,0	235,8	0,0%	0,0%
Autres parcelles non bâties	71,2	2521,1	1,0%	2,7%
<b>Superficie cadastrée</b>	<b>7070,7</b>	<b>89784,0</b>	<b>96,9%</b>	<b>96,2%</b>
Superficie totale (en hectares)	7296,9	93372,0	100,0%	100,0%

**Illustration 14 : Comparaison de l'occupation du sol entre Sivry-Rance et l'arrondissement de Thuin**  
(Source : Institut National de Statistique, Région Wallonne et GéDAP-UCL)



**Illustration 15 : Comparaison de l'occupation du sol entre Sivry-Rance et l'arrondissement de Thuin**  
(Source : Institut National de Statistique, Région Wallonne et GéDAP-UCL)

### 3.3.4 ECOLOGIE

#### 3.3.4.1 UN SGIB : L'ETANG DU MOULIN

- 1-2 Le Système d'Informations sur la Biodiversité en Wallonie reprend un SGIB (Site de Grand intérêt Biologique) sur le territoire de Sivry-Rance : l'Etang du Moulin.

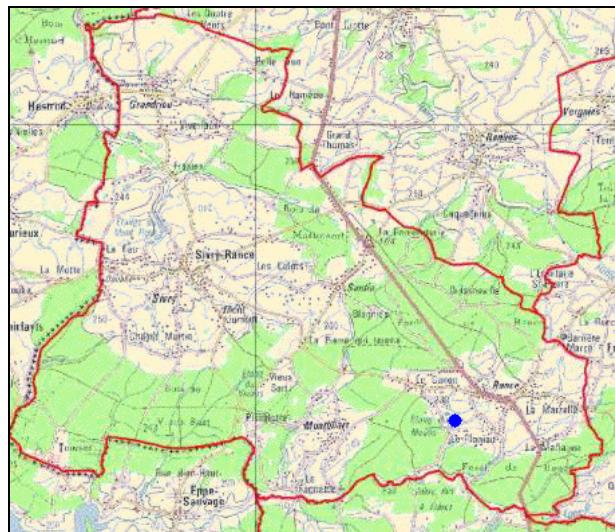


Illustration 16 - Localisation de l'étang du Moulin à Rance  
(Source: <http://biodiversite.wallonie.be/sites>)

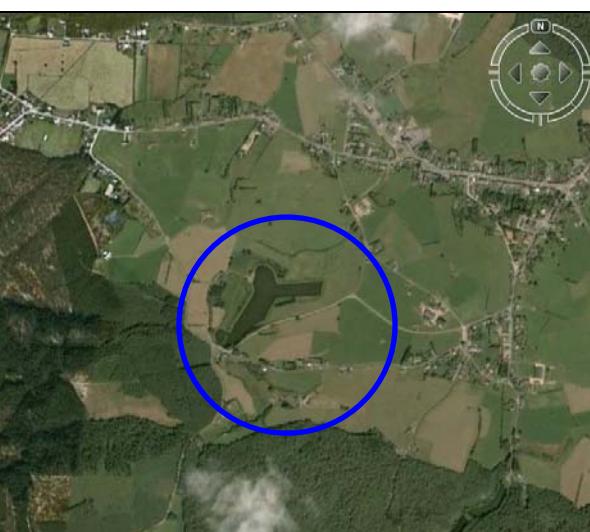


Illustration 17 - Localisation de l'étang du Moulin à Sivry-Rance  
(Source : Google Earth)

#### Cartographie des Sites de Grand Intérêt Biologique - juin 2008

##### 302 Etang du Moulin (Sivry-Rance)

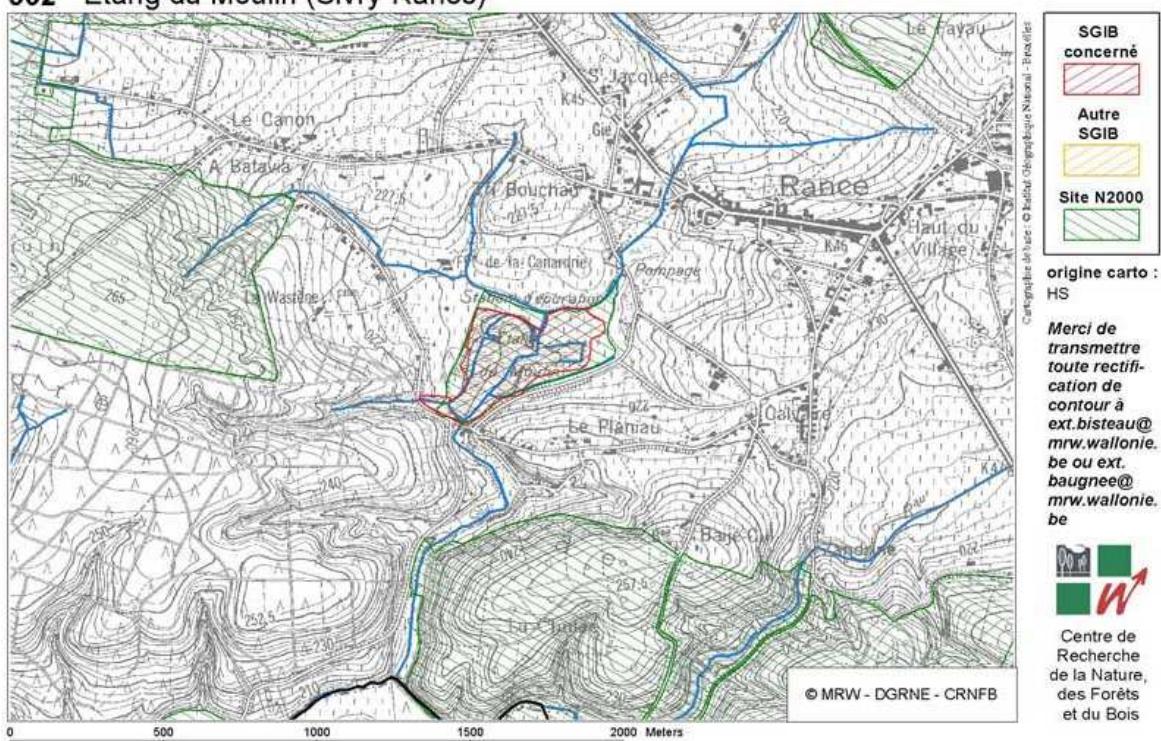
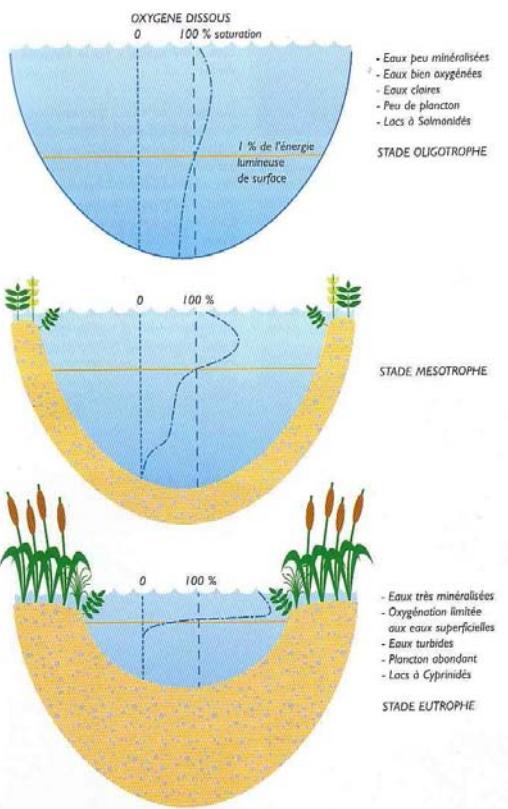


Illustration 18 - SGIB – Etang du Moulin Sivry-Rance  
(Source : <http://biodiversite.wallonie.be/sites>)

Cette zone d'intérêt scientifique et d'intérêt paysager ne jouit d'aucun statut de protection. Ce plan d'eau existait déjà en 1600. Autrefois, il était régulièrement mis en assec. Une végétation particulière s'établissait alors sur les vases escondées, constituées de plantes naines comme la littorelle et les élatines. Il est alimenté principalement par le ry du Coqbois qui prend sa source au nord du village de Rance. Son émissaire est le ruisseau du Moulin qui est un affluent de l'Eau d'Eppe. On le situe plus précisément au milieu d'une cuvette herbagère où alternent les pâtures, les haies, les arbres isolés et les bosquets. Les principales menaces sur le site sont l'eutrophisation et l'atterrissement.

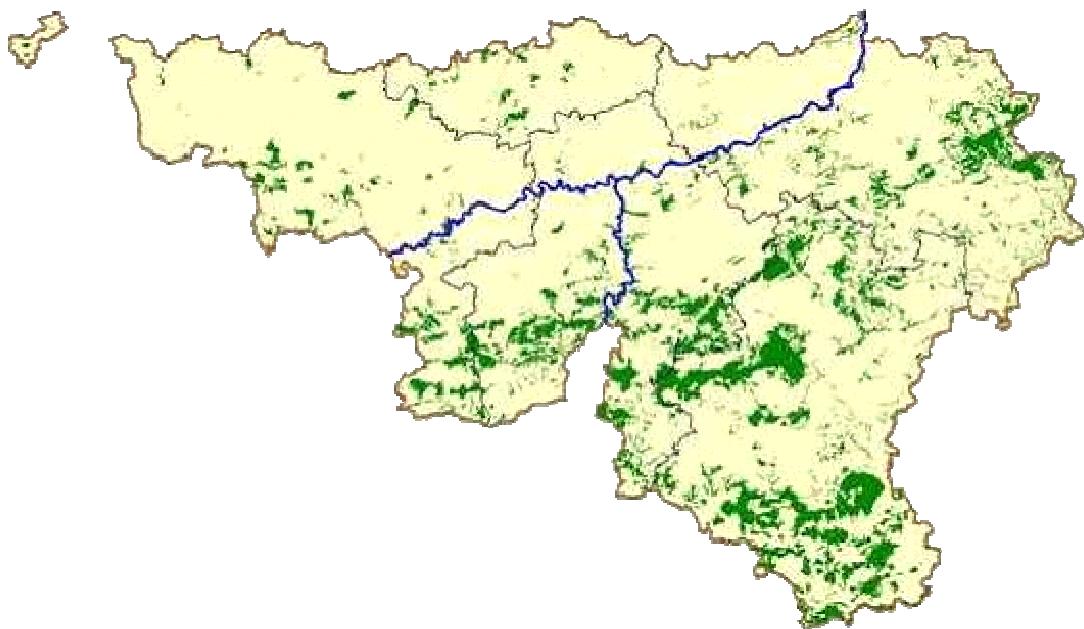
	<b>Définitions</b>	<b>Photos</b>
Litorelle	Plante vivace de 3 à 14 feuilles vertes cylindriques d'une hauteur de 5 à 20 cm végétant dans l'eau.	 © MNHN-CBNBP R. DUPRE
Elatine	Plante à tiges couchées redressées d'une longueur de 2 à 80 cm. On les retrouve aux abords des mares et étangs.	
Eutrophisation	Transformation ou dégradation d'un milieu aquatique suite à un apport excessif de substances nutritives entraînant l'apparition d'algues et de plantes aquatiques.	 <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eaux peu minéralisées</li> <li>- Eaux bien oxygénées</li> <li>- Eaux claires</li> <li>- Peu de plancton</li> <li>- Lac à Salmonidés</li> </ul> <p>STADE OLIGOTROPHIE</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Eaux très minéralisées</li> <li>- Oxigénéation limitée aux eaux superficielles</li> <li>- Eaux turbides</li> <li>- Plancton abondant</li> <li>- Lac à Cyprinidés</li> </ul> <p>STADE MESOTROPHIE</p> <p>STADE EUROPHE</p>

Atterrissement	Amas de terre formé par les cours d'eau ou la mer.	
----------------	--	--

### 3.3.4.2 LES ZONES NATURA 2000

#### ❖ Introduction

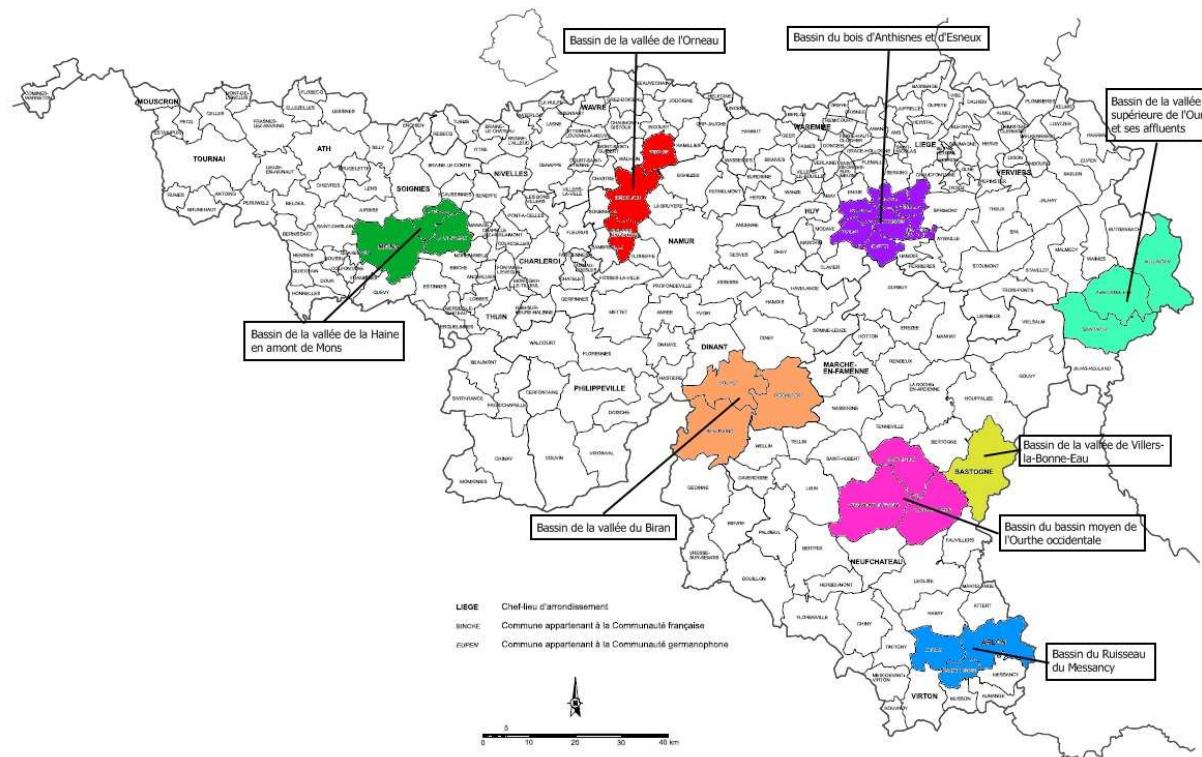
Le réseau Natura 2000 est le garant de la préservation de notre biodiversité à l'échelle européenne. En Wallonie, il concerne 240 sites répartis sur 218 communes (sur les 262 communes wallonnes) soit 13% du territoire wallon. Ce réseau constitue un enjeu majeur en matière de développement durable puisqu'il prend également en compte la dimension sociale et économique. Il a été institué par deux directives européennes : celle de la protection des oiseaux (1979) et celle de la conservation des habitats naturels de la faune et de la flore (1992). Son but est d'intervenir dans un cadre commun avec les autres pays de l'Union en faveur de la préservation des espèces et des milieux naturels.



**Illustration 19 - Carte du réseau Natura 2000 de la Région Wallonne**  
 (Source : DGO3)

Après la sélection définitive des sites Natura 2000, ceux-ci font l'objet d'un travail de cartographie par les agents du CRNFB (Centre de Recherche de la Nature, des Forêts et du Bois de la Région Wallonne, devenu SPW/DGO3/DEMNA→ Département de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole) dont le but est de répertorier l'ensemble de la biodiversité présente dans un site Natura 2000. Sur la base de cet état des lieux, les cartographes rédigent un avant-projet de désignation pour un site Natura 2000. En effet, le décret Natura 2000 du 06/12/01 prévoit que chaque site sélectionné fasse l'objet d'un arrêté de désignation adopté par le Gouvernement Wallon. L'objectif de cette base légale est de préciser les motifs

de la sélection du site ainsi que les règles de gestion et de restauration à respecter. A ce sujet, le Gouvernement Wallon a adopté les huit premiers arrêtés de désignation le 30 avril 2009.



**Illustration 20 - Communes concernées par un site Natura 2000 disposant d'un arrêté de désignation**  
(Source : SPW/ © Survey & Aménagement 2009)

Dans l'attente d'adoption d'un arrêté de désignation, les sites Natura 2000 doivent néanmoins bénéficier d'un régime préventif dès leur sélection officielle. En Région Wallonne, c'est la date du 26 septembre 2002 qui sert majoritairement de référence. Le DNF (Département de la Nature et des Forêts) rend des avis afin de vérifier que des projets, actes ou travaux intègrent bien la notion de protection des espèces et des habitats. Ces mesures générales de prévention ainsi que les arrêtés de désignation sont exprimés en termes d'interdiction, d'autorisation et de notification :

- les interdictions : certains actes ou travaux sont interdits sur un site Natura 2000 car ils menacent les espèces et les habitats. Cependant, il est parfois possible d'y déroger en demandant une dérogation auprès du DNF.
- les autorisations : certains actes et travaux sont autorisés mais restent sous surveillance car ils menacent potentiellement certains habitats ou espèces d'un site Natura 2000 donné et pourraient les dégrader.
- les notifications : elles sont prévues pour encadrer des actes et des travaux qui ne devraient a priori poser aucun dommage à l'environnement. Les projets sont notifiés auprès d'un directeur du DNF qui vérifie si l'activité notifiée est susceptible d'affecter le site. Quatre décisions peuvent alors être prises :
  - ⇒ le projet ne présente aucun risque pour le site Natura 2000. Le demandeur peut alors le mettre en œuvre ;

- ⇒ le projet présente certains risques d'affecter le site Natura 2000. Le directeur impose alors des conditions pour éliminer ces risques ;
- ⇒ le projet présente certains risques mais aucune condition ne peut les éliminer, donc le projet notifié est soumis à autorisation ;
- ⇒ le projet est jugé irrecevable car le dossier n'a pas été monté ou déposé correctement.

Malgré ce régime préventif, les arrêtés de désignation restent nécessaires car ils défendent de manière plus précise les objectifs à poursuivre en matière de protection des sites Natura 2000. Des moyens pour atteindre ces objectifs sont proposés et tiennent compte d'exigences économiques, sociales et culturelles ainsi que des particularités locales :

- l'élaboration d'un contrat de gestion active ;
- la réforme des mesures de gestion des sites dont la Région Wallonne assure directement ou indirectement la gestion (forêts domaniales ou communales par exemple) ;
- la mise sous statut de réserve naturelle ou réserve forestière (avec l'accord du propriétaire) ;
- l'adoption par le gouvernement de mesures particulières de gestion.

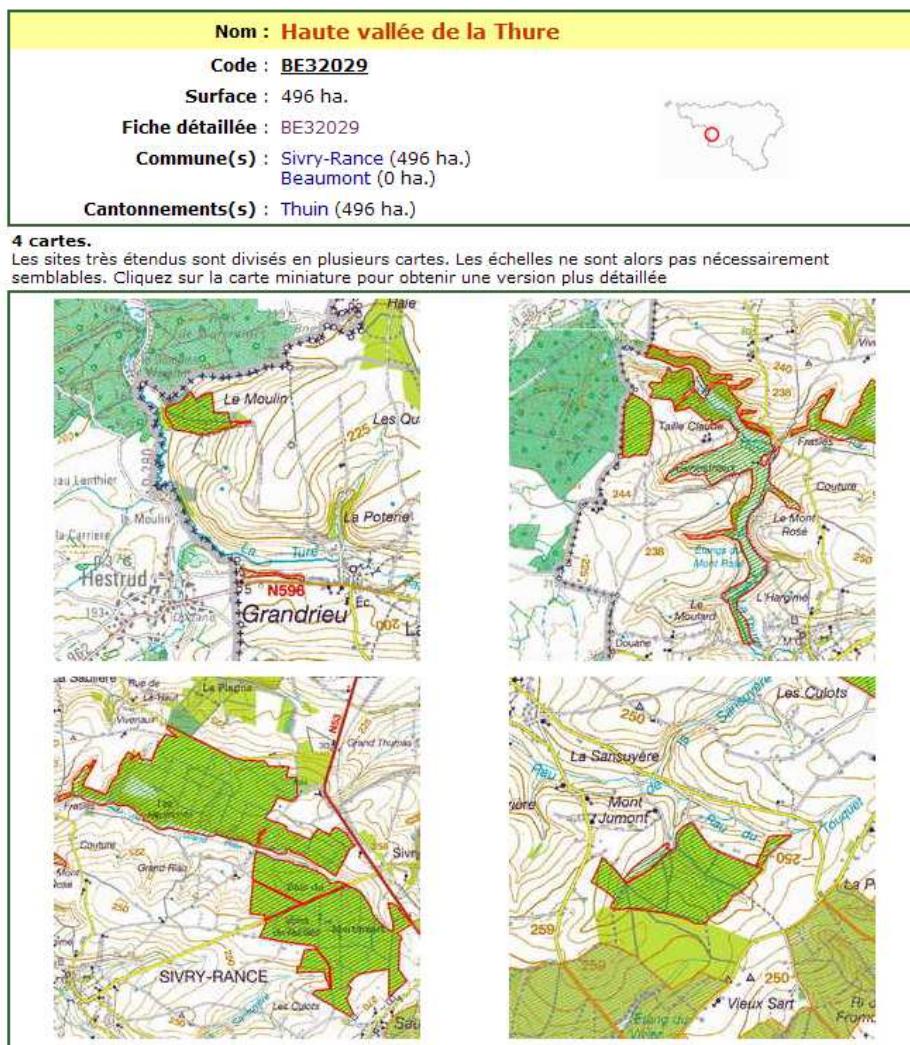
Le contrat de gestion active est un document officiel signé devant un notaire entre les propriétaires et occupants d'un site ainsi que la Région Wallonne. Les propriétaires et occupants d'une parcelle soumise à un contrat de gestion active sont tenus de se conformer aux clauses de ce contrat qui précise la réalisation de travaux, leurs localisations, leurs délais d'exécution et les subventions s'y rapportant.

Sivry-Rance comprend, sur son territoire, cinq zones Natura 2000 réparties sur 2718 ha, soit 37% du territoire communal.

## ❖ Haute Vallée de la Thure (496 ha)

La Haute Vallée de la Thure (BE32029) est reprise en zone Natura 2000. Elle est à la fois classée en ZPS (Zone de Protection spéciale) pour la protection d'oiseaux nicheurs et en ZSC (Zone spéciale de Conservation) pour la conservation d'habitats et d'espèces. La ZPS est reprise en site de type H, ce qui signifie qu'il s'agit d'une ZPS désignée entièrement incluse dans un SIC éligible. La ZSC est reprise en site de type I, ce qui signifie qu'il s'agit d'un SIC éligible contenant une ZPS désignée.

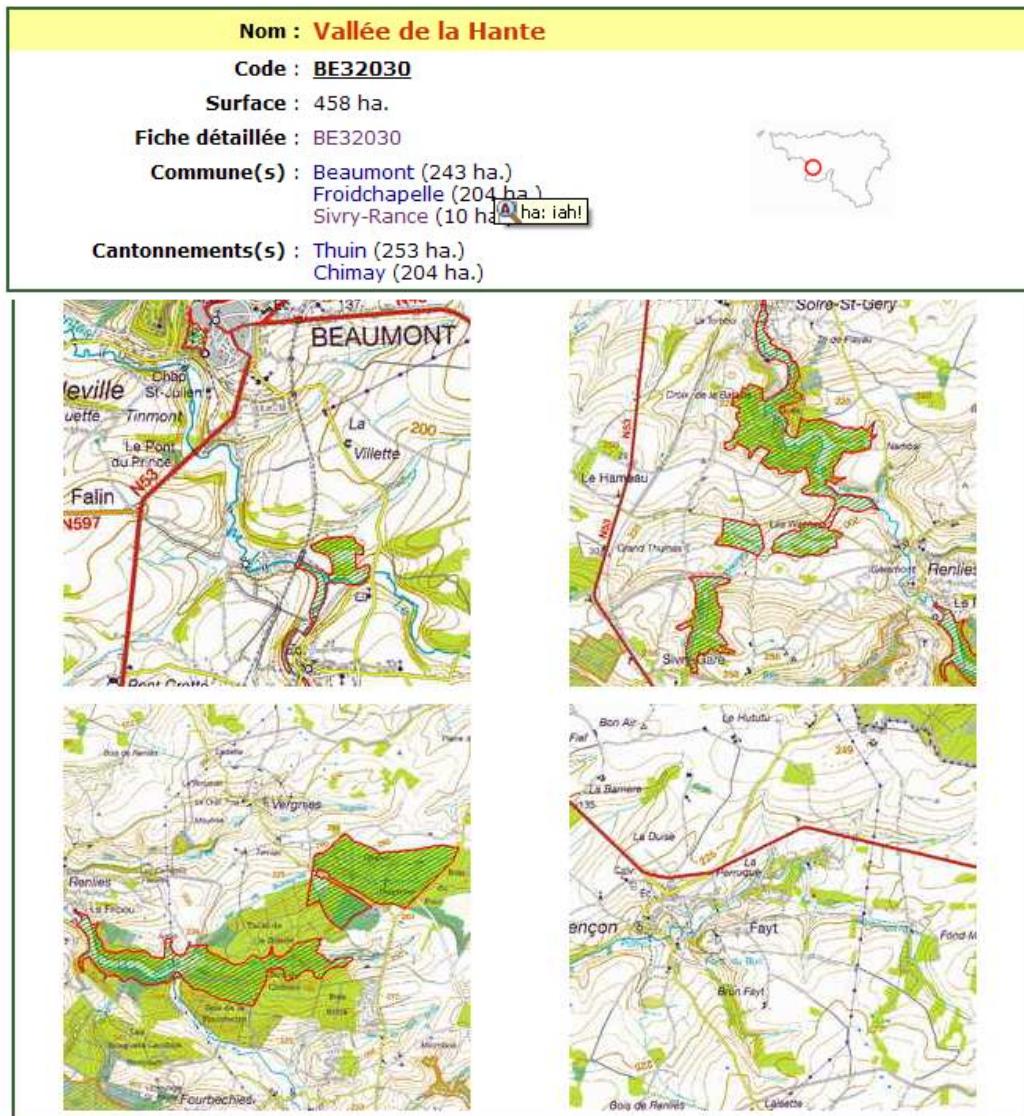
Un SIC, Site d'Importance Communautaire, est une aire géographiquement définie dont la surface est clairement délimitée, qui figure sur la liste des sites d'importance communautaire et qui, dans la ou les régions biogéographiques auxquelles elle appartient, contribue de manière significative à maintenir ou à rétablir un type d'habitat naturel ou une population d'une espèce dans un état de conservation favorable. Elle peut aussi contribuer de manière significative à la cohérence du réseau Natura 2000, et/ou contribue de manière significative au maintien de la diversité biologique dans la ou les régions biogéographiques concernées.



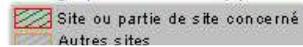
**Illustration 21 - Localisation du site Natura 2000 – BE32029 – Haute Vallée de la Thure**  
(Source : <http://biodiversite.wallonie.be>)

## ❖ Vallée de la Hante (10,12 ha)

La Vallée de la Hante (BE32030) est reprise en zone Natura 2000. Elle est à la fois classée en ZPS (Zone de Protection spéciale) pour la protection d'oiseaux et en ZSC (Zone spéciale de Conservation) pour la conservation d'habitats et d'espèces. La ZPS est reprise en site de type H, ce qui signifie qu'il s'agit d'une ZPS désignée entièrement incluse dans un SIC éligible. La ZSC est reprise en site de type I, ce qui signifie qu'il s'agit d'un SIC éligible contenant une ZPS désignée.



Cartographie de base - (c) Institut Géographique National - Bruxelles



**Illustration 22 - Localisation du site Natura 2000 – BE32030 – Vallée de la Hante**  
(Source : <http://biodiversite.wallonie.be>)

❖ **Bois de Vieux Sart et de Montbliart (938,8 ha)**

Le Bois de Vieux Sart et de Montbliart (BE32031) est repris en zone de Natura 2000 sous le statut de protection de ZSC (Zone spéciale de Conservation) pour la conservation d'habitats et d'espèces. Le site est de type C, ce qui signifie qu'il s'agit d'une zone éligible comme un site d'importance communautaire identique à la ZPS (Zone de protection spéciale).

<b>Nom :</b> <b>Bois de Vieux Sart et de Montbliart</b>
<b>Code :</b> <b><u>BE32031</u></b>
<b>Surface :</b> 940 ha.
<b>Fiche détaillée :</b> BE32031
<b>Commune(s) :</b> Sivry-Rance (939 ha.)
<b>Cantonnements(s) :</b> Thuin (850 ha.) Chimay (89 ha.)

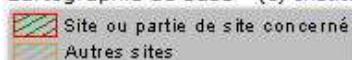


**1 carte.**

Cliquez sur la carte miniature pour obtenir une version plus détaillée



Cartographie de base - (c) Institut Géographique National - Bruxelles



**Illustration 23 - Localisation du site Natura 2000 – BE32031 – Bois de Vieux Sart et de Montbliart**  
(Source : <http://biodiversite.wallonie.be>)

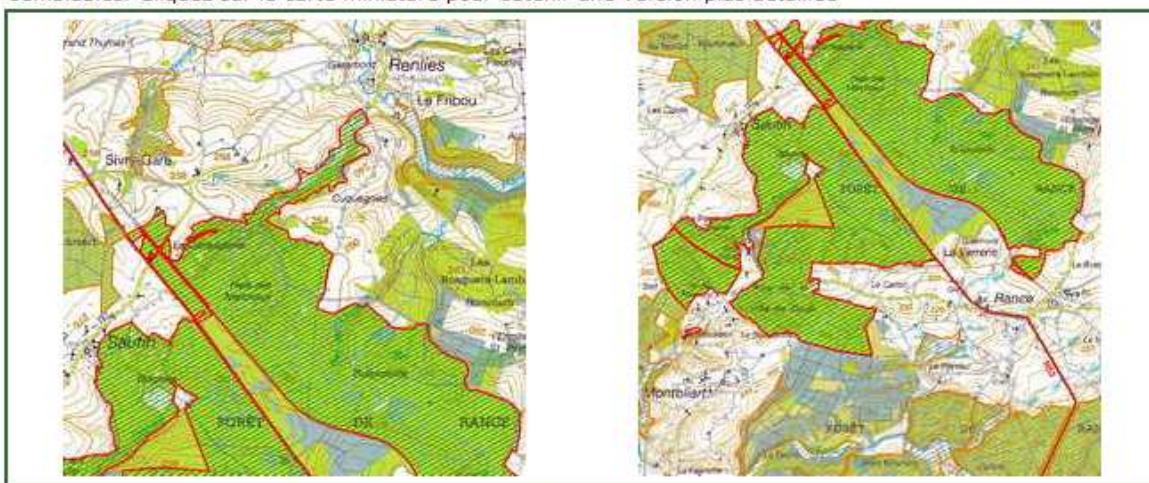
## ❖ Forêts de Rance (916,47 ha)

Les forêts de Rance (BE32032) sont reprises en zone Natura 2000 sous le statut de protection de ZSC (Zone spéciale de Conservation) pour la conservation d'habitats et d'espèces. Le site est également de type C, ce qui signifie qu'il s'agit d'une zone éligible comme un site d'importance communautaire identique à la ZPS (Zone de protection spéciale) désignée.

<b>Nom :</b> Forêts de Rance
<b>Code :</b> BE32032
<b>Surface :</b> 977 ha.
<b>Fiche détaillée :</b> BE32032
<b>Commune(s) :</b> Sivry-Rance (916 ha.) Beaumont (59 ha.) Froidchapelle (2 ha.)
<b>Cantonnements(s) :</b> Thuin (971 ha.) Chimay (6 ha.)

### 2 cartes.

Les sites très étendus sont divisés en plusieurs cartes. Les échelles ne sont alors pas nécessairement semblables. Cliquez sur la carte miniature pour obtenir une version plus détaillée



Cartographie de base - (c) Institut Géographique National - Bruxelles



**Illustration 24- Localisation du site Natura 2000 – BE32032 – Forêts de Rance**  
(Source : <http://biodiversite.wallonie.be>)

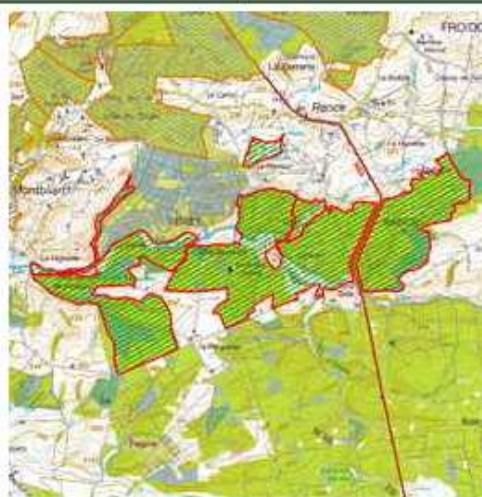
❖ **Bois Massart et forêts de Sivry-Rance (356,08 ha)**

Le Bois Massart et les forêts de Rance (BE32034) sont repris en zone de Natura 2000 sous le statut de protection de ZSC (Zone spéciale de Conservation) pour la conservation d'habitats et d'espèces. Le site est également de type C, ce qui signifie qu'il s'agit d'une zone éligible comme un site d'importance communautaire identique à la ZPS (Zone de protection spéciale) désignée.

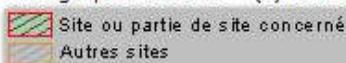
<b>Nom :</b> Bois Massart et forêts de Sivry-Rance
<b>Code :</b> BE32034
<b>Surface :</b> 681 ha.
<b>Fiche détaillée :</b> BE32034
<b>Commune(s) :</b> Sivry-Rance (356 ha.) Chimay (324 ha.) Froidchapelle (1 ha.)
<b>Cantonnements(s) :</b> Thuin (348 ha.) Chimay (333 ha.)

**1 carte.**

Cliquez sur la carte miniature pour obtenir une version plus détaillée



Cartographie de base - (c) Institut Géographique National - Bruxelles



**Illustration 25 - Localisation du site Natura 2000 – BE32034 – Bois Massart et forêts de Sivry-Rance**  
(Source : <http://biodiversite.wallonie.be>)

❖ **Liste non exhaustive des sites intéressants d'un point de vue écologique**

<b>Site</b>	<b>Description/intérêt</b>	<b>Mesure de protection</b>	<b>SGIB</b>	<b>Natura 2000</b>	<b>ZPS</b>	<b>ZCS</b>
Etang du Moulin	Voir ci-dessus	/	x			
Haute Vallée de la Thure	Voir ci-dessus	Natura 2000		x	x	x
Vallée de la Hante	Voir ci-dessus	Natura 2000		x	X	x
Bois de Vieux Sart et de Montbliart	Voir ci-dessus	Natura 2000		x		x
Forêts de Rance	Voir ci-dessus	Natura 2000		x		x
Bois Massart et forêts de Sivry-Rance	Voir ci-dessus	Natura 2000		x		x

❖ **Propriétés cadastrales publiques en zone Natura 2000**

➔ ***Carte n° 5 – Les propriétés cadastrales publiques en zone Natura 2000***

La commune de Sivry-Rance est le propriétaire principal en zone NATURA 2000, suivi par le SPW-DGO2 et la commune de Thuin. La Haute Vallée de la Thure, le Bois Massart, la Forêt de Sivry-Rance de même que le bois de Vieux Sart et Montbliart appartiennent presqu'exclusivement à la commune de Sivry-Rance. La Forêt de Rance quant à elle appartient majoritairement à la DGO2 suivie de la commune de Sivry-Rance et la commune de Thuin.

### **3.3.4.3 LISTE DES ARBRES ET HAIES REMARQUABLES**

➔ ***Cf. Annexe 1– Liste des arbres et des haies remarquables de Sivry-Rance***

Il existe 51 arbres et haies remarquables sur l'entité, assez bien répartis sur l'ensemble des villages. On trouve entre autres les espèces suivantes : tilleul de Hollande, tilleul argenté, tilleul à petites feuilles, tilleul à grandes feuilles, chêne pédonculé, chêne sessile, érable sycomore, érable champêtre, marronnier d'Inde, charme commun, if commun, frêne commun, cornouiller mâle, orme des campagnes, hêtre pourpre, pin sylvestre, etc.

### **3.3.4.4 AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DE L'ECOLOGIE ET DES ECONOMIES D'ENERGIE**

❖ **Contrat de rivière**

La commune de Sivry-Rance fait partie du Contrat de Rivière Sambre et Affluents et plus particulièrement du groupe de la Haute-Sambre qui comprend les communes d'Anderlues, Beaumont, Erquelinnes, Fontaine-l'Evêque, Lobbes, Merbes-le-Château, Momignies, Thuin et naturellement Sivry-Rance.

Actif depuis avril 1994, le Contrat de Rivière Sambre et Affluents est actuellement composé de 24 communes réparties sur deux provinces. Il s'agit d'un protocole d'accord entre un ensemble aussi large que possible d'acteurs publics et privés sur des objectifs visant à concilier les multiples fonctions et usages des cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eau du bassin. Le Contrat de Rivière engage ses signataires, chacun dans le cadre de ses responsabilités, à atteindre, notamment au travers d'actions, des projets identifiés déterminés dans des délais raisonnables et à assurer l'exécution des actions et projets précités. Ces objectifs, actuellement au nombre de 10, sont donnés ci-dessous :

- Objectif 1: Poursuivre l'amélioration de la qualité des eaux de surface.
- Objectif 2: Favoriser l'aménagement concerté et intégré de la Sambre et ses affluents dans le respect des préoccupations de ses usagers.
- Objectif 3: Accroître la connaissance, la mise en valeur et la protection du cadre naturel et du patrimoine.
- Objectif 4: Intensifier la protection et l'amélioration de la qualité des eaux souterraines.
- Objectif 5: Favoriser le développement du tourisme et des loisirs dans le respect du cadre naturel et humain.
- Objectif 6: Assurer l'éducation et la sensibilisation de la population et des gestionnaires à la sauvegarde du bassin hydrographique.
- Objectif 7: Promouvoir une agriculture respectueuse de l'environnement et des cours d'eau.
- Objectif 8: Améliorer l'aspect paysager des abords de la Sambre et des affluents.
- Objectif 9: Limiter les dépôts de déchets et prévenir les risques de pollution.
- Objectif 10: Assurer et accroître le potentiel de rétention des zones naturelles inondables par gestion appropriée de celle-ci.

Le 8 mars 2009, une action de nettoyage de la Thure a été effectuée dans le cadre des Journées Wallonnes de l'Eau 2009. En juin 2009, le contrat de rivière a également participé aux journées RAVeL à Rance en distribuant des gourdes aux enfants.

#### ❖ **Agenda 21 local et Plan d'Actions Locales Energie (PALE)**

L'Agenda 21 local est un outil identifié au niveau international, au titre de sa contribution essentielle et indispensable au développement durable mondial. L'Agenda 21 local vise à engager les communes et collectivités locales sur la voie du développement durable par un engagement pour le long terme, dynamisé par un processus d'évaluation continue. L'Agenda 21 local n'est pas une compilation de l'ensemble des plans et programmes qui sont mis en oeuvre par la commune. A l'inverse, chaque plan ou programme doit être conçu, orienté et utilisé dans une vision globale et transversale se dégageant de l'Agenda 21 local. Concrètement, la démarche Agenda 21 local se traduit par la rédaction d'un plan d'actions concrètes présentant des propositions d'actions et une mise en œuvre opérationnelle à court, moyen et long termes. La participation de la population à l'Agenda 21 local (rédition, suivi et

évaluation) est au cœur de la démarche et constitue le gage de réussite dans la voie du développement durable.<sup>4</sup>

En date du 26 avril 2007, le Conseil communal de Sivry-Rance a marqué son adhésion à l'Agenda 21 Local. Dans le cadre de la mise en œuvre de celui-ci, la commune a adopté en 2009 son Plan d'Actions Locales Energie. Celui-ci, proposé pour une durée de 4 ans (2009-2012), consiste en une série d'actions clairement définies avec des objectifs socio-économiques et environnementaux chiffrés et destinées à améliorer la gestion énergétique au sein de l'entité. Il s'articule autour de 3 axes majeurs pour lesquels des actions concrètes et chiffrées ont été définies et sont résumées dans le tableau ci-dessous :

<b>Actions vers les citoyens (en partenariat avec le CPAS)</b>	
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assurer ± 800 €/an d'économie par ménage pour environ 240 familles.</li> <li>- Aider ± 220 foyers précarisés à investir dans des équipements énergétiques efficaces (± 1.300 €/foyer).</li> </ul>
<b>Actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un guichet communal de l'énergie.</li> <li>- Instauration de primes communales incitatives (500 €/installations améliorant l'efficacité énergétique).</li> <li>- Création d'un éco-quartier à Sautin (40 logements).</li> <li>- Campagnes d'informations et de sensibilisation.</li> <li>- MEBAR II : aide financière aux personnes précarisées.</li> </ul>
<b>Actions vers les entreprises</b>	
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire les coûts de production des entreprises</li> </ul>
<b>Actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information et sensibilisation ;</li> <li>- Possibilité de partenariat.</li> </ul>
<b>Actions vers les bâtiments communaux et les projets pilotes</b>	
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Baisse des consommations d'énergie de 30%</li> </ul>
<b>Actions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Audit et isolation des bâtiments</li> <li>- Suivi des consommations ;</li> <li>- Mise en œuvre de projets pilotes (avant 2012) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 3 installations photovoltaïques</li> <li>- 1 turbine hydroélectrique</li> <li>- 1 chaufferie bois à Rance + création d'une plate-forme plaquettes bois</li> <li>- Réseau de chaleur intégrant école communale, le hall des sports, l'école de la Communauté Française, la ferme Bossard et l'entreprise Huard.</li> <li>- Réduction de 50% de la consommation induite par l'éclairage public grâce à des modulateurs.</li> </ul> </li> <li>- Projet à envisager après 2012 : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Extension du réseau de chaleur existant à Sivry</li> <li>- Projet éolien à Grandrieu</li> </ul> </li> </ul>

<sup>4</sup> [http://www.etopia.be/IMG/pdf/E1.\\_agenda\\_21\\_locale\\_version\\_finale.pdf](http://www.etopia.be/IMG/pdf/E1._agenda_21_locale_version_finale.pdf)

Le principal impact attendu de la réalisation de ce Plan est une diminution d'environ 8.500 à 12.000 tonnes de CO<sub>2</sub> rejeté sur l'entité. Ce qui correspond à une réduction de 32 à 45% des émissions actuelles ! Ce plan placerait donc Sivry-Rance parmi les communes belges les plus performantes en économie d'énergie, bien au-delà des objectifs de Kyoto (- 7,5%).

### ❖ **Plan Bois Energie**

Le Plan Bois Energie est une initiative de la Région wallonne, qui associe plusieurs Ministres wallons et leurs administrations. Ce plan a pour objectif d'amener des communes rurales et d'autres collectivités à choisir les sous-produits forestiers comme combustible pour chauffer leurs bâtiments.

Le but est de :

- valoriser une ressource locale ;
- développer l'économie rurale ;
- contribuer à une utilisation rationnelle de l'énergie.

C'est la FRW qui a reçu la mission de coordonner cette action et plus particulièrement d'assurer les tâches suivantes :

- informer et sensibiliser les communes et autres collectivités locales aux avantages du bois énergie ;
- organiser les études de faisabilité ;
- encadrer les collectivités locales dans la mise en œuvre de leurs projets.

L'entité de Sivry-Rance présentant une part non négligeable de zone boisée sur son territoire (à savoir environ 3.300 ha dont 2.100 ha en propriété propre et 600 ha appartenant à la Région wallonne), l'opportunité d'adhérer à ce plan est rapidement apparue comme intéressante pour plusieurs mandataires communaux. Les premières étapes du projet sont dès lors lancées fin de l'année 2001.

A la base, le projet prévoyait la mise en réseau de 6 bâtiments dont 4 communaux (Hôtel de Ville, la salle du Centre Culturel, l'école communale et les bureaux administratifs au Centre Culturel Local), le musée et une école libre, pour une consommation annuelle totale de 85.000 litres de fuel. Malheureusement, à la suite des études et des procédures de marché, le projet dû être revu à la baisse ne concernant plus que le musée et l'école libre. Celui-ci est décrit ci-dessous.

#### ➤ ***La chaufferie automatique au bois de l'association Espace Nature de la Botte du Hainaut***

En janvier 2008, l'Espace Nature de la Botte du Hainaut a procédé au lancement de sa nouvelle installation de chauffage (chaudière à plaquette) constituée d'un réseau de chaleur desservant deux ensembles de bâtiments : l'espace Nature et l'école Saint Louis pour une surface totale de 1.546 m<sup>2</sup> et un volume de 5.088 m<sup>3</sup>. Les objectifs de cette nouvelle installation étaient multiples :

- utilisation d'une ressource locale, renouvelable et durable issue essentiellement de l'entretien de l'espace forestier ;
- réduction de la facture énergétique et de la dépendance au fuel ;
- participation au développement local en facilitant l'insertion professionnelle ;
- amélioration de la qualité de l'air par la réduction de l'émission de gaz à effet de serre.

Même si la mise en place de ce nouveau système de chauffage est relativement récente, force est de constater que les premiers résultats sont très encourageants ! Le système permet en effet des économies substantielles d'énergies.

#### ❖ **Programme Communal de Développement de la Nature (PCDN)**

La commune de Sivry-Rance possède un Plan Communal de Développement de la Nature. Elle fait partie des 23 premières communes à s'être engagées dans un PCDN. Celui-ci compte une assemblée plénière de plus de 100 personnes, ce qui garantit la richesse du travail tout en prenant en compte la plupart des intérêts de l'entité. Cette assemblée s'est organisée en diverses parties afin de se gérer au mieux. Il y a donc 2 coordinateurs pour la gestion journalière du PCDN, un comité de gestion et l'assemblée générale (= assemblée plénière) qui est répartie en 10 commissions afin de travailler par objectif :

- 1) Aménagement du territoire ;
- 2) Déchets ;
- 3) Espace rural ;
- 4) Qualité des eaux ;
- 5) Centre de village ;
- 6) Milieu forestier ;
- 7) Education ;
- 8) Transfrontalier ;
- 9) Tourisme ;
- 10) Travaux publics.

Les préoccupations environnementales doivent répondre à certaines fonctions :

- Une **fonction de conservation** ayant trait à la diversité des formes de vie et à la préservation des espèces et des matières premières naturelles ;
- Une **fonction de régulation** qui participe à son niveau au maintien des équilibres naturels (climat, eau, sol, etc) ;
- Une **fonction de production** assurant à tous la possibilité d'épanouissement (bois, terre, agriculture, tourisme, etc) ;
- Une **fonction « espace de développement »** permettant le développement économique mais aussi et peut-être surtout socioculturel.

La commune s'est donc engagée en 1995 dans une série d'actions volontaires s'intégrant dans son développement. Le PCDN a été relancé en 2007 et différentes fiches-projet ont été élaborées en décrivant des actions à court, moyen et long termes. Celles-ci ont comme thèmes :

- La facilitation de la migration des batraciens aux étangs du Vivier à Sivry et du Moulin à Rance

L'objectif est de diminuer la mortalité des batraciens lors de leur migration du mois de mars. L'idée de réaliser un crapauduc avait été lancée mais a été abandonnée car les coûts étaient trop élevés vu la configuration des lieux. Des panneaux priant les automobilistes de ralentir ont été placés.

- L'épuration des eaux usées domestiques dans les zones en épuration autonome

L'objectif est d'avoir une vision claire et globale de la situation des zones en épuration autonome sur la commune. Ce projet est en cours, l'enquête réalisée sur le village de Grandrieu étant encore à analyser. Des sondages auront lieu prochainement dans ce village.

- La protection des berges sur la source et aval du ruisseau du village de Grandrieu

L'objectif est de protéger les berges et le fond du ruisseau contre le piétinement du bétail. Cette fiche-projet a été reportée à 2010. Un contact doit être pris avec le service des cours d'eau de la Région Wallonne afin d'obtenir des conseils de personnes spécialisées en la matière.

- La protection et la mise en valeur des sources d'eau potable

Cette fiche-projet a été abandonnée.

- L'essai de protection du cincle plongeur par pose de nichoirs appropriés

L'objectif est de favoriser la reproduction du cincle plongeur qui est un oiseau devenu rare sur la commune et dans la région. Des nichoirs ont été réalisés par les élèves de l'école technique de Rance (option menuiserie).

- La plantation et la mise en valeur d'un verger communal à Sivry

L'objectif est de participer au réaménagement d'un terrain situé à proximité du centre de Sivry et de ses écoles, à l'arrière du bâtiment du service technique communal, en bordure du terrain de football et d'une promenade balisée utilisée par l'Espace Nature de la Botte du Hainaut pour des promenades de sensibilisation à la fonction écologique du bocage. Un autre objectif est de participer au développement du réseau écologique de la commune. 40 pommiers ont été plantés sur le site du « Haras », rue Là-Haut sur le terrain communal de Sivry. En 2010, d'autres espèces fruitières continueront d'être plantées. Le but est pédagogique car les espèces sont situées le long d'une promenade touristique.

- L'organisation des moments d'échange entre citoyens des communes de la Botte autour de sujets « nature »

Les objectifs sont de favoriser le contact entre les habitants de Sivry-Rance, d'encourager les échanges d'expériences et de faire découvrir le patrimoine naturel communal. Différents évènements ont été organisés comme une journée champignons et une promenade mycologique, la nuit de la chauve-souris et de la chouette, naturallye, etc.

- Le nettoyage du parking du Bois de Bruyère

L'objectif est de garder le site propre. Ce projet a été réalisé par les ouvriers communaux.

## ❖ **Groupe d'Action Local de la Botte du Hainaut**

### ➤ **Introduction**

Le GAL de la Botte du Hainaut (Beaumont, Chimay, Froidchapelle, Momignies et Sivry-Rance) est une asbl composée d'un partenariat public/privé soutenu par un programme Leader, Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale, pour la période de 2007 à 2013. Leader est l'une des initiatives communautaires initiées par la Commission européenne entièrement dévouée au développement rural qui a pour objectif d'inciter et d'aider les habitants des zones rurales à réfléchir et agir sur le potentiel de leur territoire à plus long terme.

Leader en est à sa troisième génération sur le territoire de la Botte après Leader II et Leader +. Le programme Leader + s'est achevé en 2008 et avait comme objectif d'inciter et d'aider les acteurs ruraux à agir sur le potentiel rural de leur territoire ainsi que de mettre en place des stratégies et des projets de développement durable.

### ➤ **Leader +**

Pour information, en Wallonie pour la période 2000-2006, les acteurs, désireux de former un GAL et de s'intégrer dans un programme Leader +, devaient choisir un thème fédérateur parmi ceux-ci :

- L'utilisation de nouveaux savoir-faire et de nouvelles technologies pour rendre plus compétitifs les produits et service des territoires ;
- L'amélioration de la qualité de la vie dans les zones rurales ;
- La valorisation des produits locaux, notamment en facilitant, par des démarches collectives, l'accès aux marchés pour les petites structures de production ;
- La valorisation des ressources naturelles et culturelles ;
- L'amélioration des relations ruraux/néo-ruraux.

Durant cette période, le GAL de la Botte du Hainaut avait pour thème fédérateur « la Valorisation des Ressources naturelles et culturelles ». Quatre objectifs ont été développés :

- Sensibiliser et éduquer la population, et plus particulièrement les jeunes, en matière d'environnement ;
- Promouvoir l'exploitation professionnelle des ressources naturelles de la région via l'acquisition de compétences répondant aux besoins de l'économie locale ;
- Développer la filière agri-environnementale ;
- Renforcer les dynamiques locales existantes dans les secteurs agri-environnementaux et culturels.

Ces objectifs aux dimensions agri-environnementale, culturelle et sociale ont permis de développer des objectifs plus spécifiques comme le soutien à la formation professionnelle agricole et sylvicole, l'information et la sensibilisation aux énergies renouvelables, la valorisation des produits issus du monde agricole, favoriser la communication entre les acteurs, etc.

## ➤ **Leader**

En ce qui concerne la période 2007-2013, le thème fédérateur est « La Botte du Hainaut, Terre d'Initiatives pour le Développement Durable ». Le GAL de la Botte a reçu un subside de 1.500.000 euros pour développer des actions dans les domaines du tourisme, de l'environnement, de la forêt, etc. Ces actions sont organisées autour de différents objectifs :

- Valoriser le patrimoine naturel et culturel ;
- Renforcer l'environnement économique afin de contribuer à la création d'emplois ;
- Améliorer la capacité organisationnelle des communautés ;
- Fédérer les forces vives et favoriser les mises en réseau en vue d'un développement à long terme sur le territoire de la Botte ;
- Réfléchir à l'avenir de la Botte au travers du développement territorial. Cela passe par la mise en place de réflexions transcommunales visant le maintien de la qualité de la vie et le développement de ses activités ;
- Soutenir les dynamiques locales existantes afin de promouvoir le développement durable en renforçant l'exploitation professionnelle des ressources naturelles de la région ;
- Miser sur la formation et l'acquisition de compétences répondant aux besoins de l'économie locale (touristique, agricole, forestière, environnementale, etc).

Divers projets sont en cours :

- **Des projets concernant l'environnement :**

- 1) Le GAL de la Botte est porteur d'un projet intercommunal dédié à l'animation des PCDN des 5 communes de son territoire.
- 2) Au niveau des vergers, des ateliers de plantation et de taillage de pommiers sont organisés par l'asbl Virelles-nature et en collaboration avec le PCDN.
- 3) Pelouses calcaires de la Calestienne, haies et prairies calcicoles.
- 4) Haies et arbres en champ, projet développé par le Centre de Développement Agroforestier de Chimay asbl. Ce projet est mené en collaboration avec, notamment, le Parc Naturel Régional de l'Avesnois (France).

- **Des projets concernant les bonnes pratiques forestières :**

- 1) Avoir les bonnes pratiques sylvicoles en Botte du Hainaut.
- 2) Un soutien direct pour la qualité des travaux forestiers communaux.
- 3) Agir pour la régénération et l'image du patrimoine forestier communal chimacien.
- 4) Créer une vitrine des métiers de la forêt.

- **Des projets concernant le tourisme** (cf. le point sur l'Office Communal du Tourisme dans la partie « occuper ses loisirs »):

- 1) Enfants et familles bienvenus : Création d'une mascotte, réalisation d'une carte « loisirs » spéciale enfants et promotion des filières par la Maison du Tourisme de la Botte du Hainaut,

développement de l'attractivité de l'Aquascope pour les familles et les activités scolaires par Virelles-nature asbl, amélioration de la capacité d'accueil pour les enfants et aménagement un espace ludique au niveau du Musée du Marbre et enfin, coordination de l'accueil des enfants par les structures présentes sur Sivry-Rance et conception d'un parcours de découverte du système solaire, projet porté par l'Office Communal du Tourisme de Sivry-Rance.

- 2) Eco-Tourisme : Promouvoir l'image « verte » de la Botte du Hainaut par la Maison du Tourisme de la Botte, développer un programme événementiel de découverte de la nature par Virelles-nature asbl ainsi que réaliser et promouvoir des circuits de promenade notamment équestre, projet porté par l'Office Communal du Tourisme de Sivry-Rance.

#### ➤ ***Leader et « Eclats de marbre et de pierre »***

Leader permet à 4 GAL de Belgique et de France (GAL de la Botte du Hainaut, GAL « Au fil de la pierre – Luxembourg, GAL du Pays Sambre Avesnois – Nord et GAL « Sources et Vallées » - Oise) de partager leurs expériences autour du thème de la pierre et de se rassembler autour d'un projet intitulé « Eclats de pierre et de marbre ». Ce projet vise 3 objectifs :

- Créer un réseau local et suprarégional de compétences et d'experts autour de cette filière économique ;
- Développer la formation des métiers de la pierre ;
- Aider les professionnels et les acteurs économiques à se structurer et proposer des produits innovants concurrentiels sur le marché.

Plus précisément, le Musée du Marbre de Sivry-Rance souhaite améliorer la diffusion d'informations générales et détaillées pour les professionnels mais aussi de mieux faire connaître les fonds documentaires dont il dispose.

Au niveau des actions réalisées sur le territoire du GAL de la Botte du Hainaut, le Musée du Marbre a installé, en 2006, une marmothèque afin de mettre en valeur des échantillons de marbre provenant de nombreux pays. Une borne interactive permet au visiteur de visionner sur l'écran l'échantillon choisi et d'en connaître la description détaillée. En plus, le musée organise de nombreuses autres activités (cf. le point sur le Musée dans la partie « occuper ses loisirs »).

#### ➤ ***Les partenaires du Groupe d'Action Local***

Le GAL de la Botte du Hainaut possède un réseau important de partenaires afin de mener à bien les différents projets :

- Le Musée du Marbre ;
- La Maison du Tourisme de la Botte du Hainaut ;
- Virelles-nature asbl qui gère la réserve naturelle de Virelles ;
- Le Centre Culturel Local de Momignies Sudhaina ;
- Le Centre Culturel et Sportif de Chimay ;

- Le Centre Culturel de Sivry-Rance ;
- Le Centre de développement agro-forestier de Chimay ;
- Le Foyer Culturel de Beaumont ;
- La Maison des Jeunes de Beaumont ;
- L'asbl DEFI ;
- Le comité de la foire du terroir de Sautin ;
- L'Office Communal du Tourisme de Sivry-Rance ;
- Bothanet'Service ;
- Le Groupement de propriétaires forestiers de l'Entre-Sambre-Et-Meuse ;
- La Fondation Rurale de Wallonie ;
- L'Accueil champêtre en Wallonie ;
- Igretec.

#### ❖ **Les Guides composteurs**

Le Projet de Réseau transfrontalier de prévention des déchets ménagers « Acheter malin, c'est jeter moins ! » s'inscrit dans le programme européen INTERREG IIIa France-Wallonie-Flandre qui a été mené de part et d'autre de la frontière sur la période 2002-2007. C'est dans ce cadre et en partenariat avec les intercommunales IPALLE (zone de Tournai/Ath/Mouscron – 326.000 hab), INTERSUD (zone de Thuin/Chimay – 50.000 hab), Lille Métropole Communauté Urbaine et la Ville de Lille qu'environ 70 citoyens ont suivi la formation gratuite de guides composteurs, dont 10 chevrotins. Ceux-ci ont appris en 8 modules de 3 heures répartis sur 2 mois à informer et sensibiliser les citoyens à réduire leur quantité de déchets organiques par les techniques de compostage. Des animations ont été organisées jusqu'en 2007. Aucun des 10 guides composteurs chevrotins n'est encore actif.

#### ❖ **Les éco-cantonniers**

Depuis 2005, le programme Wallo'net vise à l'amélioration de la propreté et le bon entretien des sites touristiques des communes de la Botte du Hainaut ainsi que la qualité de l'accueil en Région Wallonne. A cet effet, la Maison du Tourisme de la Botte du Hainaut a engagé plusieurs personnes dans le cadre du Plan de Transition Professionnelle (PTP). Le programme Wallo'net constitue alors également un emploi tremplin valorisant et valorisable pour ces personnes. Trois Wallo'net sont mis à la disposition de la commune de Sivry-Rance et plus particulièrement à l'Office Communal du Tourisme de Sivry-Rance. En 2007, la commune a décidé d'en revenir à des équipes d'ouvriers. Il n'y a donc plus de Wallo'net. Trois équipes de deux hommes ont donc été formées et sont ainsi chargées de l'entretien des 5 villages de l'entité.

## ❖ Journées de l'Eau

Dans le cadre de la journée de l'Eau, le Contrat de Rivière Sambre et affluents ainsi que l'administration communale de Sivry-Rance ont organisé le nettoyage d'une partie du ruisseau de la Thure, au niveau du territoire de Sivry. Cette journée s'est déroulée le 8 mars 2009 de 15h à 17h.

## ❖ Journée des sentiers

Dans le cadre de « Rendez-vous sur les sentiers 2007 », un sentier du village de Sivry a pu être réhabilité fin de l'année 2007. Appelé le « Chemin des amours », il se situe au cœur du village derrière la Maison Communale. De nombreux bénévoles se sont retrouvés pour dégager ce sentier qui traverse une zone humide. Une fontaine du XVIe siècle a même été retrouvée. Cet endroit serait propice à la création d'une mare permanente. Ce parfait refuge pour batraciens pourrait être un projet de préservation de la nature à haut potentiel.

## ❖ Installation de panneaux photovoltaïques

Plusieurs projets sont en cours sur l'entité. Citons notamment l'installation de capteurs photovoltaïques :

- sur le toit de la ferme Bossard (15m<sup>2</sup>) ;
- avec suiveur à l'école de Rance (25m<sup>2</sup>) ;
- avec suiveur au niveau du Centre Culturel (32m<sup>2</sup>) ;
- avec suiveur derrière l'Hôtel de Ville (25 m<sup>2</sup>).



*Illustration 26 : Exemple de mât suiveur.*

Signalons également que toujours dans le cadre de mode de production d'énergie plus durable, la commune de Sivry-Rance étudie la faisabilité de mise en œuvre d'une micro turbine hydroélectrique au niveau de la cascade de l'étang du Mont Rosé.

## ❖ Cadastre énergétique

Le cadastre énergétique d'une commune consiste en un inventaire des bâtiments classés en fonction de leurs qualités énergétiques, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif, ce qui permet de déterminer les premières priorités d'intervention. Le cadastre énergétique pour les bâtiments communaux a déjà été réalisé pour la commune de Sivry-Rance.

## ❖ Dossiers UREBA

Depuis quelques années déjà, la commune de Sivry-Rance s'est engagée à réduire ses dépenses énergétiques et ce, notamment par le biais de l'introduction de plusieurs dossiers UREBA auprès du Service Public de Wallonie (SPW).

UREBA signifie « Utilisation Rationnelle de l'Energie dans les Bâtiments » c'est en quelque sorte le nom de code pour désigner l'Arrêté du Gouvernement wallon du 10 avril 2003 relatif à l'octroi de subventions aux personnes de droit public et aux organismes non commerciaux pour la réalisation d'études et de travaux visant l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments.

Les subventions UREBA sont destinées à soutenir les communes, les provinces, les CPAS et les organismes non commerciaux (telles que les écoles, certaines associations de fait, etc.) qui veulent réduire la consommation énergétique des bâtiments dont ils sont propriétaires.

Parmi les démarches et travaux subsidiables, on peut citer :

1. La réalisation d'étude de pré-faisabilité ;
2. La mise en place d'une comptabilité énergétique ;
3. L'installation d'un réseau de chaleur ;
4. L'isolation thermique des parois d'un bâtiment (vitrage, murs, toiture, planchers) ;
5. Le remplacement ou l'amélioration de tout système de chauffage (chaudière à condensation, vannes thermostatiques, régulation...) ;
6. L'éclairage (remplacement, optimisation...);
7. L'équipement de ventilation ou de refroidissement d'un bâtiment (réglage, récupération de chaleur, installation de refroidissement par ventilation naturelle ou hybride...);
8. Tout équipement ou système qui améliore la performance énergétique d'un bâtiment ;
9. La réalisation d'un audit énergétique ;
10. L'installation d'unité de cogénération de qualité.

Les montants des subsides varient en fonction des investissements et du type de travaux ou d'études réalisés. L'administration communale de Sivry-Rance a déjà eu recours à ces aides. Les bâtiments concernés sont :

- le siège administratif du CPAS à Grandrieu ;
- la salle des fêtes de Sautin ;
- l'académie de musique, ONE, Croix Rouge à Rance ;
- le Foyer culturel à Sivry ;

De plus, divers audits énergétiques sont d'ores et déjà programmés pour :

- la crèche de Sautin ;
- Les écoles communales à Rance ;
- Le hall des sports de Rance ;
- L'Hôtel de Ville à Sivry ;
- La salle du Centre Culturel de Sivry.

❖ **Le sentier éco-pédagogique du Bois de Bruyère**

Ce point est développé dans la partie « occuper ses loisirs » (attractions touristiques de Sivry-Rance – promenades).

❖ **La Transylvestre**

Ce point est développé dans la partie « occuper ses loisirs » (attractions touristiques de Sivry-Rance – promenades).

❖ **Les initiatives de l'Espace Nature de la Botte du Hainaut**

L'Espace Nature dans un souci d'écologie organise régulièrement sur le territoire des stages nature et d'autres évènements de sensibilisation : naturallye, journée et balade mycologique, nuit de la chouette, nuit des chauve-souris, etc (voir fiche-projet du PCDN « organiser des moments d'échange entre citoyens des communes de la Botte autour de sujets nature »).

❖ **Les initiatives du Centre Culturel Local de Sivry-Rance**

Le centre culturel est un partenaire actif au sein de la commission « Espace rural » du PCDN dont l'objectif est de mettre en place des projets de valorisation et d'embellissement d'espaces publics.

❖ **Le Centre de Dépaysement et de Plein Air**

Ce point est développé dans la partie « occuper ses loisirs » (attractions touristiques de Sivry-Rance).

### **3.3.5 SYNTHESE DU DIAGNOSTIC**

#### ➤ **PAYSAGE**

- ⇒ Région agro-géographique de la Fagne-Famenne.
- ⇒ Ensemble paysager fagnard.
- ⇒ Caractère bocager des villages (surtout à Grandrieu et à Sivry).
- ⇒ Présence d'une grande surface de forêts.

#### ➤ **OCCUPATION DU SOL**

- ⇒ 46,9% de surfaces enherbées et friches agricoles.
- ⇒ 43,8% de forêts.

#### ➤ **ECOLOGIE**

- ⇒ 1 SGIB ne bénéficiant pas d'un statut de protection.
- ⇒ 5 zones Natura 2000.
- ⇒ 51 arbres et haies remarquables.
- ⇒ Participation au Groupe d'Action Local de la Botte du Hainaut.
- ⇒ Nombreuses actions en faveur de l'écologie : contrat de rivière, PCDN, guides composteurs, éco-cantonniers, etc.
- ⇒ De nombreuses actions en faveur de la gestion énergétique (PALE, audit énergétique des bâtiments publics, dossier UREBA, projets pilotes divers, Plan bois Energie, etc.).

### 3.3.6 ANALYSE AFOM

<b><i>ATOUTS</i></b>	<b><i>FAIBLESSES</i></b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Une richesse paysagère ;</li> <li>+ Une richesse écologique (réseau Natura 2000, réseau important de haies, forêts, etc.) ;</li> <li>+ Un territoire fortement boisé ;</li> <li>+ Nombreuses actions en faveur de la protection de l'environnement ;</li> <li>+ Existence d'un PCDN ;</li> <li>+ Adhésion à l'Agenda 21 Local et au Plan d'Actions Locales Energie ;</li> <li>+ Une volonté politique axée sur le développement durable et une vision sur le long terme ;</li> <li>+ Un Groupe d'Action Local actif au niveau de la Botte du Hainaut.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Pas encore d'arrêté de désignation Natura 2000.</li> </ul>
<b><i>OPPORTUNITES</i></b>	<b><i>MENACES</i></b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Recommandations des différentes études (PCDN, Contrat de Rivière, etc.) ;</li> <li>+ Sensibilisation des habitants à leur environnement.</li> <li>+ Poursuite des actions en faveur de l'écologie.</li> <li>+ Diminution de la facture énergétique ;</li> <li>+ Possibilité de tisser des liens étroits entre le PCDN et le PCDR (au niveau des GT).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Manque de protection et de valorisation du riche réseau écologique de l'entité.</li> </ul>

## **3.4 MILIEU HUMAIN**

De par le relief qui les entoure, les cinq villages de l'entité présentent une silhouette différente.

### **3.4.1 TYPOLOGIE DE L'HABITAT ET STRUCTURE INTERNE DES NOYAUX URBANISES**

De par le relief qui les entoure, les cinq villages de l'entité présentent une silhouette différente. Il est néanmoins possible de dégager une tendance générale pour l'habitat qui est traditionnellement groupé en village dit « nébuleuse » c'est-à-dire concentré au centre avec un habitat jointif et dilué en périphérie, mais avec une dispersion intercalaire importante prenant la forme de petits hameaux ou de fermes isolées.



*Illustration 27 : Un habitat groupé dans les centres urbains - Vue générale de Sivry centre*



*Illustration 28 : Un habitat beaucoup plus lâche voir isolé en périphérie*

#### **3.4.1.1 GRANDRIEU**

Situé en fond de vallée, l'urbanisation de Grandrieu consiste en un noyau villageois limité et quelques rues le long desquelles se trouve un bâti lâche. La zone d'habitat à caractère rural du plan de secteur conforte cette urbanisation en ruban. Il y a peu d'évolution du village entre les différentes cartes. On n'a que peu de constructions récentes qui sont venues s'intercaler entre le bâti ancien.



Illustration 29 : Vue générale depuis la rue de Sivry

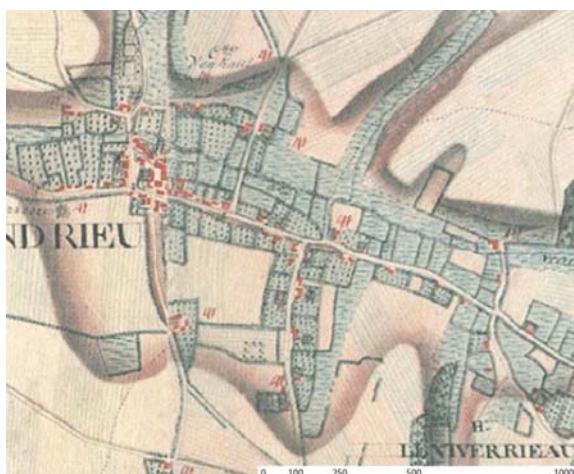


Illustration 30 : Carte Ferraris - Grandrieu



Illustration 31 : Carte Vander Maelen – Grandrieu

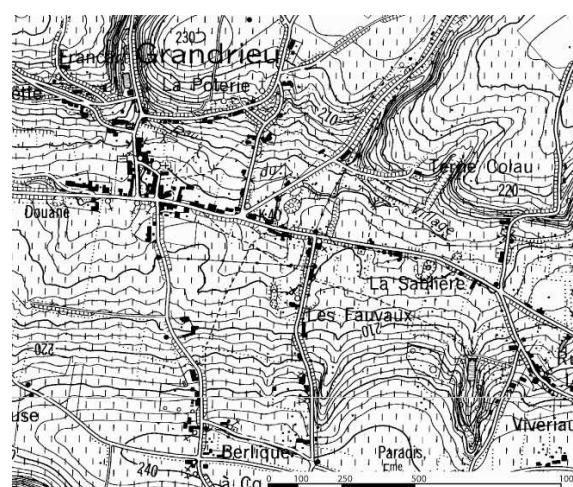


Illustration 32 : Carte IGN - Grandrieu



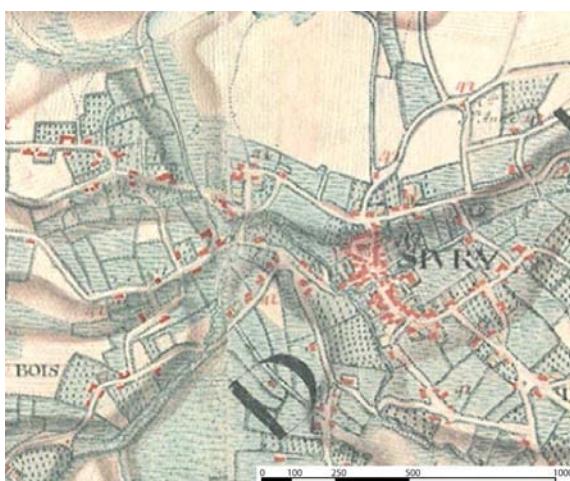
**Illustration 33 : Plan de secteur – Grandrieu** **Illustration 34 : Orthophotoplan – PPNC- Grandrieu (Source : PICVerts)**

### 3.4.1.2 SIVRY

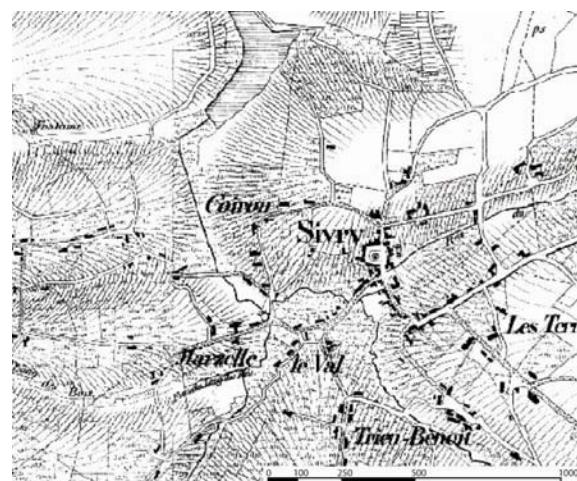
Avec son noyau villageois dense et fort développé, Sivry est installé perpendiculairement au fond de vallée. Le village s'étale en tous sens. Les différentes zones d'habitat à caractère rural du village ont été urbanisées durant les dernières décennies sous forme de lotissements avec villas.



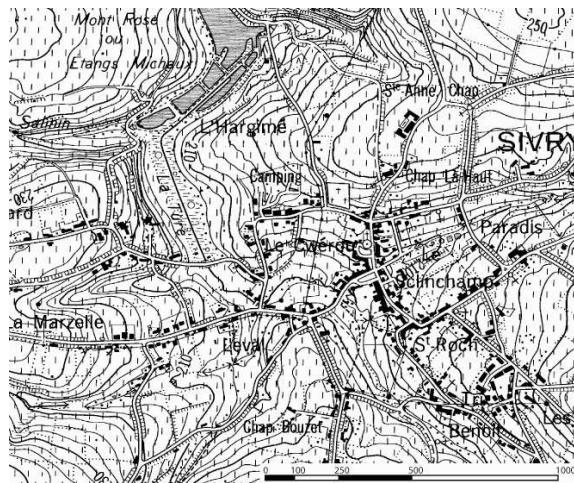
**Illustration 35 : Vue générale depuis la rue Là-Haut – Sivry**



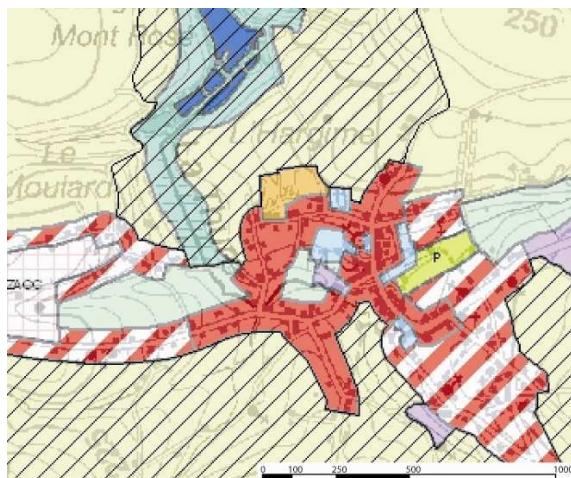
**Illustration 36 : Carte Ferraris - Sivry**



**Illustration 37 : Carte Vander Maelen - Sivry**



**Illustration 38 : Carte IGN – Sivry**



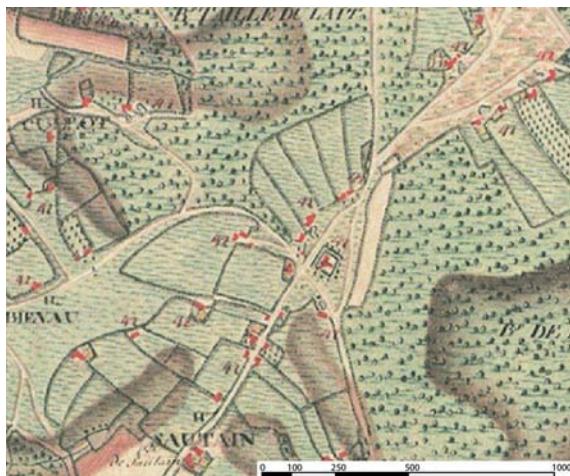
**Illustration 39 : Plan de secteur – Sivry**



**Illustration 40 : Orthophotoplan – PPNC – Sivry (Source : PICverts)**

### 3.4.1.3 SAUTIN

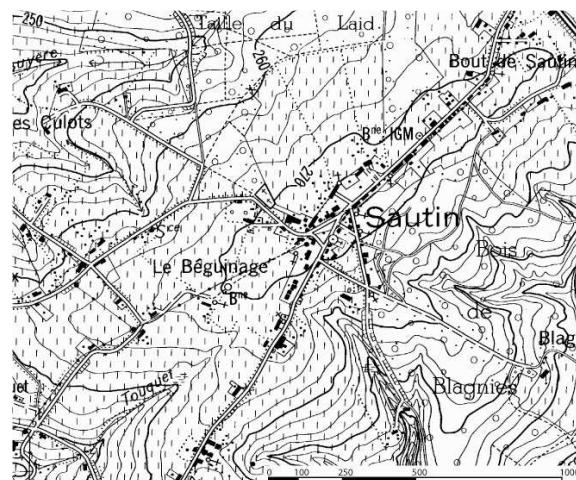
Peu développé, Sautin est un village-rue peu dense installé sur un plateau.



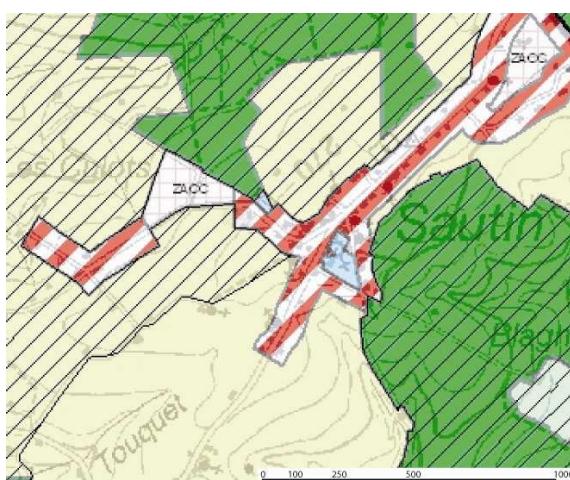
*Illustration 41 : Carte Ferraris – Sautin*



*Illustration 42 : Carte Vander Maelen - Sautin*



*Illustration 43 : Carte IGN - Sautin*



*Illustration 44 : Plan de secteur – Sautin*



*Illustration 45 : Orthophotoplan – PPNC – Sautin (Source : PICVerts)*

### 3.4.1.4 MONTBLIART

Installé en limite de plateau surplombant un paysage au relief marqué, Montbliart est un village de petite taille dont le centre consiste en un espace ouvert, se prolongeant par une urbanisation en ruban sous forme d'anneau.



Illustration 46 : Vue générale depuis la rue de Baillièvre - Montbliart

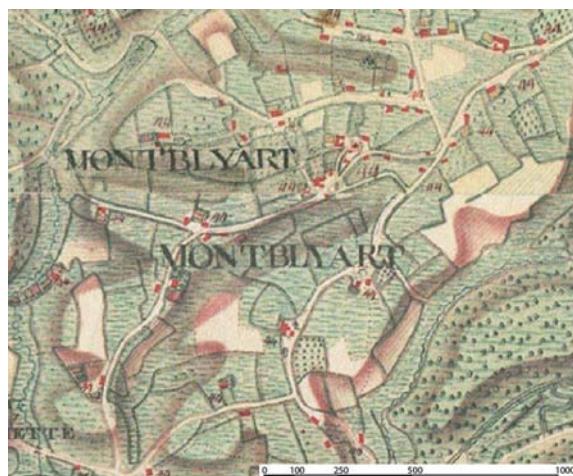


Illustration 47 : Carte Ferraris – Montbliart

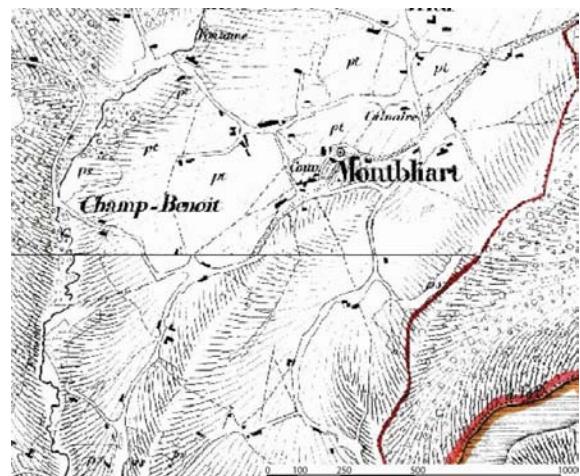


Illustration 48 : Carte Vander Maelen – Montbliart

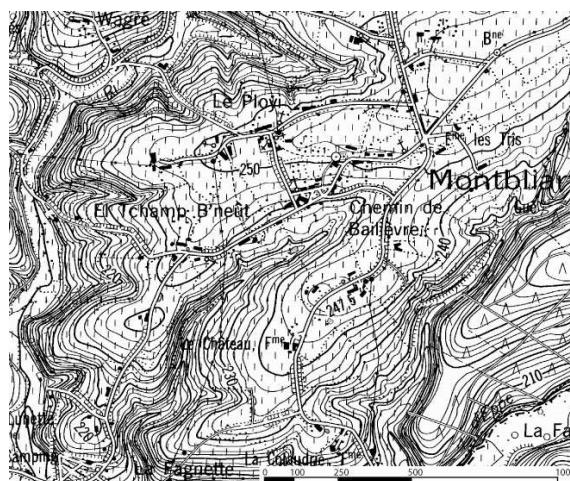
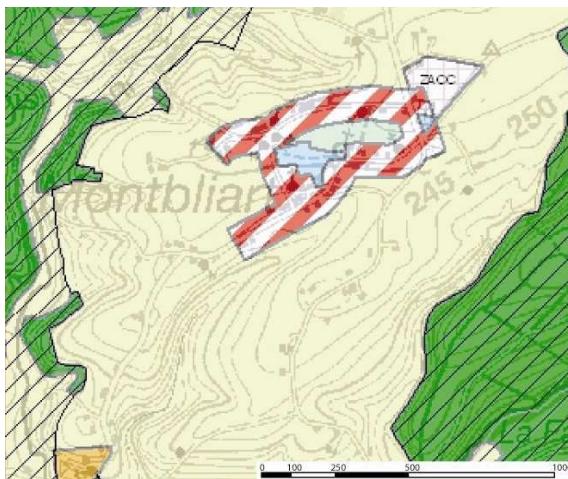


Illustration 49 : Carte IGN – Montbliart



**Illustration 50 : Plan de secteur - Montbliart**



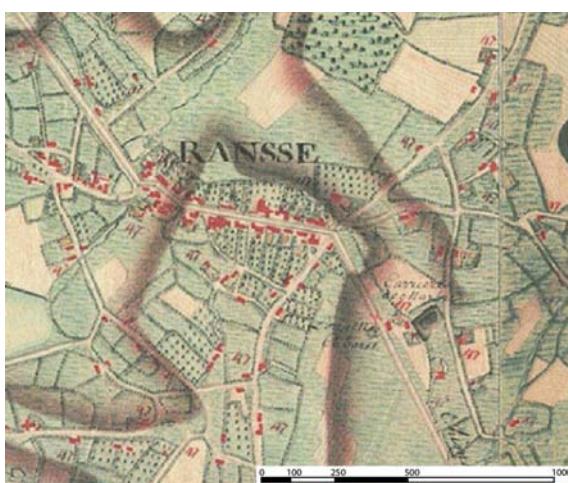
**Illustration 51 : Orthophotoplan - PPNC - Montbliart (Source : PICVerts)**

### 3.4.1.5 RANCE

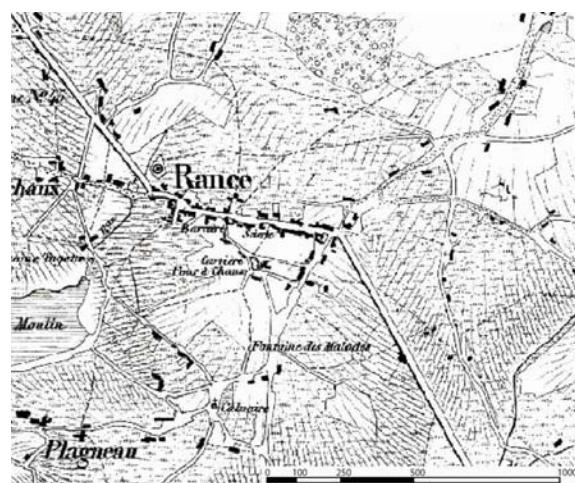
Situé sur la route reliant Beaumont à Chimay, Rance présente différents types d'urbanisation. La rue principale est bordée de bâti mitoyen continu repris en zone d'habitat à caractère rural, alors qu'il présente un caractère plutôt urbain. Le village est entouré de nombreux hameaux repris en zone d'habitat rural et reliés par de l'habitat en ruban.



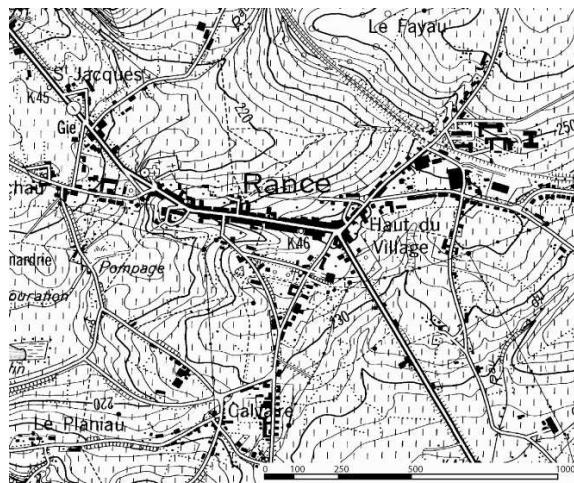
**Illustration 52 : Vue depuis la rue Noir Aigle – Rance**



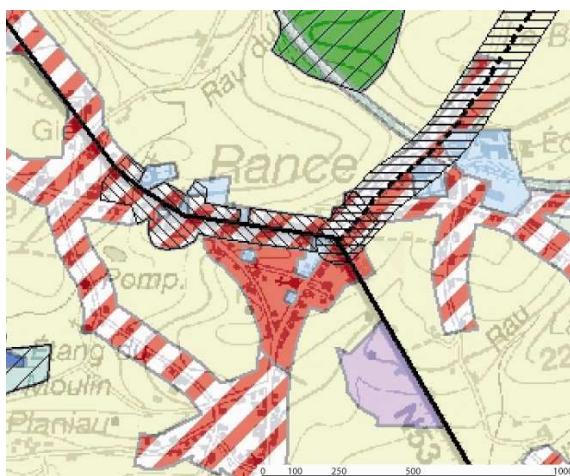
**Illustration 53 : Carte Ferraris – Rance**



**Illustration 54 : Carte Vander Maelen – Rance**



**Illustration 55 : Carte IGN – Rance**



**Illustration 56 : Plan de secteur – Rance**



**Illustration 57 : Orthophotoplan - PPNC – Rance (Source : PICVerts)**

Les villages, bien que fort différents, ont néanmoins des points communs, tels des espaces rues de largeur variée non clairement hiérarchisés, reliquats d'implantations groupées autour de bâtiments anciens ou témoignages d'une utilisation collective de l'espace public au fil du temps et des activités (usoirs).

« Ainsi à Renlies, Solre-Saint-Géry, Rance, le centre villageois plus resserré, possède un habitat qui commence à devenir jointif à la fin du 18<sup>e</sup> s., et qui se disperse vers l'extérieur. Des petits hameaux et des exploitations isolées sont distribués aux alentours. »<sup>5</sup>

De même, le bâti agricole est présent aussi bien dans le noyau villageois que disséminé à travers la campagne. « C'est la ferme pluricellulaire en long qui caractérise le mieux, aujourd'hui, la maison rurale de la région toute entière. »<sup>6</sup>

<sup>5</sup> « Fagne et Famenne », Coll. Architecture rurale de Wallonie, Pierre Mardaga Editeur

<sup>6</sup> Idem



Illustration 58 : Montbliart – Rue d'Eppe / Rue du 11 Novembre



Illustration 59 : Sautin – Rue du Centre



Illustration 60 : Sautin – Rue de France



Illustration 61 : Sivry – Rue de Coméries

« C'est en Fagne hennuyère encore que l'influence du pays voisin se fait le mieux sentir. En effet, la plupart des fermes modestes s'apparentent aux petites exploitations du Hainaut. Leur volume caractéristique est celui d'un long parallélépipède rectangle peu profond et bas. D'habitude, il se double d'un étage au 19<sup>e</sup> s. Des logis seuls adoptent également ce modèle hennuyer.../... Quand ils montent sur deux niveaux, spécifiques alors des plus grandes habitations, leur allure verticalisante rappelle celle de corps de logis plus ou moins cossus érigés un peu partout dès le 17<sup>e</sup> s. Peu fréquents dans le reste de la région, ces volumes allongés, hauts et étroits, datant pour la plupart du 18<sup>e</sup> s., s'intercalent nombreux entre les autres maisons de la Fagne occidentale. »<sup>7</sup>

Avec le temps, des hangars ont été ajoutés aux bâtiments de ferme, créant parfois une cour arrière, fait particulièrement marqué pour les exploitations agricoles qui subsistent encore.

Autre élément commun à tous les villages, l'habitat est, tour à tour, isolé ou groupé, ancien – qu'il date de l'époque industrielle, du début du 20<sup>e</sup> siècle, de l'après-guerre – ou plus récent. On trouve de la sorte beaucoup d'habitat groupé de type ouvrier ou calqué sur le modèle de la maison bourgeoise.

<sup>7</sup> Idem



**Illustration 62 : Sivry – Saint Roch / Rue de Martinsart**



**Illustration 63 : Sivry – Rue Saint-Roch**

Au niveau de l'habitat récent, dans chaque village on retrouve du bâti 4 façades, type villa. Il est venu s'intercaler entre ou à côté du bâti ancien, s'intégrant plus ou moins heureusement au noyau villageois ou à ses ramifications. Il est à noter que ce bâti est souvent le plus visible car il termine l'urbanisation du village.



**Illustration 64 : Sivry – Rue du Cimetière, vue depuis la rue Là-Haut**



**Illustration 65 : Montbliart – Rue Ploys, vue depuis l'église**



**Illustration 66 : Rance – Rue du 11 Novembre**



**Illustration 67 : Rance – Rue du Moulin**



*Illustration 68 : Rance – Rue des Déportés / Rue des Frés*



*Illustration 69 : Rance – Rue des Déportés*

Les matériaux les plus courants sont : l'ardoise en toiture, la brique ton brun-rouge et/ou la pierre en parement (moellon de grès ou de calcaire) avec fréquent badigeon à la chaux. Lorsque le parement est en grès, les encadrements des baies sont alors en pierres de taille (calcaire) ou en briques. Quelques rares toitures en tuiles de différentes époques existent néanmoins.

Exception faite pour les toitures des bâtiments importants tels que grosses maisons bourgeoises et petits châteaux, les toitures sont le plus souvent à deux versants, parfois avec demi-croupes. Elles ne comportent pratiquement jamais d'éléments en saillie (chien-assis ou lucarnes). Ce sont donc des tabatières de petite taille qui éclairent les combles lorsqu'ils sont aménagés.

### 3.4.2 PATRIMOINE

#### 3.4.2.1 PATRIMOINE CLASSE

Quatre biens sont repris dans la liste du patrimoine classé sur le territoire de Sivry-Rance. Ceux-ci sont présentés dans le tableau ci-dessous.

N°	Code unique	Code DGATLP	Date classement	Objet du classement	Ancienne commune	Procédure
1.	56088-CLT-001	SIVRY-RANCE-1	15-12-1970	Chapelle "La Haut" à Sivry, située sur le domaine public communal, assiette de la route n°8	SIVRY	Classement
2.	56088-CLT-003	SIVRY-RANCE-3	17-04-1978	Chapelle Saint-Roch, de Rance	RANCE	Classement
3.	56088-CLT-004	SIVRY-RANCE-4	16-08-1978	Les façades et les toitures de l'immeuble du XVIIème siècle sis Grand Rue n°75 à Sivry-Rance	RANCE	Classement
4.	56088-CLT-005	SIVRY-RANCE-5	09-10-1980	Totalité du fournil sis rue d'Eppe, n°8 à Sivry-Rance	MONTBLIART	Classement

*Illustration 70 : Liste des biens classés (Sources : SPW-DGO4)*

#### ❖ Chapelle Notre-Dame de Là-Haut

Cette chapelle est un édifice, datant de 1643, construit en calcaire et briques blanchis. Elle se situe pratiquement au sommet d'une colline qui surplombe le nord du village. Elle est composée d'une nef carrée sous bâtière d'ardoises et d'un chœur de même forme mais plus étroit, surmontée d'un étage pour le guet également à ardoises et croix en fer forgé.

#### ❖ Chapelle Saint-Roch

Cette chapelle date du XVIIIème siècle. Il s'agit d'un petit édifice en brique et pierre de taille comptant une nef rectangulaire et un chevet aveugle à trois pans, raidis de chaînes d'angles en harpes. La façade est en calcaire tandis que l'intérieur est plafonné, peint et doté d'un pavement en marbre blanc, noir et rose.

### 3.4.2.2 PATRIMOINE MONUMENTAL

A côté du classement du patrimoine, il existe un inventaire du patrimoine monumental dont le rôle est d'identifier tous les biens (classés ou non) présentant un certain intérêt patrimonial. Cet inventaire répertorie notamment les nombreuses fermes, habitations ou églises présentes dans chaque village.

Sur l'entité, pas moins de 128 biens sont ainsi répertoriés dans cet inventaire. Ceux-ci sont répartis de la manière suivante :

- 18 à Grandrieu ;
- 9 à Montbliart ;
- 53 à Rance ;
- 15 à Sautin ;
- 33 à Sivry.

Les éléments repris dans cette liste sont essentiellement :

- des éléments du patrimoine bâti agricole (45) (fermes, granges, etc.) ;
- des habitations (51) ;
- et des éléments du patrimoine religieux (20) (église, chapelles et potales).

Une liste de ces différents éléments patrimoniaux est fournie en annexe.

➔ Cf. Annexe 2: *Liste du patrimoine monumental de Sivry-Rance*

### 3.4.2.3 PETIT PATRIMOINE POPULAIRE WALLON (PPPW)

A côté du patrimoine architectural prestigieux (châteaux, églises, etc.), existent des petits édifices, plus humbles et plus modestes, qui, de par leur proximité et leur silhouette familières, marquent le territoire et le cadre de vie d'une empreinte significative. Ces traces et emblèmes de l'histoire locale constituent pour tous d'indéniables facteurs d'identification, des repères affectifs, des instruments d'orientation,

qu'ils se situent en bordure de nos rues et routes, de nos carrefours et croisées de chemins, ou encore au cœur de nos places.

Les éléments du petit patrimoine populaire wallon sont autant de témoignages du passé, des modes de vie et de pensée d'autrefois, des croyances et des traditions de ceux qui nous ont précédés. Repères discrets d'expressions populaires, ils sont les reflets d'usages perdus ou de pratiques encore vivaces. Il s'agit des petits éléments construits, individuels ou partie intégrante d'un ensemble, qui agrémentent le cadre de vie, servent de repères à une population locale ou contribuent au sentiment d'appartenance, et qui font ou non l'objet d'une mesure de protection.

Parmi les éléments de ce petit patrimoine populaire, sont repris :

- les points d'eau (fontaines, pompes, lavoirs, puits, etc.) ;
- le petit patrimoine sacré (croix, calvaires, potales, etc.) ;
- les ouvertures (portails, portiques, etc.) ;
- la signalisation (enseignes suspendues, enseignes en pierre, etc.) ;
- la délimitation (bornes, diverses) ;
- l'éclairage (réverbères, candélabres, etc.) ;
- la mesure du temps et de l'espace (horloges, cadrans solaires, etc.) ;
- la justice et les libertés (croix de justice, piloris, etc.) ;
- le repos (bancs publics) ;
- l'ornementation en fer ;
- la commémoration ;



L'ensemble de ces éléments peut faire l'objet de subventions via la cellule patrimoine de la Région wallonne pour des travaux d'entretien, de rénovation ou de rénovation et ce qu'ils appartiennent à des propriétaires privés ou publics.

Malheureusement, il n'existe à l'heure actuelle aucun inventaire de ces éléments sur le territoire de Sivry-Rance.

#### **3.4.2.4 AUTRES ELEMENTS INTERESSANTS DU PATRIMOINE**

Il existe à Sivry-Rance d'autres éléments patrimoniaux intéressants pour lesquels il est utile d'attirer l'attention. Il s'agit notamment :

- des orgues de l'église de Sivry, éléments relativement rares dans la Botte du Hainaut ;
- de l'ancienne forge de Sivry, récemment achetée par le Centre Culturel de Sivry-Rance en vue de sa valorisation ;
- du site Pierre-qui-Tourne.

### **3.4.3 SYNTHESE DU DIAGNOSTIC**

#### **➤ *TYPLOGIE DE L'HABITAT ET STRUCTURE INTERNE DES NOYAUX URBANISÉS***

- ⇒ 5 villages, 5 entités urbanistiques bien distinctes ;
- ⇒ Grandrieu, village urbanisé en ruban ;
- ⇒ Sivry, un noyau villageois dense et fort développé en fond de vallée ;
- ⇒ Sautin, village-rue ;
- ⇒ Montbliart, petit village en plateau se prolongeant par une urbanisation en ruban ;
- ⇒ Rance, un noyau à caractère urbain entouré de nombreux hameaux reliés par de l'habitat en ruban ;
- ⇒ Présence d'un bâti agricole dans et à l'extérieur des noyaux villageois (ferme pluricellulaire dominante) ;
- ⇒ Présence d'un habitat isolé ou groupé ;
- ⇒ Présence d'un habitat groupé de type ouvrier ;
- ⇒ Habitat récent de type 4 façades intercalé de manière plus ou moins heureuse au bâti ancien ;
- ⇒ Matériaux les plus courants : ardoise, brique ton brun/rouge, pierre de parement (moellon de grès ou de calcaire), badigeon à la chaux.

#### **➤ *PATRIMOINE***

- ⇒ Quatre biens classés : 1 chapelle à Sivry, 1 chapelle à Rance, les façades et toitures d'un immeuble du 17<sup>ème</sup> à Rance, 1 fournil à Montbliart ;
- ⇒ Nombreux biens repris à l'inventaire du Patrimoine Monumental de Belgique (128) ;
- ⇒ Nombreux éléments du Petit Patrimoine Monumental Wallon.

### 3.4.4 ANALYSE AFOM

<b>Atouts</b>	<b>FAIBLESSES</b>
+ Des villages aux entités urbanistiques bien distinctes. + Présence d'un bâti agricole, dont certains éléments sont repris au Patrimoine Monumental de Belgique.	-Habitat récent (surtout de type 4 façades) parfois mal intégré au bâti ancien. -Peu de sites et monuments classés. -Pas d'inventaire du petit patrimoine populaire wallon.
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
+ Une campagne de protection du patrimoine par le classement. + Une sensibilisation des habitants aux bonnes pratiques en matière d'urbanisme et d'architecture. + L'adoption d'outils règlementaires en matière d'urbanisme et d'architecture (Schéma de Structure, Règlement Communal d'Urbanisme, etc.).	-Manque d'intégration du bâti récent qui altérerait la qualité urbanistique et architecturale des villages.

## 3.5 ELEMENTS DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

### 3.5.1 SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DE L'ESPACE REGIONAL (SDER)

Adopté par le Gouvernement wallon en 1999, le Schéma de Développement de l'Espace Régional est un instrument d'orientation visant à guider les révisions des Plans de Secteur et à exprimer des options en terme de développement de l'ensemble du territoire. Il s'agit donc d'un document de référence et non d'un outil réglementaire. Ce document décrit les contraintes, les potentialités et les besoins du territoire wallon. Il est structuré en 3 parties correspondant aux étapes de son élaboration :

- L'analyse de la situation de la Wallonie et de ses tendances pour l'avenir : cette partie aborde des thèmes tels que les tendances socio-économiques et environnementales de la Wallonie, son habitat, l'exploitation de son sous-sol, son tourisme, son agriculture, etc ;
- Le projet de développement spatial ;
- Les objectifs de mise en œuvre du projet.

#### 3.5.1.1 QUELQUES DEFINITIONS

##### **Pôles d'appui en milieu rural**

« Les pôles classés dans cette catégorie doivent davantage jouer le **rôle de centre pour les communes rurales qu'ils polarisent**. Il faut dès lors y assurer la présence de **commerces, de services et d'équipements** répondant à cette fonction. Il faut également y **promouvoir des emplois adaptés aux spécificités locales**. »

##### **Pôles d'appui touristique**

« Un certain nombre de pôles ont manifestement un rôle à jouer sur le plan touristique en raison de leurs caractéristiques propres sur le plan culturel et patrimonial et de leur situation au sein d'une zone touristique. »

##### **Points d'appui touristique**

« Il s'agit de lieux servant d'appui à un développement touristique d'envergure et de renom international. Ils requièrent dès lors des aménagements et infrastructures d'accueil de très grande qualité ».

*Illustration 71 : Extraits du SDER – pp 136-139*

Selon le SDER, la commune de Sivry-Rance appartient à la région agro-géographique de la Fagne-Famenne. Sivry-Rance fait partie de la zone résidentielle des migrants alternants de Charleroi mais depuis 1981, elle rencontre une décroissance du nombre de ces migrants. Dans le projet de structure spatiale pour la Wallonie du SDER, Sivry-Rance est encadrée par une commune reprise comme pôle d'appui en milieu rural (Beaumont), d'une commune reprise comme pôle d'appui touristique (Chimay) et d'un point d'appui touristique (Lacs de l'Eau d'Heure). Sivry-Rance, commune rurale, n'est pas traversée par des axes majeurs de transport (rôle structurant).

<b>Régions urbaines</b>	Zone résidentielle des migrants alternants de Charleroi.
<b>Logement</b>	De 21% à 40% des logements sans le confort de base. Les communes avoisinantes comprennent de 14 à 21% de logements sans le confort de base.
<b>Ressources en eau</b>	Zones vulnérables : Très faible part de calcaires du Dévonien et du Carbonifère. Pas de prélevements d'eau souterraine.
<b>Agriculture</b>	Région agro-géographique de la Fagne-Famenne. Taux de reprise des exploitations : moyenne. Valeur des terres : moyenne.
<b>Activités économiques</b>	Ratio emploi/population active résidente : faible.
<b>Tourisme</b>	Sivry-Rance, contiguë à Chimay, ville touristique, et à Beaumont et Froidchapelle, communes ayant des activités touristiques.
<b>Voies régionales</b>	Réseau interurbain et RAVeL.
<b>Transports en commun</b>	Transport par bus : TEC (Charleroi-Hainaut).
<b>Patrimoine naturel</b>	Zone de haute densité de sites d'intérêt biologique ou de densité moyenne de sites d'intérêt biologique majeur.
<b>Patrimoine bâti</b>	4 monuments classés.
<b>Projet de structure spatiale pour la Wallonie</b>	Entouré par un pôle d'appui en milieu rural (Beaumont), par un pôle d'appui touristique (Chimay) et par un point d'appui touristique (Lacs de l'Eau d'Heure).

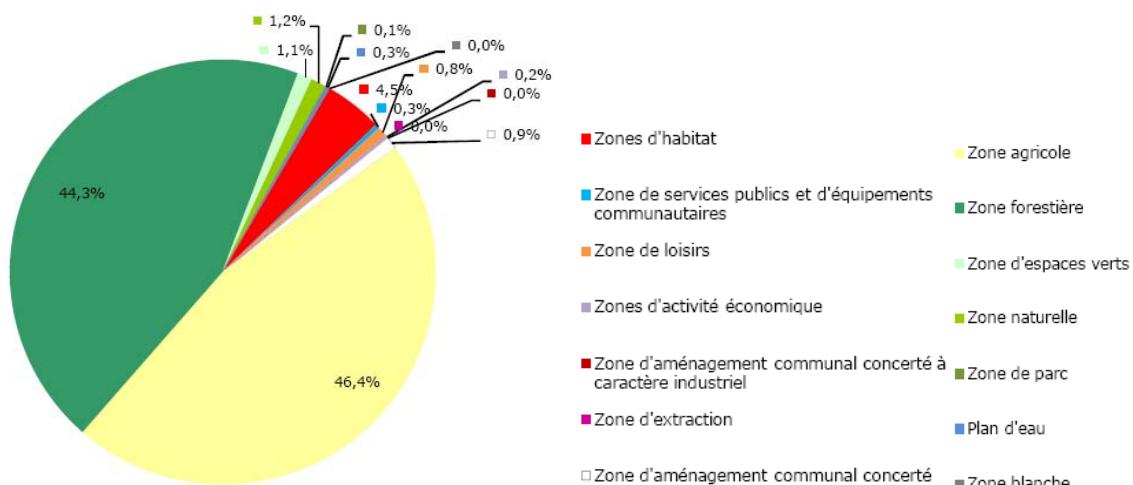
**Illustration 72 : Positionnement de la commune de Sivry-Rance au SDER**  
**(Source : SDER)**

### 3.5.2 PLAN DE SECTEUR (PS)

#### ► Cf. Carte n° 6 – Plan de Secteur Thuin-Chimay : commune de Sivry-Rance

Adoptés entre 1977 et 1987, les 23 Plans de Secteur (PdS) de la Région wallonne ont une valeur réglementaire. En effet, on n'y déroge que selon certaines procédures prévues par le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine (CWATUP). L'objectif du Plan de Secteur est de définir les affectations du sol au 1/10000 afin d'assurer le développement des activités humaines de manière harmonieuse et d'éviter la consommation abusive d'espace. Son contenu réside dans le zonage, c'est-à-dire la répartition en zones distinctes des différentes activités humaines sur un territoire donné. Un Plan de Secteur contient obligatoirement cette affectation du territoire destinée ou non à l'urbanisation ainsi que les Zones d'Aménagement Communal Concerté et les terrains non affectés. Enfin, les Plans de Secteur ont fait l'objet de nombreuses révisions afin de s'adapter à la venue de nouveaux projets comme des routes, des nouvelles zones d'activités économiques, des tracés TGV, etc.

Le Plan de Secteur qui couvre le territoire de l'entité de Sivry-Rance est celui de Thuin-Chimay qui a été approuvé par Arrêté Royal le 10/09/1979.



**Illustration 73 : Répartition des différentes zones du Plan de Secteur pour Sivry-Rance**  
(Source : SPW – DGO4, CPDT, 2006)

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	330	4,5
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	24	0,3
	Zone de loisirs	55	0,8
	Zones d'activité économique	15	0,2
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	-	-
	<i>Sous-total</i>	424	5,8
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone d'aménagement communal concerté	68	0,9
	Zone agricole	3.419	46,4
	Zone forestière	3.262	44,3
	Zone d'espaces verts	81	1,1
	Zone naturelle	87	1,2
	Zone de parc	4,4	-
	Plan d'eau	19	0,3
	<i>Sous-total</i>	6.870	93,3
	Zone blanche	-	-
Total		7.362	100

**Illustration 74 : Tableau de répartition des différentes zones du Plan de Secteur pour Sivry-Rance**  
 (Source : SPW – DGO4, CPDT, 2006)

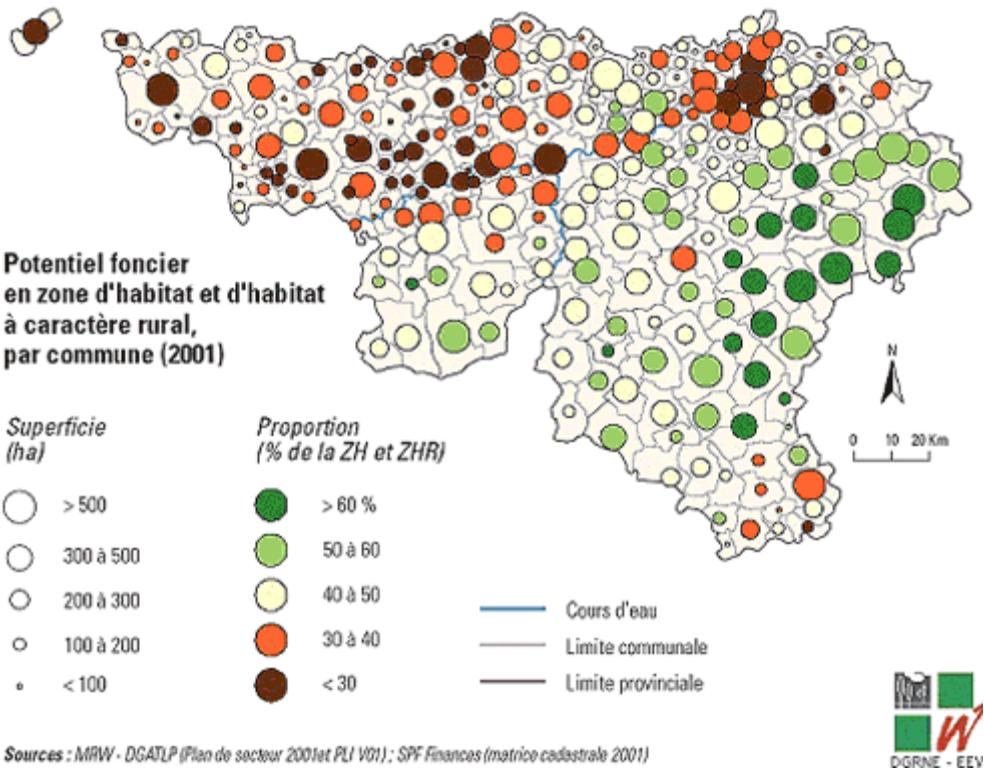
### 3.5.2.1 LES ZONES DESTINEES A L'URBANISATION

En 2006, 5,8% des surfaces du Plan de Secteur sont destinées à l'urbanisation (424 ha) dont 4,5% à de l'habitat (330 ha) :

- Sivry et Rance sont constitués d'un noyau central d'habitat. Le centre de Sivry est entouré à l'est et à l'ouest par des zones d'habitat à caractère rural tandis que le centre de Rance est entouré également de zones d'habitat à caractère rural mais en rubans.
- Les villages de Sautin, Montbliart et Grandrieu sont constitués par des zones d'habitat à caractère rural, le plus souvent formant des rubans.

Au niveau de l'habitat, les zones destinées à cet effet représentent 330 ha soit 4,5% du territoire communal, ce qui représente près de 78% des zones destinées à l'urbanisation. En 2001, selon les données de la Conférence Permanente du Développement Territorial (CPDT), en un peu plus de 34% (114 ha) de la zone destinée à l'habitat constituent des terrains déjà artificialisés sachant que 14,8% de cette zone correspondent à des terrains non cadastrés et/ou de nature inconnue. Il restait donc 167 ha de réserve foncière. En 2006, toujours selon les données de la CDPT, la zone d'habitat est artificialisée à 38% et il reste un potentiel foncier de 156 ha (hors terrains non cadastrés et/ou de nature inconnue).

CARTE TERRIT 2-4



Sur le territoire, on ne retrouve pas de zones d'activités économiques industrielles. Néanmoins, on peut noter la présence de zones d'activités économiques mixtes (15 ha) à Sivry et à Rance. Selon le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine (CWATUP, 2007), ces zones sont destinées à l'artisanat, au service, à la distribution, à la recherche et à la petite industrie. Elles sont situées à proximité des centres de village voire au centre même (pour Sivry). Elles sont au nombre de quatre (trois à Sivry et une à Rance).

Les autres activités reprises en zone urbanisable sont :

- Les zones de loisirs (55 ha) situées dans toute l'entité soit à proximité des centres de villages soit en dehors de ceux-ci.
- Les zones de services publics et d'équipements communautaires (24 ha) disséminées dans tous les villages de Sivry-Rance.

### 3.5.2.2 LES ZONES NON DESTINEES A L'URBANISATION

La majeure partie du territoire se trouve en zone agricole (46.4%) et en zone forestière (44.3%). De plus, 19 ha sont des plans d'eau (0.3%) et 81 ha et 87 ha sont respectivement des zones d'espaces verts et des zones naturelles.

Les zones d'intérêt paysager se retrouvent sur la majeure partie du territoire, essentiellement au centre et au sud. Par contre, une seule zone d'intérêt culturel, historique ou esthétique est répertoriée. Elle se situe au centre de Rance.

### 3.5.2.3 LES ZONES D'AMENAGEMENT COMMUNAL CONCERTE

-  3-4 La Botte du Hainaut compte 38 Zones d'Aménagement Communal Concerté (ZACC) disséminées sur son territoire dont la superficie moyenne est de 8 ha. La partie nord de la Botte reprend 19 ZACC réparties sur les communes de Beaumont, Froidchapelle et Sivry-Rance et la partie sud de la Botte reprend 19 ZACC réparties sur les communes de Chimay et Momignies. Les superficies se répartissent de manière assez équitable entre la partie nord (150 ha) et la partie sud (145 ha).

A Sivry-Rance, les ZACC représentent 0,9% du plan de secteur (68 Ha). Ces dernières sont au nombre de huit soit enclavées dans une zone d'habitat à caractère rural soit contiguë à une zone d'habitat à caractère rural. Tous les villages en possèdent une ou deux.

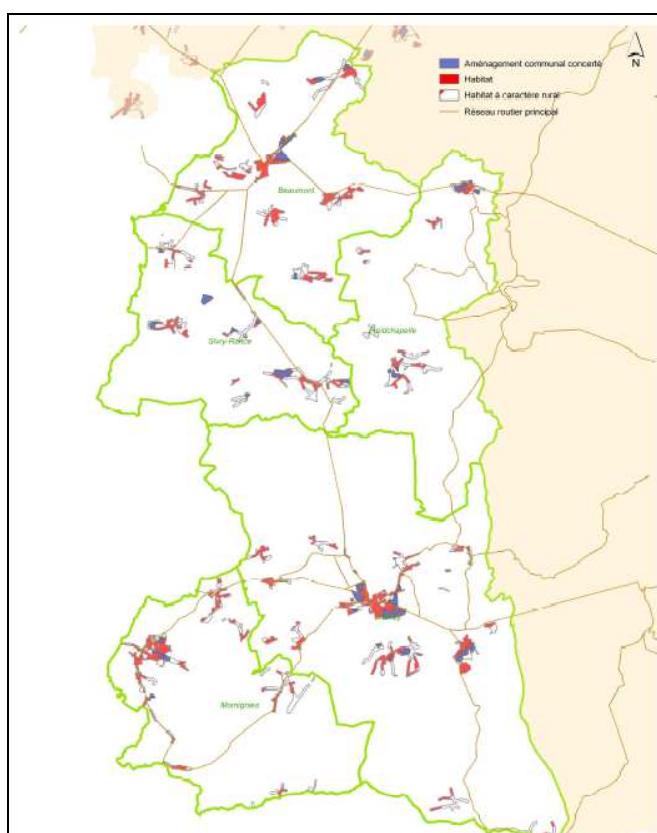


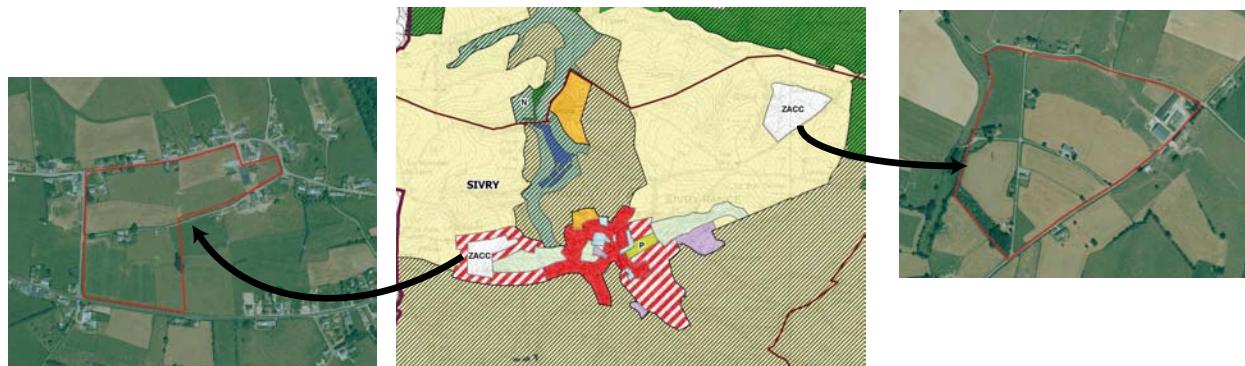
Illustration 76 : Les ZACC au sein de la Botte du Hainaut  
(Source : Les Nouvelles de l'Aménagement du Territoire : Bulletin n°1)

➔ Cf. Annexe 3 – Légende du Plan de Secteur

Les tableaux ci-dessous fournissent une description plus détaillée de chacune des ZACC présente sur l'entité de Sivry-Rance.

#### ❖ Sivry

Sivry comporte deux ZACC pour une superficie totale de 24,14 ha.



*Illustration 77 : Les ZACC au Plan de Secteur – Village de Sivry  
(Source : Plan de Secteur Thuin-Chimay – SPW-2010)*

La première, située au nord-est du centre villageois s'étend sur une superficie de 15,98 ha. Celle-ci est actuellement enclavée au sein d'une zone agricole. La quasi-totalité du site est affecté à l'activité agricole. Signalons également la présence de quelques éléments bâti in situ (maisons individuelles et exploitation agricole).

La seconde dite « ZACC Fronville », est localisée au centre d'une zone d'habitat à caractère rural à l'ouest du centre villageois. Actuellement allouée aux activités agricoles, cette zone, d'une superficie de 8,16 ha, a fait en 2009 l'objet d'un Rapport Urbanistique et Environnemental (RUE) en vue de procéder à son urbanisation. Le projet consistait entre autre à la création d'une nouvelle zone d'habitat. Malheureusement le projet d'urbanisation s'est récemment vu être refusé par le Ministre de l'Aménagement du territoire.

#### ❖ Rance

Rance possède deux ZACC pour une superficie totale de 30,9 ha.



*Illustration 78 : Les ZACC au Plan de Secteur – Village de Sautin  
(Source : Plan de Secteur Thuin-Chimay – SPW-2010)*

La première constitue une importante réserve foncière décentrée par rapport au centre du village de 22,66 ha. Elle est bordée au nord et au sud par une zone d'habitat à caractère rural. A l'ouest par une zone de loisirs et à l'est par une zone agricole. Majoritairement allouée aux activités agricoles, on y retrouve néanmoins quelques éléments bâti. Un projet de réaffecter cette ZACC également appelée « Rance-La-Neuve » en zone d'habitat et de services publics est actuellement à l'étude.

La seconde, d'une superficie de 8,24 ha est localisée en bordure est du village à la limite avec la commune de Froidchapelle. Cette ZACC, dont l'occupation du sol actuelle est l'activité agricole, présente l'avantage d'être localisée à proximité des infrastructures scolaires et du RAVeL, ce qui laisse entrevoir des perspectives de développement intéressantes pour l'avenir.

#### ❖ **Sautin**

Le village de Sautin comporte deux petites ZACC sur son territoire.



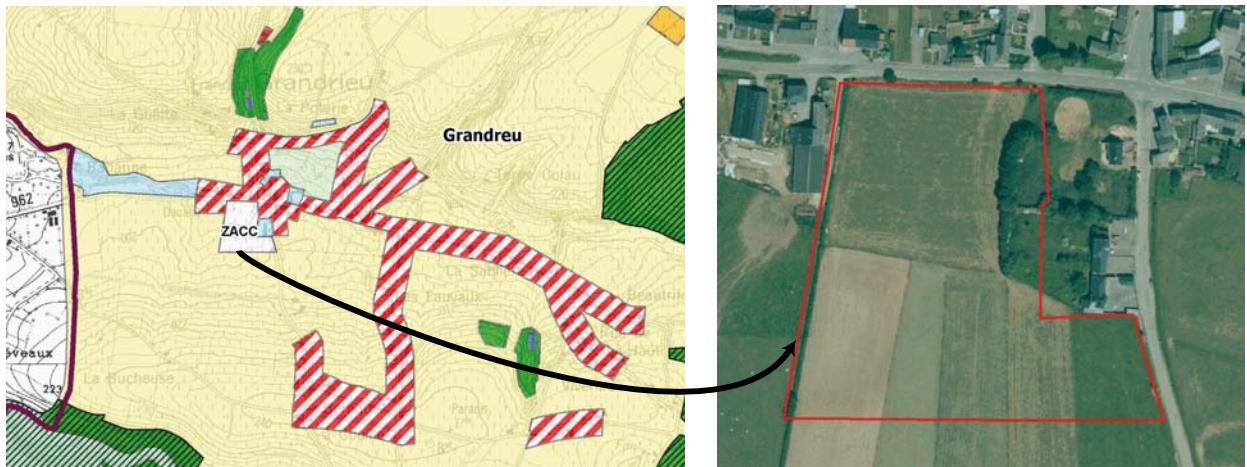
*Illustration 79 : Les ZACC au Plan de Secteur – Village de Sautin  
(Source : Plan de Secteur Thuin-Chimay – SPW-2010)*

La première, d'une superficie de 3,96 ha est localisée au nord-ouest du village et sert de jonction entre deux zones d'habitat à caractère rural. Actuellement occupée par des terrains agricoles, elle est concernée par un projet d'urbanisation. Le souhait est de créer au sein de cette zone un éco-quartier constitué d'un parc d'environ 40 logements moyens « basse énergie » (Cf. P.A.L.E.). La procédure est actuellement en cours (enquête publique relative au RUE « ZACC Sourenne » terminée en avril 2010).

La seconde zone s'étend quant à elle sur une superficie de 3 ha. Cette zone est enclavée par la zone d'habitat à caractère rural. La majeure partie du site est urbanisée et occupée par le domaine de la Carrauterie. Le solde restant est utilisé pour l'agriculture. Un dossier de reconnaissance pour une zone d'activité économique est actuellement en cours d'élaboration.

## ❖ Grandrieu

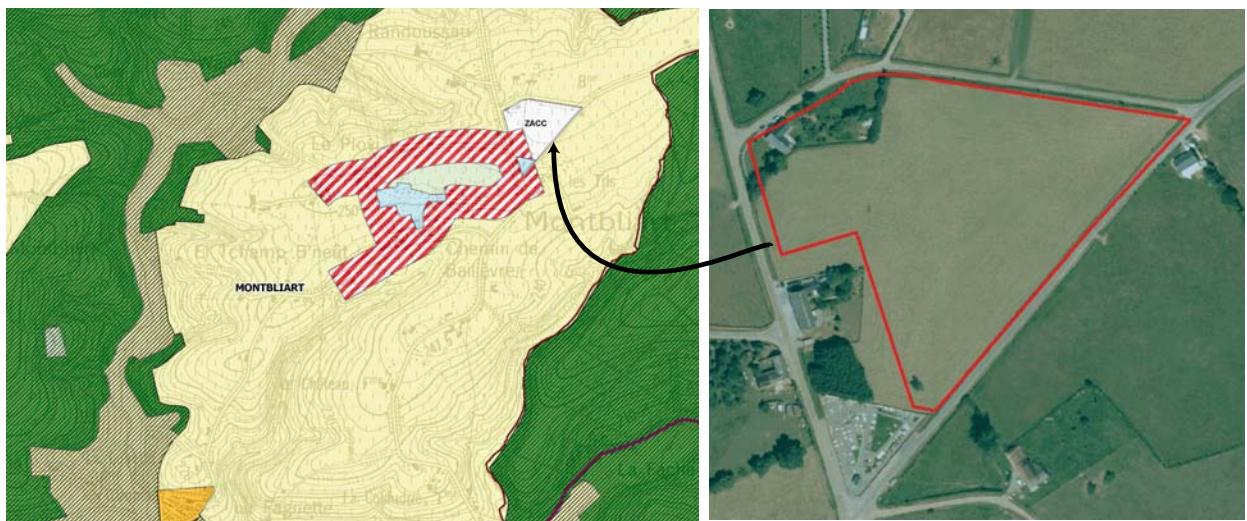
La ZACC de Grandrieu (3,35 ha) constitue une petite réserve foncière intéressant puisque située en bordure de rue et toute proche du centre villageois. Cette zone est actuellement allouée aux activités agricoles



*Illustration 80 : Les ZACC au Plan de Secteur – Village de Grandrieu  
(Source : Plan de Secteur Thuin-Chimay – SPW-2010)*

## ❖ Montbliart

La ZACC de Montbliart (2,77 ha) constitue une petite réserve foncière en extension du hameau. Seule une petite partie de celle-ci est urbanisée, le solde est alloué aux activités agricoles.



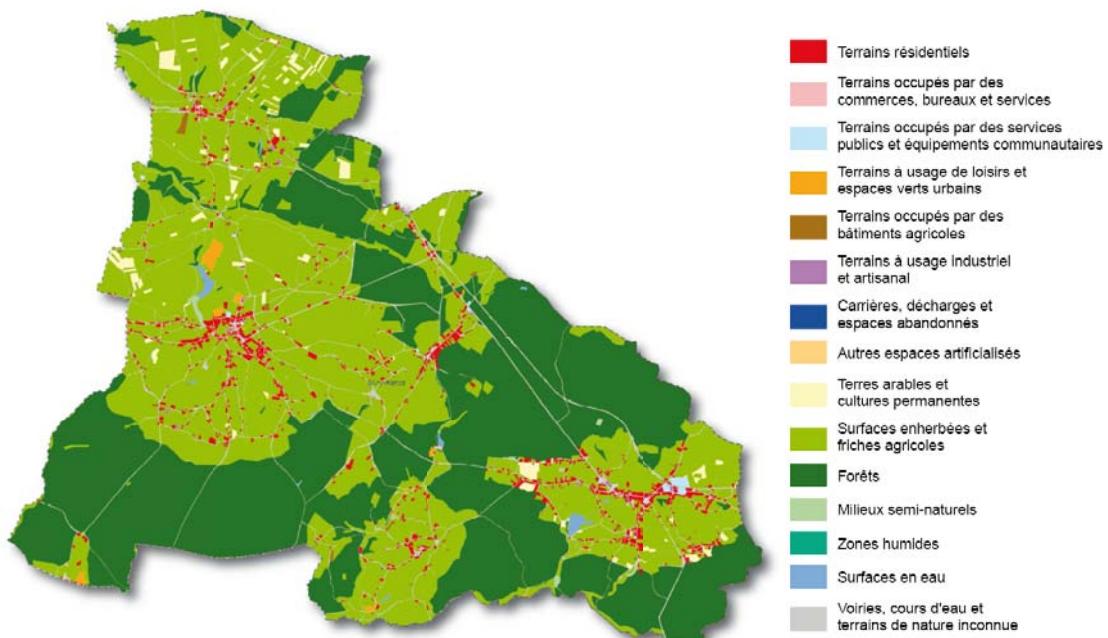
*Illustration 81 : Les ZACC au Plan de Secteur – Village de Montbliart  
(Source : Plan de Secteur Thuin-Chimay – SPW-2010)*

### 3.5.2.4 LE NIVEAU D'ARTIFICIALISATION DES DIFFERENTES ZONES

En termes d'occupation du sol (calculs réalisés sur base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI du 1<sup>er</sup> janvier 2001 et du 1<sup>er</sup> janvier 2006 ainsi que du Plan de Secteur vectoriel de février 2007) selon la CPDT, les terrains artificialisés représentent 3,5% en 2001 et 3,8% en 2006. Les terrains non artificialisés représentaient en 2001 et en 2006 le même pourcentage, à savoir 92,8%. Enfin, les autres terrains occupaient 3,7% du territoire en 2001 et 3,4% en 2006. Il n'y a donc pas d'évolution significative en termes d'occupation du sol et de zones d'affectation du plan de secteur entre 2001 et 2006.

Catégories d'occupation du sol	2001		2006		Evolution		
	Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	170	2,3	189	2,6	18	10,8
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	6,9	-	6,2	-	-0,6	-8,9
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	15	0,2	15	0,2	0,5	3,3
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	24	0,3	23	0,3	-1,0	-4,1
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	36	0,5	39	0,5	3,0	8,5
	Terrains à usage industriel et artisanal	6,6	-	7,2	-	0,5	8,3
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	1,0	-	0,4	-	-0,6	-58,7
	Autres espaces artificialisés	-	-	-	-	-	-
<i>Sous-total</i>		259	3,5	279	3,8	20	7,8
Terrains non artificialisés	Terres arables et cultures permanentes	107	1,5	104	1,4	-2,8	-2,6
	Surfaces enherbées et friches agricoles	3.456	46,9	3.460	47,0	4,0	0,1
	Forêts	3.223	43,8	3.223	43,8	-0,5	--
	Milieux semi-naturels	23	0,3	25	0,3	2,5	10,8
	Zones humides	-	-	-	-	-	-
	Surfaces en eau	21	0,3	21	0,3	--	-
<i>Sous-total</i>		6.831	92,8	6.834	92,8	3,2	-
Infrastructures de transport et terrains de nature inconnue		272	3,7	249	3,4	-24	-8,6
<b>Total</b>		<b>7.362</b>	<b>100</b>	<b>7.362</b>	<b>100</b>	--	-

**Illustration 82 : Proportion de terrains artificialisés et non artificialisés**  
(Source : CPDT - 2010)



**Illustration 83 : Carte de l'occupation du sol – Entité de Sivry-Rance**  
(Source : CPDT – 2010)

### 3.5.3 PLANS COMMUNAUX D'AMENAGEMENT

Depuis 1998, le plan communal d'aménagement (PCA) a remplacé l'ancien Plan Particulier d'Aménagement (PPA).

Le Plan Communal d'Aménagement (PCA) permet aux communes d'organiser de façon détaillée l'aménagement d'une partie de leur territoire. Il précise le plan de secteur en le complétant, mais peut, au besoin, y déroger. On parle alors de Plan Communal d'Aménagement dérogatoire.

Le Plan Communal d'Aménagement répond à des objectifs variés. Il peut être l'expression d'une idée générale d'aménagement ou celle d'une volonté plus particulière, par exemple la protection d'un quartier ancien. Il peut également servir de cadre à des opérations telles que l'implantation d'un équipement public ou l'achat d'un espace vert.

Par son niveau de détail, le Plan Communal d'Aménagement traduit concrètement un programme préalablement mis au point et permet de fixer des règles précises à son application. L'existence de ce cadre précis explique que la procédure d'obtention d'un permis d'urbanisme ou de lotir soit simplifiée lorsqu'il existe un plan communal.<sup>8</sup>

Il y a un Plan Communal d'Aménagement sur le territoire, plus précisément à Sivry et qui est appelé « Le Grandriaux ». L'arrêté ministériel date du 30 août 1984. Sa superficie est de 16,56 ha. Les affectations concernent l'habitat et l'agriculture.

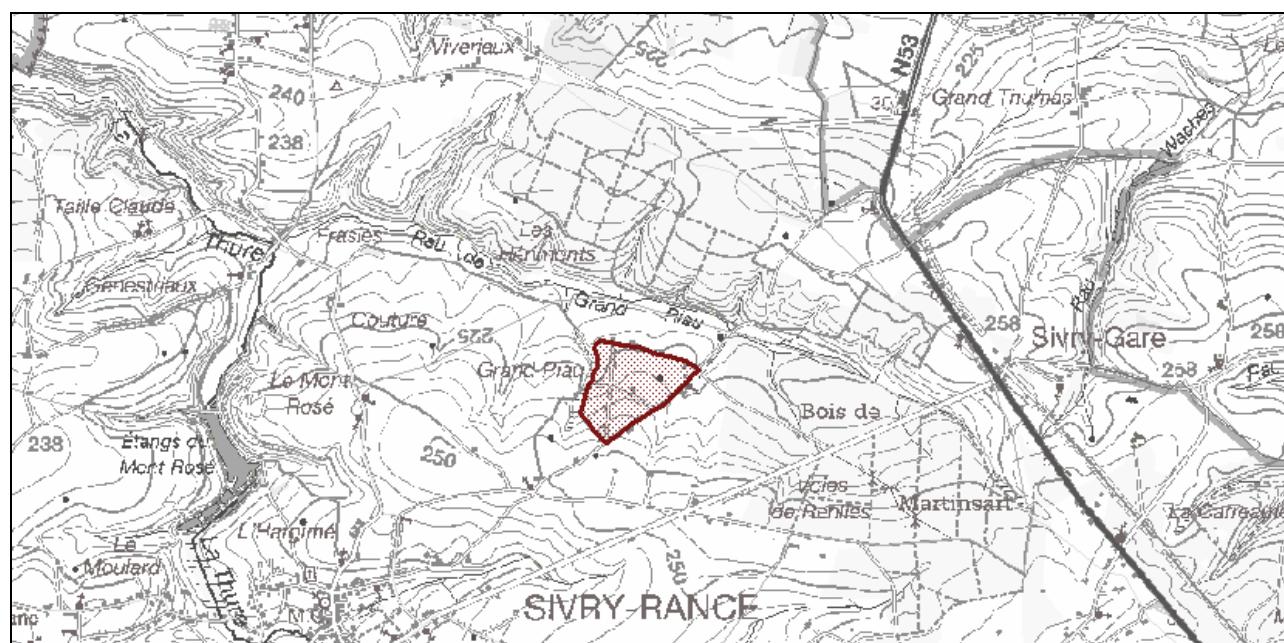


Illustration 84 : Plan Communal d'Aménagement de Sivry  
(Source : WebGIS – DGATLP)

<sup>8</sup> Définition issue du site Internet de l'ancienne DGATLP, aujourd'hui devenue la Direction Générale Opérationnelle de l'Aménagement du Territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Energie du Service Public de Wallonie (DG05).

## **3.5.4 SITES D'ANCIENNES ACTIVITES ECONOMIQUES**

### **3.5.4.1 SITE A REAMENAGER (SAR)**

Les SAR remplacent anciennement les Sites d'Activités Economiques Désaffectés (SAED). Il n'y en a pas sur l'entité de Sivry-Rance.

### **3.5.4.2 SITES DE REHABILITATION PAYSAGERE ET ENVIRONNEMENTALE (SRPE)**

Le concept de SRPE (décret-programme du 3 février 2005 de relance économique et de simplification administrative) remplace celui de Sites d'Intérêt Régional (SIR) mais s'appuie sur les mêmes objectifs et sur le même processus de mise en œuvre des SIR. Il n'y en a pas à Sivry-Rance.

### **3.5.4.3 AUTRES ANCIENS SITES INDUSTRIELS REPERTORIES**

Il n'y a pas de sites repris à l'inventaire des sites de friches industrielles pour l'entité de Sivry-Rance ni au niveau de la banque de données Walsols.

## **3.5.5 PERIMETRE DE RENOVATION ECONOMIQUE (PRE)**

Les PRE remplacent les Zones d'Activités Reconnues (ZAR). Il n'en existe aucun sur le territoire de Sivry-Rance.

## **3.5.6 ZONE PROTEGEE EN MATIERE D'URBANISME (ZPU)**

Il n'y a pas de ZPU sur la commune de Sivry-Rance.

## **3.5.7 AUTRES OUTILS D'AMENAGEMENT**

- Schéma de Structure Communal (SSC) : Selon le CWATUP (Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine), le SSC est un document d'orientation, d'évaluation, de gestion et de programmation du développement durable du territoire communal. Il s'agit donc d'un document communal ayant une valeur de ligne de conduite.
- Règlement Communal d'Urbanisme (RCU) : Ces règlements concernent les manières de construire les bâtiments, les voiries et les espaces publics et se conforment aux dispositions des règlements régionaux d'urbanisme qui concernent la commune.
- Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGBSR) : Il s'agit de règles urbanistiques spécifiques à certains villages wallons pour autant qu'ils constituent encore un patrimoine original et cohérent.

- Périmètre de rénovation urbaine: La rénovation urbaine est une action d'aménagement visant à restructurer, réhabiliter ou assainir un quartier urbain.
- Périmètre de revitalisation urbaine : Il s'agit d'une action visant, à l'intérieur d'un périmètre donné, de développer et d'améliorer l'habitat, services et commerces compris.

La commune de Sivry-Rance n'est concernée par aucun de ces outils d'aménagement.

➔ Cf. Carte n° 7 – **Contraintes et potentialités pour le développement du territoire de Sivry-Rance**

### **3.5.8 SYNTHESE DU DIAGNOSTIC**

#### ➤ **LE SDER**

- ⇒ Région agro-géographique de la Fagne-Famenne.
- ⇒ Zone résidentielle des migrants alternants de Charleroi.
- ⇒ Pas d'axe majeur de transport.
- ⇒ Proximité d'un pôle d'appui en milieu rural : Beaumont.
- ⇒ Proximité d'un pôle d'appui touristique : Chimay.
- ⇒ Proximité d'un point d'appui touristique : Les Lacs de l'Eau d'Heure.
- ⇒ Zone de haute densité de sites d'intérêt biologique.

#### ➤ **LE PLAN DE SECTEUR**

- ⇒ Plan de Secteur Thuin-Chimay.
- ⇒ Sivry et Rance possèdent un noyau central repris en ZH et des zones ZHR principalement en rubans.
- ⇒ Tous les noyaux villageois sont composés d'une zone d'habitat à caractère rural.
- ⇒ Sivry et Rance possèdent un noyau central d'habitat.
- ⇒ 5,8% des surfaces destinées à l'urbanisation (424 ha) dont 4,5% à de l'habitat (330 ha).
- ⇒ Zone d'habitat urbanisée à 34% pour un total de 114 ha.
- ⇒ 8 ZACC réparties entre tous les villages.
- ⇒ 46,4% des surfaces en zone agricole.
- ⇒ 44,3% des surfaces en zone forestière.
- ⇒ Majorité du territoire en zone d'intérêt paysager.
- ⇒ 55 ha de zones de loisirs.
- ⇒ 15 ha de zones d'activités économiques mixtes.
- ⇒ Pas de zone d'activité industrielle.

#### ➤ **Outils et contraintes de l'aménagement du territoire**

- ⇒ 1 PCA à Sivry d'une superficie de 16.56 ha.
- ⇒ Pas de site à réaménager (SAR).
- ⇒ Pas de site de réhabilitation paysagère et environnementale (SRPE).
- ⇒ Pas de périmètre de rénovation économique (PRE).
- ⇒ Pas de zone protégée en matière d'urbanisme (ZPU).
- ⇒ Pas de schéma de structure communale (SSC).
- ⇒ Pas de règlement communal d'urbanisme (RCU).
- ⇒ Pas de règlement général sur les bâtisses en site rural (RGBSR).
- ⇒ Pas de périmètre de rénovation ou de revitalisation urbaine.

### 3.5.9 ANALYSE AFOM

<b>ATOUTS</b>	<b>FAIBLESSES</b>
+ Proximité de nombreux pôles d'appui identifiés au SDER. + Existence d'un PCA à Sivry. + 8 ZACC pour 5 villages (68,12 ha).	-Absence d'outils généraux de régulation du développement urbanistique (SSC, RCU, RGBSR, etc). -Absence d'axe de transport majeur sur la commune.
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
+ Une gestion cohérente et parcimonieuse des zones d'habitat. + Mise en œuvre des ZACC à programmer de manière cohérente et globale.	-Gestion non parcimonieuse du sol liée au manque d'outils réglementaires au niveau local.

## 4 VIVRE A SIVRY-RANCE

### 4.1 SON HISTOIRE

#### 4.1.1 FAITS MARQUANTS

- **1865** : Construction de l'église de Sautin
- **1870** : Construction de l'actuelle maison communale de Sivry
- **1880** : Agrandissement de l'ancienne maison communale de Grandrieu qui servit aussi d'école des garçons jusqu'en 1885
- **1893** : Démolition de maisons au centre de Rance pour faire place à la maison communale
- **1895** : Construction de la maison communale de Rance selon les plans de Simon de Trazegnies et inauguration de celle-ci par le bourgmestre Charles Vitry
- **1914** (1<sup>er</sup> janvier) : Autonomie communale de Sautin, jusque-là hameau de Sivry
- **1914** (25 et 26 août) : Incendie de plus de 80 immeubles par les allemands à Sivry, dont la gare, l'école des filles et l'église
- **1915** : Construction d'une église provisoire à Sivry derrière l'hôtel de ville à la place de l'actuel parking
- **1917** : Installation par les Allemands d'une grande scierie dans les prairies de la ferme Bossart (actuel terrain de football de Rance)
- **1918** (11 novembre) : Les Allemands quittent Sivry-Rance (Grandrieu, Sivry et Montbliart sont sur la ligne d'armistice)
- **1920** : Construction du monument aux morts à la place de l'ancienne église de Sivry
- **1920** : Erection du Monument des Braves à la place de l'ancien cimetière de Grandrieu
- **1923** : Construction de la nouvelle église de Sivry parallèle à la route
- **1925** (28 avril) : Constitution de l'Association Intercommunale d'Electricité Sud-Hainaut sise rue du Commerce à Rance
- **1942** (4 janvier) : Ouverture solennelle des cours de la 1<sup>ère</sup> année pré-technique de l'Ecole industrielle de Rance (future Ecole Technique)
- **1948** (13 avril) : Reprise par l'Etat (par Arrêté Royal) de l'Ecole industrielle car la commune ne peut plus supporter les frais inhérents au développement et à la bonne marche de l'école
- **1948** (25 septembre) : Ouverture de la 1<sup>ère</sup> année d'une école de plein exercice appelée officiellement « Ecole Technique et Commerciale de l'Etat de Rance )
- **1950** : Construction de la salle des fêtes de Grandrieu
- **1950** : Fermeture de la dernière carrière de marbre à Rance
- **1959** : Démolition de l'ancienne maison communale de Grandrieu
- **1964** : Fermeture de la gare de Sivry
- **1966** : Démolition de maisons pour permettre un redressement de la Grand'Route passant par Rance
- **1966** (21 août) : Inauguration du pont Desorbait à Montbliart, en hommage à un enfant du village, Paul de Sorbait à l'occasion du 275<sup>e</sup> anniversaire de sa mort

- **1970** (1<sup>er</sup> septembre) : Ouverture d'une section en hôtellerie à l'Ecole Technique de Rance comprenant l'enjeu de l'ouverture d'une telle option au niveau d'une région qui veut développer le tourisme
- **1971** : Suppression de la gare de Rance et de la ligne 109
- **1976** : Aménagement de la Domaniale de Rance, y compris de l'aire de repos du Ry de Fromont à Sautin
- **1976** : Suppression de l'école communale de Montbliart
- **1977** : Fusion des 5 anciennes communes de Grandrieu, Montbliart, Rance, Sautin et Sivry sous le nom de « Sivry-Rance »
- **1981** : Installation de la distribution d'eau à Montbliart, dernier village de la Botte du Hainaut qui n'en bénéficiait pas
- **1982** : Construction d'un centre culturel à Sivry et d'un hall omnisports à Rance
- **1992** : Acquisition du Haras du Noyer à Sivry par la commune pour y abriter le service des travaux
- **1993** : Fermeture du dernier bureau des douanes à Grandrieu
- **1998** : Construction d'une nouvelle école communale à Rance
- **1999** : Aménagement de 2 ronds-points pour faciliter les entrées de Rance avec un bloc de marbre de 14 tonnes au centre de celui du bas du village
- **1999** : Construction de la maison de village de Montbliart
- **2001** : Installation du commissariat de police suite à la restructuration de la police et de la gendarmerie
- **2002** : Construction du parc à conteneurs à Martinsart
- **2006** : Construction d'un rond-point à Sivry-gare
- **2007** : Restauration importante du centre de Sivry (disparition du square Albert Ier et installation d'un rond-point au bas de la place)
- **2008** : Disparition de la poste de Rance

## **4.1.2 BREF HISTORIQUE DU VILLAGE DE SIVRY**

### **❖ Du XI<sup>e</sup> siècle au XVII<sup>e</sup> siècle :**

Malgré l'existence du village à la période gallo-romaine, le plus vieux document citant Sivry date du XI<sup>e</sup> siècle. Il s'agit du testament de Sainte-Algedonde qui, dans les faits est faux puisque qu'elle est morte vers 675. La paroisse de Sivry est quant à elle fondée dans la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle. Jusqu'à cette époque, la communauté de Sivry fait partie de la paroisse de Grandrieu. Si au cours du Moyen-âge, il existe une voire deux seigneuries, il n'en subsiste aucune au XII<sup>e</sup> siècle. Sivry et son hameau Sautin appartiennent au comte de Hainaut et sont intégrés au domaine de Beaumont jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

### **❖ XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles :**

L'époque de révolutions (fin XVIII<sup>e</sup> siècle) secoue Sivry dont la population fut contrainte de quitter leur village et de fuir pendant 6 mois. Beaucoup de chevrotins se portent volontaires pour rejoindre Napoléon. Cependant, son prestige s'estompe avec la défaite de Waterloo en 1815 et Sivry est ruinée suite aux fournitures distribuées entre 1814 et 1815 à ses troupes. L'insécurité du peuple s'apaise sous le régime hollandais malgré quelques problèmes à la frontière. En 1826, Sivry participe à une pétition régionale demandant le rattachement des pays de Beaumont et de Chimay à la France.

Une prospérité économique commence avec l'indépendance de la Belgique. De petites entreprises se développent dans différents secteurs, notamment le travail de la laine (filatures, fabrication de bas et de linge de corps) et du bois (scieries, saboteries, fabrication de douves, etc) mais aussi brasseries, fabriques de tabac, d'engraiss, d'allumettes chimiques, d'objets en fonte, etc. A cette époque, Sivry attire plus de 1000 ouvriers pour travailler ces matériaux. Les produits sont emportés par des voituriers vers les marchés de Beaumont, Solre-le-Château, Chimay, Charleroi et Thuin. Cependant, l'absence de chemin de fer cause le déclin économique de Sivry. En effet, les produits des petites industries ne sont plus en mesure de concurrencer ceux des autres centres, les frais de transport étant trop élevés. Ce n'est qu'en 1876 que la ligne Frameries-Chimay obtient une station qui dessert Sivry mais pas en son centre (territoire de Solre-St-Géry). De 1881 à 1891, les habitants de Sivry et le conseil communal espèrent voir apparaître un jour une ligne de chemin de fer ou une ligne de Tramway. Le dernier projet date de 1912 mais ne voit pas le jour : Silenrieux – Beaumont – Sivry.



Illustration 85 : Gare de Sivry construite sur le territoire de Solre-Saint-Géry.

(Source : Mémoire en Images : Beaumont et Sivry-Rance, Tempus : Angleterre, © Philippe Albessart et Christian Lejeune, 2004)

#### ❖ XXe siècle :

Le 25 août 1914 débarquent les premiers Allemands. 6 personnes sont fusillées et 83 maisons sont incendiées dont la gare, l'église et l'école des filles. 7 soldats chevrotins sont morts au champ d'honneur et sur les 41 déportés, 4 périssent également. Ce n'est que le 11 novembre 1918 que les Allemands quittent le centre. En ce qui concerne la deuxième guerre mondiale, Sivry en a peu souffert.

Depuis 1865, Sivry est en décroissance démographique, conséquence de la disparition des industries, et ce, jusqu'en 2001. Aujourd'hui, il s'agit d'un village spacieux puisqu'il compte un peu plus de 1600 habitants pour 2287 ha de superficie. On appelle les habitants de Sivry « les chevrotins », d'où probablement son blason populaire : les « gâtes dè Chevri » (les chèvres de Sivry).

### 4.1.3 BREF HISTORIQUE DU VILLAGE DE SAUTIN

#### ❖ Pierre qui tourne :

L'origine de ce village remonte à des temps se rapprochant de la préhistoire. De plus, son histoire est rattachée à deux mégalithes se trouvant sur son territoire. Il s'agit de 3 blocs de grès silicieux tertiaires de couleur gris roseâtre. Identifiés comme polissoirs, ils représentent la preuve d'une occupation du territoire à l'époque néolithique. Ils sont connus en 1608, exhumés en 1897 et intéressent encore les archéologues. Aujourd'hui, ils marquent le carrefour des routes de Sivry à Rance et de Sautin au ValJoly. Leur nom « Pierre qui tourne » provient de la légende qui raconte qu'une nuit, sortant du bistrot du coin, deux hommes ivres les virent tourner et rentrèrent à nouveau dans le café pour se remettre à boire. Une autre légende raconte que chaque soir, avant minuit, les pierres font un demi-tour sur elles-mêmes et recommencent au chant du coq.



*Illustration 86 : Pierre qui tourne : Monument mégalithe.*

(Source : Mémoire en Images : Beaumont et Sivry-Rance, Tempus : Angleterre, © Philippe Albessart et Christian Lejeune, 2004)

#### ❖ Avant le XVIII<sup>e</sup> siècle :

Comme pour Sivry, après les invasions romaines et germaniques, Sautin fut légué au chapitre de Maubeuge en 674 par Sainte Algedonde, fille du gouverneur des provinces de Sambre et Meuse.

#### ❖ Après le XVIII<sup>e</sup> siècle :

Le village était rattaché à Sivry mais les habitants ont toujours vécu en dehors de la communauté de celui-ci. En effet, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, les habitants de Sautin marquent leur différence en célébrant la messe dans une petite chapelle. Le fossé se creuse de plus en plus entre les habitants des 2 villages à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle lors du développement industriel de Sivry et au XIX<sup>e</sup> siècle lors de la naissance des grands partis politiques. De plus, Sautin devient une paroisse distincte en 1803 et vers 1835, une vingtaine d'habitants réclament pour la première fois l'autonomie communale du hameau. D'autres demandes sont réitérées en 1858, 1876 et 1902. La nouvelle commune de Sautin naît le 1<sup>er</sup> janvier 1914.

#### **4.1.4 BREF HISTORIQUE DU VILLAGE DE RANCE ET DE SON MARBRE**

##### **❖ De l'époque romaine au XVIIe siècle**

La commune est citée à partir du XIe siècle et faisait également partie de la terre de Beaumont. Ce village possède une histoire économique remarquable grâce au marbre qui en fit sa renommée.



*Illustration 87 : La plus ancienne carrière de marbre rouge occupait l'emplacement de cet étang (déjà en 1608). Ce dernier a finalement été comblé pour faire place à des garages et à un parking.*  
*(Source : Mémoire en Images : Beaumont et Sivry-Rance, Tempus : Angleterre, © Philippe Albessart et Christian Lejeune, 2004)*

Dès l'époque romaine, le marbre de Rance est utilisé à l'état brut et on en a même retrouvé jusque dans les Vosges suite à de fructueuses recherches archéologiques. A partir du XIIe ou XIIIe siècle, le marbre commence à être taillé et est poli au moment de la Renaissance au XVe et XVIe siècle. Il est utilisé à profusion comme dalles mortuaires ou pierres à bâtir et pour la décoration d'innombrables édifices hennuyers, civils ou religieux.

##### **❖ XVIIe siècle :**

Au XVIIe siècle, l'industrie marbrière proprement dite s'implante dans le village et on commence à travailler le marbre provenant de toute la région. Après l'extraction, il est envoyé parfois très loin, notamment à Versailles lors de la construction du château par Louis XIV. Chaque année des milliers de touristes y admirent le marbre de Rance notamment au niveau de l'escalier de la Reine et dans la Galerie des Glaces.

##### **❖ XVIIIe et XIXe siècles :**

Au XVIIIe siècle, Rance est un centre marbrier réputé où 500 personnes travaillent sous la direction de maîtres-marbriers et dont les œuvres ornent toujours de nombreux châteaux et cathédrales historiquement célèbres. Enormément de cheminées ornementales restent disséminées encore un peu partout. Mais la fin de ce XVIIIe siècle apporte aux marbriers rançais les tracas de la crise économique. Malgré un regain d'activités sous l'Empire, le rattachement du village aux Pays-Bas en 1816 entraîne de nouvelles difficultés. En effet, pour épouser le déficit résultant des ruineuses dépenses de l'Empire, la France de la Restauration s'est entourée d'un cordon de douanes très strict. En vertu des lois du 4 juillet

1821 et du 17 mai 1826, elle perçoit des droits prohibitifs sur les marbres ouvragés, notamment pour les cheminées. De plus, l'absence de voies ferrées aura longtemps été un handicap pour l'industrie du marbre. Des ateliers tournés vers la fabrication de pendules en marbre, appelés « garnitures de cheminées », donnent une nouvelle dimension à la marbrerie rançaise au milieu du XIXe siècle. Malgré tout, le déclin de l'industrie marbrière s'annonce tout doucement.

❖ **XXe siècle :**

Pourtant, après la guerre de 14-18, des entreprises ajoutent à la fabrication de pendules, des bibelots marbriers comme du nécessaire de bureaux, des presse-livres, des cendriers, etc. L'entre-deux guerres contribue à faire disparaître peu à peu toutes les entreprises marbrières. Actuellement, il ne subsiste que 2 petits ateliers qui travaillent du marbre importé. Le musée du Marbre retrace l'histoire de ce patrimoine historique.

#### **4.1.5 BREF HISTORIQUE DU VILLAGE DE GRANDRIEU**

❖ **De l'époque romaine au XVIIIe siècle :**

Des recherches archéologiques faites au XIXe siècle montrent que l'occupation du territoire de Grandrieu est très ancienne, probablement dès l'époque romaine. Son nom provient du mot latin « Grandis Rivus » qui signifie « Grand Ruisseau ». Au Xe siècle, le village est mentionné comme étant le centre d'un important domaine relevant du chapitre Sainte-Aldegonde de Maubeuge. Mais dès le XIe siècle, comme les autres villages, il fait partie de la terre de Beaumont. Suivant les destinées de celle-ci, le village est cédé au Comté de Beaumont en 1453, avec probablement Sivry, Sautin et Montbliart. L'histoire de ce village est semblable à l'histoire de ces derniers.

❖ **XIXe et XXe siècles :**

La veille de la bataille de Waterloo, le 14 juin 1815, Napoléon traverse le village pour aller loger à Beaumont. Retardée par des chemins boueux, la troupe y abandonne un canon. En 1914, comme à Sivry, des maisons sont incendiées et le 10 novembre 1918, un combat oppose des Allemands à des Sud-Africains sur le territoire du village. Du marbre, des pierres calcaires et à paver sont exploitées jusqu'en 1926 et de grosses quantités de sable de construction et de verrerie sont extraites du sol. Mais les années passant, ces petites industries disparaissent rendant à Grandrieu son caractère strictement rural.

#### **4.1.6 BREF HISTORIQUE DU VILLAGE DE MONTBLIART**

❖ **Du XIIe siècle au XVIIe siècle :**

Le village de Montbliart semble être le village le plus récent puisqu'on ne peut faire remonter son origine au-delà du premier quart du XIIe siècle. La majeure partie de sa superficie, au dessus de l'Eau d'Eppe a fait partie de la seigneurie de Beaumont. La plus petite portion du territoire a appartenu à la terre de Chimay. Mais à partir du XVe siècle, ces deux terres appartiennent au comte de Beaumont. Deux forges

existent à Montbliart même si le travail du fer n'est pas une activité très importante. L'une d'elles est située au-delà de l'Eau d'Eppe. En 1608, Gilles Gobert, bourgeois de Chimay, habite la forge. Il est marchand et maître de forge. Son exploitation industrielle est prospère et la famille devient riche. En 1620, son fils agrandit l'exploitation et c'est à cette date qu'il fait bâtir le château de Montbliart. Celui-ci devient un château-ferme dont les bâtiments annexes sont actuellement démolis.



*Illustration 88 : Château-ferme de Montbliart.*

(Source : Mémoire en Images : Beaumont et Sivry-Rance, Tempus : Angleterre, © Philippe Albessart et Christian Lejeune, 2004)

#### ❖ Du XIXe au XXIe siècle :

Depuis la fin du XIXe siècle, le bilan démographique est en constante diminution (dans les autres villages également) dont la cause provient de la perte des ressources du village comme la culture des céréales, l'exploitation des forêts, l'élevage, etc. Ce n'est qu'à partir de 2002 qu'on assiste à une nouvelle croissance démographique.

Vers 1950, des artistes venant de la région du Centre louent une petite maison à Montbliart. Ils y créent l'Académie de Montbliart. Des écrivains, des sculpteurs ou encore des peintres de tendance surréaliste s'y rencontrent et y ont trouvé l'inspiration. Les éditions de Montbliart font paraître la plupart de leurs œuvres. Les artistes vont irrégulièrement publier « Le Daily Bul », revue surréaliste qualifiée de la plus désinvolte du monde. Ils quittent Montbliart en 1957. Aujourd'hui, une plaque en marbre de Rance, sur laquelle est gravé « Ici vécut l'Académie », est apposée sur la maison se trouvant à l'orée du bois.

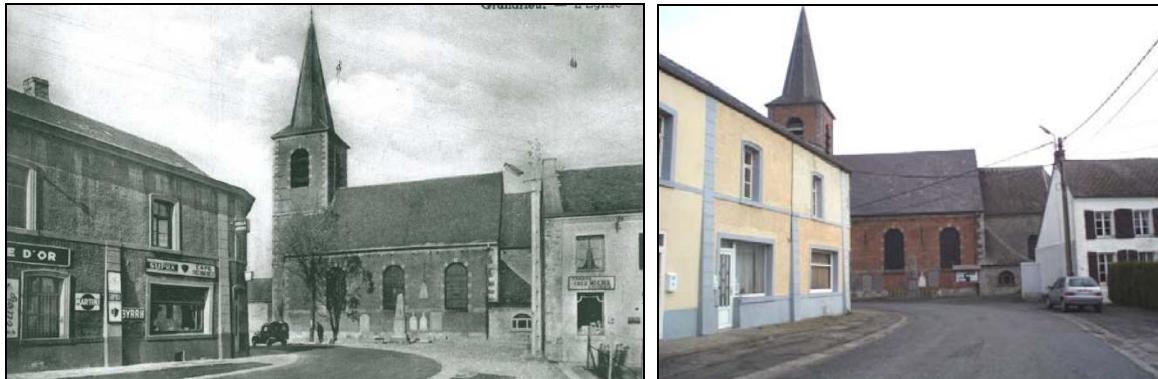
En 1966, un hommage est rendu à Paul De Sorbait, personnage marquant de l'histoire de Montbliart. Né dans ce village en 1624, il quitte Montbliart à l'âge de 15 ans, passe par le Collège de Thuin et arrive à Vienne en 1643 où il guérit l'impératrice Éléonore. Il fait ses études à Paderborn et à Padoue puis devient médecin, professeur de médecine et ensuite recteur de l'université de Vienne. Mort en 1691, il a souvent envoyé de l'argent à sa famille à Montbliart.

#### 4.1.7 EVOLUTION EN IMAGES



1. Eglise de Sautin

(Source : Mémoire en Images : Beaumont et Sivry-Rance, Tempus : Angleterre, © Philippe Albessart et Christian Lejeune, 2004)



2. Ancienne maison communale de Grandrieu (au dessus) et sa disparition en 1959.

(Source : Mémoire en Images : Beaumont et Sivry-Rance, Tempus : Angleterre, © Philippe Albessart et Christian Lejeune, 2004)

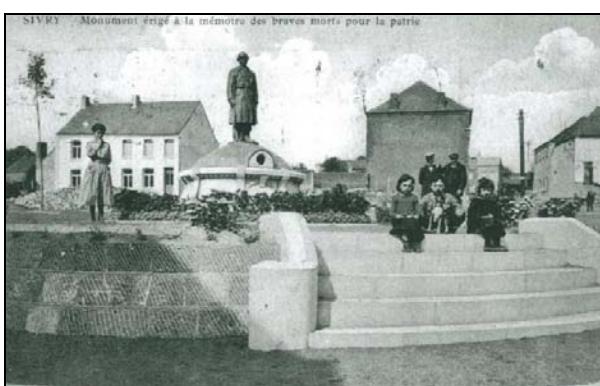


3. Place communale de Rance vers 1884 (haut), vers 1900 (gauche) et actuellement (droite) → Maison communale = Musée du Marbre actuellement  
(Source : Mémoire en Images : Beaumont et Sivry-Rance, Tempus : Angleterre, © Philippe Albessart et Christian Lejeune, 2004)



4. Ancienne église de Sivry

(Source : Mémoire en Images : Beaumont et Sivry-Rance, Tempus : Angleterre, © Philippe Albessart et Christian Lejeune, 2004)

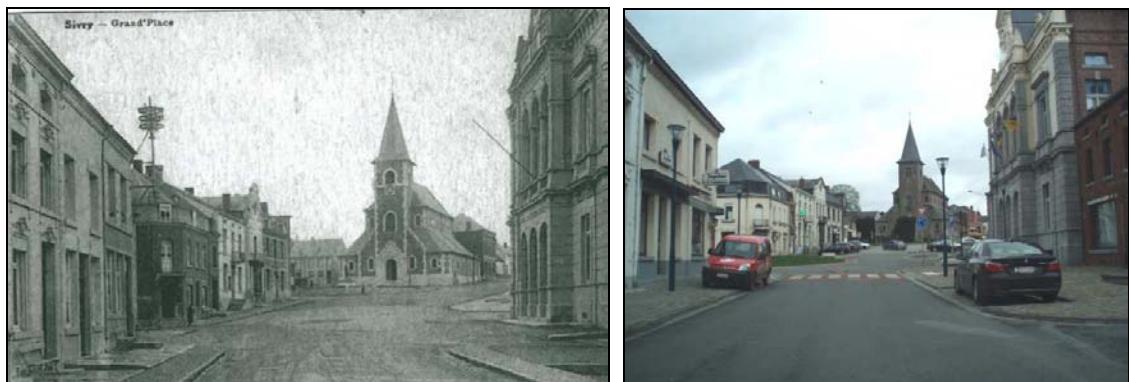


5. Monuments aux morts avant la construction de la nouvelle église (gauche) et avec l'église (droite)  
(Source : Mémoire en Images : Beaumont et Sivry-Rance, Tempus : Angleterre, © Philippe Albessart et Christian Lejeune, 2004)



6. Monument aux morts de Grandrieu

(Source : Mémoire en Images : Beaumont et Sivry-Rance, Tempus : Angleterre, © Philippe Albessart et Christian Lejeune, 2004)



7. Nouvelle église de Sivry

(Source : Mémoire en Images : Beaumont et Sivry-Rance, Tempus : Angleterre, © Philippe Albessart et Christian Lejeune, 2004)



8. Salle des fêtes de Grandrieu

(Source : Mémoire en Images : Beaumont et Sivry-Rance, Tempus : Angleterre, © Philippe Albessart et Christian Lejeune, 2004)



9. Entrée du village de Rance avant 1966 (gauche) et entrée de Rance depuis 1999 (droite)

(Source : Mémoire en Images : Beaumont et Sivry-Rance, Tempus : Angleterre, © Philippe Albessart et Christian Lejeune, 2004)

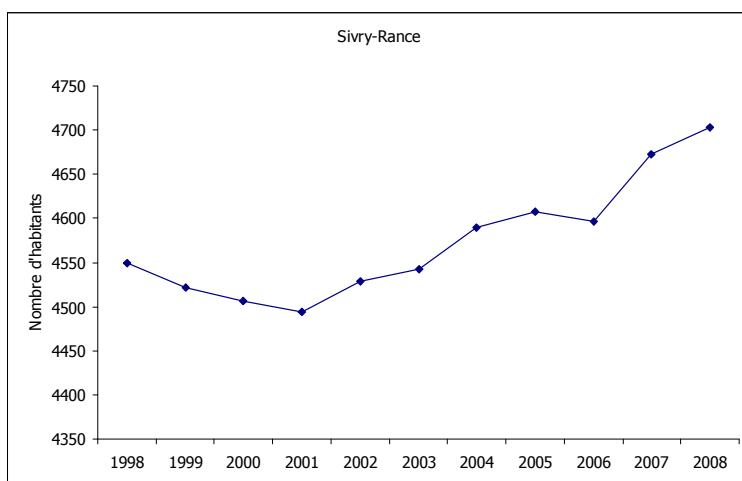


10. Ancienne gare de Sivry (gauche) aménagée en Centre Permanent d'Etudes de la Nature (droite)  
(Source : Mémoire en Images : Beaumont et Sivry-Rance, Tempus : Angleterre, © Philippe Albessart et Christian Lejeune, 2004)

## 4.2 SA POPULATION

### 4.2.1 EVOLUTION

Selon les données ECODATA, la commune de Sivry-Rance comptait en 2008, 4.703 habitants contre 4.549 en 1998<sup>9</sup>. Sa croissance n'a pas été régulière puisque sa population diminue jusqu'en 2001 où elle passe sous la barre des 4.500 habitants. Depuis, la population a subi une croissance pratiquement régulière, excepté en 2006 où la commune enregistre une chute du nombre d'habitants, compensée par une augmentation importante les années suivantes. Depuis 2006, la croissance démographique reprend.



**Illustration 89 : L'évolution de la population dans la commune de Sivry-Rance entre 1998 et 2008 (Source: ECODATA, SPF ECONOMIE, PME, CLASSES MOYENNES & ENERGIE)**

#### 4.2.1.1 CONTEXTE REGIONAL

##### ► Cf. Carte n° 8 – Evolution de la population entre 1998 et 2008 – Les communes des arrondissements de Thuin et de Charleroi

Sivry-Rance fait partie de l'arrondissement de Thuin au sein duquel il est intéressant de repositionner la commune :

- Commune la moins peuplée après Froidchapelle (3.599 habitants, en 2008) et Merbes-le-Château (4.119 habitants, en 2008)
- Commune de taille moyenne (73 Km<sup>2</sup>), légèrement supérieure à la moyenne de l'arrondissement (66,7 Km<sup>2</sup>)

Sa population a augmenté de 3,38% (soit 154 habitants supplémentaires) entre 1998 et 2008 (3<sup>ème</sup> taux de l'arrondissement) alors que la croissance démographique de l'arrondissement, pour la même période, ne dépasse pas les 1,60%.

##### ► Cf. Carte n° 9 – La densité de population entre 1998 et 2008 – Les communes des arrondissements de Thuin et de Charleroi

<sup>9</sup> Source : ECODATA, SERVICE PUBLIC FEDERAL ECONOMIE, PME, CLASSES MOYENNES & ENERGIE

Sa densité de population en 2008 s'élève à 64,4 habitants par Km<sup>2</sup>, ce qui la classe parmi les communes les moins densément peuplées de l'arrondissement (4<sup>ème</sup> commune la moins peuplée sur 14) et nettement en dessous de la moyenne de l'arrondissement (158 habitants par Km<sup>2</sup>, en 2008). Cette densité a peu évolué depuis 1998 (62,3 habitants par km<sup>2</sup>). Ces données sont confortées par « Le tableau de bord du territoire de la Botte du Hainaut », réalisé dans le cadre des activités du Groupe d'Action Local de la Botte.

Entités géographiques	Superficie (Km <sup>2</sup> )	Nombre d'habitants en 1998	Nombre d'habitants en 2008	Taux de variation 1998-2008 (%)	Densité de population en 1998	Densité de population en 2008	Solde de la densité 1998-2008	Solde de la population 1998-2008
<b>Sivry-Rance</b>	<b>73</b>	<b>4.549</b>	<b>4.703</b>	<b>+3,39</b>	<b>62,32</b>	<b>64,42</b>	<b>+2,11</b>	<b>+154</b>
Beaumont	93	6.494	6.815	+4,94	69,83	73,28	+3,45	+321
Chimay	<b>197</b>	9.697	9.944	+2,55	<b>49,20</b>	<b>50,45</b>	+1,25	+247
Froidchapelle	86	<b>3.261</b>	<b>3.599</b>	<b>+10,36</b>	37,92	41,85	+3,93	+338
Anderlues	<b>17</b>	11.581	11.613	+0,28	681,24	683,12	+1,88	+32
Binche	61	<b>32.361</b>	<b>32.675</b>	+0,97	533,13	538,30	+5,17	+314
Erquelinnes	44	9.733	9.607	-1,29	220,20	217,35	-2,85	-126
Estinnes	73	7.494	7.502	+0,11	103,08	103,19	+0,11	+8
Ham-sur-Heure-Nalinnes	46	13.188	13.372	+1,40	288,58	292,60	+4,03	+184
Lobbes	32	5.459	5.585	+2,31	170,06	173,99	+3,93	+126
Merbes-le-Château	30	4.013	4.119	+2,64	132,88	136,39	+3,51	+106
Momignies	86	5.116	5.156	+0,78	59,77	60,23	+0,47	+40
Morlanwelz	20	18.336	18.813	+2,60	<b>903,25</b>	<b>926,75</b>	<b>+23,50</b>	<b>477</b>
Thuin	76	14.559	14.675	+0,80	191,06	192,59	+1,52	+116
<i>Arrondissement de Thuin</i>	933,7	145.841	148.178	+1,60	156,20	158,70	+2,50	+2.337
<i>Hainaut</i>	3.785,70	1.282.783	1.300.097	+1,35	338,85	343,42	+4,57	+17.314
<i>Wallonie</i>	16.844,30	3.326.707	3.456.775	+3,91	197,50	205,22	+7,72	+130.068
<i>Belgique</i>	30.527,90	10.192.264	10.666.866	+4,66	333,87	349,41	+15,55	+474.602

**Illustration 90 : L'évolution de la population entre 1998 et 2008. Communes de l'arrondissement de Thuin.**  
**Source : (INS, ECODATA, SPF ECONOMIE, PME, CLASSES MOYENNES & ENERGIE)<sup>10</sup>**

#### 4.2.1.2 CONTEXTE COMMUNAL

Sivry-Rance est composée de 5 villages, Sivry, Rance, Grandrieu, Montbliart et Sautin. Cependant, le village de Solre-Saint-Gery se situe à la fois sur la commune de Beaumont et de Sivry-Rance. L'analyse des données communales sera réalisée sur les 5 villages énumérés ci-dessus.

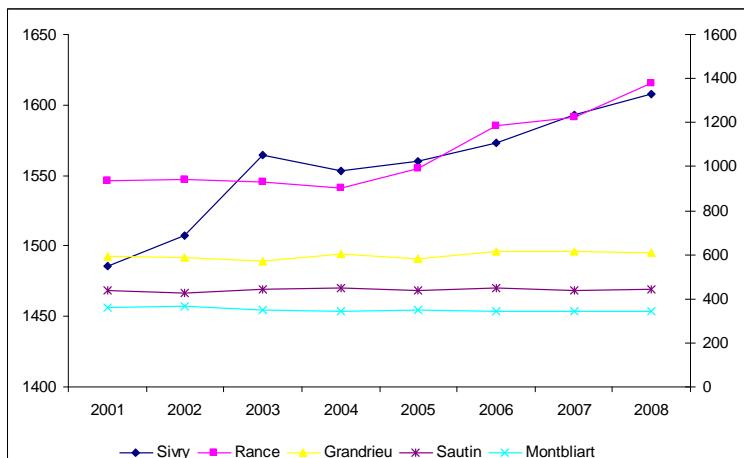
Sivry et Rance occupent le haut du tableau en termes d'importance de population, suivi par Grandrieu, Sautin et Montbliart. D'une année à l'autre, le leadership en termes de population se joue entre Sivry et Rance.

Villages	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Sivry	1486	1507	<b>1564</b>	<b>1553</b>	<b>1560</b>	1573	<b>1593</b>	1608
Rance	<b>1546</b>	<b>1547</b>	1545	1541	1555	<b>1585</b>	1591	<b>1615</b>
Grandrieu	594	587	573	603	579	612	615	610
Montbliart	<b>359</b>	<b>364</b>	<b>347</b>	<b>345</b>	<b>350</b>	<b>343</b>	<b>343</b>	<b>342</b>
Sautin	440	426	442	447	435	448	439	442
S/St/Gery	104	109	119	118	118	124	132	129

**Illustration 91 : Evolution de la population des villages de Sivry-Rance entre 2001 et 2008.**  
**(Source : données communales 2009)**

<sup>10</sup> Dans les différents tableaux, les valeurs maximales apparaissent en rouge et les valeurs minimales apparaissent en bleu.

Les villages de Sivry et Rance subissent les plus fortes variations de population pour la période de référence (2001-2008). De plus ces villages contribuent fortement à l'augmentation de la population communale. Cette croissance démographique était très variable. Cependant à partir de 2004, la croissance démographique est pratiquement constante. Par ailleurs, Sivry a subi la plus forte croissance démographique sur la période étudiée (2001-2008).



**Illustration 92 : Evolution de la population des villages de Sivry-Rance entre 2001 et 2008.**  
(Source : données communales, 2009)

Sivry a connu le plus haut taux de variation de sa population entre 2001 et 2008. Cette hausse de la population est accompagnée de la plus forte hausse de la densité de population de la commune. Rance possède la population la plus importante et la densité de population également.

Villages	Superficie (Km <sup>2</sup> )	Nombre d'habitants en 2001	Nombre d'habitants en 2008	Taux de variation 2001-2008 (%)	Densité de population en 2001	Densité de population en 2008	Solde de la densité 2001-2008	Solde de la population 2001-2008
Sivry	23,8	1486	1608	+8,2	62,4	67,6	+5,1	+122
Rance	19,5	1546	1615	+4,5	79,3	82,8	+3,5	+69
Grandrieu	14,9	594	610	+2,7	39,9	40,9	+1,1	+16
Montbliart	5,2	359	342	-4,7	69,0	65,8	-3,3	-17
Sautin	10,2	440	442	+0,5	43,1	43,3	+0,2	+2

**Illustration 93 : L'évolution de la population des villages de Sivry-Rance entre 2001 et 2008.**  
(Source : données communales, 2009)

#### 4.2.1.3 CONTEXTE TRANSFRONTALIER

##### ➔ Cf. Carte n° 10 – Localisation des communes frontalières de Sivry-Rance

La France se caractérise par une structure territoriale différente de celle en application en Belgique. La structure est la suivante : Commune → Canton → Arrondissement → Département → Région. Afin de réaliser une analyse comparative de Sivry-Rance avec la France, le choix s'est orienté vers la plus petite subdivision administrative française, la commune. Une analyse au niveau des arrondissements français aurait été fastidieuse, le territoire de comparaison aurait été nettement plus étendu que Sivry-Rance. Les cantons quant à eux sont des subdivisions électorales et non administratives.

Sivry-Rance est frontalière de 5 communes françaises, Cousolre au nord, Hestrud au nord-ouest, Beaurieux et Clairfayts à l'ouest, et Eppe-Sauvage au sud. Ces communes font partie de l'arrondissement français de L'Avesnes-sur-Helpe, du département du Nord et de la Région du Nord-Pas-de-Calais.

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE, France) nous fournit l'enquête de recensement de 2004, pour les communes ci-dessus. Notons que les données pour Beaurieux et Cousolre sont de 2005.

Entités géographiques	Superficie (km <sup>2</sup> )	Population		Taux de variation (%)	Densité (hab. /km <sup>2</sup> )		Solde de densité	Solde de population
		1999	2004		1999	2004		
Beaurieux	7,4	178	175	-1,69	24,05	23,65	-0,40	-3
Clairfayts	7,5	338	342	+1,18	45,07	45,60	+0,53	+4
Cousolre	21	2.418	2.381	-1,53	115,14	113,38	-1,76	-37
Eppe-Sauvage	16,7	218	237	+8,72	13,05	14,19	+1,14	+19
Hestrud	6,1	275	253	-8,00	45,08	41,48	-3,60	-22
<b>Sivry-Rance</b>	<b>73</b>	<b>4.522</b>	<b>4.590</b>	<b>+1,50</b>	<b>61,95</b>	<b>62,88</b>	<b>+0,93</b>	<b>+68</b>

*Illustration 94 : Chiffres clefs de la démographie frontalière à Sivry-Rance en 1999 et 2004<sup>11</sup>.  
 (Source : INSEE, Enquête annuelle de recensement, ECODATA, SERVICE PUBLIC FEDERAL ECONOMIE, PME, CLASSES MOYENNES & ENERGIE)*

Les communes françaises frontalières de Sivry-Rance sont caractérisées par des populations relativement faibles en comparaison avec cette dernière. Cousolre est la plus peuplée avec 2.381 habitants en 2004, soit une population 2 fois moindre que celle de Sivry-Rance. Par ailleurs, ces communes françaises sont relativement limitées en termes de superficie. Cousolre se caractérise par une densité de population nettement supérieure à celle des autres communes, mais également de Sivry-Rance. Eppe-Sauvage quant à elle possède la plus petite densité de population des communes reprises ci-dessus. Cependant cette dernière se caractérise par la plus forte croissance de la population pour la période 1999-2004. Ceci peut s'expliquer par l'attraction de son milieu naturel très renommé.

#### 4.2.2 LES RAISONS DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE

L'évolution démographique est composée de deux facteurs :

- Le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) ;
- Le solde migratoire (différences entre les immigrations et émigrations).

Le graphique ci-dessous détaille cette évolution démographique sur une période de 19 ans (1988–2007).

<sup>11</sup> L'enquête annuelle de recensement de Beaurieux et de Cousolre a été réalisée pour l'année 2005.

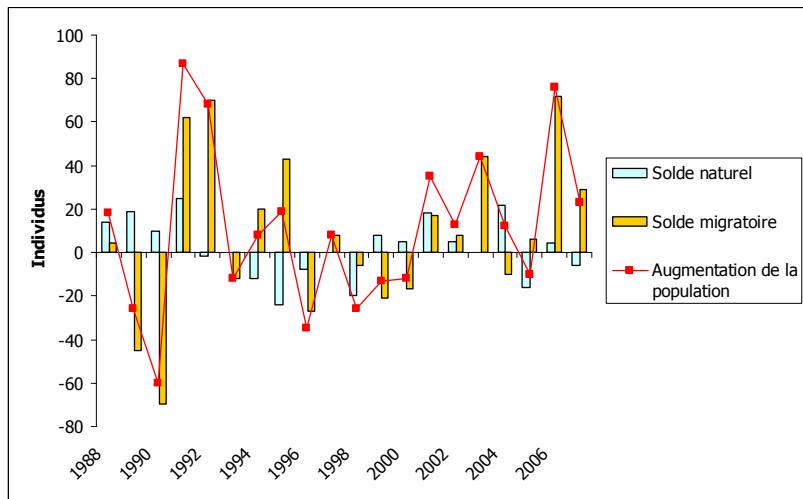


Illustration 95 - Les facteurs de la croissance de la population de Sivry-Rance de 1988 à 2007

Source : (ECODATA, SPF ECONOMIE, PME, CLASSES MOYENNES & ENERGIE)

- ⇒ De 1988 à 1990 : Sivry-Rance connaît une perte de population, alors que son solde naturel est positif. Cette perte est probablement une continuité de l'exode rural qu'a connu la Wallonie dans les années 1970.
- ⇒ De 1991 à 1992 : Une forte immigration contribue à l'augmentation de la population communale.
- ⇒ De 1993 à 1995 : le solde naturel est négatif, mais est compensé par un apport migratoire sur le territoire se traduisant par une augmentation quasiment constante de la population sur cette période.
- ⇒ De 1996 à 2000 : une émigration plus importante que l'immigration, conjuguée à un solde naturel négatif ou faible, entraîne une perte de population de la commune
- ⇒ De 2001 à 2007 : Sivry-Rance se caractérise par un gain en population durant cette période (excepté en 2005), résultant d'une migration favorable et d'un solde naturel redevenu positif (sauf en 2005 et 2007). En 2005, la perte de population s'explique par un nombre de décès important en comparaison du nombre de naissances.

## 4.2.3 LA STRUCTURE PAR AGES

### 4.2.3.1 CONTEXTE INTERCOMMUNAL

► Cf. Carte n° 11 – Le coefficient de vieillissement entre 1998 et 2008 – Les communes des arrondissements de Thuin et Charleroi

La commune de Sivry-Rance est une commune relativement jeune, n'ayant pas connu de gros changements de population depuis 1998. Par rapport aux communes de l'arrondissement de Thuin, elle se positionne au milieu du tableau en termes de distribution de la population par tranches d'âges. Cette remarque est également valable pour le coefficient de vieillissement.

Entités géographiques	Moins de 20 ans (%)		De 20 à 64 ans (%)		65 ans et plus (%)		Coefficient de vieillissement <sup>12</sup>	
	1998	2008	1998	2008	1998	2008	1998	2008
<b>Sivry-Rance</b>	<b>25,85</b>	<b>25,49</b>	<b>57,49</b>	<b>57,98</b>	<b>16,66</b>	<b>16,52</b>	<b>64,46</b>	<b>64,80</b>
Beaumont	25,05	25,46	58,02	58,52	16,92	16,02	67,55	62,94
Chimay	26,89	25,86	56,95	57,58	16,16	16,55	60,08	64,00
Froidchapelle	26,68	22,95	57,71	60,93	15,61	16,12	58,51	70,22
Anderlues	23,55	22,89	57,91	58,74	18,54	18,37	78,73	80,25
Binche	<b>22,58</b>	22,76	58,64	59,04	<b>18,77</b>	18,20	<b>83,13</b>	79,98
Erquelinnes	25,39	25,05	57,64	58,04	16,97	16,90	66,86	67,47
Estinnes	24,45	24,55	<b>60,29</b>	61,17	15,27	14,28	62,45	58,14
Ham-sur-Heure-Nalinnes	24,45	<b>22,41</b>	59,25	60,01	16,30	17,58	66,69	78,47
Lobbes	25,10	23,40	59,13	<b>61,41</b>	15,77	15,18	62,85	64,88
Merbes-le-Château	26,51	<b>26,41</b>	58,98	60,48	<b>14,50</b>	<b>13,11</b>	<b>54,70</b>	<b>49,63</b>
Momignies	<b>27,33</b>	26,22	<b>56,16</b>	<b>57,04</b>	16,52	16,74	60,44	63,83
Morlanwelz	24,62	24,06	58,48	59,30	16,91	16,64	68,68	69,18
Thuin	24,71	22,68	60,20	61,10	15,09	16,22	61,06	71,49
Arr. Thuin	24,54	23,81	58,53	59,33	16,93	16,86	68,98	70,83

**Illustration 96 : Part de la population par tranches d'âges et coefficient de vieillissement pour Sivry-Rance et les communes de l'arrondissement de Thuin.**

(Source : ECODATA, SPF ECONOMIE, PME, CLASSES MOYENNES & ENERGIE)

En 2008, la commune de Sivry-Rance se différencie par une proportion des moins de 20 ans plus importante que Beaumont, l'arrondissement de Thuin, et les entités de références que sont le Hainaut, la Wallonie et la Belgique. Aussi, sa part des 20 à 64 ans est, après celle de Chimay, la plus faible de toutes les entités de références ci-dessous. Concernant la part des plus de 65 ans, Sivry-Rance se confond avec les autres entités géographiques de référence. Cette distribution par tranche d'âge était déjà d'actualité en 1998. Sivry-Rance n'a pas subi d'importantes variations de sa structure par âges pour la période étudiée (1998-2008). Son coefficient de vieillissement reste d'ailleurs semblable sur cette période.

Entités géographiques	Moins de 20 ans (%)		De 20 à 64 ans (%)		65 ans et plus (%)		Coefficient de vieillissement	
	1998	2008	1998	2008	1998	2008	1998	2008
<b>Sivry-Rance</b>	<b>25,85</b>	<b>25,49</b>	<b>57,49</b>	<b>57,98</b>	<b>16,66</b>	<b>16,52</b>	<b>64,46</b>	<b>64,80</b>
Beaumont	25,05	25,46	58,02	58,52	16,92	16,02	67,55	62,94
Chimay	26,89	25,86	56,95	57,58	16,16	16,55	60,08	64,00
Froidchapelle	26,68	22,95	57,71	60,93	15,61	16,12	58,51	70,22
Arr. Thuin	24,54	23,81	58,53	59,33	16,93	16,86	68,98	70,83
Hainaut	24,26	24,04	58,55	59,49	<b>17,19</b>	16,47	<b>70,85</b>	68,49
Wallonie	24,79	24,28	58,54	59,30	16,67	<b>16,42</b>	67,24	67,62
Belgique	<b>23,85</b>	<b>22,99</b>	<b>59,68</b>	<b>59,95</b>	<b>16,47</b>	<b>17,06</b>	69,06	<b>74,19</b>

**Illustration 97 : Part de la population par tranches d'âges et coefficient de vieillissement pour Sivry-Rance et les entités géographiques de référence.**

(Source : ECODATA, SPF ECONOMIE, PME, CLASSES MOYENNES & ENERGIE)

Depuis 1998, la population de Sivry-Rance apparaît comme une population relativement «jeune», en comparaison avec les entités géographiques de référence.

<sup>12</sup> (Coefficient de vieillissement = [part des + de 65 ans] / [part des - de 20 ans]).

#### 4.2.3.2 CONTEXTE COMMUNAL

Les villages de Sautin et de Grandrieu sont les villages les plus jeunes de l'entité avec un coefficient de vieillissement inférieur à 60. Viennent ensuite les villages de Montbliart, Rance et de Sivry. Cependant, Sivry caractérisé par le coefficient de vieillissement le plus élevé (74) reste relativement jeune et se situe dans la moyenne nationale. Ces données intracommunales confortent la jeunesse relative de la commune de Sivry-Rance.

Villages	Moins de 20 ans	De 20 à 64 ans	65 ans et plus	Total
<b>Sautin</b>	117 (27,33%)	245 (57,24%)	66 (15,42%)	428
<b>Sivry</b>	387 (23,64%)	962 (58,77%)	288 (17,59%)	1637
<b>Rance</b>	404 (24,63%)	969 (59,08%)	267 (16,28%)	1640
<b>Montbliart</b>	80 (24,54%)	195 (59,81%)	51 (15,64%)	326
<b>Grandrieu</b>	148 (24,58%)	368 (61,13%)	86 (14,29%)	602
<b>Total</b>	1184 (24,79%)	2809 (58,81%)	783 (16,39%)	4776

*Illustration 98 : Population par village par classes d'âges en 2010.  
(Source : données communales, 2010)*

#### 4.2.3.3 CONTEXTE TRANSFRONTALIER

Les données fournies par l'INSEE, ne permettent pas de calculer le coefficient de vieillissement de la même manière que pour Sivry-Rance. Un nouveau coefficient de vieillissement a donc été établi pour la population de Sivry-Rance en 2004, afin de pouvoir réaliser une comparaison avec les communes françaises frontalières. (Coefficient de vieillissement = ([part des + de 60 ans] / [part des - de 20 ans])). Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la distribution de la population pour les communes françaises frontalières.

Entités géographiques	0-19 ans (%)		De 20 à 59 ans (%)		60 ans et plus (%)		Coefficient de vieillissement	
	1999	2004	1999	2004	1999	2004	1999	2004
Beaurieux	26,55	22,58	55,01	55,51	18,43	21,91	69,42	97,03
Clairfayts	30,00	29,52	49,61	52,64	20,40	17,84	67,98	60,43
Cousolre	26,98	25,96	50,49	51,99	22,54	22,06	83,54	84,97
Eppe-Sauvage	22,23	22,11	49,48	55,56	28,29	22,33	127,27	100,97
Hestrud	22,99	22,53	56,99	56,00	20,02	21,47	87,08	95,30
<b>Sivry-Rance</b>	<b>25,23</b>	<b>25,21</b>	<b>52,74</b>	<b>53,68</b>	<b>22,03</b>	<b>21,11</b>	<b>87,29</b>	<b>83,75</b>

*Illustration 99 : Part de la population par tranche d'âge pour les communes française frontalière de Sivry-Rance en 2004<sup>13</sup>  
(Source : INSEE, Enquête annuelle de recensement)*

La population de Clairfayts possède un coefficient de vieillissement plus faible que Sivry-Rance. Les autres communes frontalières se caractérisent par des populations plus vieilles que Sivry-Rance, surtout à Eppe-Sauvage.

<sup>13</sup> L'enquête annuelle de recensement de Beaurieux et de Cousolre a été réalisée pour l'année 2005.

## 4.2.4 LA POPULATION ETRANGERE

➔ Cf. Carte n° 12 – La population étrangère entre 1998 et 2008 – Les communes des arrondissements de Thuin et de Charleroi

En 2008, la commune de Sivry-Rance comptait 155 étrangers, soit 3,30% de la population totale. Cette population étrangère se compose principalement d'euroéens, et plus particulièrement de Français (71%). Cette distribution de la population étrangère s'explique par la frontière que possède Sivry-Rance avec la France. Le tableau suivant reprend, selon les données disponibles, l'origine des étrangers pour 1997 et 2007.

Origine	Nombre d'étrangers		Part des étrangers (%)	
	1997	2007	1997	2007
Allemagne	3	3	1,82	1,96
Espagne		4	0,00	2,61
France	134	109	81,21	71,24
Italie	23	20	13,94	13,07
Pays-Bas	2	1	1,21	0,65
Pologne		2		1,31
Suisse	1	1	0,61	0,65
Russie (Fédération de)	1	6	0,61	3,92
Yougoslavie (à partir de 1999)	0	1		0,65
Roumanie	1		0,61	
Asie		1		0,65
Afrique		4		2,61
Amérique		1		0,65
<b>Total</b>	<b>165</b>	<b>153</b>		

*Illustration 100 : Origine des étrangers présents sur le territoire de Sivry-Rance en 1997 et 2007.  
(Sources : ECODATA, SPF ECONOMIE, PME, CLASSES MOYENNES & ENERGIE)*

En comparaison avec les communes de l'arrondissement de Thuin, Sivry-Rance est l'une de celles comportant le moins d'étrangers parmi sa population. De plus, comme au niveau de l'arrondissement, Sivry-Rance voit sa population étrangère diminuer depuis 1998. La Région Wallonne quant à elle se caractérise par 9,3% d'étrangers en 2008.

Entités géographiques	Population étrangère		Solde	Part de la population étrangère (%)	
	1998	2008	1998-2008	1998	2008
<b>Sivry-Rance</b>	<b>168</b>	<b>155</b>	<b>-13</b>	<b>3,69</b>	<b>3,30</b>
Beaumont	160	230	+70	2,46	3,37
Chimay	334	395	+61	3,44	3,97
Froidchapelle	61	86	+25	1,87	2,39
Anderlues	1.524	1.203	-321	13,16	10,36
Binche	4.423	3.375	-1048	13,67	10,33
Erquelinnes	951	751	-200	9,77	7,82
Estinnes	350	344	-6	4,67	4,59
Ham-sur-Heure-Nalinnes	408	461	+53	3,09	3,45
Lobbes	169	203	+34	3,10	3,63
Merbes-le-Château	186	171	-15	4,63	4,15
Momignies	349	305	-44	6,82	5,92
Morlanwelz	3.564	2.974	-590	19,44	15,81
Thuin	506	541	+35	3,48	3,69
Arr. Thuin	13.153	11.194	-1959	9,02	7,55

*Illustration 101 : Nombres d'étrangers et part de ceux-ci par commune pour l'arrondissement de Thuin.  
(Source : ECODATA, SPF ECONOMIE, PME, CLASSES MOYENNES & ENERGIE)*

Nous ne disposons pas des données semblables pour les communes françaises frontalières de Sivry-Rance. Cependant, l'Atlas Transfrontalier (Tome 1 : Démographie, 2004) illustre en 2004 une part de la population étrangère inférieure à 5% pour l'arrondissement français d'Avesnes-sur-Helpe. Sivry-Rance est également caractérisé par un faible pourcentage d'étrangers.

## 4.2.5 SYNTHESE DU DIAGNOSTIC

### ➤ ***EVOLUTION ET RAISONS DE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE***

- ⇒ Croissance démographique de 3,4% entre 1998 et 2008 (3<sup>ème</sup> taux de l'arrondissement).
- ⇒ Densité de 64,4 habitants au Km<sup>2</sup> en 2008 (4<sup>ème</sup> commune la moins densément peuplée de l'arrondissement).
- ⇒ Concentration de la population dans les villages de Sivry et de Rance.
- ⇒ Sivry et Rance, villages qui contribuent le plus à l'augmentation de la population.
- ⇒ Rance, village le plus densément peuplé.
- ⇒ La faible croissance démographique, résultat d'une migration favorable et d'un solde naturel redevenu positif ces dernières années.

### ➤ ***STRUCTURATION DE LA POPULATION ET TAILLE DES MÉNAGES***

- ⇒ Sivry-Rance, commune relativement jeune avec les villages de Sautin et Grandrieu en tête en 2010.
- ⇒ Faible proportion d'étrangers (un peu plus de 3% de sa population totale).
- ⇒ Population étrangère majoritairement française.

## 4.2.6 ANALYSE AFOM

<b><i>ATOUTS</i></b>	<b><i>FAIBLESSES</i></b>
+ Croissance démographique depuis quelques années. + Sivry-Rance, commune relativement jeune au sein de son arrondissement (coefficient de vieillissement faible).	-Concentration de la population dans les deux bourgs principaux : Sivry et Rance.
<b><i>OPPORTUNITES</i></b>	<b><i>MENACES</i></b>
+ Des équipements répondant aux besoins et au profil de la population.	-Une concentration des services dans les deux villages concentrant la majeure partie de la population : Sivry et Rance aux dépens des autres villages.

## 4.3 SE LOGER

Cette thématique représente un enjeu important d'une part, au regard des mouvements de population constatés dans la commune, et d'autre part, au niveau du cadre de vie à développer ou à maintenir.

### 4.3.1 LOGEMENT

#### 4.3.1.1 TYPOLOGIE DU LOGEMENT

Selon l'IWEPS, en 2001<sup>14</sup>, Sivry-Rance comptait 1769 logements contre 1744 en 1991. Les maisons unifamiliales représentent 94% des logements, dont 58% sont des « maisons unifamiliales séparées », 18% des maisons jumelées et 16% des maisons mitoyennes. Les appartements (4%) et les caravanes (2%) ne représentent qu'une faible partie des logements présents sur le territoire communal.

Entités géographiques	Maison unifamiliale (%)					Appartement (%)	Caravane, chalet, roulotte (%)	Autre type (%)
	Total	Séparée	Jumelée	Mitoyenne	Type inconnu			
<b>Sivry-Rance</b>	<b>94,3</b>	<b>58,4</b>	<b>18,5</b>	<b>16,2</b>	<b>1,2</b>	<b>3,8</b>	<b>1,5</b>	<b>0,4</b>
Beaumont	92,3	52,1	19,5	19,5	1,2	6,2	0,5	1,0
Chimay	88,9	50,1	18,5	19,3	0,9	8,8	1,4	0,9
Froidchapelle	80,3	46,6	15,7	14,9	3,0	4,6	12,1	3,0
Anderlues	90,5	36,3	24,0	28,8	1,3	8,9	0,1	0,5
Binche	89,5	25,8	19,8	42,5	1,3	9,4	0,6	0,5
Erquelinnes	94,4	32,6	24,0	36,3	1,5	4,3	0,9	0,4
Estinnes	92,4	42,1	21,3	26,3	2,6	3,2	2,1	2,3
Ham-sur-Heure-Nalinnes	94,4	63,2	17,1	13,5	0,6	5,0	0,2	0,4
Lobbes	93,3	51,3	24,0	17,2	0,8	5,7	0,6	0,4
Merbes-le-Château	96,1	43,1	24,2	27,5	1,4	2,6	0,4	0,8
Momignies	95,5	58,5	19,6	16,4	1,0	3,3	0,8	0,4
Morlanwelz	88,2	25,6	18,5	42,9	1,2	11,4	0,1	0,4
Thuin	89,6	49,4	20,2	18,9	1,0	8,0	1,4	1,0
Arr. de Thuin	90,9	40,5	20,2	29,0	1,3	7,4	1,0	0,7
Région wallonne	82,2	34,9	17,8	28,6	0,8	17,1	0,3	0,4
Belgique	75,3	32,3	18,0	24,5	0,5	24,1	0,2	0,5

**Illustration 102 : Types de logements (%) en 2001 dans les communes de l'arrondissement de Thuin et dans les entités géographiques de référence.**  
*(Source : enquêtes ménages INS, 2001)*

96% de la population de Sivry-Rance vit dans des maisons unifamiliales dont 60% dans des maisons à quatre façades. La proportion de la population habitant dans des maisons à quatre façades est la plus importante de l'arrondissement après les communes d'Ham-sur-Heure-Nalinnes et de Momignies. La proportion de population habitant dans des maisons mitoyennes est l'une des plus basses de l'arrondissement de Thuin. Une remarque semblable peut être faite au niveau de la population habitant dans des appartements.

D'après ces chiffres, il est possible d'affirmer que Sivry-Rance présente des caractéristiques plus rurales qu'urbaines en matière de logement.

<sup>14</sup> Il faut être prudent dans l'analyse. Une partie des données datent de 2001. Or, le marché foncier évolue parfois assez vite. Il faut donc plutôt s'attarder sur les grandes tendances.

Entités géographiques	Maison unifamiliale (%)					Appartement (%)	Caravane, chalet, roulotte (%)	Autre type (%)
	Total	Séparée	Jumelée	Mitoyenne	Type inconnu			
<b>Sivry-Rance</b>	<b>96,2</b>	<b>60,4</b>	<b>19,3</b>	<b>15,2</b>	<b>1,3</b>	<b>2,4</b>	<b>1,0</b>	<b>0,4</b>
Beaumont	94,5	55,2	20,2	17,9	1,2	4,2	0,3	1,1
Chimay	93,1	54,4	19,5	17,8	1,4	5,4	0,7	0,8
Froidchapelle	<b>85,9</b>	51,8	<b>16,8</b>	14,3	<b>2,9</b>	3,5	<b>8,0</b>	<b>2,6</b>
Anderlues	92,4	37,3	<b>25,4</b>	28,3	1,4	6,9	0,1	0,7
Binche	93,0	28,7	21,4	41,5	1,3	6,1	0,4	0,6
Erquelinnes	95,9	34,9	25,2	34,6	1,2	2,6	0,6	0,9
Estinnes	94,6	45,8	21,4	24,6	2,7	2,0	1,3	2,0
Ham-sur-Heure-Nalinnes	95,9	<b>66,4</b>	17,1	<b>11,9</b>	<b>0,4</b>	3,3	0,1	0,7
Lobbes	95,6	54,5	24,0	16,2	0,9	3,7	0,4	0,4
Merbes-le-Château	<b>97,4</b>	45,5	24,5	26,1	1,3	<b>1,7</b>	0,3	0,7
Momignies	97,2	61,9	18,9	15,4	1,0	2,0	0,4	0,4
Moranwelz	90,7	<b>27,4</b>	19,6	<b>42,5</b>	1,2	<b>8,7</b>	<b>0,0</b>	0,6
Thuin	93,1	53,1	20,8	18,2	0,9	5,1	0,9	1,0
Arr. de Thuin	93,6	43,5	21,0	27,8	1,3	5,0	0,6	0,8
Région wallonne	87,9	39,5	19,1	28,5	0,8	11,3	0,2	0,6
Belgique	82,3	37,3	19,4	25,0	0,5	17,0	0,1	0,6

**Illustration 103 : Répartition de la population par types de logements (%) en 2001 dans les communes de l'arrondissement de Thuin et dans les entités géographiques de référence.**  
 (Source : enquêtes ménages INS, 2001)

En 1991, Sivry-Rance se caractérise par une part importante de logements de taille moyenne (55-104m<sup>2</sup>), représentant 53% de l'ensemble du parc de logements. Cette part bien qu'ayant diminué en 2001 (50%) reste de loin la plus importante. La part des petits logements (<54m<sup>2</sup>) a augmenté entre 1991 et 2001. Alors qu'elle a plutôt tendance à doubler dans les autres communes de l'arrondissement, la part des logements inférieurs à 35m<sup>2</sup> a pratiquement triplé sur 10 ans (1991-2001) à Sivry-Rance. La part des grands logements (>105m<sup>2</sup>) subit quant à elle une diminution sur cette même période.

Entités géographiques	Petits logements (%)				Logements moyens (%)				Grands logements (%)			
	moins de 35 m <sup>2</sup>		entre 35 et 54 m <sup>2</sup>		entre 55 et 84 m <sup>2</sup>		entre 85 et 104 m <sup>2</sup>		entre 105 et 124 m <sup>2</sup>		plus de 125 m <sup>2</sup>	
	1991	2001	1991	2001	1991	2001	1991	2001	1991	2001	1991	2001
<b>Sivry-rance</b>	<b>2,7</b>	<b>7,9</b>	<b>11,0</b>	<b>17,5</b>	<b>26,2</b>	<b>25,8</b>	<b>26,8</b>	<b>24,0</b>	<b>19,1</b>	<b>14,5</b>	<b>14,2</b>	<b>10,3</b>
Beaumont	3,9	8,4	12,4	17,9	31,2	27,8	24,2	22,0	16,1	13,8	12,2	10,1
Chimay	2,8	7,5	11,7	18,7	29,3	26,5	23,6	21,3	17,0	14,3	15,5	11,8
Froidchapelle	4,1	7,7	10,8	18,0	<b>25,1</b>	28,8	<b>22,6</b>	21,4	16,9	14,7	<b>20,4</b>	9,4
Anderlues	4,4	8,9	15,7	21,1	33,2	30,0	24,6	<b>20,6</b>	14,2	12,5	7,9	6,8
Binche	4,4	<b>9,3</b>	<b>16,4</b>	<b>21,3</b>	<b>36,4</b>	<b>30,4</b>	22,7	21,7	<b>12,7</b>	11,0	<b>7,4</b>	<b>6,3</b>
Erquelinnes	<b>4,9</b>	9,1	14,9	21,0	33,7	28,7	24,7	22,8	13,4	<b>10,6</b>	8,5	7,8
Estinnes	3,9	7,2	13,1	18,3	29,1	25,8	23,5	24,2	16,4	14,9	14,1	9,5
Ham-sur-Heure-Nalinnes	2,7	<b>4,7</b>	<b>10,3</b>	<b>14,1</b>	28,9	26,8	26,4	<b>25,0</b>	16,1	15,7	15,6	<b>13,7</b>
Lobbes	3,0	7,3	15,4	18,5	32,7	27,4	23,7	21,9	14,1	14,9	11,1	9,9
Merbes-le-Château	4,0	7,4	15,6	19,4	30,9	29,0	23,9	21,2	14,4	13,2	11,2	9,8
Momignies	3,9	8,4	12,5	16,7	30,5	26,6	23,5	23,1	16,5	<b>16,3</b>	13,2	8,9
Moranwelz	4,2	7,9	<b>16,4</b>	20,1	32,5	28,7	23,7	23,4	15,0	12,3	8,2	7,5
Thuin	3,8	7,6	12,9	18,5	29,1	26,6	24,7	23,4	16,5	14,2	12,9	9,7
Arr. de Thuin	3,9	8,0	14,3	19,2	32,0	28,3	24,0	22,6	14,9	13,1	10,8	8,8
Région Wallonne	4,7	8,5	15,1	18,7	32,9	28,1	21,0	22,3	14,9	13,1	11,5	9,2
Belgique	4,5	8,8	16,2	19,2	32,4	27,4	20,3	21,9	14,9	12,8	11,6	9,8

**Illustration 104 : Proportion (%) des logements selon leur superficie en 1991 et 2001 dans les communes de l'arrondissement de Thuin et dans les entités géographiques de référence.**  
 (Source : Cytise Web Gédap, INS, IWEPS, 1991, 2001)

Les communes voisines suivent la même distribution que Sivry-Rance, concernant la taille des logements, soit une part plus importante de logements de taille moyenne (55-104m<sup>2</sup>). Par ailleurs, il est utile de rappeler que ces communes sont des communes à caractère rural.

#### 4.3.1.2 AGE DES LOGEMENTS

**➔ Cf. Carte n° 13 – Age des logements et nouvelles constructions résidentielles dans les communes de Wallonie**

Le parc de logement de Sivry-Rance est ancien :

- 40,5% des logements datent d'avant 1919 (taux le plus important de l'arrondissement).
- Moins de 5% des logements ont été construits dans les années 90 (soit un des taux les plus faibles de l'arrondissement).

Après la seconde guerre mondiale, peu de logements seront construits à Sivry-Rance. En effet, jusqu'au début des années 60, la commune de Sivry-Rance fait partie des communes avec un faible pourcentage de construction de logements. Durant les années 60 jusqu'à la fin des années 80, une hausse des constructions de logements se fait ressentir au niveau de Sivry-Rance. Cela peut s'expliquer par l'exode urbain qu'a connu notre pays depuis les années 60. Depuis le début des années 90, le pourcentage de construction n'a jamais été aussi bas. Cette dernière observation est confortée par un faible nombre (304) de permis de bâtir délivrés entre 1997 et 2007 à Sivry-Rance. La commune semble donc connaître un « vieillissement » de son parc de logements. Cela peut notamment induire des habitations relativement énergivores.

Entités géographiques	Année de construction (%)								Année non connue mais (%)		année non spécifiée (%)
	avant 1919	1919-1945	1946-1960	1961-1970	1971-1980	1981-1990	1991-1995	1996 ou après	20 ans et +	moins de 20 ans	
<b>Sivry-Rance</b>	<b>40,5</b>	<b>9,2</b>	<b>2,9</b>	<b>4,2</b>	<b>6,7</b>	<b>4,5</b>	<b>1,8</b>	<b>2,8</b>	<b>23,5</b>	<b>0,7</b>	<b>3,2</b>
Beaumont	33,8	8,1	4,5	6,3	9,0	4,1	2,7	4,8	22,0	1,5	3,3
Chimay	32,0	8,1	3,6	4,6	9,6	5,1	3,1	4,3	23,8	2,1	3,6
Froidchapelle	39,6	8,5	2,0	2,6	6,6	4,1	3,1	6,5	22,0	1,9	3,0
Anderlues	21,1	15,8	8,2	6,4	6,9	3,6	2,9	2,9	27,2	1,6	3,4
Binche	21,0	16,1	9,9	6,0	7,1	3,9	2,1	2,8	26,4	1,3	3,2
Erquelinnes	29,2	16,8	5,0	5,3	5,9	1,8	1,0	2,4	27,7	1,5	3,4
Estinnes	30,7	9,8	5,0	5,3	9,4	6,5	3,6	3,9	20,5	2,2	3,1
Ham-sur-Heure-Nalinnes	20,9	7,5	9,0	11,4	16,2	7,4	5,6	5,4	13,8	1,1	1,8
Lobbes	34,2	10,8	5,8	4,2	8,5	5,2	3,1	4,3	20,7	0,9	2,3
Merbes-le-Château	37,9	11,3	2,9	4,1	8,2	3,0	1,8	3,4	23,2	1,3	3,0
Momignies	38,0	10,1	3,1	3,0	6,0	3,4	1,4	3,4	25,9	1,5	4,0
Morlanwelz	24,6	14,0	6,3	5,0	5,8	3,8	2,3	3,8	29,0	1,8	3,4
Thuin	24,5	7,7	5,1	7,5	17,0	6,4	3,6	4,1	19,2	1,5	3,2
Arr. de Thuin	26,6	12,2	6,6	6,1	9,0	4,5	2,8	3,7	23,9	1,5	3,2
Région wallonne	19,6	13,1	9,4	7,7	10,1	5,1	3,2	4,1	23,0	1,7	3,1
Belgique	11,7	12,8	11,8	10,8	11,9	7,0	4,8	4,9	19,3	1,8	3,1

**Illustration 105 : Année de construction des logements (%) dans les communes de l'arrondissement de Thuin et dans les entités géographiques de référence.**  
**(Source : enquêtes ménages INS, 2001)**

#### **4.3.1.3 STATUT D'OCCUPATION DES LOGEMENTS**

En 2001, 77 % des logements à Sivry-Rance sont occupés par les propriétaires, contre 73 % en 1991. Cela exprime que moins du quart du parc de logement est loué. En comparaison avec ses communes avoisinantes, Sivry-Rance présente une part importante de propriétaires, après des communes telles qu'Ham-sur-Heure-Nalinnes, Estinnes, Lobbes et Froidchapelle. De plus, la part des propriétaires à Sivry-Rance est supérieure à celles enregistrées au niveau de l'arrondissement de Thuin, de la Région Wallonne et de la Belgique.

Entités géographiques	Propriétaires (%)	
	1991	2001
<b>Sivry-Rance</b>	<b>73,0</b>	<b>77,1</b>
Beaumont	66,0	71,5
Chimay	69,9	69,6
Froidchapelle	73,2	78,2
Anderlues	69,5	75,4
Binche	68,0	71,5
Erquelinnes	67,6	74,3
Estinnes	78,2	81,1
Ham-sur-Heure-Nalinnes	78,3	82,6
Lobbes	74,1	80,3
Merbes-le-Château	72,5	76,8
Momignies	71,3	72,1
Morlanwelz	71,9	75,0
Thuin	69,6	74,1
Arr. Thuin	70,9	74,9
Région Wallonne	67,1	69,8
Belgique	65,4	69,4

*Illustration 106 : Statut d'occupation (%) des logements en 1991 et 2001 dans les communes de l'arrondissement de Thuin et dans les entités géographiques de référence.  
(Source : Cytise Web Gédap, INS, IWEPS)*

#### **4.3.1.4 TAILLE DES MENAGES ET LOGEMENT**

Un ménage belge compte en moyenne 2,41 personnes. La taille d'un ménage moyen flamand (2,46 personnes) est légèrement supérieure à celle d'un ménage wallon moyen (2,41) ou d'un ménage bruxellois (2,09). C'est ce qui ressort de l'enquête socio-économique générale réalisée par l'INS (SPF ECONOMIE, PME, CLASSES MOYENNES ET ENERGIE). Les données se rapportent au 1 octobre 2001 et au lieu de résidence principale des ménages.

Le tableau ci-dessous révèle que la taille des ménages à Sivry-Rance est très légèrement au-dessus de la moyenne générale de la Belgique et de la Région Wallonne, mais inférieure à la moyenne de l'arrondissement de Thuin. Sivry-Rance possède la moyenne la plus basse de l'arrondissement après Binche et Anderlues.

Entités géographique	Total général	Maison unifamiliale					Appartement	Caravane, chalet, roulotte	Autre type
		Total	Séparée	Jumelée	Mitoyenne	Type inconnu			
<b>Sivry-Rance</b>	<b>2,43</b>	<b>2,48</b>	<b>2,51</b>	<b>2,53</b>	<b>2,28</b>	<b>2,65</b>	<b>1,53</b>	<b>1,62</b>	<b>2,67</b>
Beaumont	2,47	2,53	2,62	2,55	2,27	2,45	1,66	1,31	2,71
Chimay	<b>2,54</b>	<b>2,65</b>	<b>2,75</b>	<b>2,67</b>	2,34	<b>3,88</b>	1,56	1,32	2,12
Froidchapelle	2,46	2,63	2,73	2,63	2,35	2,42	1,88	1,63	2,13
Anderlues	2,4	<b>2,45</b>	<b>2,47</b>	2,54	2,36	2,51	1,84	<b>2</b>	3
Binche	<b>2,39</b>	2,48	2,66	2,58	2,33	2,37	1,54	1,32	2,94
Erquelinnes	2,46	2,5	2,63	2,58	2,35	2	1,51	1,64	<b>5,07</b>
Estinnes	2,48	2,54	2,7	2,49	2,32	2,57	1,58	1,54	2,19
Ham-sur-Heure-Nalinnes	2,52	2,56	2,65	2,53	<b>2,22</b>	<b>1,83</b>	1,65	1,56	4,43
Lobbes	2,51	2,58	2,67	2,52	2,37	2,82	1,62	1,38	2,22
Merbes-le-Château	2,52	2,55	2,66	2,56	2,39	2,4	1,62	1,67	<b>2</b>
Momignies	2,49	2,53	2,63	<b>2,4</b>	2,33	2,58	<b>1,5</b>	<b>1,27</b>	2,25
Moranwelz	2,51	2,59	2,69	2,66	<b>2,49</b>	2,57	<b>1,92</b>	1,75	4,16
Thuin	2,46	2,56	2,65	2,54	2,37	2,18	1,56	1,48	2,35
Arr. de Thuin	2,46	2,54	2,65	2,57	2,36	2,47	1,66	1,5	2,75
Région wallonne	2,41	2,58	2,73	2,59	2,4	2,35	1,59	1,68	3,13
Belgique	2,41	2,63	2,78	2,6	2,47	2,51	1,7	1,89	3,16

**Illustration 107 : Taille des ménages selon le type de logement dans les communes de l'arrondissement de Thuin et dans les entités géographiques de référence.**  
 (Source : enquêtes ménages INS, 2001)

En 2001, Sivry-Rance comptait 1769 logements pour 1844 ménages. 31,9% de ces ménages sont composés de 2 personnes. Par la suite nous retrouvons les ménages de 3 personnes (18,4%) suivis des femmes habitant seules (15,8%), des ménages de 4 personnes (13,7%), des hommes habitant seuls (12,5%), et enfin les ménages de plus de 5 personnes ou collectifs (7,7%).

Entités géographiques	Hommes habitant seul	Femmes habitant seule	Ménages privés de 2 personnes	Ménages privés de 3 personnes	Ménages privés de 4 personnes	Ménages privés de 5 personnes	Ménages privés de 6 personnes	Ménages privés de 7 personnes	Ménages privés de 8 personnes et plus	Ménages collectifs	Total des ménages
<b>Sivry-Rance</b>	<b>231</b>	<b>291</b>	<b>588</b>	<b>340</b>	<b>252</b>	<b>101</b>	<b>28</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>1844</b>
Beaumont	355	413	782	507	374	152	47	13	3	6	2652
Chimay	572	628	1125	612	576	270	81	15	20	10	3909
Froidchapelle	219	205	429	202	181	76	31	11	6	2	1362
Anderlues	589	832	1578	887	593	197	65	24	13	12	4790
Binche	1629	2296	4532	2494	1714	619	137	40	23	12	13496
Erquelinnes	513	638	1256	687	513	231	60	20	11	6	3935
Estinnes	399	446	942	559	443	162	47	10	8	5	3021
Ham-sur-Heure-Nalinnes	511	734	1757	991	794	321	82	16	5	8	5219
Lobbes	244	291	691	462	318	101	32	12	3	5	2159
Merbes-le-Château	185	254	485	337	213	101	25	11	7	0	1618
Momignies	285	346	618	359	252	135	50	14	8	4	2071
Moranwelz	841	1181	2286	1515	976	412	111	33	15	10	7380
Thuin	682	958	1838	1178	860	299	83	18	9	7	5932
Arr. de Thuin	7255	9513	18907	11130	8059	3177	879	245	133	90	59388

**Illustration 108 : Nombre de ménage selon le type dans les communes de l'arrondissement de Thuin et dans les entités géographiques de référence.**  
 (Source : enquêtes ménages INS, 2001)

#### **4.3.1.5 LOGEMENT SOCIAL**

Le parc de logement social de Sivry-Rance est relativement limité. Il comporte 8 maisons et 4 appartements. Cependant 4 maisons et 6 appartements viendront augmenter la capacité du parc de logements. Ces logements sociaux sont gérés par *Notre Maison s.c.r.l.*

En 2009, la distribution des logements sociaux est la suivante :

Propriétaire	Village	Adresse	Type de travaux	Nombre de maisons	Nombre d'appartements
Notre Maison s.c.r.l	Sivry	Rue de la Marzelle 27 A => H	Nouvelle construction en 2002	8	-
	Rance	Grand Rue 17, 17 A	Rénovation d'immeuble en 2007	-	2
	Sautin	Rue du Centre 5/1, 5/2	Rénovation d'immeuble en 2007	-	2

*Illustration 109 : Inventaire du logement social dans les villages de Sivry-Rance.  
(Source : données communales, Notre Maison s.c.r.l, 2009)*

- Sivry : 8 maisons de 3 chambres
- Rance : 1 appartement de 1 chambre et 1 appartement de 2 chambres
- Sautin : 2 appartements de 2 chambres

Les logements en projets se présentent comme suit :

Propriétaire	Village	Adresse	Nombre de maisons	Nombre d'appartements
Notre Maison s.c.r.l	Sivry	Rue Noir Aigle	4	6

*Illustration 110 : Inventaire du logement social en projet dans les villages de Sivry-Rance.  
(Données communales, Notre Maison s.c.r.l, 2009)*

- Sivry : 7 logements sociaux + 3 logements moyens. 4 logements de 3 chambres, 3 logements de 2 chambres et 3 logements de 1 chambre.

#### **4.3.1.6 LOGEMENT D'URGENCE**

Un logement existe au n°44 de la rue des Combattants à Rance et concerne 3 à 4 personnes. Actuellement, il n'existe pas de projets de création de logement d'urgence.

#### **4.3.1.7 RÉSIDENCES SECONDAIRES**

En 2008, Sivry-Rance comprenait 57 secondes résidences réparties comme suit :

- 22 résidences secondaires à Sivry ;
- 12 résidences secondaires à Montbliart ;
- 9 résidences secondaires à Grandrieu ;
- 8 résidences secondaires à Rance ;
- 6 résidences secondaires à Sautin.

#### **4.3.1.8 LOGEMENTS INOCCUPÉS**

En 2008, Sivry-Rance comportait 36 logements inoccupés sur son territoire. Ceux-ci sont répartis comme suit :

- 16 logements inoccupés à Rance
- 11 logements inoccupés à Sivry
- 4 logements inoccupés à Montbliart
- 3 logements inoccupés à Grandrieu
- 2 logements inoccupés à Sautin

#### **4.3.2 DEVELOPPEMENT FONCIER ET URBANISTIQUE**

##### **4.3.2.1 EVOLUTION DES PERMIS DE BATIR ET DE LOTIR**

Selon les données ECODATA, la commune de Sivry-Rance a délivré 304 permis de bâtir entre 1997 et 2007, soit 3,59% du total de l'arrondissement de Thuin. Durant cette période (1997-2007), elle a délivré moins de permis de bâtir que ses communes voisines. La commune de Chimay a délivré plus du double des permis que Sivry-Rance. Par ailleurs, la commune de Chimay a une superficie 2,7 fois plus importante que celle de Sivry-Rance, pouvant dès lors justifier en partie cette différence entre les 2 communes.

Au niveau de l'arrondissement de Thuin, Binche a délivré plus de 1300 permis de bâtir, alors que sa superficie est inférieure à celle de Sivry-Rance. Binche est une commune à caractère nettement plus urbain que Sivry-Rance, dont les logements sont majoritairement des maisons unifamiliales mitoyennes.

Communes	Construction	Démolition	Rénovation	Total
<b>Sivry-Rance</b>	<b>183</b>	<b>7</b>	<b>114</b>	<b>304</b>
Beaumont	248	6	146	400
Chimay	393	13	229	635
Froidchapelle	247	4	64	315
Anderlues	352	9	397	758
Binche	<b>697</b>	<b>33</b>	<b>593</b>	<b>1323</b>
Erquelinnes	262	8	247	517
Estinnes	231	12	216	459
Ham-sur-Heure-Nalinnes	515	15	518	1048
Lobbes	229	3	163	395
Merbes-le-Château	<b>106</b>	<b>3</b>	<b>116</b>	<b>225</b>
Momignies	147	<b>2</b>	77	226
Moranwelz	458	17	484	959
Thuin	475	10	422	907
Arr. de Thuin	4543	142	3786	8471

*Illustration 111 : Nombre de permis de bâtir délivrés entre 1997 et 2007 dans les communes avoisinantes de Sivry-Rance.  
(Source : ECODATA, SERVICE PUBLIC FEDERAL ECONOMIE, PME, CLASSES MOYENNES ET ENERGIE).*

Selon les données fournies par les fiches d'évolution de l'occupation du sol de la CPDT, le pourcentage de terrains artificialisés en zones d'habitat a augmenté de 3,4% entre 2001 et 2006 à Sivry-Rance. Notons cependant que les communes voisines connaissent également une augmentation des terrains

artificialisés, se traduisant dans la réalité par une augmentation de constructions et donc de permis de bâtir.

Zone d'habitat	Terrains artificialisés (%)		Terrains non artificialisés (%)		Autres <sup>15</sup> (%)	
	2001	2006	2001	2006	2001	2006
<b>Sivry-Rance</b>	<b>34,6</b>	<b>38</b>	<b>50,6</b>	<b>47,3</b>	<b>14,8</b>	<b>14,7</b>
Beaumont	38,5	41,6	47,5	44,8	13,9	13,6
Chimay	38,2	40,7	45,4	43,4	16,4	15,9
Froidchapelle	36,8	40,7	48	44,5	15,1	14,8

*Illustration 112 : Caractère artificialisé de la zone d'habitat au plan de secteur en 2001 et 2006.  
(Source : Fiche d'évolution de l'occupation du sol, CPDT-CREAT/UCL-Etat du territoire wallon, 2008)*

La réserve foncière à Sivry-Rance est nettement plus importante que celles de ses communes voisines. Cette réserve foncière est supérieure aux terrains déjà artificialisés consacrés aux zones d'habitat. Les terrains non artificialisés pourraient supporter une urbanisation future importante. En 2006, rien qu'en zone d'habitat, il reste un potentiel foncier de 156 ha. A cela s'ajoute également les réserves foncières que sont les ZACC. En 2006, sur les 68 ha repris en ZACC, seulement 4,1 ha présentent un caractère artificialisé.

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés (Ha)		Terrains non artificialisés (Ha)		Autres (Ha)	
		2001	2006	2001	2006	2001	2006
<b>Zones destinées à l'urbanisation</b>	<b>Zones d'habitat</b>	114	125	167	156	49	49
	<b>Zone de services publics et d'équipements communautaires</b>	13	13	10	10	1,2	1,3
	<b>Zone de loisirs</b>	18	17	36	38	1	1
	<b>Zone d'activité économique</b>	0,8	1,6	12	12	2	1,3
	<b>Total</b>	145,8	156,6	225	216	53,2	52,6

*Illustration 113 : Caractère artificialisé des zones destinées à l'urbanisation, au plan de secteur en 2001 et 2006.  
(Source : Fiche d'évolution de l'occupation du sol, CPDT-CREAT/UCL-Etat du territoire wallon, 2008)*

Au niveau intracommunal, entre 1997 et 2007, la répartition des permis de bâtir délivrés est plus importante au niveau des deux principaux villages que sont Rance (39,7%) et Sivry (34,2%). Montbliart (5,3%), dont la superficie est la plus petite, est le village pour lequel le nombre de permis de bâtir délivrés est le plus faible. L'importance en termes de population au sein des villages joue un rôle sur le nombre de demande et de permis de bâtir délivrés au sein des différents villages de l'entité. Selon les données communales, la commune de Sivry-Rance aurait délivré 433 permis d'urbanisme contre 304 selon ECODATA entre 1997 et 2007.

Villages	Superficie (km <sup>2</sup> )	Démolition	Construction	Rénovation	Total	Répartition (%)
Grandrieu	14,9	0	39	24	63	14,5
Montbliart	5,2	0	15	8	23	5,3
Rance	19,5	3	121	48	172	39,7
Sautin	10,2	0	19	8	27	6,2
Sivry	23,8	3	95	50	148	34,2
Commune	73,6	6	289	138	433	100

*Illustration 114 : Nombre de permis d'urbanisme délivrés dans les villages de Sivry-Rance entre 1997 et 2007.  
(Source : Données communales)*

<sup>15</sup> Terrains non cadastrés et/ou de nature inconnue.

Selon les données communales, entre 1997 et 2007, 38 permis de lotir ont été délivrés à Sivry-Rance. Le village le plus concerné par ces permis de lotir est, sans conteste, Rance avec plus de 47% des permis de lotir délivrés sur le territoire communal. Montbliart ferme une nouvelle fois la marche, avec un seul permis de lotir délivré sur une période de 10 ans (1997-2007).

Villages	Superficie (km <sup>2</sup> )	Permis de lotir	Répartition (%)
Grandrieu	14,9	8	21,1
Montbliart	5,2	1	2,6
Rance	19,5	18	47,4
Sautin	10,2	3	7,9
Sivry	23,8	8	21,1
Commune	73,6	38	100

**Illustration 115 : Nombre de permis de lotir délivrés dans les villages de Sivry-Rance entre 1997 et 2007.**  
(Source : Données communales)

#### 4.3.2.2 TYPES DE PERMIS DE BATIR

Selon Ecodata, entre 1997 et 2007, 73,4% des permis de bâtir concernent du logement résidentiel à Sivry-Rance. Une majorité des permis de bâtir délivrés concerne la construction de nouvelles maisons avec 4 façades et construites de manière traditionnelle (en opposition aux méthodes préfabriquées). Concernant les autres destinations se rapportant au résidentiel, les permis de bâtir touchent autant la rénovation que la construction. Le faible nombre de permis de construire délivré sur la période 1997-2007 et la proportion équivalente de permis de rénovation et de construire peuvent sous-entendre une réserve foncière peu disponible pour de nouvelles installations. Mais cela peut aussi s'expliquer par un parc de logement ancien, qui une fois rénové, répond aux besoins actuels. Après cette destination résidentielle des permis de bâtir, viennent les permis de bâtir à destination de l'agriculture, l'horticulture et l'élevage à hauteur de 15,5%. Notons, cependant, que 45 permis de bâtir concernent du résidentiel de type inconnu (14,8%).

Destination	Construction	Démolition	Rénovation	Total
Agriculture, horticulture et élevage	26	2	19	47
Appartement	0	0	9	9
Autres (église, chapelle,...)	0	0	1	1
Bâtiment résidentiel, type inconnu	20	1	24	45
Bureaux pour services publics et parastataux	0	0	1	1
Commerce	3	0	5	8
Culture et divertissement	1	1	4	6
Entrepôsage et manutention des entreprises privées	1	0	1	2
Entrepôsage et manutention des entreprises publiques	1	0	2	3
Garages personnels	3	0	0	3
Horeca	0	0	1	1
Industrie et artisanat	1	1	0	2
Industrie, construction et artisanat	1	0	4	5
Maison avec 2 façades (maison mitoyenne)	8	0	4	12
Maison avec 3 façades	3	0	4	7
Maison avec 4 façades (maison isolée), construite d'une façon traditionnelle	110	1	30	141
Maison avec 4 façades (maison isolée), construite selon une méthode préfabriquée	5	0	2	7
Résidence d'un ménage collectif	0	0	1	1
Résidence occasionnelle de vacanciers, touristes ou voyageurs	0	0	1	1

Services	0	0	1	1
Sport	0	1	0	1
<b>Total des destinations</b>	<b>183</b>	<b>7</b>	<b>114</b>	<b>304</b>

**Illustration 116 : Nombre de permis de bâtir délivrés par destination à Sivry-Rance entre 1997 et 2007.**  
 (Source : ECODATA, SERVICE PUBLIC FEDERAL ECONOMIE, PME, CLASSES MOYENNES ET ENERGIE)

Selon les données communales, les nouvelles constructions (66,7%) sont prédominantes en termes de permis de bâtir, et ce pour l'ensemble des villages de Sivry-Rance. Ces nouvelles constructions se composent principalement de maisons avec 4 façades, suivies des constructions à caractère agricole. Ce qui vient confirmer les tendances fournies par Ecodata. Près de 31,9% des permis de bâtir concernent la rénovation d'habitations, dont la majorité à Rance et à Sivry. Très peu de permis pour la démolition ou l'extension ont été délivrés depuis 1997 (1,4%), et ces derniers concernent exclusivement les villages de Rance et de Sivry.

<b>Villages</b>		<b>Rance</b>	<b>Sivry</b>	<b>Montbliart</b>	<b>Sautin</b>	<b>Grandrieu</b>
<b>Construction</b>	<b>Maison 4 façades</b>	94	64	6	13	18
	<b>Mitoyenne</b>	1				
	<b>Appartement</b>	1				
	<b>Bâtiment Agricole</b>	12	16	8	4	17
	<b>Autres</b>	13	15	1	2	4
<b>Démolition</b>	<b>Maison 4 façades</b>	1	1			
	<b>Mitoyenne</b>					
	<b>Appartement</b>					
	<b>Bâtiment Agricole</b>	2	2			
<b>Rénovation / Extension</b>	<b>Maison 4 façades</b>	42	40	5	7	20
	<b>Mitoyenne</b>	1				
	<b>Appartement</b>		2			
	<b>Bâtiment Agricole</b>	1	3	2		3
	<b>Autres<sup>16</sup></b>	4	5	1	1	1

**Illustration 117 : Nombres de permis de bâtir par destination pour les villages de Sivry-Rance entre 1997 et 2007.**  
 (Source : Données communales)

#### 4.3.2.3 EVOLUTION DU MARCHE FONCIER

Afin de comparer les communes de l'arrondissement de Thuin et avoisinantes de Sivry-Rance, nous nous sommes appuyés sur le prix moyen de vente de biens immobiliers effectués en 1998 et 2008. Ces données sont fournies par l'INS et doivent être prises avec précaution. En effet, si durant une année il y a 5 grosses ventes au sein d'une commune, cela influera sur le prix moyen. Ceci ne voulant pas dire que le prix d'un bien immobilier augmente au sein d'une commune ou inversement.

Afin d'éviter la manipulation de chiffres pour l'ensemble des communes, nous avons calculé un indice dont la référence de base est la Région Wallonne (100). Dès lors, il est possible de savoir directement si le prix moyen des biens immobiliers vendus au sein d'une commune est semblable ou pas à celui de la Wallonie.

<sup>16</sup> Piscine, aménagement, collecteur, radio-télécommunication, générateur, cabine électrique, chaufferie, station épuration, abri de bus, Ravel.....

En 2008, le prix des maisons d'habitation ordinaires à Sivry-Rance (99) était, bien que très légèrement inférieur, pratiquement identique au prix moyen de la Région Wallonne. Par ailleurs acheter une villa, un bungalow ou une maison de campagne à Sivry-Rance était, en 2008, plus avantageux (75) comparé au prix moyen au niveau de la Wallonie.

Entités géographiques	maisons d'habitation ordinaires		villas, bungalows, maisons de campagne		appartements, flats, studios	
	1998	2008	1998	2008	1998	2008
<b>Sivry-Rance</b>	<b>90</b>	<b>99</b>	/	<b>75</b>	/	/
Beaumont	92	94	60	69	/	/
Chimay	91	95	/	66	/	/
Froidchapelle	100	81	/	66	/	<b>69</b>
Anderlues	<b>69</b>	77	/	74	/	76
Binche	85	79	59	84	<b>80</b>	84
Erquelinnes	<b>69</b>	<b>74</b>	/	73	/	/
Estinnes	80	81	/	77	/	/
Ham-sur-Heure-Nalinnes	<b>116</b>	<b>111</b>	69	89	<b>103</b>	<b>110</b>
Lobbes	98	100	<b>99</b>	74	/	/
Merbes-le-Château	79	83	/	<b>91</b>	/	/
Momignies	89	80	/	<b>62</b>	/	/
Morlanwelz	72	77	<b>52</b>	<b>91</b>	86	73
Thuin	110	89	69	83	96	71
Arr. de Thuin	86	83	67	81	86	80
Région Wallonne	100	100	100	100	100	100
Belgique	114	127	115	124	121	126

**Illustration 118 : Indice du prix moyen de ventes de biens immobiliers dans les communes de l'arrondissement de Thuin et dans les entités géographiques de référence en 1998 et 2008. Référence, Région Wallonne = 100.**  
**(Source : Ventes de biens immobiliers 1998, 2008)**

En 2008, Sivry-Rance est la 3<sup>ème</sup> commune pour laquelle le prix de vente au m<sup>2</sup> d'un terrain à bâtir est le plus bas de l'arrondissement de Thuin. En 1998, Sivry-Rance était, après Momignies, la commune où le prix de vente du m<sup>2</sup> de terrain à bâtir était le plus faible. Entre 1998 et 2008, le prix de vente au m<sup>2</sup> d'un terrain à bâtir a plus que triplé à Sivry-Rance. Cette augmentation se fait également fortement ressentir au niveau de l'arrondissement de Thuin, mais aussi aux niveaux régional et national.

Entités géographiques	Terrains à bâtir (€/m <sup>2</sup> )	
	1998	2008
<b>Sivry-Rance</b>	<b>7,1</b>	<b>24,2</b>
Beaumont	10,2	27,4
Chimay	8,9	26,0
Froidchapelle	19,8	19,2
Anderlues	17,1	34,7
Binche	17,3	38,0
Erquelinnes	10,5	32,2
Estinnes	11,1	48,5
Ham-sur-Heure-Nalinnes	16,5	71,8
Lobbes	11,0	19,8
Merbes-le-Château	9,2	46,1
Momignies	5,8	24,2
Morlanwelz	13,9	44,6
Thuin	13,0	46,9
Arr. de Thuin	13,4	37,1
Région Wallonne	17,7	39,6
Belgique	33,0	83,5

**Illustration 119 : Prix moyen en euros/m<sup>2</sup> d'un terrain à bâtir dans les communes de l'arrondissement de Thuin et dans les entités géographiques de référence en 1998 et 2008.**  
**(Source : Ventes de biens immobiliers 1998, 2008)**

### **4.3.3 SYNTHESE DU DIAGNOSTIC**

#### ➤ **LOGEMENT**

- ⇒ 1769 logements pour 1844 ménages en 2001.
- ⇒ 94% des logements sont des maisons unifamiliales dont 58% des 4 façades (2001).
- ⇒ Faibles pourcentage d'appartements (3,8% en 2001).
- ⇒ 96% de la population vit dans des maisons unifamiliales dont 60% dans des 4 façades en 2001.
- ⇒ 50% du parc de logements sont de taille moyenne (entre 55 et 104 m<sup>2</sup>) en 2001.
- ⇒ Une forte augmentation de la part de petits logements entre 1991 et 2001.
- ⇒ Un parc de logements ancien (40,5% d'avant 1919, soit le taux le plus fort de l'arrondissement).
- ⇒ 77% des logements sont occupés par les propriétaires en 2001.
- ⇒ 60% des ménages sont composés de 1 ou 2 personnes maximum en 2001.
- ⇒ La taille moyenne d'un ménage à Sivry-Rance en 2001 est de 2,43.
- ⇒ Un logement d'urgence depuis mai 2009.
- ⇒ 57 secondes résidences en 2008.
- ⇒ 36 logements inoccupés sur le territoire dont la majeure partie à Rance et à Sivry.

#### ➤ **LOGEMENT SOCIAL**

- ⇒ Seulement 12 logements sociaux dans l'entité.
- ⇒ Concentration des maisons sociales dans le village de Sivry.
- ⇒ Projet de 10 logements sociaux supplémentaires à Sivry.

#### ➤ **DÉVELOPPEMENT ET POTENTIEL FONCIER**

- ⇒ 38% de la zone d'habitat artificialisés en 2006 (données CPDT).
- ⇒ Réserve foncière importante dont 156 ha en zone d'habitat.
- ⇒ 304 permis de bâtir délivrés entre 1997 et 2007 selon la source Ecodata, soit le chiffre le plus bas par rapport aux communes voisines.
- ⇒ Concentration des permis de bâtir dans les deux principaux villages (Rance et Sivry) entre 1997 et 2007.
- ⇒ 73,4% des permis délivrés entre 1997 et 2007 concernent du logement résidentiel, majoritairement du 4 façades (données Ecodata), tendance confirmée par les données communales.
- ⇒ Un indice de prix moyen d'une maison d'habitation ordinaire en 2008 similaire à celui de la Région wallonne et inférieur à celui de l'arrondissement.
- ⇒ Un prix moyen en euros par m<sup>2</sup> de terrain à bâtir largement inférieur aux moyennes wallonne et de l'arrondissement.

#### 4.3.4 ANALYSE AFOM

<b>ATOUTS</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Une part de petits logements en augmentation en corrélation avec le nombre de petits ménages.</li> <li>+ Un indice de prix moyen d'habitation dans la moyenne wallonne et inférieur à la moyenne de l'arrondissement.</li> <li>+ Un prix au m<sup>2</sup> de terrain à bâtir largement inférieur aux moyennes wallonnes et de l'arrondissement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Plus de la moitié de la population vit dans des 4 façades.</li> <li>-Faible proportion d'appartements.</li> <li>-Un parc de logement ancien.</li> <li>-Seulement 12 logements sociaux dans l'entité.</li> <li>-Concentration des maisons sociales dans le village de Sivry.</li> <li>-Seulement 1 logement d'urgence depuis 2009.</li> </ul>
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Le projet de 10 logements sociaux supplémentaires.</li> <li>+ Importante réserve foncière.</li> <li>+ Une gestion cohérente de cette réserve foncière, notamment au niveau de la zone d'habitat et des ZACC.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Un parc de logement qui ne répondrait pas en suffisance aux besoins sociaux (petits ménages, parc locatif, etc.).</li> <li>-Une mauvaise gestion de l'importante réserve foncière.</li> <li>-Une rupture dans la typologie urbanistique et architecturale traditionnelle par manque d'outils réglementaires.</li> </ul>

## **4.4 TRAVAILLER**

Cette thématique reprend différents volets qui ont trait à l'emploi et à l'économie. Le parti pris a été de considérer l'activité agricole comme une activité économique principalement. A contrario, l'activité touristique a plutôt été intégrée à la thématique « occuper ses loisirs ».

### **4.4.1 LA STRUCTURE DU TRAVAIL A SIVRY-RANCE**

L'aire d'analyse intercommunale de cette thématique est le bassin d'emploi, limite territoriale en adéquation avec la problématique du travail. Pour réaliser cette analyse thématique, l'auteur de projet a utilisé le découpage géographique réalisé selon les limites des territoires définies par l'IWEPS. C'est ce découpage du territoire qui se rapproche le plus du concept de bassin d'emploi. Sivry-Rance fait partie intégrante du bassin d'emploi de Charleroi (31 communes). Ainsi, l'analyse tente au maximum de traiter les données au niveau du bassin d'emploi lorsque celles-ci étaient accessibles. C'est le cas des données en provenance de l'Institut Wallon de l'Evaluation et de la Statistique (IWEPS).

#### **QUELQUES DEFINITIONS**

##### **Bassin d'emploi**

« *Territoire où la majeure partie de la population habite et travaille, une aire d'influence des grands pôles d'emploi* »

##### **Taux d'activité**

« *Ce taux exprime le rapport entre les personnes qui se présentent effectivement sur le marché du travail, qu'elles soient occupées ou chômeuses (population active) et la population en âge de travailler (15-64ans). Ce taux traduit donc un comportement par rapport au marché du travail.* »

##### **Taux d'emploi**

« *Ce taux explique le rapport entre le nombre de personnes qui ont effectivement un emploi (population active occupée) et la population en âge de travailler (15-64ans). Il donne une idée de la participation à l'emploi de la population potentiellement prête à travailler.* »

##### **Taux de chômage**

« *Ce taux indique la proportion des personnes qui, dans la population active, sont sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponibles pour occuper un emploi (DEI). Il mesure le déséquilibre entre l'offre et la demande de travail.* »

##### **Population active**

« *Elle reprend la part de la population qui travaille, c'est-à-dire les personnes assujetties à l'ONSS (les salariés) et les personnes assujetties à l'INASTI (les indépendants) ainsi que les demandeurs d'emplois. Elle constitue donc la main d'œuvre potentiellement disponible au sein de la population d'une commune.* »

**Illustration 120 – Quelques définitions liées à la thématique de l'emploi**  
(Source : IWEPS)

## 4.4.2 LA POPULATION ACTIVE

### 4.4.2.1 AU NIVEAU DU BASSIN D'EMPLOI DE CHARLEROI

→ Cf. Carte n° 14: Principaux indicateurs de la population active dans le bassin d'emploi de Charleroi en 2005.

→ Cf. Carte n° 15 : Evolution des principaux indicateurs de la population active dans le bassin d'emploi de Charleroi entre 1997 et 2005

La population active à Sivry-Rance représente à peine 1% de la population active dans le bassin d'emploi de Charleroi. Charleroi représente la part la plus importante de ces actifs, suivie de loin par Châtelet et Courcelles. Les communes de la botte du Hainaut appartenant au bassin d'emploi de Charleroi, regroupées, représentent 3% des actifs dans le bassin d'emploi de Charleroi.

En 2005, la population active de Sivry-Rance s'élevait à 1961 personnes parmi lesquels 1281 salariés, 307 non salariés, 361 chômeurs – DEI<sup>17</sup> et 12 à la fois salariés et indépendants.

Commune	Population en âge de travailler	Population active				
		Population active occupée			Chômeurs DEI	Total population active
		Salariés	Salariés et Indépendants	Non salariés		
<b>Sivry-Rance</b>	<b>2984</b>	<b>1281</b>	<b>12</b>	<b>307</b>	<b>361</b>	<b>1961</b>
Beaumont	4346	1975	10	486	508	2980
Froidchapelle	2400	947	4	282	305	1538
Aiseau-Presles	7080	3123	14	454	1006	4597
Anderlues	7395	3207	4	462	1059	4733
Cerfontaine	2888	1392	2	261	336	1992
Charleroi	<b>131194</b>	<b>53999</b>	<b>214</b>	<b>6476</b>	<b>24036</b>	<b>84724</b>
Châtelet	23245	9787	18	1100	4053	14958
Courcelles	19288	8586	24	1160	2697	12466
Doische	1723	768	7	183	175	1133
Erquelinnes	6149	2711	10	423	824	3967
Farciennes	7215	2663	3	304	1315	4285
Fleurus	14669	6641	65	966	1980	9652
Florennes	7092	3348	18	609	790	4765
Fontaine-l'Evêque	10897	4801	19	650	1642	7112
Fosses-la-Ville	6049	2866	16	588	720	4190
Gerpignes	8022	3869	15	867	688	5439
Ham-sur-Heure	8810	4375	36	958	700	6069
Jemeppe-sur-Sambre	11764	5830	21	794	1392	8038
Les Bons Villers	5808	2990	6	574	509	4079
Lobbes	3625	2000	6	295	291	2593
Merbes-le-Château	2705	1260	8	228	326	1822
Mettet	7824	3867	15	786	753	5421
Montigny-le-Tilleul	6515	3261	16	621	530	4428
Philippeville	5422	2391	14	542	615	3562
Pont-à-Celles	10757	5685	15	773	994	7467
Sambreville	17563	8037	22	1172	2518	11750
Sombreffe	4876	2599	14	479	468	3560

<sup>17</sup> DEI : Demandeur d'Emploi Inoccupé.

Thuin	9869	4713	18	941	956	6627
Villers-la-Ville	6301	3241	29	718	490	4478
Walcourt	11770	5923	15	1052	1088	8078
Bassin emploi Charleroi	376238	168135	692	25510	54128	248465

**Illustration 121 : Principaux indicateurs de population active pour les communes du bassin d'emploi de Charleroi en 2005.**  
 (Source : IWEPS, Indicateurs de population active de 2005)

Au regard des principaux indicateurs du marché de l'emploi du tableau ci-dessous, la commune de Lobbes détient les meilleurs taux du bassin d'emploi de Charleroi :

- un taux d'activité supérieur à 70%
- un taux d'emploi supérieur à 60%
- un taux de chômage inférieur à 11,5%

En 2005, en termes de taux d'activité, la commune de Sivry-Rance se classe en milieu de tableau avec 65,7%. Elle ne se classe pas mieux au niveau de son taux d'emploi qui s'élève à 53,6%. Malgré ces chiffres, Sivry-Rance se positionne au-delà de la moyenne du bassin d'emploi de Charleroi.

En ce qui concerne le taux de chômage, la commune de Sivry-Rance se caractérise, en 2005, par un taux de 18,4%. Ce taux est inférieur à celui enregistré au niveau du bassin d'emploi de Charleroi. Notons par ailleurs que la commune de Farciennes est la plus touchée en termes de chômage, avec un taux s'élevant au-delà des 30%.

Commune	Taux (%)					
	d'activité		d'emploi		de chômage	
	1997	2005	1997	2005	1997	2005
<b>Sivry-Rance</b>	<b>63,0%</b>	<b>65,7%</b>	<b>51,7%</b>	<b>53,6%</b>	<b>18,0%</b>	<b>18,4%</b>
Beaumont	64,8%	68,6%	53,6%	56,9%	17,3%	17,0%
Froidchapelle	61,7%	64,1%	49,3%	51,4%	20,1%	19,8%
Aiseau-Presles	59,1%	64,9%	46,0%	50,7%	22,0%	21,9%
Anderlues	60,0%	64,0%	44,8%	49,7%	25,4%	22,4%
Cerfontaine	63,2%	69,0%	52,2%	57,3%	17,3%	16,9%
Charleroi	60,6%	64,6%	44,5%	46,3%	26,6%	28,4%
Châtelet	59,0%	64,4%	44,6%	46,9%	24,4%	27,1%
Courcelles	61,0%	64,6%	47,4%	50,7%	22,3%	21,6%
Doische	62,9%	65,8%	50,9%	55,6%	19,2%	15,5%
Erquelinnes	59,4%	64,5%	46,2%	51,1%	22,2%	20,8%
Faciennes	<b>54,3%</b>	<b>59,4%</b>	<b>38,4%</b>	<b>41,2%</b>	<b>29,3%</b>	<b>30,7%</b>
Fleurus	60,2%	65,8%	48,3%	52,3%	19,9%	20,5%
Florennes	62,0%	67,2%	51,6%	56,1%	16,8%	16,6%
Fontaine-l'Evêque	59,5%	65,3%	44,8%	50,2%	24,7%	23,1%
Fosses-la-Ville	67,3%	69,3%	54,6%	57,4%	18,9%	17,2%
Gerpignies	65,3%	67,8%	57,2%	59,2%	12,3%	12,7%
Ham-sur-Heure	65,5%	68,9%	58,7%	60,9%	<b>10,3%</b>	11,5%
Jemeppe-sur-Sambre	63,5%	68,3%	51,8%	56,5%	18,3%	17,3%
Les Bons Villers	65,9%	70,2%	57,6%	61,5%	12,6%	12,5%
Lobbes	65,4%	<b>71,5%</b>	56,1%	<b>63,5%</b>	14,2%	11,2%
Merbes-le-Château	62,4%	67,3%	49,9%	55,3%	20,0%	17,9%
Mettet	67,0%	69,3%	56,3%	59,7%	15,9%	13,9%
Montigny-le-Tilleul	66,7%	68,0%	59,1%	59,8%	11,4%	12,0%
Philippeville	64,3%	65,7%	53,9%	54,4%	16,2%	17,3%

Pont-à-Celles	66,5%	69,4%	57,2%	60,2%	14,0%	13,3%
Sambreville	62,9%	66,9%	50,0%	52,6%	20,5%	21,4%
Sombreffe	66,1%	73,0%	56,6%	63,4%	14,4%	13,2%
Thuin	65,2%	67,1%	55,4%	57,5%	15,0%	14,4%
Villers-la-Ville	68,4%	71,1%	59,9%	63,3%	12,4%	11,0%
Walcourt	64,9%	68,6%	55,8%	59,4%	14,1%	13,5%
Bassin emploi Charleroi	62,0%	66,0%	48,7%	51,7%	21,4%	21,8%

**Illustration 122 : Principaux indicateurs de la population active pour les communes du bassin d'emploi de Charleroi en 1997 et 2005.**

(Source : IWEPS, Indicateur de population active de 1997 et 2005).

Parallèlement au bassin d'emploi de Charleroi, la commune de Sivry-Rance voit ses taux d'activité, d'emploi et de chômage augmenter en 2005 par rapport à 1997. L'augmentation du taux de chômage à Sivry-Rance reste cependant faible.

#### ❖ Contexte transfrontalier

Une comparaison avec les communes françaises frontalières est possible pour l'année 2004. Notons que les données disponibles pour Beaurieux et Cousolle datent de 2005.

	Population active totale		Population active occupée		Chômeurs		Taux d'activité		Taux de chômage	
	1999	2005	1999	2005	1999	2005	1999	2005	1999	2005
Beaurieux	81	85	72	75	9	10	68,6	72,6	11,1	11,8
Clairfayts	139	152	112	125	27	27	66,5	72,0	19,4	17,8
Cousolle	909	958	768	806	141	152	60,8	64,5	15,5	15,9
Eppe-Sauvage	86	100	78	91	8	9	62,3	63,7	9,3	9,0
Hestrud	132	118	100	101	32	17	74,6	68,2	24,2	14,4
<b>Sivry-Rance</b>	<b>1.904</b>	<b>1.941</b>	<b>1.605</b>	<b>1.602</b>	<b>299</b>	<b>339</b>	<b>65,3</b>	<b>65,5</b>	<b>15,7</b>	<b>17,5</b>

**Illustration 123 : Principaux indicateurs de la population active, des communes françaises frontalières de Sivry-Rance.**

(Source : INSEE, Enquêtes annuelles de recensement de 2004<sup>18</sup>.)

Sivry-Rance se caractérise par un taux d'activité moyen en comparaison à ces communes françaises. En 1999, Hestrud est caractérisé par près de 25% de taux de chômage, suivi de Clairfayts et Sivry-Rance. L'année 2005 voit Clairfayts passer en tête concernant le taux de chômage, talonnée par Sivry-Rance. Cette dernière, au vu des différents taux, se classe en milieu de tableau comme c'était déjà le cas au sein de l'arrondissement de Thuin.

#### 4.4.2.2 LE CHOMAGE

##### ❖ Selon l'âge

Selon les chiffres publiés par le FOREM<sup>19</sup>, les demandeurs d'emplois – demandeurs d'allocations ont diminué entre février 2007 et février 2009. Le chômage touche principalement les moins de 25 ans (27% en 2009). Dans un second temps, ce sont les plus de 30 ans qui sont touchés par le chômage,

<sup>18</sup> L'enquête annuelle de recensement de Beaurieux et Cousolle a été réalisée pour l'année 2005

<sup>19</sup> La suppression du pointage, intervenue fin décembre 2005, a provoqué une rupture dans les statistiques de la demande d'emploi. 2006 est une année de transition et les comparaisons avec les mois ou les années précédentes ne sont pas pertinentes. Le FOREM ne publie que les chiffres de la Région Wallonne de langue française.

particulièrement la tranche 30 ans – 50 ans. A noter que la part des 50 ans et plus a plus que doublé par rapport à 2005.

Année	< 25 ans	25 < 30 ans	30 < 40ans	40 < 50 ans	50 ans <	Total
<b>Février 2005</b>	77	50	88	75	28	318
<b>Février 2006</b>	74	42	91	75	46	328
<b>Février 2007</b>	94	51	83	67	52	347
<b>Février 2008</b>	98	42	73	64	56	333
<b>Février 2009</b>	86	53	57	63	62	321

*Illustration 124 : Nombre de demandeurs d'emploi par classe d'âge à Sivry-Rance entre 2005 et 2009. (Mois de référence : Février)  
(Source: FOREM, 2009)*

#### ❖ Selon le niveau d'études

67% des demandeurs d'emplois, en 2009, ont un niveau d'étude équivalent au niveau d'études secondaires (2e ou 3e degré). Cette part des demandeurs d'emplois est en augmentation depuis 2007. Globalement la part des demandeurs d'emplois non qualifiés augmente, tandis que la part des demandeurs qualifiés a tendance à diminuer depuis 2007.

Année	Primaire + Sec. de base	Secondaire 2ème degré	Secondaire 3ème degré	Supérieur	Apprentissage	Autres	Total
<b>Février 2005</b>	75	88	117	20	10	8	318
<b>Février 2006</b>	66	99	119	23	10	11	328
<b>Février 2007</b>	71	86	142	28	20		347
<b>Février 2008</b>	70	82	137	25	19		333
<b>Février 2009</b>	74	76	140	15	16		321

*Illustration 125 : Nombre de demandeurs d'emploi par niveau d'étude à Sivry-Rance entre 2005 et 2009. (Mois de référence : Février)  
(Source : FOREM, 2009)*

L'arrondissement français de l'Avesnes-sur-Helpe<sup>20</sup> se caractérise en 1999 par moins de 13% de la population qui a terminé des études supérieures contre près de 20% pour l'arrondissement de Thuin dont fait partie Sivry-Rance.

#### ❖ Selon le sexe

Selon les données du Forem, les demandeurs d'emploi sont majoritairement des femmes à Sivry-Rance. Cependant, ce pourcentage de femmes demandeuses d'emploi est en diminution constante.

Année	Hommes	Femmes	Part des femmes (%)	Total
<b>Février 2005</b>	140	178	56	318
<b>Février 2006</b>	144	184	56	328
<b>Février 2007</b>	158	189	54	347
<b>Février 2008</b>	159	174	52	333
<b>Février 2009</b>	153	168	52	321

*Illustration 126 : Nombre de demandeurs d'emploi par sexe à Sivry-Rance entre 2005 et 2009. (Mois de référence : Février)  
(Source : FOREM, 2009)*

<sup>20</sup> Selon l'Atlas Transfrontalier 2004, Tome 4.

Afin de conforter les données du FOREM, une autre source de donnée est exploitable pour cette analyse. Selon la source statistique ECODATA<sup>21</sup>, le nombre de chômeurs complets indemnisés, demandeurs d'emplois était de 286 en février 2005 dont 158 femmes (55,2%) et 128 hommes (44,8%).

Communes	Hommes	Femmes	Total	Part des femmes (%)
<b>Sivry-Rance</b>	<b>128</b>	<b>158</b>	<b>286</b>	<b>55,2%</b>
Beaumont	189	215	404	53,2%
Chimay	272	329	601	54,7%
Froidchapelle	127	125	252	49,6%
Aiseau-Presles	363	440	803	54,8%
Cerfontaine	120	155	275	56,4%
Charleroi	9.848	9.589	19.437	49,3%
Châtelet	1.467	1.752	3.219	54,4%
Courcelles	1.019	1.278	2.297	55,6%
Couvin	429	521	950	54,8%
Doische	62	81	143	56,6%
Farceniennes	516	592	1.108	53,4%
Fleurus	720	910	1.630	55,8%
Florennes	288	329	617	53,3%
Fontaine-l'Evêque	595	746	1.341	55,6%
Gerpinnes	228	318	546	58,2%
Ham-sur-Heure-Nalinnes	229	275	504	54,6%
Les Bons Villers	179	224	403	55,6%
Lobbes	108	129	237	54,4%
Momignies	157	169	326	51,8%
Montigny-le-Tilleul	182	205	387	53,0%
Philippeville	224	291	515	56,5%
Pont-à-Celles	359	421	780	54,0%
Thuin	362	393	755	52,1%
Viroinval	216	246	462	53,2%
Walcourt	399	446	845	52,8%
Bassin d'emploi de Charleroi	18.786	20.337	39.123	52,0%

**Illustration 127 : Nombres de chômeurs indemnisés, demandeurs d'emploi, selon le sexe, pour les communes du bassin d'emploi de Charleroi (Février 2005).**

(Source: ECODATA, SERVICE PUBLIC FEDERAL ECONOMIE, PME, CLASSES MOYENNES & ENERGIE)

La commune de Sivry-Rance se classe en 7<sup>ème</sup> position, dans son bassin d'emploi, en termes d'importance de sa part de femmes demandeuses d'emploi. Cette dernière est plus importante que celle enregistrée au niveau du bassin d'emploi de Charleroi. Excepté pour les communes de Charleroi et Froidchapelle, il y a plus de femmes que d'hommes demandeurs d'emploi dans l'ensemble des communes du bassin d'emploi de Charleroi. Cette dernière remarque est également valable aux niveaux wallon et national. Au niveau de l'arrondissement français d'Avesnes-sur-Helpe<sup>22</sup>, la remarque n'est plus valable. En effet, cet arrondissement compte moins de 45% de femmes parmi les demandeurs d'emploi.

#### ❖ Selon la branche d'activité

Selon le FOREM, les nouveaux admis et ceux en attente représentent la plus grande partie des demandeurs d'emploi au sein de la commune de Sivry-Rance.

<sup>21</sup> ECODATA, SERVICE PUBLIC FEDERAL ECONOMIE, PME, CLASSES MOYENNES & ENERGIE  
<sup>22</sup> Selon l'Atlas Transfrontalier 2004, Tome 4.

Le commerce de détail est la branche d'activité pour laquelle la demande d'emploi est la plus élevée, et ce pour l'ensemble des années de référence. En 2009, cette branche d'activité représente 13% des demandeurs d'emploi dans la commune. L'industrie de la construction se caractérise par 8% des demandeurs d'emploi, suivi des œuvre sociales (7%), des demandeurs n'ayant jamais travaillé (5%), le transport de marchandises (5%), les services personnels (4%) et l'industrie hôtelière (3%).

Branches d'activités	Février 2005	Février 2006	Février 2007	Février 2008	Février 2009
Activités annexes de l'agriculture, de l'élevage et de l'horticulture	5	6	5	2	4
Activités mal désignées ou inconnues	4	4	6	0	0
<b>Admis ou en attente Art. 36</b>	<b>108</b>	<b>98</b>	<b>111</b>	<b>112</b>	<b>99</b>
Autre services publics	7	7	5	5	5
Autres services et organismes privés d'intérêt général	7	6	5	5	3
Commerce de détail	33	38	36	31	41
Construction de matériel de transport	5	5	6	5	5
Enseignement	4	8	8	7	9
Industrie de la construction	23	25	26	25	25
Industrie hôtelière	12	13	12	11	10
Médecine humaine et médecine animale	5	5	3	3	5
N'ayant jamais travaillé sans pouvoir prétendre à l'art. 36	6	4	7	16	15
Œuvres sociales	21	24	20	24	22
Services administratifs de l'état, des provinces et des communes	7	7	7	8	5
Services fournis aux entreprises	16	18	24	12	7
Services personnels	5	3	7	11	13
Services récréatifs	7	6	9	5	5
Transport de marchandises	9	12	13	14	15

**Illustration 128 : Nombre de demandeurs d'emploi par branche d'activité entre 2005 et 2009<sup>23</sup>. (Mois de référence : Février). (FOREM, 2009)**

Notons que la commune de Sivry-Rance possède 3 services d'aides à l'emploi sur son territoire :

- Agence Locale pour l'Emploi Sivry-Rance, à Sivry.
- Bothanet Sivry-Rance, à Rance.
- IFAPME, à Sivry.

#### 4.4.2.3 L'EMPLOI INDEPENDANT

Selon les données de l'IWEPS, la part d'indépendants à Sivry-Rance, en 2005, est de 19,20% et est nettement supérieure à celle du bassin d'emploi de Charleroi (13,13%). Cette part des indépendants est l'une des plus importantes du bassin d'emploi de Charleroi (2<sup>ème</sup> sur 31). Sivry-Rance occupait la 5<sup>ème</sup> place en 1997, même si depuis lors, la part représentative des emplois indépendants a diminué. Cette diminution est exclusivement liée à l'augmentation du nombre d'actifs occupés dans la commune. Entre 1997 et 2005, Sivry-Rance est la seule commune dont le nombre d'emplois indépendants reste au statu quo (307 emplois indépendants).

<sup>23</sup> Sont pris en considération les branches d'activités atteignant un pourcentage supérieur à 2% pour l'une des années de référence. Voir en annexe pour le tableau complet du nombre de demandeurs d'emploi par branche d'activité entre 2005 et 2009. (FOREM, 2009).

Commune	Total actifs occupés		Indépendants		Part des indépendants	
	1997	2005	1997	2005	1997	2005
<b>Sivry-Rance</b>	<b>1502</b>	<b>1601</b>	<b>307</b>	<b>307</b>	<b>20,43</b>	<b>19,20</b>
Beaumont	2234	2472	503	486	22,51	19,67
Froidchapelle	1013	1233	247	282	24,34	22,89
Aiseau-Presles	3314	3591	476	454	14,37	12,64
Anderlues	3298	3674	550	462	16,66	12,59
Cerfontaine	1357	1656	262	261	19,33	15,77
Charleroi	58821	60688	8301	6476	14,11	10,67
Châtelet	10419	10905	1313	1100	12,60	10,08
Courcelles	9067	9770	1356	1160	14,96	11,88
Doische	902	957	195	183	21,67	19,09
Erquelinnes	2876	3144	480	423	16,67	13,46
Farcennes	2870	2970	359	304	12,50	10,23
Fleurus	7112	7672	1089	966	15,31	12,59
Florennes	3624	3975	668	609	18,42	15,31
Fontaine-l'Evêque	4977	5471	676	650	13,58	11,88
Fosses-la-Ville	3103	3470	587	588	18,92	16,95
Gerpinnes	4576	4751	843	867	18,42	18,25
Ham-sur-Heure	5061	5369	1005	958	19,86	17,84
Jemeppe-sur-Sambre	5891	6645	804	794	13,65	11,95
Les Bons Villers	3194	3569	542	574	16,97	16,07
Lobbes	2011	2302	308	295	15,29	12,83
Merbes-le-Château	1292	1495	259	228	20,03	15,26
Mettet	3962	4669	732	786	18,48	16,83
Montigny-le-Tilleul	3883	3898	660	621	16,99	15,93
Philippeville	2740	2947	587	542	21,42	18,39
Pont-à-Celles	5991	6473	784	773	13,09	11,95
Sambreville	8889	9231	1283	1172	14,43	12,69
Sombreffe	2598	3092	470	479	18,11	15,49
Thuin	5376	5671	876	941	16,30	16,59
Villers-la-Ville	3498	3987	697	718	19,94	18,00
Walcourt	6167	6989	1023	1052	16,59	15,05
Bassin emploi Charleroi	181620	194337	28241	25510	15,55	13,13

*Illustration 129 : L'emploi indépendant en 1997 et 2005<sup>24</sup>.  
 (Source : IWEPS, Indicateurs de population active de 1997 et 2005)*

Selon les données de l'INASTI, le nombre d'indépendants à Sivry-Rance s'élevait à 417<sup>25</sup> en 2007. Il y a pratiquement un statu quo entre le nombre d'indépendants en 1997 et 2007 à Sivry-Rance. Cette remarque est identique à celle exposée ci-dessus, concernant les données publiées par l'IWEPS. Notons cependant que les communes avoisinantes subissent toutes une augmentation du nombre d'indépendants, contrairement à ce qu'illustre le tableau précédent.

En 2007, selon les données fournies par l'INSATI, les principales branches d'activités des indépendants sur le territoire de Sivry-Rance sont le commerce (27,6%), l'agriculture (25,2%), l'industrie et l'artisanat (20,1%), les professions libérales (17,7%) et enfin les services (9,4%).

<sup>24</sup> Les salariés indépendants à titre complémentaire ne sont pas pris en compte. Cette donnée n'est pas disponible pour l'année 1997.

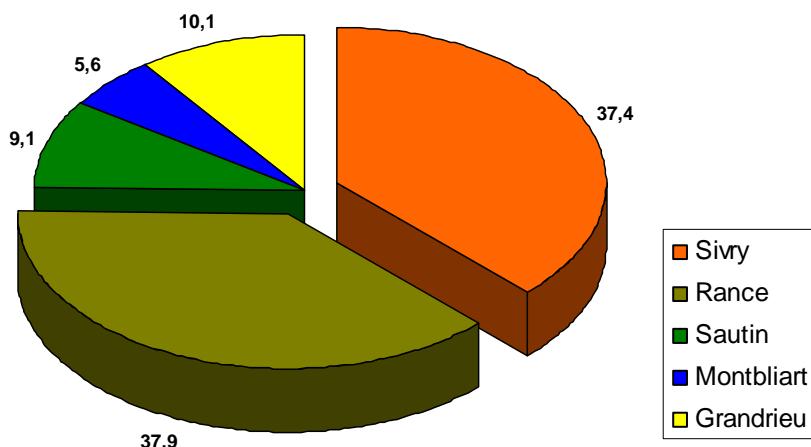
<sup>25</sup> Ce chiffre reprend, les indépendants et les aidants, en activité principale, secondaire et après la pension. C'est pour cette raison que le nombre total d'indépendants est plus élevé que précédemment.

Communes	Indépendants (activité principale)	Branches d'activités												
		Agriculture		Industrie et Artisanat		Commerces		Professions libérales		Services		Divers		
	1997	2007	1997	2007	1997	2007	1997	2007	1997	2007	1997	2007	1997	2007
Sivry-Rance	421	417	104	105	91	84	134	115	53	74	38	39	1	0
Beaumont	640	682	164	167	119	129	211	187	90	136	54	60	2	3
Chimay	856	890	249	229	156	155	255	258	125	169	69	77	2	1
Froidchapelle	304	358	117	110	53	70	79	98	34	54	21	25	0	0

*Illustration 130 : Les indépendants/aidants comme activité principale et leur branches d'activité pour les communes avoisinantes de Sivry-Rance en 1997 et 2007. (Source : INASTI, statistiques des personnes assujetties au statut social des travailleurs indépendants en 1997 et 2007).*

Selon la liste des indépendants et établissements recensés dans le document « Vivre à Sivry-Rance – Guide pratique 2010 », il y aurait sur le territoire de Sivry-Rance 198 établissements (cf. annexe 4) répartis de la manière suivante :

- 74 établissements pour le village de Sivry ;
- 75 établissements pour le village de Rance ;
- 20 établissements pour le village de Grandrieu ;
- 18 établissements pour le village de Sautin ;
- 11 établissements pour le village de Montbliart.



*Illustration 131 : Proportions des établissements existants par village en 2010.  
(Source : Données communales – « Vivre à Sivry-Rance – Guide pratique 2010 »).*

Sivry et Rance regroupent à eux seuls plus des ¾ des établissements et indépendants installés sur la commune.

Si l'on affine quelque peu l'analyse en se limitant exclusivement à la localisation des établissements et professions pouvant être qualifiées de base telles que médecins, magasins d'alimentation, banques, etc., on obtient les résultats suivants :

TYPE	NOMBRE	LOCALISATION				
		Sivry	Rance	Sautin	Montbliart	Grandrieu
Boucherie	4	2	2	0	0	0
Boulangerie	2	1	1	0	0	0
Superette	4	1	2	0	0	1
Banques	5	1	4	0	0	0
librairies	2	1	1	0	0	0
Station-Services	3	2	1	0	0	0
Dentiste	2	0	2	0	0	0
Infirmières	13	4	4	0	2	3
Kinésithérapeutes	6	3	3	0	0	0
Logopèdes	2	2	0	0	0	0
Medecins	6	4	2	0	0	0
Pédicures	4	0	2	1	0	1
Pharmacies	2	1	1	0	0	0
Poste et point Poste	2	1	1	0	0	0
Psychologues	4	1	0	1	0	2
<b>TOTAL</b>	<b>61</b>	<b>24</b>	<b>26</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>7</b>
<b>PROPORTIONS (%)</b>	<b>100,0</b>	<b>39,3</b>	<b>42,6</b>	<b>3,3</b>	<b>3,3</b>	<b>11,5</b>

Illustration 132 : Type et localisation des services et établissements de base sur l'entité de Sivry-Rance en 2010.

(Source : Données communales – « Vivre à Sivry-Rance – Guide pratique 2010 »).

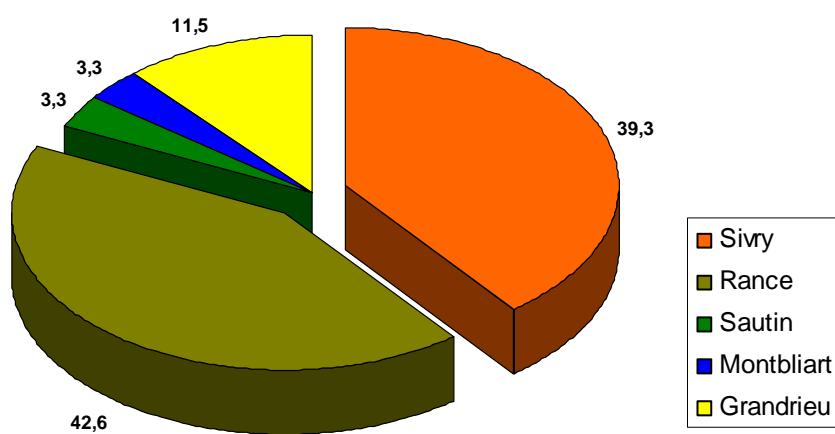


Illustration 133 : Proportions des services et établissement de base par village en 2010.

(Source : Données communales – « Vivre à Sivry-Rance – Guide pratique 2010 »).

Ici encore on constate que les villages de Sivry et surtout de Rance regroupent la plupart de ces fonctions de base. La prépondérance du village de Rance par rapport à Sivry peut sans doute s'expliquer par sa localisation par rapport aux axes routiers régionaux. Le graphique ci-dessus permet également de mettre en évidence l'isolement et le manque de services de base au sein des trois autres villages de l'entité.

Malgré le caractère forestier fortement marqué de l'entité, les emplois et l'activité économique directement liés à cette ressource locale ne se démarquent pas par rapport aux autres. En effet, d'après les données en notre possession, l'ONSS recensait en 2007 3 menuiseries sur le territoire de Sivry-Rance employant au total 5 salariés. En 2010, d'après la liste des commerces et indépendants fournie par la commune (« Vivre à Sivry-Rance – Guide pratique 2010 ») le nombre d'activités directement liées aux ressources forestières est de 8 ventilées comme suit :

- 7 menuiseries ;
- 1 entreprise d'élagage et d'abattage.

Les données concernant le nombre d'emplois lié ces activités ne sont malheureusement pas disponibles.

**► Cf. Annexe 4 : Liste des commerces et indépendants sur le territoire de Sivry-Rance**

#### 4.4.2.4 L'EMPLOI SALARIE

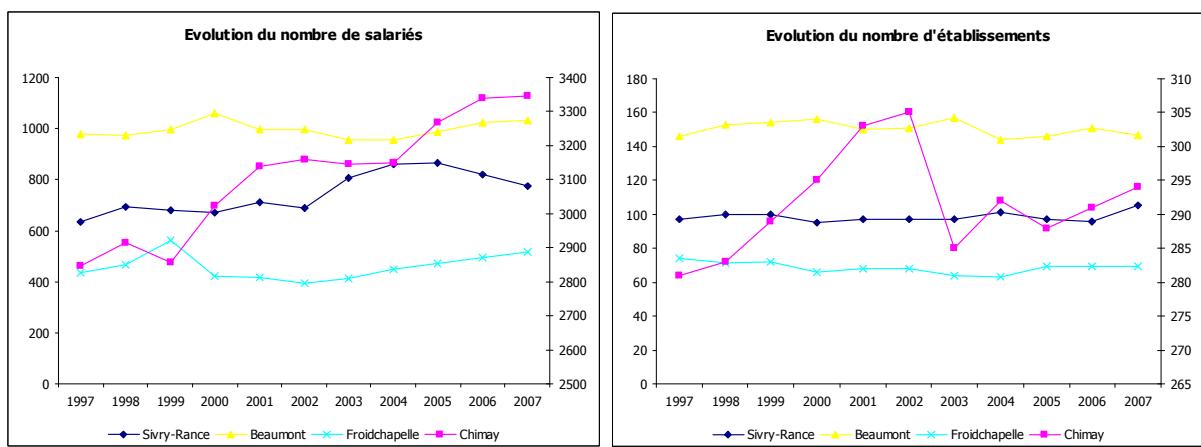
Entre 1997 et 2007, Sivry-Rance se caractérisait par un emploi salarié moyen au sein de sa microrégion. Chimay se situe loin devant les autres communes de la microrégion avec un nombre de salariés 4 fois supérieur à celui de Sivry-Rance, et près du triple d'établissements.

Année	Beaumont		Chimay		Froidchapelle		Sivry-Rance	
	Salariés	Etablissements	Salariés	Etablissements	Salariés	Etablissements	Salariés	Etablissements
<b>1997</b>	977	146	2848	281	435	74	636	97
<b>1998</b>	974	153	2914	283	465	71	693	100
<b>1999</b>	994	154	2857	289	563	72	680	100
<b>2000</b>	1060	156	3022	295	421	66	670	95
<b>2001</b>	998	150	3138	303	415	68	710	97
<b>2002</b>	998	151	3160	305	396	68	689	97
<b>2003</b>	954	157	3144	285	410	64	804	97
<b>2004</b>	955	144	3148	292	447	63	860	101
<b>2005</b>	987	146	3269	288	469	69	865	97
<b>2006</b>	1024	151	3338	291	493	69	821	96
<b>2007</b>	1032	147	3346	294	514	69	773	105

**Illustration 134 : Evolution du nombre d'établissements et de salariés assujettis à l'ONSS dans la microrégion de Sivry-Rance entre 1997 et 2007.**  
 (Source : ONSS, 2007)

Afin de ne pas fausser l'interprétation des graphiques, la commune de Chimay se réfère à l'axe des ordonnées secondaire. Les communes de Beaumont et de Froidchapelle ont subi des variations aléatoires du nombre de salariés au cours de ces années (1997-2007). Notons que Sivry-Rance a connu une augmentation importante de salariés début des années 2000, suivie d'une chute à partir de 2005. Sivry-Rance apparaît d'ailleurs comme l'unique commune de la microrégion subissant une régression en termes de salariés entre 2005 et 2007.

En termes d'établissements, la commune de Sivry-Rance enregistre la plus grande hausse (+8) depuis 1997 après la commune de Chimay (+13). Notons que Chimay a connu une chute importante en termes d'établissements en 2002-2003, alors que, jusque là, elle avait connu une augmentation constante et soutenue. Les autres communes de la microrégion n'ont quant à elles pas subi de changements significatifs en termes d'établissements.



**Illustration 135 : Evolution du nombre d'établissements et de salariés assujettis à l'ONSS dans la micro région de Sivry-Rance entre 1997 et 2007.**  
 (Source : ONSS, 2007)

En 2005, Sivry-Rance comptait 97 établissements sur son territoire, soit le chiffre le plus faible de la microrégion après Froidchapelle (69 établissements). Ces établissements se répartissent comme suit :

- 80 établissements privés (415 salariés).
- 17 établissements publics (450 salariés).

Entre 1997 et 2005, le nombre total d'établissements est resté au statu quo. Le nombre d'établissements privés a augmenté de 2 unités, mais cette augmentation est contrebalancée par la perte sur le territoire communal de 2 établissements publics. Cependant, en termes de salariés, la commune de Sivry-Rance a subi une augmentation de 36%, voyant ses effectifs passer de 636 salariés en 1997, à 865 en 2005. Cette augmentation concerne aussi bien les salariés dans le secteur privé (hausse de 38,8%) que dans le secteur public (hausse de 33,5%).

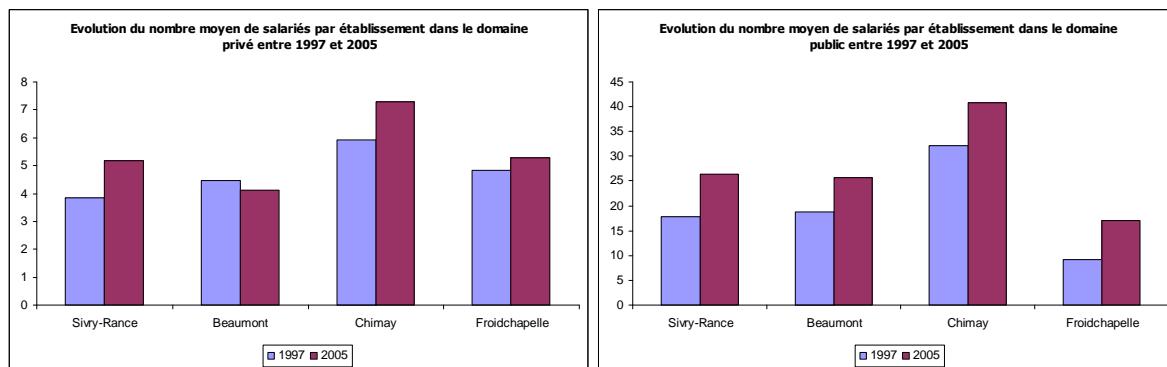
En 2005, Sivry-Rance est la seule commune de l'arrondissement de Thuin à être caractérisée par un effectif salarié public plus important que l'effectif privé. Sivry-Rance subit donc une distribution des salariés contraire à celle observée au niveau de l'arrondissement de Thuin. Cependant, comme évoqué ci-dessus, le nombre d'établissements publics est 4 fois moindre que pour le privé.

Communes	1997				2005			
	Privé		Public		Privé		Public	
	Salariés	Etablissements	Salariés	Etablissements	Salariés	Etablissements	Salariés	Etablissements
Sivry-Rance	299	78	337	19	415	80	450	17
Beaumont	547	123	430	23	526	128	461	18
Chimay	1400	236	1448	45	1839	253	1430	35
Froidchapelle	271	56	164	18	316	60	153	9

**Illustration 136 : Nombre d'établissements et effectifs salariés assujettis à l'ONSS pour la microrégion de Sivry-Rance en 1997 et 2005.**  
 (Source : ONSS, 1997 et 2005)

Qu'il s'agisse du domaine public ou privé, il y a une augmentation du nombre moyen de salariés par établissement et ce pour l'ensemble des communes voisines de Sivry-Rance sauf Beaumont (légère

perte). L'augmentation du nombre moyen de salariés par établissement se ressent d'autant plus dans le domaine public, du fait que le nombre d'établissements a fortement diminué entre 1997 et 2005.



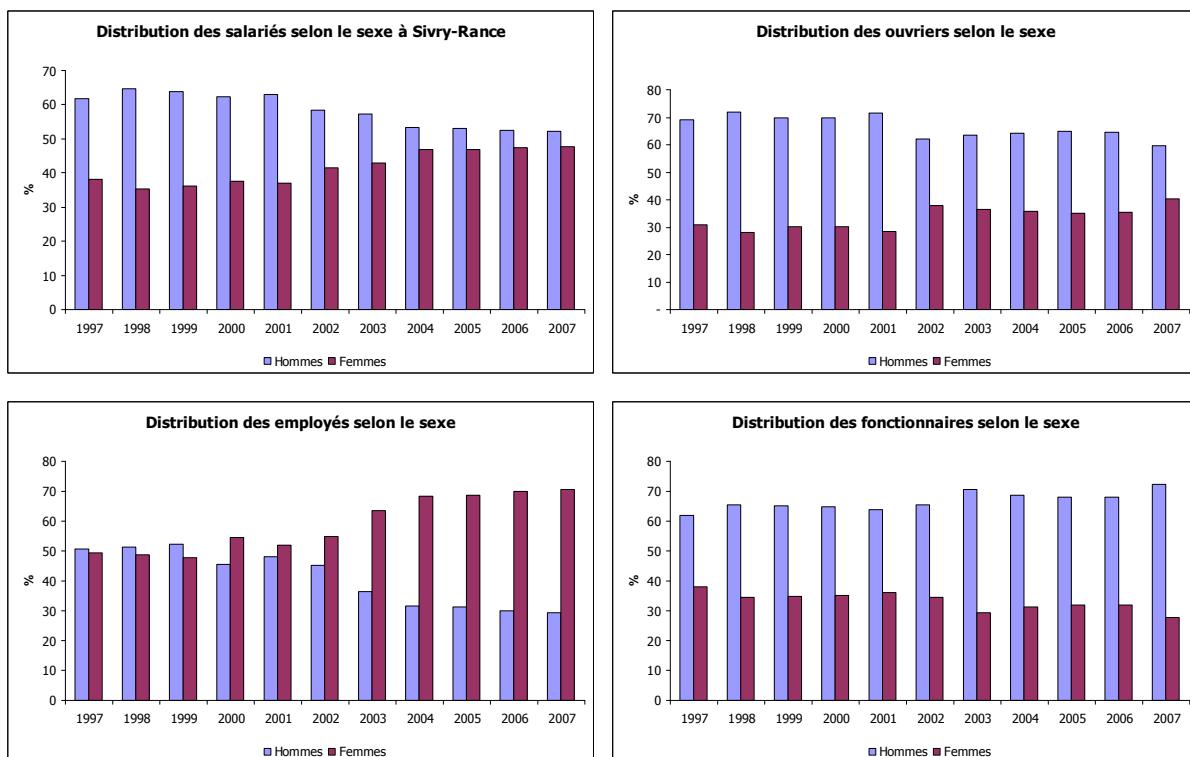
**Illustration 137 : Evolution du nombre moyen de salariés par établissement dans le domaine privé et public à Sivry Rance et ses communes voisines entre 1997 et 2005.**  
(Source : ONSS, 1997 et 2005)

Sivry-Rance est la commune comportant la part la plus importante de salariés fonctionnaires de la microrégion en 1997 et 2007 malgré une diminution. Sa part d'ouvriers est la plus faible de la microrégion pour ces 2 années de référence. Quant à sa part des employés, elle était également la plus faible en 1997, mais a subit une augmentation en 2007 et se classe seconde après Chimay en termes d'importance.

Entités géographiques	Ouvriers (%)		Employés (%)		Fonctionnaires (%)	
	1997	2007	1997	2007	1997	2007
<b>Sivry-Rance</b>	<b>37,6</b>	<b>32,47</b>	<b>23,6</b>	<b>37,13</b>	<b>38,8</b>	<b>30,40</b>
Beaumont	43,6	37,9	29,4	37,0	27,0	25,1
Chimay	38,6	41,2	33,7	39,7	27,7	19,1
Froidchapelle	<b>52,0</b>	<b>50,6</b>	28,0	36,8	<b>20,0</b>	<b>12,6</b>

**Illustration 138 : Part des salariés selon le statut (%) en 1997 et 2007.**  
(Source : ONSS, 2007)

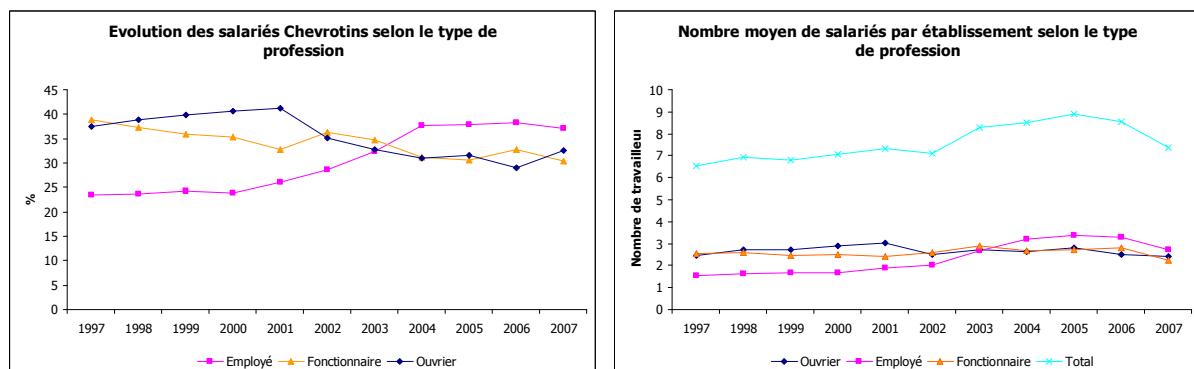
Depuis 1997, la commune de Sivry-Rance voit sa proportion de femmes salariées augmenter jusqu'à une parité presque parfaite avec le nombre d'hommes salariés. Cette augmentation des femmes salariées se fait essentiellement ressentir au niveau des employés. En effet, depuis 2000, la part de femmes employées est devenue plus importante que celle des hommes pour atteindre 70% des employés en 2007. La branche ouvrière a vu sa part de femmes augmenter, mais reste dominée par les hommes. Au niveau des fonctionnaires, la part des femmes est de moins en moins importante, et est nettement plus faible qu'en 1997.



**Illustration 139 : Evolution de la distribution des salariés selon le sexe et le type de profession à Sivry-Rance entre 1997 et 2007.**  
(Source : ONSS, 2007)

Entre 1997 et 2004, la commune de Sivry-Rance a vu sa part des employés augmenter pour finalement se stabiliser. Cette augmentation se fait ressentir au niveau du nombre moyen d'employés par établissement. Sa part d'ouvriers, quant à elle, a enregistré une légère augmentation jusqu'en 2000, suivit d'une diminution générale jusqu'à nos jours. Suite à cette diminution, le nombre moyen d'ouvriers par établissement diminue depuis 2001. La part des fonctionnaires subit une diminution générale avec quelques variantes depuis 1997. Quant à son nombre moyen par établissement, il reste relativement stable.

Sivry-Rance a vu son nombre moyen de salariés par établissement augmenter début des années 2000, pour diminuer jusqu'à l'heure actuelle. L'augmentation de la part des employés joue un rôle essentiel dans cette augmentation, mais est contrebalancée quelques années plus tard, par une diminution enregistrée au niveau des autres professions.



**Illustration 140 : Evolution des salariés selon le type de profession et nombre moyen de salariés par établissement à Sivry-Rance entre 1997 et 2007. (Source : ONSS, 2007)**

En 1997, la commune de Sivry-Rance était caractérisée par une main d'œuvre ouvrière dominante au niveau du transport de marchandises et de déménagements. Cette branche d'activité a perdu 2 de ses 3 établissements sur 10 ans (1997-2007), se traduisant par une perte équivalente au niveau du nombre d'ouvriers. En 2007, la branche d'activité principale des ouvriers est l'administration publique générale qui a subi une forte augmentation du nombre d'ouvriers (x3), pour le double d'établissements (1→2 établissements). En termes d'importance d'ouvriers, la branche d'activité des sélections et fournitures scolaires arrive en seconde position au même titre que les restaurants.

La part des employés la plus importante en 1997 concernait l'enseignement secondaire général suivi des activités d'actions sociales avec hébergement. En 2007, les parts les plus importantes concernent les activités d'actions sociales avec et sans hébergements, le commerce de détail et l'enseignement secondaire général. Alors qu'en 1997, l'enseignement secondaire ou technique reprenait le plus grand nombre de salariés, essentiellement des fonctionnaires, elle compte, en 2007, 13 fois moins de salariés et plus aucun fonctionnaire.

Branches d'activités	Ouvriers		Employés		Fonctionnaires		Salariés		Etablissements		Part des travailleurs (%)		Evolution (%)
	1997	2007	1997	2007	1997	2007	1997	2007	1997	2007	1997	2007	1997-2007
Activités d'action sociale avec hébergement	19	14	25	40	-	-	44	54	3	2	6,9	7,0	+0,1
Activités d'action sociale sans hébergement	-	16	6	55	-	3	6	74	2	5	0,9	9,6	+8,6
Administration publique générale	9	31	-	18	4	15	13	64	1	2	2,0	8,3	+6,2
Distribution et commerce d'électricité	-	5	-	1	-	47	-	53	-	1	-	6,9	+6,9
Commerce de détail en magasins non spécialisés à prédominance alimentaire	7	5	9	37	-	-	16	42	2	3	2,5	5,4	+2,9
Enseignement fondamental	7	7	11	14	40	31	58	52	4	7	9,1	6,7	-2,4
Enseignement secondaire général	3	3	28	23	8	47	39	73	2	2	6,1	9,4	+3,3
Enseignement secondaire professionnel ou technique	5	9	8	-	102	-	115	9	2	1	18,1	1,2	-16,9
Entretien et réparation des véhicules automobiles	17	15	1	5	-	-	18	20	9	7	2,8	2,6	-0,2
Formation permanente et autres formes d'enseignement n.d.a.	-	-	6	14	9	9	15	23	2	3	2,4	3,0	+0,6
Restaurants	6	24	-	1	-	-	6	25	3	8	0,9	3,2	+2,3
Sécurité publique	-	3	1	10	10	70	11	83	1	1	1,7	10,7	+9,0
Sélection et fourniture de personnel	7	24	1	2	-	-	8	26	1	1	1,3	3,4	+2,1
Postes nationales	2	2	-	2	19	12	21	16	1	1	3,3	2,1	-1,2
Production et distribution d'électricité	8	-	1	-	45	-	54	-	1	-	8,5	-	-8,5
Transports routiers de marchandises et déménagement	37	14	2	-	-	-	39	14	3	1	6,1	1,8	-4,3
Travaux de construction y compris ouvrages d'art	19	11	-	-	-	-	19	11	3	4	3,0	1,4	-1,6

**Illustration 141 : Principales distributions des salariés selon leur profession et la branche d'activité à Sivry-Rance en 1997 et 2007.**  
 (Source : ONSS, 2007)

## 4.4.3 L'AGRICULTURE

Sivry-Rance se situe principalement sur le moyen plateau de Beaumont, sauf le sud de la commune localisé à la bordure forestière de la Fagne. L'analyse suivante portera d'une part sur les communes à proximité directe et d'autre part sur l'arrondissement de Thuin afin d'avoir une analyse plus globale. Les recensements agricoles pour les années de référence de 1997 et 2007 ont été acquis par l'intermédiaire de l'Institut National de Statistiques.

### 4.4.3.1 EVOLUTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

#### → Cf. Carte n° 16 – Nombre d'exploitations agricoles entre 1997 et 2007 – Les communes de l'arrondissement de Thuin

En 2007, il y avait 80 exploitations avec une production agricole sur le territoire de Sivry-Rance, contre 137 dix ans plus tôt. Cette diminution du nombre d'exploitation s'applique à toutes les communes de l'arrondissement de Thuin. Sivry-Rance a donc perdu plus d'un tiers de ses exploitations (57 exploitations perdues) sur cette période (1997-2007). La commune apparaît comme la plus touchée en termes de pertes d'exploitations, comme l'illustre la figure ci-dessous.

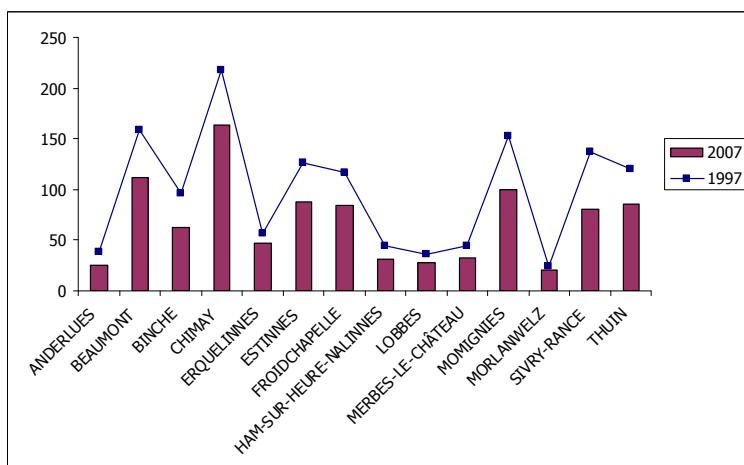


Illustration 142 : Nombre d'exploitations avec une production agricole pour les communes de l'arrondissement de Thuin en 1997 et 2007.  
(Source : INS, recensements agricoles de 1997 et 2007)

Cependant, malgré cette diminution du nombre d'exploitations, la commune de Sivry-Rance bénéficie d'une augmentation de 1,13% de sa SAU<sup>26</sup> exploitée, alors que, sur la même période, l'arrondissement de Thuin enregistre une perte de 2,48%.

Notons que Beaumont et Froidchapelle, communes voisines de Sivry-Rance présentent respectivement une perte de 10,37% et 1,04%. La commune de Chimay quant à elle enregistre une augmentation de sa SAU exploitée, soit 2,08%.

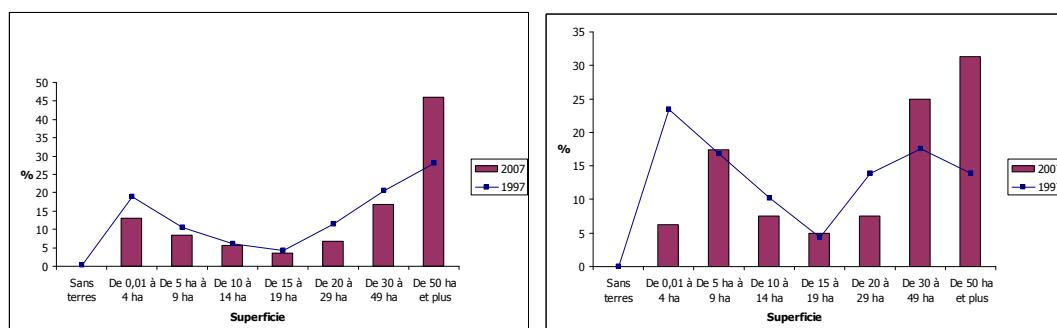
<sup>26</sup> La SAU est le territoire consacré à la production dans l'ensemble de ses composantes. Elle comprend par ordre décroissant les prairies permanentes, les cultures céréaliers, les cultures fourragères et industrielles, les prairies temporaires ainsi que les jachères. (Source : MRW – Wallex, septembre 2008).

Communes	Superficies des SAU		
	1997	2007	Evolution (%)
<b>Sivry-Rance</b>	<b>315.546</b>	<b>319.121</b>	<b>1,13</b>
Beaumont	604.619	541.918	-10,37
Chimay	750.671	766.319	2,08
Froidchapelle	454.445	449.712	-1,04
Anderlues	98.736	109.390	10,79
Binche	344.667	329.161	-4,5
Erquelinnes	301.628	287.025	-4,84
Estinnes	516.025	527.064	2,14
Ham-sur-Heure-Nalinnes	273.833	245.141	-10,48
Lobbes	147.764	143.809	-2,68
Merbes-le-Château	244.810	224.774	-8,18
Momignies	449.649	417.520	-7,15
Morlanwelz	65.761	62.839	-4,44
Thuin	530.515	548.325	3,36
Arr. Thuin	5.098.669	4.972.118	-2,48

**Illustration 143 : Superficies des SAU en 1997 et 2007, et leur évolution au sein des communes de l'arrondissement de Thuin.**  
 (Source: INS, recensements agricoles de 1997 et 2007)

Entre 1997 et 2007, la taille des SAU des exploitations ne cesse d'augmenter à Sivry-Rance :

- Les SAU de moins de 5 ha (micro-exploitation) ne concernent plus que 6% des exploitations contre 23% en 1997.
- Les SAU de plus de 50 ha quant à elles concernent 31% des exploitations en 2007, soit plus du double qu'en 1997 (14%).



**Illustration 144 : Répartition des exploitations avec production agricole par taille en 1997 et 2007 dans l'arrondissement de Thuin (graphique de gauche) et dans la commune de Sivry-Rance (graphique de droite).**  
 (Source : INS, recensements agricoles de 1997 et 2007)

Tout comme pour l'arrondissement de Thuin, la taille des exploitations augmente. Notons que Sivry-Rance enregistre une augmentation des SAU de 30 à 49 ha, alors que cela ne se ressent pas au niveau de l'arrondissement.

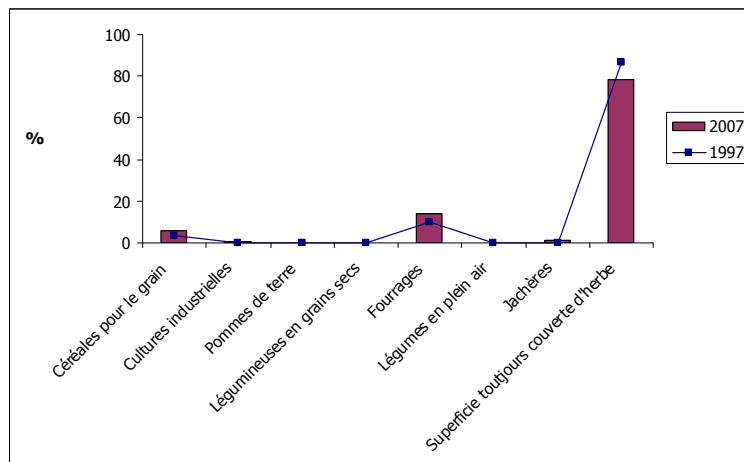
La diminution du nombre d'exploitations combinée à une hausse de leur taille, s'explique principalement par des impératifs de rentabilité. La taille moyenne des exploitations à Sivry-Rance passe de 23.03 ha en 1997 à 39,89 ha en 2007 (46,7 ha en Région wallonne). Une augmentation de la taille moyenne des exploitations se fait ressentir sur l'ensemble de l'arrondissement de Thuin.

Communes	Tailles moyennes des exploitations (ha)	
	1997	2007
<b>Sivry-Rance</b>	<b>23,03</b>	<b>39,89</b>
Beaumont	38,03	48,39
Chimay	34,59	46,73
Froidchapelle	38,84	53,54
Anderlues	25,98	43,76
Binche	35,9	53,09
Erquelinnes	52,92	61,07
Estinnes	40,95	59,89
Ham-sur-Heure-Nalinnes	62,23	79,08
Lobbes	41,05	51,36
Merbes-le-Château	54,4	68,11
Momignies	29,39	41,75
Moranwelz	27,4	31,42
Thuin	44,21	64,51
Arr. Thuin	37,24	51,85

**Illustration 145 : Tailles moyennes des exploitations en 1997 et 2007 pour les communes de l'arrondissement de Thuin.**  
 (Source : INS, recensements agricoles de 1997 et 2007)

#### 4.4.3.2 EXPLOITATION DES CULTURES

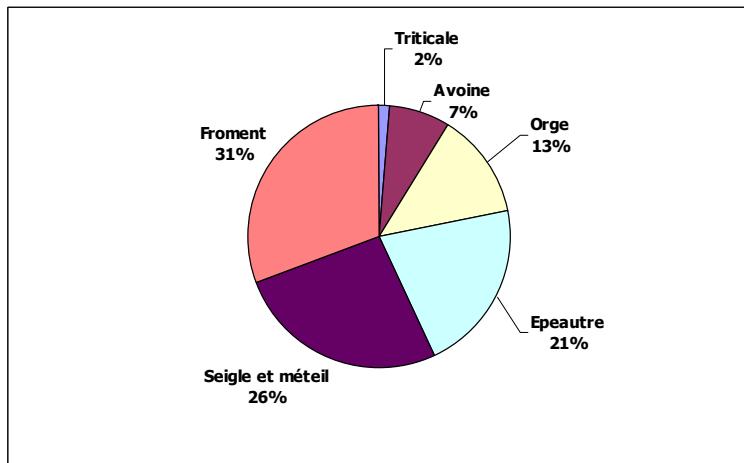
En 1997, les terres arables ne représentaient que 14% de la SAU contre 86% pour les superficies toujours couvertes d'herbe. La commune de Sivry-Rance reste donc principalement orientée vers l'élevage, même si sa culture augmente depuis 1997.



**Illustration 146 : Affectations agricoles selon la SAU à Sivry-Rance en 1997 et 2007.**  
 (Source : Source : INS, recensements agricoles de 1997 et 2007)

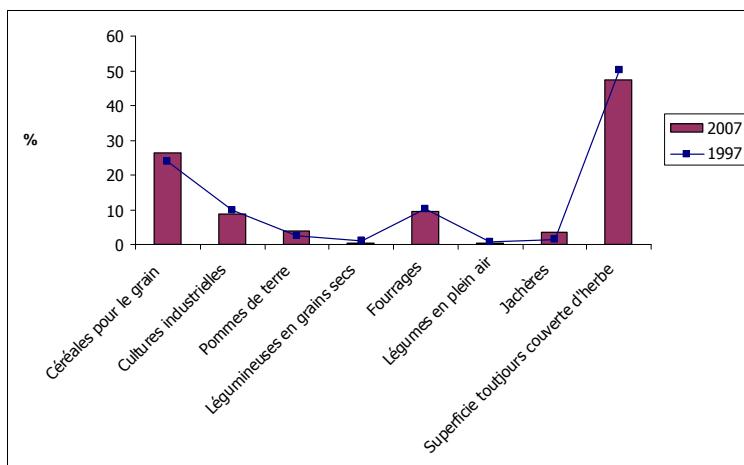
En 2007, 78,35 % de la SAU à Sivry-Rance sont des superficies toujours couvertes d'herbes et 21,65 % sont des terres arables. Cela signifie que Sivry-Rance consacre plus de surface à l'élevage qu'à la culture. Dès lors, pas ou très peu d'espace est destiné à d'autres productions (cultures permanentes, cultures en plein air, cultures sous serres,...).

14% de la SAU sont destinés aux fourrages des terres arables et 6% à la culture céralière (froment, 30,8% ; seigle et mûte, 26,2% ; épeautre, 21,1% ; orge, 13% ; avoine, 7,4% ; triticale, 1,5%).



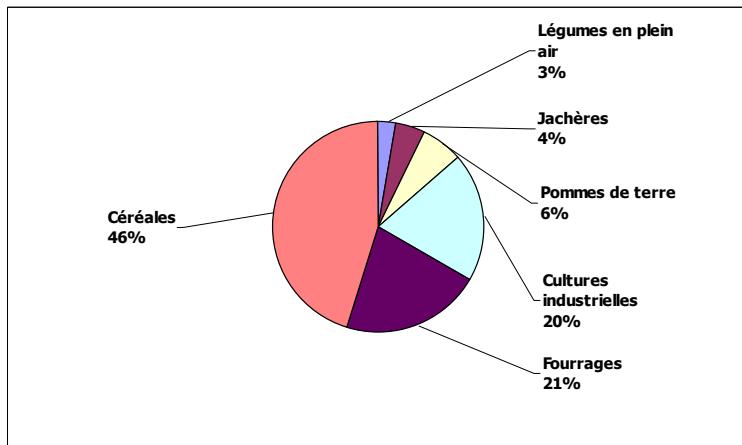
**Illustration 147 : Distribution des cultures céréaliers à Sivry-Rance en 2007.**  
(Source : INS, recensements agricoles de 2007)

Au niveau de l'arrondissement de Thuin, peu de différences sont à noter entre les années de référence de 1997 et 2007. L'arrondissement est partagé entre la culture et l'élevage, pratiquement 50% - 50%. D'un point de vue culture, les céréalières sont les plus importantes suivies des fourrages, des cultures industrielles, pommes de terres et jachères.



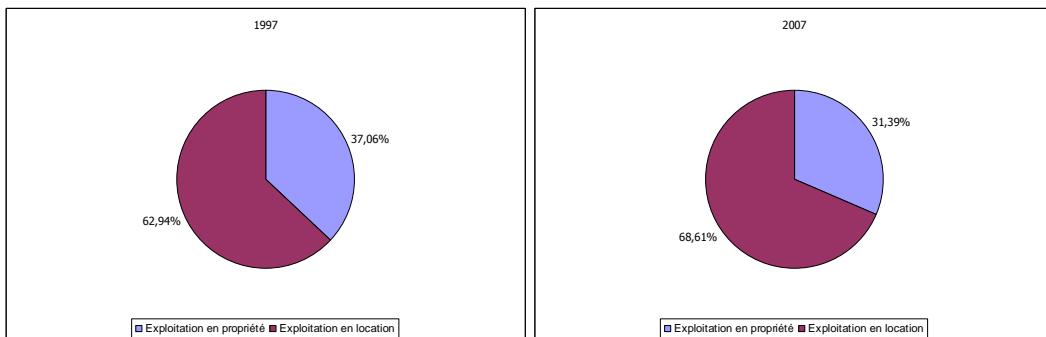
**Illustration 148 : Affectations agricoles selon la SAU pour l'arrondissement de Thuin.**  
(Source : INS, recensements agricoles de 2007)

La Wallonie quant à elle se caractérise en 2007 par 45 % de terres toujours couvertes d'herbes, contre 54% de terres arables et 1% de cultures permanentes. Les terres arables sont principalement destinées à la culture céréalière (46 %), suivie du fourrage (21%), des cultures industrielles (20%), des pommes de terre (6%), des terres de jachère (4%), des légumes en plein air (3%). Les légumineuses récoltées en grains secs, les cultures ornementales en plein air et sous serres sont très mal représentées sur le territoire wallon.



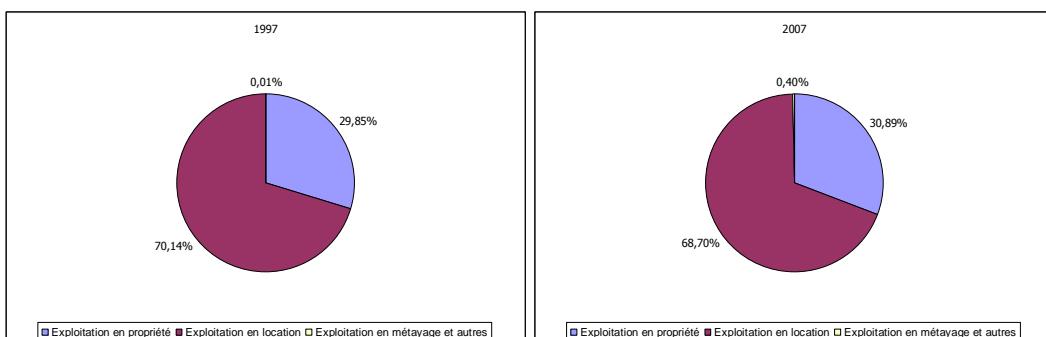
**Illustration 149 : Distribution des terres arables pour la Wallonie en 2007.**  
(Source : INS, recensement agricole de 2007)

La commune de Sivry-Rance ne suit donc pas la structure agricole de la Wallonie. Cette dernière se compose principalement de terres arables. La distribution de l'arrondissement de Thuin quant à lui se rapproche plus de la structure agricole de la Wallonie.



**Illustration 150 : Evolution de faire-valoir de la SAU en 1997 et 2007 à Sivry-Rance.**  
(Source : INS, recensement agricole de 2007)

En 1997, la commune de Sivry-Rance est caractérisée par une domination de la SAU exploitée en location (63%) au détriment de celle exploitée en propriété (37%). Cette tendance reste la même en 2007.



**Illustration 151 : Evolution de faire-valoir de la SAU en 1997 et 2007 pour l'arrondissement de Thuin.**  
(Source : INS, recensement agricole de 2007)

La tendance est la même au niveau de l'arrondissement de Thuin, et ce pour les 2 années de référence. Cependant, des exploitations en métayage font leur apparition au niveau de l'arrondissement de Thuin.

#### 4.4.3.3 LA MAIN D'ŒUVRE AGRICOLE

→ Cf. Carte n° 17: La main d'œuvre en agriculture entre 1997 et 2007 – Les communes de l'arrondissement de Thuin

A la diminution du nombre d'exploitation vient s'ajouter une diminution de la main d'œuvre. Cette diminution concerne toutes les communes de l'arrondissement de Thuin. La commune de Sivry-Rance enregistre une perte de 65 unités de main d'œuvre en 2007 (132 unités) par rapport à 1997 (197 unités), soit la perte la plus importante après les communes de Binche et de Thuin.

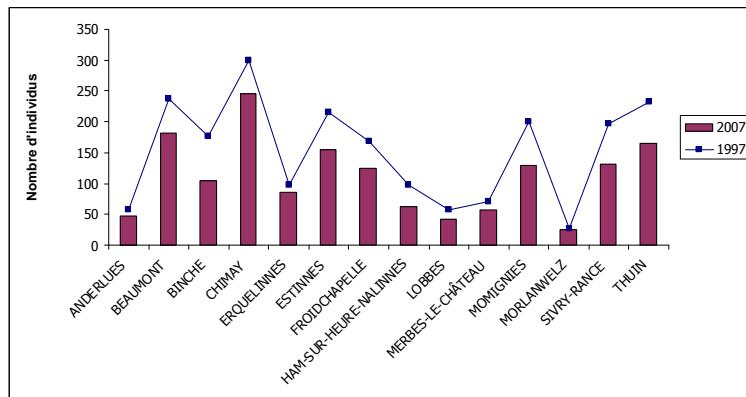


Illustration 152 : La main d'œuvre agricole familiale et non familiale régulière pour les communes de l'arrondissement de Thuin en 1997 et 2007.

(Source : INS, recensements agricoles de 1997 et 2007)

Cette diminution du nombre de main d'œuvre peut s'expliquer par une mécanisation toujours plus importante des travaux agricoles. Il s'agit d'un lien de cause à effet avec l'augmentation des superficies. Plus la superficie est importante, plus la mécanisation est privilégiée, et dans l'autre sens, la mécanisation permet de traiter de plus grandes superficies.

Selon les recensements agricoles de 1997 et 2007, la main d'œuvre non familiale augmente à l'inverse de la main d'œuvre familiale. Cependant, en 2007, la commune de Sivry-Rance comptait 132 unités de main d'œuvre dont seulement 8 de type non familiale régulière (4,5%).

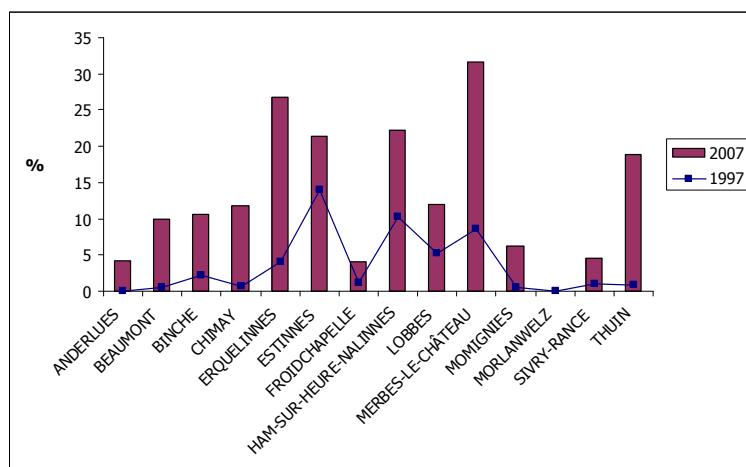


Illustration 153 : Part de la main d'œuvre non-familiale régulière pour les communes de l'arrondissement de Thuin en 1997 et 2007.

(Source : INS, recensements agricoles de 1997 et 2007)

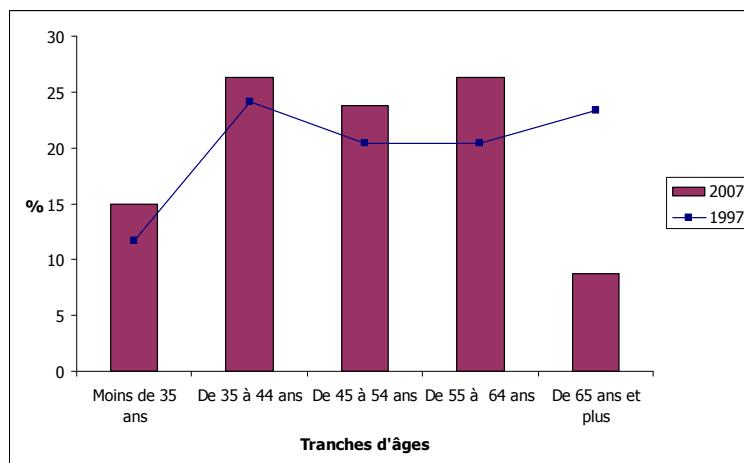
Cette augmentation de la part de la main d'œuvre non-familiale se fait ressentir pour l'ensemble des communes de l'arrondissement de Thuin, excepté pour Morlanwelz. Cependant, la main d'œuvre familiale reste la principale main d'œuvre agricole.

#### **4.4.3.4 GESTION DES EXPLOITATIONS**

Sivry-Rance se caractérise par un rajeunissement des chefs d'exploitations, contrairement à l'arrondissement de Thuin.

Sivry-Rance :

- Les moins de 35 ans représentaient 11,7% en 1997 contre 15% en 2007.
- La tranche de 35 ans à 64 ans représente toujours la partie la plus importante en termes de chefs d'exploitations. Cette dernière a enregistré une augmentation de 11,4% par rapport à 1997.
- La tranche des 65 ans et plus est passée de 23,4% en 1997 à 8,8% en 2007.

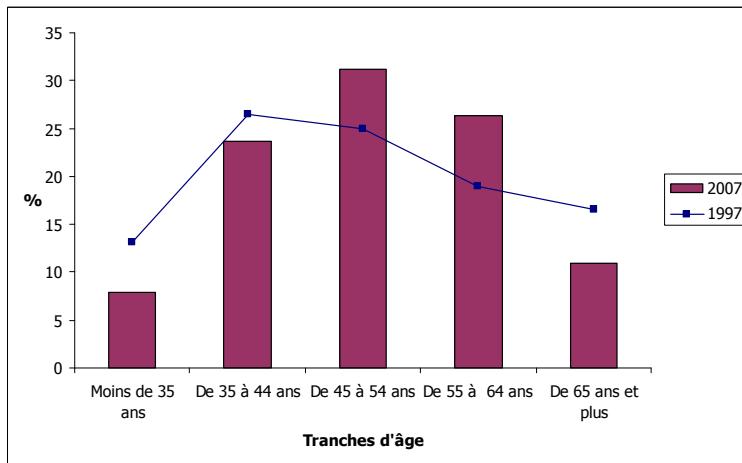


**Illustration 154 : La structure par tranches d'âge des chefs d'exploitations à Sivry-Rance en 1997 et 2007.**  
*(Source : INS, recensements agricoles de 1997 et 2007)*

Ce rajeunissement au niveau de Sivry-Rance peut certainement s'expliquer par une succession des biens agricoles, ou par des reprises d'exploitations par des jeunes agriculteurs. Cependant, il faut rester prudent compte tenu de l'importance de la part de 35 ans - 64 ans. Il n'est pas improbable que d'ici quelques années la tendance s'inverse au niveau de la commune.

L'arrondissement de Thuin :

- Les moins de 35 représentent 7,9% des chefs d'exploitations en 2007 contre 13,1% en 1997.
- La tranche 35 ans – 64 ans a augmenté en passant de 70,4% en 1997, à 81,1 % en 2007.
- Les plus de 65 ans représentent 10,9% en 2007 contre 16,5% en 1997.



**Illustration 155 : La structure par tranches d'âge des chefs d'exploitations de l'arrondissement de Thuin en 1997 et 2007.**  
 (Source : INS, recensements agricoles de 1997 et 2007)

Malgré la diminution de la tranche d'âge des plus de 65 ans, les chefs d'exploitations de l'arrondissement de Thuin sont plus vieux que Sivry-Rance. L'importance de la part des 35 ans – 64 ans étant plus importante que celle de Sivry-Rance, on peut s'attendre à un vieillissement plus rapide.

#### 4.4.3.5 EXPLOITATION DU CHEPTEL

Le cheptel de la commune diminue (- 519 têtes) tout comme pour l'arrondissement de Thuin (- 4064 têtes). Cependant, le cheptel augmente dans certaines communes de l'arrondissement, dont Beaumont (+ 2498 têtes) et Froidchapelle (+925 têtes), communes voisines de Sivry-Rance, mais également à Ham-sur-Heure-Nalinnes (+ 433 têtes) et Thuin (+ 1475 têtes).

Les cheptels bovins et d'ovins sont les principaux touchés par la diminution, et se rapportent presque à toutes les communes de l'arrondissement de Thuin. Cependant, malgré sa chute, le cheptel bovin reste dominant aussi bien au niveau de Sivry-Rance (94,8%) que de l'arrondissement de Thuin (81%). Au niveau de la Région Wallonne, le cheptel bovin est également en baisse constante depuis 1990. Le cheptel porcin quant à lui est en augmentation à Sivry-Rance, il passe de 1,25% en 1997 à 3,2% en 2007. La même remarque peut être faite au niveau de l'arrondissement, vu que le cheptel porcin de 1997 s'élevait à 6,05 % et qu'il atteint les 16,07% en 2007. La Région Wallonne est également concernée par cette augmentation du cheptel porcin.

Communes	Nombre de bovins		Nombre de Porcins		Nombre d'ovins		Nombre de caprins		Nombres d'équidés		Part de bovins dans le cheptel		Part de porcins dans le cheptel	
	1997	2007	1997	2007	1997	2007	1997	2007	1997	2007	1997	2007	1997	2007
<b>Sivry-Rance</b>	<b>8.301</b>	<b>7.642</b>	<b>107</b>	<b>258</b>	<b>92</b>	<b>99</b>	<b>22</b>	<b>20</b>	<b>58</b>	<b>42</b>	<b>96,75</b>	<b>94,8</b>	<b>1,25</b>	<b>3,2</b>
Beaumont	12.997	11.199	567	4.959	376	285	21	0	22	38	92,95	67,95	4,05	30,09
Chimay	19.143	17.441	469	1.649	912	933	219	123	78	121	91,94	86,06	2,25	8,14
Froidchapelle	11.153	9.968	0	1.897	94	236	0	32	28	67	98,92	81,7	0	15,55
Anderlues	1.461	1.280	106	167	11	4	2	0	15	18	91,6	87,13	6,65	11,37
Binche	4.520	3.378	17	163	99	61	23	8	56	42	95,86	92,5	0,36	4,46
Erquelinnes	4.325	2.974	24	0	16	33	0	5	8	37	98,9	97,54	0,55	0
Estinnes	6.238	5.118	3.015	1.664	127	93	0	0	26	14	66,32	74,29	32,05	24,15
Ham-sur-Heure-Nalinnes	3.919	3.361	150	1.290	149	0	0	0	0	0	92,91	72,26	3,56	27,74
Lobbes	2.368	2.256	257	21	98	47	11	0	24	9	85,86	96,7	9,32	0,9
Merbes-le-Château	2.985	2.339	130	100	251	119	0	0	16	33	88,26	90,27	3,84	3,86
Momignies	12.244	10.044	852	1131	736	530	7	12	69	39	88,04	85,44	6,13	9,62
Morlanwelz	1.239	871	37	0	42	23	0	0	0	0	94,01	97,43	2,81	0
Thuin	5.282	4.462	735	3.139	269	125	62	80	155	172	81,22	55,93	11,3	39,35
Arr. Thuin	96.175	82.333	6.466	16.438	3.272	2.588	367	280	555	632	90,02	81	6,05	16,07

**Illustration 156 : Evolution du cheptel pour les communes de l'arrondissement de Thuin entre 1997 et 2007.**  
 (Source : INS, recensement agricole de 1997 et 2007)

Le cheptel bovin diminue globalement. Cependant, on observe un phénomène de concentration de bovins. Le nombre de têtes par exploitation a augmenté, avec 101 têtes par exploitation en 2007 contre 73 en 1997, à Sivry-Rance. Ce phénomène englobe toutes les communes de l'arrondissement. Notons que le nombre de bovins par superficie fourragère diminue. Il n'existe donc pas d'intensification de l'élevage dans la commune de Sivry-Rance, ni dans celles de l'arrondissement. L'augmentation du nombre de têtes par exploitation, s'explique principalement, par une diminution du nombre d'exploitations.

Communes	Nombre de bovins		Nombre d'exploitations avec des bovins		Fourrages des terres arables en ares (a)		Superficie toujours couverte d'herbe en ares (b)		Fourrage potentiel en ha (a+b)		Nombre de bovins par exploitation		Nombre de bovins par superficie fourragère potentielle	
	1997	2007	1997	2007	1997	2007	1997	2007	1997	2007	1997	2007	1997	2007
<b>Sivry-Rance</b>	<b>8.301</b>	<b>7.642</b>	<b>114</b>	<b>76</b>	<b>31.195</b>	<b>43.316</b>	<b>272.384</b>	<b>242.357</b>	<b>3.036</b>	<b>2.857</b>	<b>73</b>	<b>101</b>	<b>2,7</b>	<b>2,7</b>
Beaumont	12.997	11.199	151	103	80.142	85.536	343.819	274.453	4.240	3.600	86	109	3,1	3,1
Chimay	19.143	17.441	199	146	55.589	60.863	628.414	606.669	6.840	6.675	96	119	2,8	2,6
Froidchapelle	11.153	9.968	104	75	44.171	38.866	332.029	311.139	3.762	3.500	107	133	3	2,8
Anderlues	1.461	1.280	25	19	10.409	7.824	27.583	29.141	380	370	58	67	3,8	3,5
Binche	4.520	3.378	66	39	36.194	26.088	80.704	74.969	1.169	1.011	68	87	3,9	3,3
Erquelinnes	4.325	2.974	48	29	38.941	21.749	79.872	72.911	1.188	947	90	103	3,6	3,1
Estinnes	6.238	5.118	80	49	64.674	47.020	92.080	89.168	1.568	1.362	78	104	4	3,8
Ham-sur-Heure-Nalinnes	3.919	3.361	34	20	28.153	29.100	78.535	71.115	1.067	1.002	115	168	3,7	3,4
Lobbes	2.368	2.256	30	20	22.622	14.414	50.864	57.407	735	718	79	113	3,2	3,1
Merbes-le-Château	2.985	2.339	33	24	20.840	17.793	50.094	43.645	709	614	90	97	4,2	3,8
Momignies	12.244	10.044	136	93	39.854	32.428	385.898	348.145	4.258	3.806	90	108	2,9	2,6
Morlanwelz	1.239	871	20	15	8.329	6.126	27.196	22.846	355	290	62	58	3,5	3
Thuin	5.282	4.462	75	46	43.367	32.677	110.736	109.589	1541	1423	70	97	3,4	3,1
Arr. Thuin	96.175	82.333	1.115	754	524.480	46.800	2.560.208	2.353.554	30.847	28.174	86	109	3,1	2,9

**Illustration 157 : Evolution du cheptel bovin et superficie fourragère pour les communes de l'arrondissement de Thuin en 1997 et 2007.**  
 (Source : INS, recensements agricoles de 1997 et 2007)

En 2007, l'élevage de bovins était divisé entre la production laitière et de viande. En effet, le nombre de vaches laitières est pratiquement semblable à celui de vaches allaitantes (réciproquement 1586 et 1569 têtes). La même remarque peut être faite au niveau de l'arrondissement de Thuin.

En 1997, la commune de Sivry-Rance était plus tournée vers la production laitière que de viande. A cette époque, le nombre de vaches laitières s'élevait à 2047 têtes contre 1280 têtes pour les vaches allaitantes. Cependant, une diminution du nombre de vaches laitières cumulées à une augmentation du nombre de vaches allaitantes a façonné l'élevage bovin en 2007. Malgré cette diminution du nombre de vaches laitières, la commune de Sivry-Rance se caractérise par une production laitière importante par Coferme. En effet, cette coopérative, regroupant près de 250 personnes des communes de l'Entre-Sambre-et-Meuse, récolte plus de 60% de la production laitière de Sivry-Rance. Coferme met plusieurs projets sur pied, tels que la commercialisation de sachets de lait pasteurisé dans les écoles et dans l'ensemble de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Cette filière directe évite aux producteurs de lait de passer par des centrales d'achat. Lors de la foire de Sautin, une promotion des produits de Coferme est réalisée par la distribution au grand public de sachets de lait.

Communes	Nombre de bovins			Nombre de vaches			Nombre de vaches laitières			Nombre de vaches allaitantes				
	1997	2007	solde	1997	2007	solde	1997	%	2007	%	1997	%	2007	%
<b>Sivry-Rance</b>	<b>8.301</b>	<b>7.642</b>	<b>-659</b>	<b>3.327</b>	<b>3.155</b>	<b>-172</b>	<b>2.047</b>	<b>61,53</b>	<b>1.586</b>	<b>50,27</b>	<b>1.280</b>	<b>38,5</b>	<b>1.569</b>	<b>49,7</b>
Beaumont	12.997	11.199	-1.798	5.121	4.759	-362	3.198	62,45	2.541	53,39	1.923	37,55	2.218	46,61
Chimay	<b>19.143</b>	<b>17.441</b>	<b>-1.702</b>	<b>7.530</b>	<b>7.213</b>	<b>-317</b>	<b>4.675</b>	<b>62,08</b>	<b>3.557</b>	<b>49,31</b>	<b>2.855</b>	<b>37,92</b>	<b>3.656</b>	<b>50,69</b>
Froidchapelle	11.153	9.968	-1.185	4.158	3.955	-203	2.936	<b>70,61</b>	2.337	59,09	1.222	<b>29,39</b>	1.618	40,91
Anderlues	1.461	1.280	-181	633	568	-65	445	70,3	352	61,97	188	29,7	<b>216</b>	38,03
Binche	4.520	3.378	-1.142	1.722	1.471	-251	1.145	66,49	764	51,94	577	33,51	707	48,06
Erquelinnes	4.325	2.974	-1.351	1.759	1.262	-497	945	<b>53,72</b>	667	52,85	814	<b>46,28</b>	595	47,15
Estinnes	6.238	5.118	-1.120	2.385	2.171	-214	1.539	64,53	1.078	49,65	846	35,47	1.093	50,35
Ham-sur-Heure-Nalinnes	3.919	3.361	-558	1.297	1.594	297	827	63,76	731	45,86	470	36,24	863	54,14
Lobbes	2.368	2.256	-112	948	919	-29	525	55,38	449	48,86	423	44,62	470	51,14
Merbes-le-Château	2985	2.339	-646	1.250	963	-287	807	64,56	642	<b>66,67</b>	443	35,44	321	<b>33,33</b>
Momignies	12.244	10.044	-2.200	4.646	4.091	-555	3.090	66,51	2.661	65,05	1.556	33,49	1.430	34,95
Morlanwelz	<b>1.239</b>	<b>871</b>	<b>-368</b>	<b>498</b>	<b>419</b>	<b>-79</b>	<b>327</b>	<b>65,66</b>	<b>143</b>	<b>34,13</b>	<b>171</b>	<b>34,34</b>	276	<b>65,87</b>
Thuin	5.282	4.462	-820	2.053	1.907	-146	1.284	62,54	998	52,33	769	37,46	909	47,67
Arr. Thuin	96.175	82.333	-13.842	37.327	34.447	-2.880	23.790	63	18.506	52	13.537	37	15.941	48

**Illustration 158 : Typologie du cheptel bovin : vaches allaitantes/laitières, pour les communes de l'arrondissement de Thuin en 1997 et 2007.**

(Source : INS, recensements agricoles de 1997 et 2007)

La commune de Sivry-Rance est également orientée vers l'élevage de volailles et se classe 2<sup>ème</sup> après Chimay en termes de têtes de volailles en 2007 (92829 têtes). Cet élevage se partage entre les poules/poulettes et les poulets de chair.

En 1997, Sivry-Rance connaissait déjà un élevage de volaille important au sein de l'arrondissement (2<sup>ème</sup> après Beaumont). Entre 1997 et 2007, Sivry-Rance a connu une augmentation d'un facteur 4 de son nombre de volailles. L'augmentation d'un facteur 10 du nombre de poules et poulettes, et d'un facteur 2 des poulets de chair, ont contribué à cette explosion de l'élevage de volaille sur le territoire de la commune de Sivry-Rance.

Cette augmentation du nombre de volailles s'étend aux communes voisines de Beaumont, Chimay et Froidchapelle, et se fait ressentir au niveau de l'arrondissement de Thuin. En Région Wallonne, le nombre de poules et de poulets a littéralement explosé depuis 1990. Notons que la commune possède 5 poulailles d'élevages intensifs sur son territoire, dont l'un est bio.

Communes	Nombre de volailles		Poules et poulettes		Poules de chair	
	1997	2007	1997	2007	1997	2007
<b>Sivry-Rance</b>	<b>22.732</b>	<b>92.829</b>	<b>417</b>	<b>42.656</b>	<b>21.654</b>	<b>50.117</b>
Beaumont	37.923	59.308	466	35.190	37.290	24.052
Chimay	20.312	132.815	383	36.169	19.902	96.549
Froidchapelle	20.287	70.434	264	111	20.003	70.300
Anderlues	1.384	208	950	176	150	0
Binche	442	283	219	244	12	10
Erquelinnes	143	20	135	20	0	0
Estinnes	316	131	158	101	83	10
Ham-sur-Heure-Nalinnes	202	3.000	150	0	21	3.000
Lobbes	224	14.789	110	13.536	100	0
Merbes-le-Château	0	0	0	0	0	0
Momignies	396	19.191	202	103	96	19.060
Moranwelz	172	53	160	50	0	0
Thuin	120	38.785	110	182	0	38.362
Arr. Thuin	104.653	431.846	3.724	128.538	99.311	301.460

**Illustration 159 : Nombre et types de volailles pour les communes de l'arrondissement de Thuin en 1997 et 2007. (Source : INS, recensements agricoles de 1997 et 2007)**

#### **4.4.4 SYNTHESE DU DIAGNOSTIC**

##### **> INDICATEURS DU MARCHÉ DE L'EMPLOI**

- ⇒ Une population active de 1961 personnes en 2005, soit 1% de la population active du bassin d'emploi de Charleroi.
- ⇒ En 2005, au sein du bassin d'emploi de Charleroi (26 communes), Sivry-Rance se positionne :
  - ⇒ A la 12<sup>ème</sup> place pour son taux d'activité (65,7%) ;
  - ⇒ A la 13<sup>ème</sup> place pour son taux d'emploi (53,6%) ;
  - ⇒ A la 12<sup>ème</sup> place pour son taux de chômage (18,4%).
- ⇒ Ces trois taux sont en augmentation à Sivry-Rance entre 1997 et 2005, tout comme dans le bassin d'emploi.
- ⇒ Un nombre de demandeurs d'emploi en légère diminution depuis 2007.
- ⇒ 27% des demandeurs d'emploi ont moins de 25 ans.
- ⇒ 67% des demandeurs d'emploi ont un niveau d'études équivalent au niveau secondaire (2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> degré).
- ⇒ 4<sup>ème</sup> part la plus forte d'indépendants en 2005 (19,20%) au sein du bassin d'emploi selon les données de l'IWEPS.
- ⇒ 57% de l'emploi salarié est porté par le secteur public en 2005.
- ⇒ Entre 1997 et 2007, 8 établissements de plus pour 137 salariés de plus.
- ⇒ Un emploi salarié en 2007 porté par les secteurs suivants : sécurité publique, action sociale, enseignement, administration publique, distribution et commerce d'électricité et de détails.
- ⇒ Des services et professions libérales essentiellement localisées au niveau des villages de Sivry et de Rance.

##### **> L'ACTIVITÉ AGRICOLE**

- ⇒ 80 exploitations en 2007 contre 137 dix ans plus tôt.
- ⇒ Augmentation de 1,13% de la SAU sur la même période.
- ⇒ Augmentation de la taille des exploitations entre 1997 et 2007.
- ⇒ 31% des exploitations en 2007 dont la taille est de 50 ha et plus (soit plus du double par rapport à 1997).
- ⇒ Taille moyenne des exploitations de 23,03 ha en 1997 contre 39,89 ha en 2007.
- ⇒ En 2007, 78% de la SAU sont des superficies toujours couvertes d'herbe et 22% des terres arables.
- ⇒ Une agriculture par conséquent davantage tournée vers l'élevage.
- ⇒ Une structure agricole relativement différente de la structure wallonne (45% des terres toujours couvertes d'herbe pour 54% de terres arables et 1% de cultures permanentes).
- ⇒ 63% de la SAU exploitée en faire-valoir indirect (location) en 2007 à Sivry-Rance.
- ⇒ Diminution de la main d'œuvre agricole entre 1997 et 2007 (- 65 unités de main d'œuvre).
- ⇒ Une main d'œuvre principalement familiale.

- ⇒ Une légère tendance au rajeunissement des chefs d'exploitation (part des moins de 35 ans en augmentation et une part des 65 ans et plus en diminution entre 1997 et 2007).
- ⇒ Un cheptel principalement bovin (94,8% du cheptel total en 2007).
- ⇒ Une production laitière et viandeuse pratiquement équivalente en 2007.
- ⇒ Projet Coferme.
- ⇒ Une explosion de l'élevage de volailles entre 1997 et 2007 (même tendance dans l'arrondissement et en Région wallonne).

#### **4.4.5 ANALYSE AFOM**

<b>ATOUTS</b>	<b>FAIBLESSES</b>
+ Un taux d'emploi en augmentation entre 1997 et 2005. + Un nombre de demandeurs d'emploi en légère diminution depuis 2007. + Une part importante d'indépendants. + Un emploi local en augmentation (nombre d'établissements et de salariés en augmentation entre 97 et 07). + Un léger rajeunissement des chefs d'exploitation agricole.	- Des indicateurs communaux du marché du travail médians au sein du bassin d'emploi de Charleroi. - Des demandeurs d'emploi peu qualifiés. - Pas de parc d'activités économiques. - Sautin, Grandrieu et Montbliart dépourvus de services de base.
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
+ Les services d'aides à l'emploi présents sur le territoire. + Le développement de l'initiative Coferme	- Un taux de chômage en légère augmentation entre 1997 et 2005.

## 4.5 APPRENDRE ET SE FORMER

### 4.5.1 L'ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE

#### 4.5.1.1 L'ENSEIGNEMENT COMMUNAL



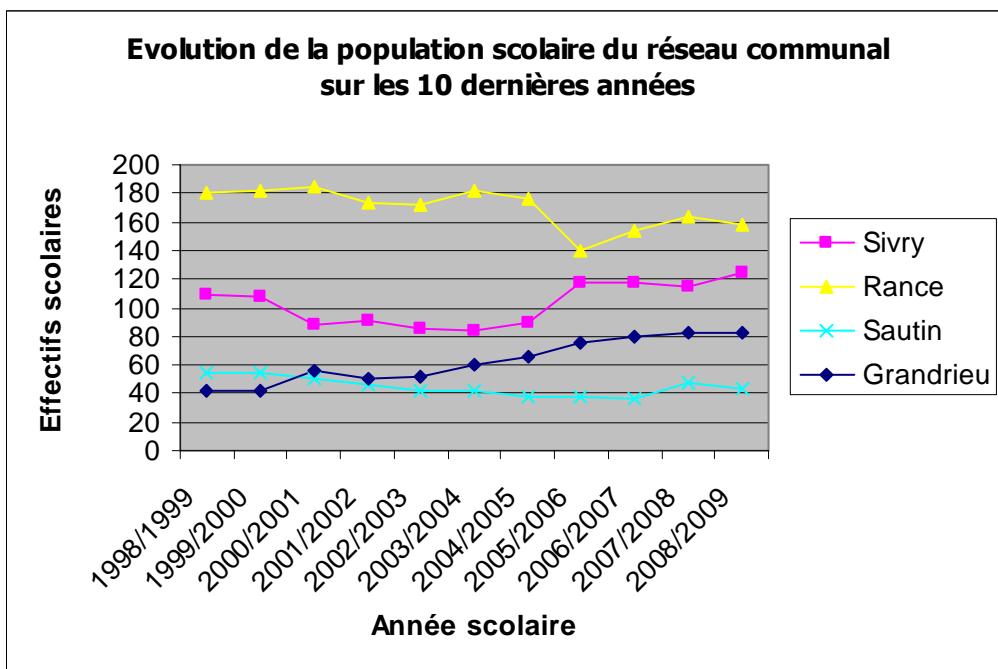
5-6 Sivry-Rance compte 4 écoles communales sur son territoire, une par village sauf à Montbliart :

- Sivry, Grand'Place n°29
- Rance, rue Carrière n°1a
- Sautin, rue Sourenne n°1
- Grandrieu, rue de Sivry n°2-4-6

Ces 4 écoles comprennent un enseignement primaire et un enseignement maternel et dépendent du centre psycho-médico-social provincial de Thuin.

Population scolaire par niveau	Niveau	Rentrée scolaire 2008/2009
Ecole communale de Sivry	Maternel/Primaire	125
Ecole communale de Rance	Maternel/Primaire	158
Ecole communale de Sautin	Maternel/Primaire	43
Ecole communale de Grandrieu	Maternel/Primaire	83
<b>Total</b>	<b>Maternel/Primaire</b>	<b>409</b>

*Illustration 160: Population scolaire par implantation fondamentale communale sur l'entité de Sivry-Rance pour l'année scolaire 2008-2009  
(Source: données communales)*



*Illustration 161 – Evolution de la population scolaire du réseau communal sur les 10 dernières années*

En 10 ans, le réseau communal a augmenté ses effectifs scolaires d'un peu plus de 5%, passant de 386 élèves à la rentrée 1998/1999 à 409 élèves à la rentrée 2008/2009. Tandis que l'école de Rance a perdu 15 % de ses effectifs en 10 ans, surtout entre l'année scolaire 2004/2005 et 2005/2006, l'école de Sivry

les a augmenté de 13%. Les effectifs de l'école communale de Grandrieu ont pratiquement doublé en 10 ans et ceux de Sautin ont diminué de 20%.

#### 4.5.1.2 L'ENSEIGNEMENT LIBRE

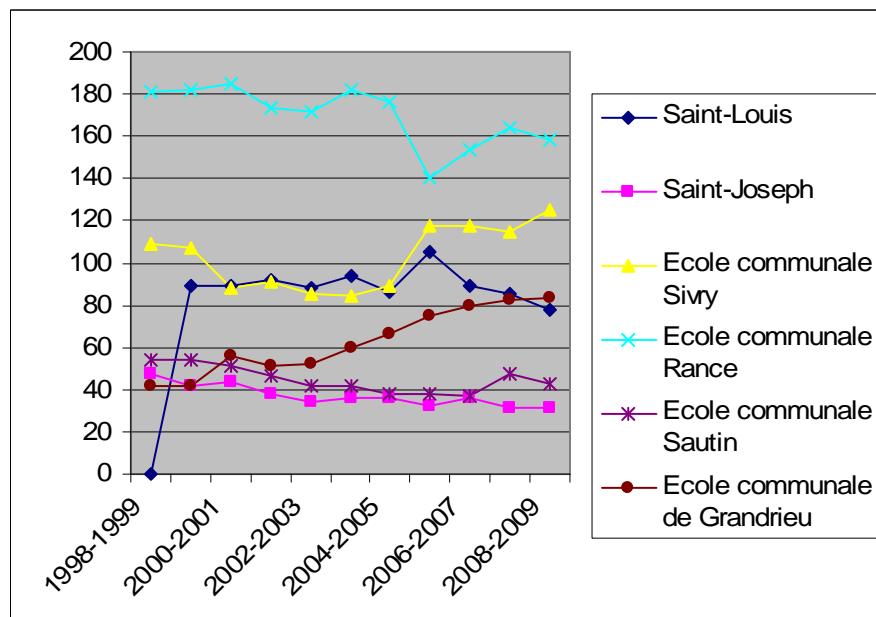


On recense 2 écoles libres : une rue de l'Esclinchamps à Sivry et l'autre rue du Chauffour à Rance. Elles dépendent du centre PMS libre de Chimay.

Population scolaire par niveau	Niveau	Rentrée scolaire 2008/2009
Ecole fondamentale Libre Saint-Louis (Sivry)	Maternel/ Primaire	78
Ecole Libre fondamentale Saint-Joseph (Rance)	Maternel/ Primaire	31
<b>Total</b>	<b>Maternel/ Primaire</b>	<b>109</b>

*Illustration 162 - Population scolaire par implantation et par niveau sur l'entité de Sivry-Rance pour l'année scolaire 2008-2009  
(Source: données communales)*

#### 4.5.1.3 EVOLUTION DE LA POPULATION SCOLAIRE FONDAMENTALE TOUS RESEAUX CONFONDUS



*Illustration 163- Evolution des effectifs scolaires dans les différentes implantations de Sivry-Rance entre 1998-1999 et 2008-2009  
(Source : données communales)*

	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Ecole fondamentale Libre Saint-Louis	Pas de données	89	89	92	88	94	86	105	89	85	78
Ecole fondamentale Libre Saint-Joseph	47	42	44	38	34	36	36	32	36	31	31
Ecole communale de Sivry	109	107	88	91	85	84	89	118	118	115	125
Ecole communale de Rance	181	182	185	173	172	182	176	140	154	164	158
Ecole communale de Sautin	54	54	51	46	42	42	38	38	37	47	43
Ecole communale de Grandrieu	42	42	56	51	52	60	66	75	80	82	83
<b>TOTAL</b>	<b>433</b>	<b>516</b>	<b>513</b>	<b>491</b>	<b>473</b>	<b>498</b>	<b>491</b>	<b>508</b>	<b>514</b>	<b>524</b>	<b>518</b>

*Illustration 164 - Evolution des effectifs scolaires dans les différentes implantations de Sivry-Rance entre 1998-1999 et 2008-2009  
(Source : données communales)*

Entre l'année scolaire 1999-2000 et 2008-2009, les écoles libres de Sivry et de Rance ont perdu plus d'une dizaine d'effectifs scolaires chacune. Il en est de même pour l'école communale de Rance (moins 24 effectifs) et de Sautin (moins 11 effectifs). Par contre, en 10 ans, l'école communale de Sivry a augmenté ses effectifs de 13% et l'école communale de Grandrieu de 50%.

#### **4.5.2 L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

Ce sont les pôles d'appui proches de Sivry-Rance qui polarisent la population scolaire de niveau secondaire des communes rurales environnantes. Pour l'enseignement général, technique et professionnel, on se dirige principalement vers Beaumont et Chimay.



- 8 Par ailleurs, l'Institut « David Lachman » de la Communauté française, situé à Rance, propose un enseignement technique, professionnel et de formation en alternance. Il dépend du centre PMS de la Communauté française de Thuin.

L'enseignement technique de qualification propose les options :

- Technicien des industries agroalimentaire ;
- Electricien-Automaticien ;
- Hôtelier restaurateur.

L'enseignement professionnel organise des formations en :

- Puériculture ;
- Coiffure ;
- Mécanique (spécialisation en moteurs Diesel et engins hydrauliques) ;
- Armurerie ;
- Menuiserie ;
- Construction ;
- Restauration.

La formation en alternance propose des apprentissages afin de devenir :

- Ouvrier forestier ;
- Boucher-charcutier ;
- Maçon.

	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Institut Technique de la Communauté Française	325	323	325	317	325	Pas de données	318	309	328	357	407

**Illustration 165 – Evolution des effectifs scolaires de l'institut technique entre 1998-1999 et 2008-2009**

#### **4.5.3 L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Il n'y a aucune offre d'enseignement supérieur sur le territoire de Sivry-Rance. Selon l'atlas de la CPDT, Sivry-Rance dépend principalement du pôle d'enseignement supérieur de Mons (données de 1991).<sup>27</sup>

#### **4.5.4 LA FORMATION CONTINUEE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

-  9 L'Institut de Promotion Sociale de la communauté française, situé à Rance, propose des formations en comptabilité, informatique, langues étrangères, habillement, restauration et gestion, etc.

Le centre de formation appartenant à l'Institut wallon de Formation en Alternance et des Indépendants et des Petites et Moyennes Entreprises assure des permanences tous les mercredis après-midi de 13h à 16h à Sivry, rue Là-Haut (à côté du terrain de football). Des infos sur les métiers sont données gratuitement, en partenariat avec l'administration communale.

---

<sup>27</sup> Source : *Repères pour une dynamique territoriale en Wallonie*, Atlas de la Conférence Permanente du Développement Durable, 2002.

#### **4.5.5 SYNTHESE DU DIAGNOSTIC**

- ⇒ 1 à 2 écoles fondamentales par village sauf à Montbliart (pas d'école);
- ⇒ 1 réseau libre et 1 réseau communal ;
- ⇒ 70% de la population scolaire fondamentale concentrée à Sivry et à Rance ;
- ⇒ Pas d'enseignement secondaire général sur la commune ;
- ⇒ 1 institut de formation continue.

#### **4.5.6 ANALYSE AFOM**

<b>Atouts</b>	<b>Faiblesses</b>
+ Présence d'une école fondamentale dans tous les villages sauf Montbliart ; + Possibilité de choisir son réseau d'enseignement.	-Dépendance extérieure pour l'enseignement secondaire et supérieur impliquant des besoins importants en termes de mobilité ; -Offre limitée en formation continuée et professionnelle sur le territoire communal.
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
	-Forte concentration d'effectifs scolaires dans les 2 villages les plus importants.

## **4.6 UTILISER LES EQUIPEMENTS ET LES SERVICES ADMINISTRATIFS, TECHNIQUES ET SOCIAUX**

 10-11

### **4.6.1 LA COMMUNE COMME ENTITE ADMINISTRATIVE ET LIEU DE POUVOIR**

#### **4.6.1.1 LE POUVOIR COMMUNAL**

##### **❖ Le Conseil communal**

Le Conseil communal est composé de 16 membres issus des partis et groupes suivants : Mouvements d'Intérêts Locaux (9 sièges) et Coalition Libérale-Essor-Socialiste (7 sièges). MIL provient d'une association de membres de VOUS et de RURAL ainsi que de membres indépendants et de membres du CDH (Chrétiens Démocrates Humanistes). CLES est une association de membres du Parti Réformateur Libéral, d'Essor et de Socialistes locaux.

 **Cf. Annexe 5 - Liste des conseillers communaux en 2008 (Source : Données communales)**

##### **❖ Le Collège communal**

Le Collège communal est composé d'un Bourgmestre, de 3 Echevins et de la Présidente du CPAS.

Bourgmestre	
GATELIER Jean-François	
Affaires générales, secrétariat, administration, Population, Etat-Civil, Etrangers, Gestion du Personnel, Relations Publiques, Information/communication, Protocole, Fêtes, Culture, Loisirs, Cérémonies, Affaires électorales, Contentieux et affaires juridiques, Santé publique et handicapés, Police et pompiers, Culte	MIL
Echevins	
Premier Echevin DUCARME François	
Enseignement, sports, Académie de musique, Bibliothèques, Archives, Commerce, Classes moyennes, Industrie, Economie, PME, Agriculture, Horticulture, Aménagement du territoire, Urbanisme, Promotion de la commune, Foires et Marchés, Jumelages, Propriétés communales, 3 <sup>e</sup> âge, Noces d'or, Associations patriotiques	MIL
Deuxième Echevin POUCET Michel	
Finances, Budget, Assurances, Internet, Informatique, Famille, Jeunesse, Accueil extra-scolaire, Crèche, Tourisme, Environnement, Relations avec les villages, Quartiers Intercommunales	MIL
Troisième Echevin HANON Philippe	
Grands travaux, Service technique, Petits travaux, Propreté, Cimetières, Logement, Espaces verts, Parc, Plantations, Mobilité-Transport, Parc automobile, Eaux et Forêts	MIL
Présidente du CPAS	
SCHEPERS Magali	
Affaires Sociales, Egalité des chances, Relations Nord-Sud, Plan de Cohésion Sociale, Emploi, Services ALE	

**Illustration 166 - Liste des membres du Collège communal de leur appartenance politique et leurs attributions en 2006**  
*(Source: Données communales, 2010)*

## ❖ Les Commissions communales

La commune possède une **Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM)**. Il s'agit d'une nouvelle CCATM puisqu'elle a été instituée à Sivry-Rance suite aux élections d'octobre 2006. Sa date d'institution est le 27 février 2009. Elle est constituée d'une présidente, de l'échevin M. François Ducarme, d'un secrétaire, de 12 effectifs et de 12 suppléants.

### **Compétences obligatoires**

*Les communes disposant d'une C.C.A.T.M. sont tenues de lui soumettre pour avis :*

- *les plans communaux d'aménagement, les schémas de structure communaux et les règlements communaux d'urbanisme , les rapports urbanistiques et environnementaux dans leur procédure d'élaboration et d'adoption ;*
- *les rapports d'incidences inclus dans les études d'incidences sur l'environnement;*
- *les permis uniques à tout le moins lorsque le fonctionnaire délégué et le fonctionnaire technique ont rendu cette consultation obligatoire;*
- *la liste des haies et arbres remarquables;*
- *la rénovation urbaine et les périmètres de remembrement urbain;*
- *le plan communal de mobilité;*
- *les R.G.B.S.R. et les règlements de sites anciens protégés*

*Dans les autres cas, les autorités locales disposent de la liberté de consulter leur C.C.A.T.M. sur tout sujet relatif à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme et les Commissions peuvent d'initiative donner des avis sur tout sujet qu'elles estiment pertinent.*

*Soulignons que les avis rendus par la C.C.A.T.M. ne doivent pas obligatoirement être suivis par le pouvoir communal qui motive, le cas échéant, sa divergence d'avis avec la commission.*

*Source : Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine*

**Illustration 167 – Compétences obligatoires d'une CCATM**  
*(Source : DGATLP)*

Sivry-Rance possède également une **Commission Paritaire Locale (Copaloc)**. Une Copaloc a pour principales missions de délibérer sur les conditions générales de travail, de prévenir ou de concilier tout différend qui menacerait de s'élever ou se serait élevé entre le Pouvoir organisateur et les membres de son personnel relevant du décret, d'établir pour le personnel de l'Enseignement officiel subventionné des règles complémentaires aux dispositions statutaires du décret et de ses arrêtés d'exécution, et aux règles complémentaires fixées par les commissions paritaires communautaires rendues obligatoires par le Gouvernement ainsi que de donner des avis sur toutes questions relatives à l'organisation, la défense et la promotion de l'Enseignement officiel.

### ➔ Cf. Annexe 6- Liste des commissions communales thématiques et de leurs membres en 2008 (Source : Données communales)

## ❖ La commission agricole

La commune de Sivry-Rance bénéficie de l'existence d'une commission agricole composée d'un agriculteur de chaque village et de l'échevin en charge de cette matière. Cette commission ne se réunit que lorsque des problèmes liés à la thématique de l'agriculture se font ressentir au sein de la commune.

#### **4.6.1.2 L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET LES MOYENS HUMAINS**

L'organigramme ci-joint présente la structure des services communaux et connexes (enseignement, CPAS, ALE, etc.) ainsi que leur composition au niveau du nombre de membres du personnel.

➔ Cf. Annexe 7- *Organigramme de la structure des services communaux et connexes - y compris au niveau des membres du personnel (Source : Données communales)*

Le tableau ci-après reprend également le personnel mais en équivalent temps plein, ce qui définit la réelle capacité des services. Ceux-ci occupent :

Service	Responsable (ETP) <sup>28</sup>	Employés (ETP)	Ouvriers et auxiliaires (ETP)
Secrétaire communal	1		
Secrétariat	1	4	
Service travaux		1	31 ½
Population/Etat civil		3	
Bibliothèque communale		1	
Finances et recettes		1	
Urbanisme - Environnement		1	
Espace Public Numérique		1	
Maison Communautaire		½	
Plan de cohésion sociale		½	
Tourisme		1	

*Illustration 168 - Liste des équivalents temps plein du personnel communal en 2008  
(Source: données communales)*

#### **4.6.1.3 SIVRY-RANCE, PARTENAIRE DES INTERCOMMUNALES, ASSOCIATIONS ET GROUPEMENTS**

La commune de Sivry-Rance est affiliée aux intercommunales, associations et groupements suivants :

Déchets :

- ⇒ Intercommunale de gestion des déchets du Sud-Hainaut – Intersud

Réseaux de distribution :

- ⇒  12 Intercommunale AIESH (Électricité-Télédistribution)
- ⇒ Société Wallonne de Distribution d'Eau – SWDE

Social :

- ⇒ Foyer de la Haute Sambre (Logement)
- ⇒ Commission Communale d'Accueil
- ⇒ Agence Locale pour l'emploi - ALE

Gestion du territoire :

- ⇒ Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Etudes Techniques et Economiques – IGRETEC

Financement :

- ⇒ Intercommunale Pure de Financement du Hainaut – IPFH

<sup>28</sup> ETP = Nombre en équivalent temps plein

## Tourisme :

⇒ Maison du Tourisme de la Botte du Hainaut

### **4.6.1.4 LES FINANCES COMMUNALES**

#### **❖ Taxes, redevances et impôts communaux**

Il existe 18 taxes, redevances et impôts (y compris l'impôt des personnes physiques et le précompte immobilier). Certaines taxes sont particulièrement intéressantes du point de vue de la gestion du territoire communal. Par exemple, la taxe sur les immeubles bâties inoccupés qui devrait permettre de lutter contre la spéculation immobilière. Cependant, la perception de cette taxe reste difficile tant le processus de recensement de ces immeubles inoccupés est lent et complexe.

➔ Cf. Annexe 8- **Liste des impôts, taxes et redevances communales 2008-2010**

**(Source : Données communales)**

Le pourcentage de l'**Impôt** sur les **Personnes Physiques** (IPP) est fixé à **8,5%** pour 2008. Ce pourcentage reste inchangé depuis 2003. Le **Précompte Immobilier** (PrI) est de 2600 centimes additionnels depuis 2001. Ces chiffres sont plus élevés qu'à Chimay mais dans la moyenne des communes de Beaumont et Froidchapelle. Le taux d'IPP pratiqué à Sivry-Rance reste inférieur au taux conseillé par le Ministère des Affaires Intérieures qui est de 8,8%.

Commune	2000		2001		2002		2003		2004	
	Pr.I	IPP								
Sivry-Rance	2400	8	2600	8	2600	8	2600	8,5	2600	8,5

*Illustration 169 – Liste des IPP et PrI pour Sivry-Rance de 2000 à 2004  
(Source : uvcw.be)*

Commune	Pr.I	IPP
Beaumont	2600	8
Froidchapelle	2500	8
Chimay	2100	8,5
<b>Sivry-Rance</b>	<b>2600</b>	<b>8,5</b>

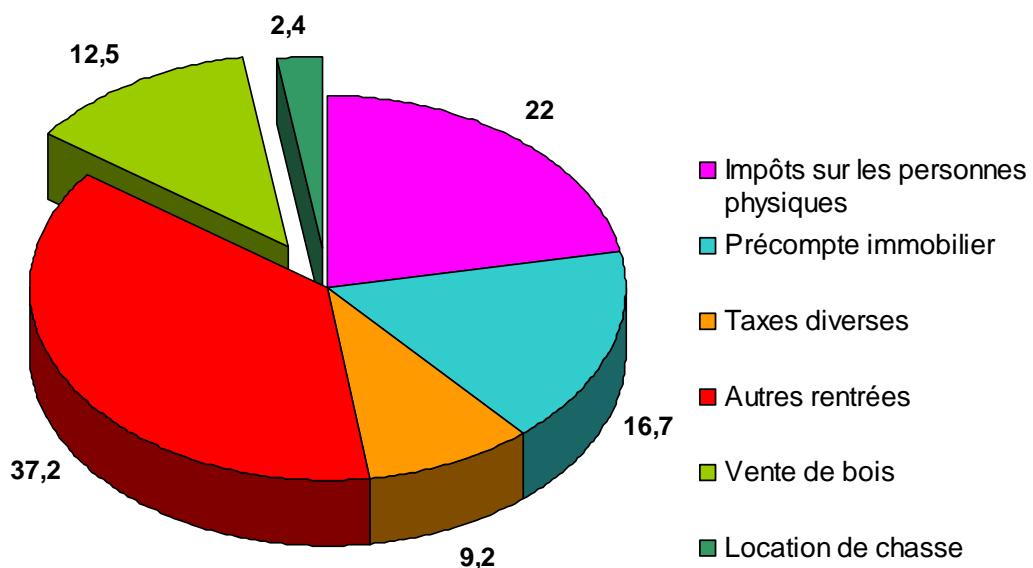
*Illustration 170 - liste des IPP et PrI en 2004 pour les communes voisines de Sivry-Rance  
(Source : uvcw.be)*

En 2008, les impôts, taxes et redevances ont rapporté à la commune un total de **3.884.639,65 €** ventilé comme suit :

Compte communal de l'année 2008		
Impôts sur les personnes physiques		855.860,35
Précompte immobilier		647.323,71
Taxes diverses (montants approximatifs)	Immondices	195.125,00
	Automobile	55.731,37
	Sac poubelle	81.742,00
	Publicité toutes-boîtes	25.070,35
Autres rentrées	Dotation Fond des Communes	1.112.753,46
	Vente de bois (taillis + futaie)	486.242,80
	Location (chasse)	91.643,73
	Location (fermage)	24.034,80
	Location (logement)	60.902,19
	Dividende Crédit Communal	45.828,00
	Taxe de séjour	870,00
	Terrains de camping	57.292,34
	Agences bancaires	4.750,00
	Droit d'emplacement s/marchés	255,00
	Terrains non bâties en zone d'habitat	14.883,00
	Parcelles non bâties dans lotissement	13.761,20
	Taxe s/pylônes et mâts antennes GSM	13.100,00
	Seconde résidences	38.050,00
	Immeubles bâties inoccupés, insalubres	34.350,00
	Distribution gratuite écrits publicitaires	25.070,35

*Illustration 171 - Budget communal de l'entité de Sivry-Rance en 2008  
(Source: données communales)*

En analysant le tableau ci-dessus on constate que les revenus communaux liés aux activités forestières occupent une place importante dans le budget communal. En effet, la location de chasse et surtout la vente de bois représente en 2008 près de 15% des rentrées inhérentes aux impôts, taxes et redevances.



*Illustration 172 – Répartition en % des impôts, taxes et redevances communales de l'entité de Sivry-Rance en 2008  
(Source: données communales)*

#### ❖ Primes et subventions communales

La commune de Sivry-Rance octroie une série de subsides à divers organismes et associations actifs sur le territoire communal. Le total des subsides octroyés en 2008 s'élève à 122.518,50 €. Près de 70% des subsides sont octroyés aux associations culturelles et 20% à l'Office communal du tourisme de Sivry-Rance. Le reste des subsides est partagé entre la Maison du Tourisme de la Botte du Hainaut, les associations de jeunes, les fêtes et cérémonies, les associations sportives, etc.

➔ Cf. Annexe 9 - Liste des subsides communaux annuels aux associations actives sur le territoire de Sivry-Rance en 2008 (Source : données communales)

#### ❖ La capacité financière de la Commune

<b>Ratio de solvabilité</b>		
Fonds propres/dettes	30.378.735,82 €/6.619.010,48 €	Ratio : 3,99
<b>Ratio d'indépendance financière</b>		
Fonds propres/total actif	30.378.735,82 €/36.997.746,30 €	Ratio : 0,82
<b>Ratio de liquidité (liquidités réduites)</b>		
Actifs circulants - stocks/dettes à 1 an au plus	3.709.862,3 €/1.693.644,02 €	Ratio : 2,19
<b>Ratio de trésorerie (liquidités immédiates<sup>29</sup>)</b>		
Liquidités/dettes à 1 an au plus	1.157.466,06 €/1.693.644,02 €	Ratio : 0,68
<b>Fonds de roulement (liquidités générales)</b>		
Actifs circulants - dettes à 1 an au plus	3.709.862,3 €/1.693.644,02 €	Ratio : 2,19

Illustration 173 – Analyse du bilan financier de la commune de Sivry-Rance en 2008  
(Source: Données communales)

### 4.6.2 LES POUVOIRS PUBLICS COMME ACTEURS FONCIERS

#### 4.6.2.1 LA REPARTITION DES PROPRIETES PUBLIQUES CADASTRALES

➔ Cf. Carte n° 18 – Les propriétés cadastrales publiques sur le territoire de Sivry-Rance en 2006

➔ Cf. Carte n° 18bis – Espaces publics et réseau routier

Les surfaces cadastrales publiques représentent 40 % de la totalité des surfaces parmi lesquelles :

- 72,78 % appartiennent à la commune de Sivry-Rance ;
- 19,27 % appartiennent au Service Public de Wallonie ;
- 6,07 % appartiennent à la commune de Thuin ;
- 1,3% appartiennent à des institutions ecclésiastiques ;
- 0,18 % appartiennent au CPAS de Sivry-Rance ;

<sup>29</sup> Liquidité au sens strict = « Valeurs disponibles » - « paiements en cours »

- 0,15 % appartiennent à la communauté française ;
- 0,06 % appartiennent aux intercommunales AIESH et INTERSUD ;
- 0,06 % appartiennent à la Fondation Rosalie Olivier ;
- 0,05 % appartiennent à la commune de Beaumont ;
- 0,05% appartiennent au CPAS de Mons ;
- 0,03% autres.

#### **4.6.2.2 A PROPOS DE LA TYPOLOGIE DES PROPRIETES CADASTRALES**

72,78 % des propriétés cadastrales publiques appartiennent à la commune de Sivry-Rance pour une superficie de 210,81 ha. 99,4% de ces surfaces ne sont pas urbanisées. On y trouve :

- 89,39 % de zone boisée ;
- 8,5 % de zone de pâture ;
- 1,27 % de terres vierges ;
- 0,15 % de prés ;
- 0,08 % de zone de jardin ;
- 0,01 % autres.

#### **4.6.2.3 LA REPARTITION SPATIALE DES PROPRIETES CADASTRALES**

46,51 % des propriétés cadastrales communales sont localisées sur le territoire de Sivry, 17,87 % à Rance, 15,38 % à Sautin, 12,19 % à Grandrieu et 8,05 % à Montbliart.

49,27 % des bois communaux sont localisés sur le territoire de Sivry, 16,57 % à Rance, 14,37 % à Sautin, 12,35 % à Grandrieu et 7,44 à Montbliart.

La répartition des pâtures communales est quant à elle plus homogène avec 25,70 % à Sautin, 25,66 % à Sivry, 23,26 % à Rance, 15,94 % à Montbliart et 9,44 % à Grandrieu.

### **4.6.3 LES SERVICES DE JUSTICE ET DE SECURITE**

#### **4.6.3.1 JUSTICE**

Sivry-Rance fait partie de l'arrondissement judiciaire de Charleroi. Les communes de Beaumont, Chimay, Erquelinnes, Froidchapelle, Merbes-le-Château, Momignies et Sivry-Rance forment un canton judiciaire dont les sièges se situent à Beaumont, Chimay et Merbes-le-Château.

#### **4.6.3.2 LA POLICE**

##### **❖ Composition et moyens**

-  13 Suite à la réforme de la loi sur la police intégrée du 07/12/98, Sivry-Rance fait partie de la zone de police de la Botte du Hainaut (BOTHA) avec les communes de Beaumont, Froidchapelle, Chimay et Momignies. Le siège de la zone se situe au numéro 1 de la rue Basse-Hollande à Rance. Cette zone est dirigée par un chef de zone, le Commissaire divisionnaire de police M. Philippe Manon. Le Collège de police est composé des bourgmestres des 5 communes et du chef de zone. Le conseil de police est composé des 5 bourgmestres et de 17 membres échevins ou conseillers provenant des 5 communes. Pour Sivry-Rance, il s'agit de M. Michel Poucet, Mme Jocelyne Berhin et Mme Annie Debruxelles. Hormis les commissariats de quartiers, il existe également un service intervention, un service d'enquêtes et de recherches et un service d'assistance policière aux victimes.

Chaque entité communale possède son propre commissariat de quartier. Il s'agit du premier point de contact permettant à la population de solutionner les problèmes. Ces commissariats traitent avant tout de la police de proximité.

Le service interventions est composé de 23 policiers répartis dans les différents commissariats de quartiers. Ils assurent un service 24h/24 afin de répondre dans les plus brefs délais aux interventions urgentes. De plus, ils sont en liaison constante avec le Centre d'Information et de Communication de Mons qui reçoit les appels 101 ou 112.

Le service d'enquêtes et de recherches (SER) est situé à Rance à côté du siège général, rue de la Basse Hollande, n°1. 5 policiers sont chargés des dossiers plus complexes ne pouvant être assurés par la police de quartier ou le service intervention.

Le service d'assistance policière aux victimes est assuré par une psychologue. Le but de ce service est la prise en charge des victimes de faits délictueux ou se trouvant dans une situation sociale difficile en les aidant à surmonter l'événement traumatique. Hormis pendant les heures de bureaux, il est accessible 24h/24 lorsqu'une aide urgente est nécessaire pour la victime. Ce service intervient donc dans des situations et des affaires de vols, mœurs, disparitions, coups et blessures, conflits familiaux, accidents de la route, etc.

## ❖ Plan zonal de sécurité

Plan zonal de sécurité 2009-2012	
Sécurité et Qualité de vie	Service et fonctionnement
<p>⇒ <b>La sécurité routière</b>            ↳ Diminuer le nombre d'accidents de roulage en luttant contre les causes d'accident.            ↳ Rassurer la population en luttant contre la vitesse dans les agglomérations, la conduite agressive et le bruit causé par les véhicules.</p> <p>⇒ <b>Les vols qualifiés habitations</b>            ⇒ <b>Jeunesse</b>            Outre les problèmes liés à la jeunesse délaissée et oisive, notamment l'absentéisme scolaire, les fugues, la drogue à l'école et le racket, la zone de police Botha veut aussi s'investir, à travers sa future équipe « Jeunesse », dans les cas où la jeunesse est maltraitée et abusée notamment dans le milieu parental ou scolaire.</p> <p>⇒ <b>Les stupéfiants</b>            Lutter contre la vente de stupéfiants en identifiant les consommateurs, arrêtant les dealers et en menant une politique de prévention en collaboration avec les institutions existantes.</p> <p>⇒ <b>Incivilités – nuisances et criminalité de rue</b>            Lutter contre tous les actes qui sont de nature à porter atteinte à l'environnement, à la sécurité publique et à la tranquillité de la population.</p>	<p>⇒ Développer le flux des informations entre les services de police et au sein de la ZP.</p> <p>⇒ Assurer la qualité de l'alimentation de la BNG et des CIA</p> <p>⇒ Développer la télématique et la communication par le biais du projet ASTRID.</p> <p>⇒ Continuer à développer l'appui entre le niveau fédéral et le niveau local ainsi qu'entre les zones de police par le biais des protocoles d'accord.</p> <p>⇒ Exercer un management par la qualité impliquant une approche planifiée sur base d'objectifs mesurables avec instauration de systèmes de suivi et d'évaluation adéquats, uniformes et intégrés (Intégration progressive des outils EFQM ^pour avoir une image correcte de l'organisation et la faire évoluer positivement dans le temps).</p> <p>⇒ Viser l'efficience et l'optimisation des moyens en personnel.</p> <p>⇒ Développer les moyens logistiques, le charroi et surtout les infrastructures pour améliorer de manière significative les conditions de travail du personnel dans les limites budgétaires octroyées.</p> <p>⇒ Améliorer de manière significative les canaux internes de communication.</p> <p>⇒ Mettre en œuvre un système de qualité (amélioration continue du service policier rendu au citoyen) par la définition des processus.</p> <p>⇒ Développer des normes et des standards tant en interne que vers l'extérieur qui permettront de faciliter cette recherche de qualité.</p>

**Illustration 174 - Plan de sécurité de la zone de police Botha pour 2009-2012**

(Source: police.be)

Le plan zonal s'intéresse particulièrement à la sécurité routière et ses accidents de la route. En matière de prévention, la police a augmenté ses contrôles routiers, surtout les weeks-end lors des soirées. Des radars préventifs et répressifs sont placés à certains endroits stratégiques de l'entité. Le but est de se rendre compte de la dangerosité du lieu et de voir si des aménagements doivent être réalisés. Les principaux accidents sont provoqués par l'alcool, la vitesse et le non-usage de la ceinture de sécurité.

Au niveau de la circulation aux abords d'écoles, la majorité possède un parking et un policier de référence est posté devant chaque école aux heures d'entrée et de sortie des classes.

La consommation de drogues n'est pas plus élevée qu'ailleurs. Mais l'entité est traversée par un trafic entre la France et Charleroi, via Beaumont. Des contrôles de police sont d'ailleurs destinés à lutter contre le trafic de stupéfiants.

## ❖ Projet de nouveau commissariat

Une enquête publique a eu lieu jusqu'au 15 juin 2009 en vue de la construction d'un nouveau commissariat. Les points du dossier concernaient surtout des options spécifiques de la construction comme le montage d'un ascenseur, les possibilités d'accès au bâtiment pour les personnes à mobilité réduite et la pose de la clôture. Aucune désapprobation de la part des citoyens n'a été enregistrée par les services communaux. Le commissariat s'implantera dans le village de Sautin et sera d'ordre purement administratif. Le projet coûtera 1.380.000 euros dont 533.000 euros seront à la charge de la zone de police puisque le reste sera subsidié.

#### **4.6.3.3 LE SERVICE D'INCENDIE**

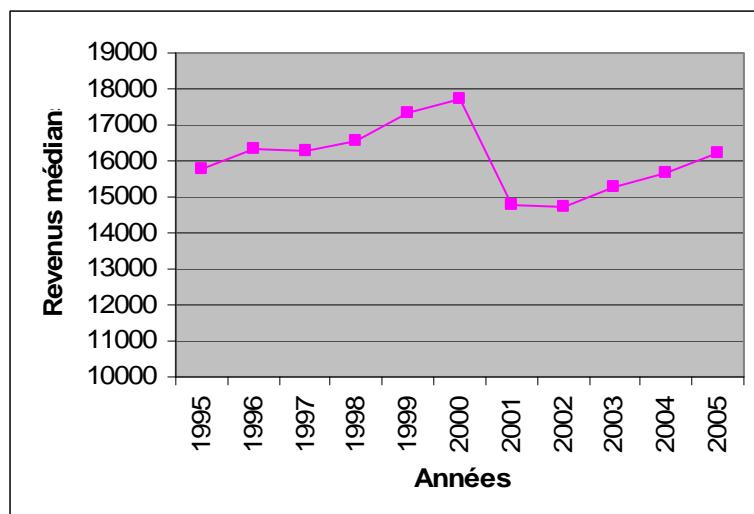
Sivry-Rance dépend de la caserne de pompiers localisée à Beaumont, route de Mons (071/58.88.97). Il s'agit d'un centre de sapeurs-pompiers de classe Z, c'est-à-dire qu'il est constitué en majorité de volontaires avec minimum un professionnel. L'Officier-Chef de Service est le sous-lieutenant M. Fabrice Pierart. Il existe également un service incendie à Chimay.

#### **4.6.4 L'AIDE SOCIALE**

L'aide sociale est composée principalement des services offerts à la population en particulier ceux relatifs aux personnes fragilisées économiquement ou socialement. Dans ce cadre, nous allons aborder différentes thématiques qui traitent de ces aspects ainsi que les organismes qui travaillent pour améliorer les conditions de vie de la population.

##### **4.6.4.1 LES REVENUS DE LA POPULATION**

L'indice de richesse<sup>30</sup> de Sivry-Rance qui est de 84 est inférieur de 10 points à celui de la Wallonie en 2005. C'est d'ailleurs le cas de l'indice de richesse de toutes les communes voisines de Sivry-Rance. Cependant, il est l'un des plus élevés avec celui de la commune de Beaumont puisque les indices de Chimay et de Froidchapelle sont tous les deux de 80. Déjà en 1995, les indices de richesse de Sivry-Rance (80) et de ses communes avoisinantes étaient nettement inférieurs à celui de la Région Wallonne. L'indice de Sivry-Rance est aussi inférieur à celui de l'arrondissement de Thuin (86). En effet, celui-ci est supérieur grâce aux indices des communes de Thuin, Lobbes et Ham-sur-Heure-Nalinnes.



*Illustration 175 – Revenus médian des habitants de Sivry-Rance entre 1995 et 2005  
(Source : INS)*

En 2005, le salaire médian à Sivry-Rance, était de 16.202 euros. De 1995 à 2000, il était en augmentation constante : de 15.781 euros à 17.735 euros. En 2001, le salaire médian a fortement

<sup>30</sup> Indice de richesse : comparaison du revenu moyen par habitant de la commune, de l'arrondissement, de la province ou de la région, avec le revenu moyen national par habitant. L'indice de richesse de la Belgique est de 100,00. Un indice de richesse de 104,65 signifie que le revenu moyen par habitant est 4,65 pour cent supérieur à celui du Royaume dans l'année examinée.

diminué : on est alors passé de 17.735 euros à 14.763 euros. De 2002 à 2005, il est remonté progressivement.

ENTITES GEOGRAPHIQUES		< 10.000 EUR	de 10.001 jusqu'à 20.000 EUR	de 20.001 jusqu'à 30.000 EUR	de 30.001 jusqu'à 40.000 EUR	de 40.001 jusqu'à 50.000 EUR	plus que 50.000 EUR
COMMUNES ATTENANTES	Beaumont	23,74	37,67	16,99	8,90	4,92	7,78
	Chimay	26,30	38,17	17,35	8,15	4,24	5,79
	Froidchapelle	26,05	40,78	17,15	7,07	3,51	5,44
	<b>Sivry-Rance</b>	<b>22,58</b>	<b>38,45</b>	<b>18,69</b>	<b>8,53</b>	<b>4,92</b>	<b>6,83</b>
	Arrondissement de Thuin	21,04	39,12	18,93	8,61	5,03	7,27
	Région Wallonne	22,17	35,98	19,06	9,29	5,34	8,16

*Illustration 176 – Revenus fiscaux, exercice 2006 revenus 2005 en euros (%)  
(Source : INS, traitement S&A)*

#### ❖ Revenu d'intégration sociale (RIS)

Sivry-Rance	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Nombre de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale (RIS)</b>	30	27	36	25	21
<b>Nombre d'articles 60 § 7<sup>31</sup></b>	Données non communiquées	6	8	12	14
<b>Part des articles 60 § 7 par rapport au nombre de RIS</b>	/	22,2%	22,2%	48,0%	66,6%

*Illustration 177 – Evolution du nombre de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale à Sivry-Rance de 2005 à 2009  
(Source : données communales)*

Le nombre de personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration a diminué depuis 2005 à Sivry-Rance sauf en 2007 où il atteint son niveau le plus élevé. A l'inverse, le nombre de remise à l'emploi via l'article 60 § 7 ne cesse d'augmenter et a doublé entre 2006 et 2008.

#### ❖ Mesures de réinsertion dans le circuit du travail

En 2009, Sivry-Rance se distingue de ses communes voisines par un haut pourcentage de réintégration dans le circuit du travail des bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale (RIS) même si c'est la commune qui compte le plus faible pourcentage de RIS. Depuis 2006, le nombre de bénéficiaires d'un RIS engagés sous l'article 60 § 7 a augmenté avec son taux le plus bas en 2006 (22,2%) et son taux le plus élevé en 2009 (66,6%).

L'avantage de la mise au travail permet au bénéficiaire de réintégrer non seulement le circuit de la sécurité sociale mais aussi celui du travail. Le CPAS quant à lui obtient, sous certaines conditions, des avantages de la part de l'Etat fédéral (exonération complète des cotisations patronales de sécurité sociale, subvention fédérale pour une mise au travail au sein du CPAS dans le cadre de l'article 60 § 7) et de la Région wallonne (subvention régionale pour une mise au travail dans le cadre de l'article 60 § 7).

<sup>31</sup> Article 60 : bénéficiaire d'un revenu d'insertion mis à l'emploi par un CPAS au sein de sa structure (Source : Portail de la Région wallonne – Pouvoirs locaux).

	<b>Sivry-Rance</b>	<b>Beaumont</b>	<b>Chimay</b>	<b>Froidchapelle</b>
<b>Nombre de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale (RIS)</b>	<b>16</b>	50	151	23
<b>Part de bénéficiaires d'un revenu d'intégration par rapport à la population totale</b>	<b>0,34%</b>	0,73%	1,5%	0,70%
<b>Nombre d'articles 60 § 7</b>	<b>14</b>	22	20	7
<b>Part des articles 60 § 7 par rapport au nombre de RIS</b>	<b>66,6%</b>	47,8%	14,5%	46,6%

*Illustration 178 - Revenu d'intégration sociale et nombre d'articles 60 en 2009  
(Sources : données communales, Service public fédéral de l'Intégration sociale, Ecodata)<sup>32</sup>*

#### 4.6.4.2 ACCES AUX DROITS FONDAMENTAUX

La Région Wallonne (Direction interdépartementale de la Cohésion Sociale) s'est dotée d'indicateurs qui rendent compte, pour chaque commune wallonne, de l'accès de la population aux 6 droits fondamentaux et à un facteur de risques par rapport au maintien de la cohésion sociale sur le territoire. Il sert donc à évaluer la situation de départ de la commune au regard de ces droits. C'est cet indicateur qui permet aussi d'objectiver l'octroi des subsides en renforçant le soutien aux communes qui en ont le plus besoin.

Pour bénéficier de ces subsides, un diagnostic de cohésion sociale a été effectué par la commune, avec les associations, services et institutions concernés, afin de faire apparaître les atouts, les faiblesses et les besoins locaux. Il comprend les principales initiatives publiques ou privées déjà mises en œuvre sur le territoire communal, les attentes de la population et les manques à faire en termes de populations, de quartiers, d'infrastructures ou encore de services pour renforcer son niveau de cohésion sociale. Un Plan de Cohésion Sociale a été mis en place pour la période 2009-2013, il sera développé davantage dans le point suivant. Le PCDR constitue également un pas dans ce sens. Ainsi, au regard des indicateurs ci-dessous, la commune de Sivry-Rance se positionne en 190<sup>ème</sup> place sur les 262 communes wallonnes.

Indicateurs synthétiques d'accès aux droits fondamentaux (ISADF)	Indicateur synthétique final	DROIT A UN REVENU DIGNE	DROIT A LA PROTECTION DE LA SANTE ET A L'AIDE SOCIALE ET MEDICALE	DROIT A UN LOGEMENT DECENT ET A UN ENVIRONNEMENT SAIN	DROIT AU TRAVAIL	DROIT A LA FORMATION	DROIT A L'EPAONUISSEMENT CULTUREL ET SOCIAL	FACTEURS DE RISQUE
	Score de la commune	Classement de la commune	indice moyen	Classement	indice moyen	Classement	indice moyen	Classement
Sivry-Rance	2,789	190	0,432	164	0,469	179	0,213	167
Max.	15,94							
Min.	13,70		0,81	0,78	0,56	0,213	0,00	0,00
Moyenne Région wallonne	0,00		0,09	0,00	0,02	0,02	0,02	0,02

1 = la commune présentant l'indice le moins défavorable

262 = la commune présentant l'indice le plus défavorable

*Illustration 179 – Indicateurs synthétiques d'accès aux droits fondamentaux  
(Source: Direction Interdépartementale de la Cohésion Sociale)*

<sup>32</sup> Les données du tableau ci-dessus correspondent à une moyenne du nombre mensuel de RIS et d'Articles 60 § 7 sur l'année prise en compte.

#### **4.6.4.3 LE PLAN DE COHESION SOCIALE (PCS)**

« Le Plan de Cohésion Sociale s'inscrit dans un effort général déployé par la Région Wallonne pour favoriser la cohésion sociale et soutenir les communes qui y oeuvrent sur leur territoire » (SPW, 2009). Il doit répondre à 2 objectifs, le développement social des quartiers et la lutte contre toutes les formes de précarité, de pauvreté et d'insécurité, en développant des actions qui s'articulent autour de 4 axes de travail :

- Axe 1 : insertion socio-professionnelle ;
- Axe 2 : accès à un logement décent ;
- Axe 3 : accès à la santé et le traitement des assuétudes ;
- Axe 4 : retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels.

Le PCS de Sivry-Rance travaille en partenariat avec différents services, institutions ou associations qui font également partie de la Commission d'accompagnement :

#### **Membres obligatoires de la Commision d'accompagnement**

- Le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) ;
- L'Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi (Le Forem) ;
- Le Centre de planning familial ;
- La Société de logement de service public ;
- L'Agence immobilière sociale (AIS) ;
- Les Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie (FLW).

#### **Autre membres de la Commission d'accompagnement**

- Le Service d'Aide en milieu ouvert (AMO) ;
- La ou les Maisons de jeunes → Club des jeunes/ Styl'Ado ;
- Le Centre culturel local de Sivry-Rance ;
- La ou les associations d'insertion professionnelle → CPAS ;
- Le Service de santé mentale, l'Association de santé intégrée ou toute autre institution liée à la santé → CLPS ;
- Le Centre PMS de Thuin ;
- La Mission régionale pour l'Emploi → Miresem ;
- Le Plan stratégique de sécurité → Zone de police Botha ;
- La Police → Zone de police Botha ;
- L'Asbl les repas du cœur ;
- L'Asbl les petits bouglas (en réactivation) ;
- La Maison communautaire ;
- L'Asbl Lire et écrire ;
- L'Asbl Carrefour ;
- L'ADMR ;

- L'Agence Locale pour l'Emploi ;
- L'Asbl vive valeque.

Le président de la Commission d'accompagnement est M. Michel Poucet, l'Echevin des Finances et de la Jeunesse. La vice-présidente, membre du bureau permanent du CPAS est Mme Magali Schepers, la présidente du CPAS de Sivry-Rance et le vice-président, représentant le secteur associatif, est M. Régis Cambron. Le chef de projet du PCS est M. Fabrizio Caprini.

Selon les 4 grands axes proposés, diverses actions ont été projetées pour rencontrer les besoins et les attentes et améliorer la cohésion sociale au sein de la commune de Sivry-Rance.

#### ❖ **Axe 1 : L'insertion socioprofessionnelle**

Le budget annuel alloué pour l'axe 1 est de 2.500 euros et de 823,82 euros pour l'article 18 (association du PCS avec des partenaires).

##### 1) Groupe projet : Recherche active d'emploi (2.500 euros)

Dans le cadre de la réinsertion professionnelle, cette action porte sur la rédaction de cv, lettres de motivation, simulations d'entretiens d'embauche, etc. Le but est d'aider les personnes les plus démunies à s'insérer tant dans un groupe social que professionnel. Les groupes ont lieu à l'Espace Public Numérique pour toutes les personnes ayant droit au RIS ou à une aide sociale et/ou aux allocations de chômage et désirant être formées à la recherche d'un emploi.

##### 2) Le cœur à apprendre (article 18 : 823,82 euros)

L'asbl Les Repas du cœur propose à toute personne qui le désire et aux personnes précarisées (demandeurs d'emploi, personnes âgées, en réinsertion, analphabètes, etc) des outils afin d'augmenter ses performances dans le domaine de la lecture, l'écriture, la gestion de projets, la communication, remplir un formulaire, une demande d'emploi, etc.

#### ❖ **Axe 2 : L'accès à la santé et le traitement des assuétudes**

Le budget annuel alloué pour l'axe 2 est de 500 euros.

##### 1) Atelier de restauration de vieux meubles (500 euros)

Il s'agit d'apporter une aide matérielle à toute personne dépendant du CPAS et qui en font la demande. Le but de l'action est de donner une 2<sup>e</sup> vie aux objets et de créer un sentiment d'utilité et d'appartenance pour les personnes s'investissant dans un projet.

##### 2) Amélioration de l'habitat

Le but de cette action est de donner aux locataires du CPAS et des logements sociaux les bonnes habitudes et les bons reflexes quant à leur habitation en vue d'améliorer leur habitat et leur mode de vie.

### ❖ Axe 3 : L'accès à un logement décent

Le budget annuel alloué pour l'axe 3 est de 1.906 euros.

#### 1) Salon des sports, associations et loisirs (1.406 euros)

Sur base d'une initiative conjointe du CPAS, du Centre culturel et du réseau associatif de l'entité, le salon des sports, des loisirs sportifs et des associations sera réalisé une fois par an. Deux objectifs sont identifiés : un objectif d'information à la population du réseau des services sportifs et sociaux existant à Sivry-Rance et un objectif de collaboration offrant ainsi un cadre de réflexion et de confrontation des pratiques. Ce salon rassemblerait tous les partenaires sociaux, culturels et sportifs de l'entité.

#### 2) Sensibilisation à l'hygiène de vie (500 euros)

L'objectif de cette action est l'organisation d'une série de journées visant à informer la population et de les sensibiliser aux règles d'hygiène permettant de limiter les risques de contamination (ex : grippe).

### ❖ Axe 4 : Le retissage des liens sociaux, intergénérationnels et interculturels

Le budget annuel alloué pour l'axe 4 est de 20.000 euros et de 1.000 euros pour l'article 18.

#### 1) Quartier de jeunes (10.000 euros)

Dans le cadre du prolongement du club des jeunes/ styl'ados, un local sur l'axe principal de Rance est ouvert aux jeunes de 10 à 26 ans. Il a pour but de permettre les échanges, de découvrir différentes activités et de donner accès à la culture, la sociabilisation, l'entraide, etc. Un éducateur sert d'accompagnateur envers ces jeunes. Les garçons représentent 63% du total des fréquentations de la Maison des Jeunes. Au niveau de l'âge, 66% des jeunes ont moins de 15% et 87% du nombre total des jeunes habitent l'entité de Sivry-Rance

#### 2) L'asbl Les Repas du cœur: repas du mardi (article 18 : 1.000 euros)

Grâce à des bénévoles, un repas complet est proposé tous les mardis à la salle de Sautin pour la somme de 2 euros et est accessible à tous les habitants de l'entité. Les objectifs sont de fournir une aide alimentaire aux plus démunis, à diminuer la solitude de certains, à favoriser les rencontres entre les habitants, d'apporter à certains un repas équilibré et de valoriser les bénévoles par leur action.

#### 3) L'Espace Public Numérique (10.000 euros)

La vocation d'un Espace Public Numérique est de donner accès à l'information et aux médias au plus grand nombre et de lutter contre les exclusions. Ce point sera développé dans la partie « occuper ses loisirs » du présent PCDR.

Le PCS représente 1,5 ETP et estime son budget annuel pour la réalisation du Plan à 42.406 euros avec 31.805 euros de subventions de la Région wallonne et 10.601 euros de part communale. Au niveau de l'article 18 du décret, les subventions s'élèveraient à 1.823,82 euros.

#### **4.6.4.4 LE CENTRE PUBLIC D'AIDE SOCIALE**

##### **❖ La structure du CPAS**



14 Le CPAS occupe 25 personnes : 1 président, 1 secrétaire, 1 administratif, 1 agent d'accueil, 5 assistants sociaux, 7 auxiliaires professionnels, 3 ouvriers, 1 agent d'insertion et 5 article 60. Il est composé de 10 services :

- Service administratif ;
- Service social ;
- Service d'aide-ménagères ;
- Service ouvrier ;
- Buanderie sociale ;
- Repas à domicile ;
- Taxi social ;
- Insertion socio-professionnelle ;
- Médiation de dettes ;
- Initiatives Locales d'Accueil.

##### **➔ Cf. Annexe 10 – Organigramme du CPAS de Sivry-Rance**

##### **❖ Les missions du CPAS**

Le CPAS n'est pas seulement une institution qui octroie de l'argent, ses missions sont variées et de plus en plus étendues. L'objectif prioritaire du CPAS est de favoriser l'intégration et l'insertion sociale et professionnelle. La mission fondamentale des CPAS est le droit à l'aide sociale. Celle-ci a pour but de permettre à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine. Cette aide peut être matérielle, sociale, médicale, médico-sociale ou psychologique.

Le droit à l'intégration sociale, qui remplace depuis le 01/10/2002 le minimex, tend à favoriser au maximum l'intégration et la participation active du demandeur dans la société, outre le droit à la prestation financière (le revenu d'intégration). Le droit à l'intégration sociale est donc plus qu'une simple garantie de ressources comme l'était le minimex.

L'ensemble des missions du CPAS sera abordé à travers la présentation et l'organisation des différents services.

##### **1) Le service administratif**

Il est représenté par 2 ½ ETP. Engagé à mi-temps, le secrétaire est le fonctionnaire dirigeant de l'institution. Ses fonctions sont multiples :

- Participation aux réunions du Conseil, du Bureau Permanent, du Comité Spécial et du Comité de Concertation ;
- Rédaction des procès-verbaux de délibération ;
- Gestion du personnel ;
- Calcul des salaires ;
- Elaboration de l'avant-projet du budget ainsi que les modifications budgétaires ;

Une employée administrative gère la comptabilité du CPAS tandis qu'un agent d'accueil sous contrat PTP (Plan de Transition Professionnelle) prend en charge les appels téléphoniques, les horaires des aides ménagères et l'organisation du taxi social.

## **2) Le service social**

3 assistants sociaux (2 ETP) se partagent le travail social de base tel que défini par la loi organique des CPAS, soit la loi du 02/04/1965. Leurs missions sont nombreuses : ils doivent s'occuper de l'aide sociale proprement dite et de l'accompagnement individuel des personnes pour une guidance budgétaire. Leur participation est active au plan de guidance énergétique afin de favoriser des économies d'énergie. Ils s'occupent également de l'accueil et l'accompagnement des candidats réfugiés politiques et de la gestion sociale/financière du fond mazout.

## **3) Le service d'aide-ménagères**

5 auxiliaires professionnelles (3 ETP) ont pour mission d'entretenir le quotidien des personnes âgées et/ou handicapées. Le tarif est appliqué en fonction de la situation financière des bénéficiaires.

## **4) Le service ouvrier**



15 3 ouvriers à temps plein et 1 article 60 réalisent toutes sortes de travaux d'aide, de dépannage chez les personnes âgées et/ou handicapées, les personnes en difficulté sociale, etc. Ils s'occupent de l'entretien des jardins, de la tonte des pelouses, de l'entretien des bâtiments du CPAS (à Grandrieu) et du Castel des Roses à Rance. Ils gèrent également le taxi social ainsi que de la distribution des repas à domicile.

## **5) Taxi social/Repas à domicile**

Le taxi social est en augmentation. Le véhicule du CPAS, une camionnette utilitaire, restreint les possibilités de transport. C'est pourquoi l'achat d'une voiture 7 places est en projet afin d'améliorer la qualité de ce service. La camionnette utilitaire servira alors à la distribution de surgelés dont la demande est également en augmentation et au ramassage du linge destiné au service laver.

## **6) La buanderie sociale**

Il s'agit d'un service de laver/repassage, vestiaire social et magasin de seconde main situé au Castel des Roses à Rance. Cette buanderie emploie 1 personne à mi-temps, une personne à temps plein sous contrat SINE et 4 personnes sous contrat de réinsertion professionnelle (article 60). Le service possède également un magasin de seconde main « Les lavandières ».

## **7) La réinsertion socio-professionnelle**

Il s'agit d'une des priorités du CPAS. Le but est de mettre en place des contrats de travail (article 60 et article 61) par le biais d'un accompagnement personnalisé des personnes engagées, une recherche de formation qualifiante et une aide aux demandeurs d'emplois pour la recherche d'un travail. Depuis janvier 2009, le CPAS possède son propre service de réinsertion où un agent d'insertion assure cette mission à mi-temps.

## **8) La médiation de dettes**

Ce service est indispensable au vu de l'augmentation des dossiers de surendettement. Il bénéficie d'une subvention de 2500 euros (0.30 € par habitant – subside de 250 € pour la formation continue de l'assistance sociale – une participation de 70 € par dossier ouvert). Ce service est assuré par une assistante sociale (1/2 ETP) du service social.

## **9) Les initiatives locales d'accueil (ILA)**

Le service social (1/2 ETP) s'occupe de l'accueil et l'accompagnement des candidats réfugiés politiques. Il s'assure de la gestion des 2 ILA, d'une capacité de 11 personnes (6 personnes et 5 personnes), et organise un suivi actif de ces familles hébergées. Ces 2 Ila sont à ce jour toutes deux occupées par des familles originaires du Kosovo et de Tchétchénie et dont les enfants sont scolarisés.

Le CPAS collabore également avec le Plan de Cohésion Sociale, participant ainsi aux mesures de promotion sociale et d'épanouissement culturel et sportif des personnes. Enfin, une convention de collaboration est réalisée avec la banque d'alimentation afin de distribuer des colis alimentaires aux personnes défavorisées par le biais de l'ASBL Les Repas du Cœur.

### **❖ Le budget du CPAS**

Un des projets pour l'année 2009 est de créer un emploi administratif supplémentaire. De plus, les châssis du Castel des Roses vont être changés pour un montant de 55.600 € et subsidiés à 90% par la Région Wallonne. Le budget demandé par le CPAS à l'administration communale de Sivry-Rance est de 450.000 € pour l'année 2009, afin de perpétuer les actions et les projets mis en place depuis 2007.

### **4.6.4.5 L'ASBL OXYJEUNE**

Cette asbl est un service d'Aide en Milieu Ouvert (AMO) dont l'objectif est l'aide préventive pour les jeunes de 0 à 18 ans et leur famille dans leur milieu de vie. Elle travaille à partir de 3 axes :

#### **1) L'aide individuelle :**

Les membres de l'équipe de l'AMO proposent une écoute, une information, une orientation vers des services compétents, des médiations entre le jeune et sa famille ainsi que de l'accompagnement dans différents domaines tels que familial, social, scolaire, administratif, juridique et professionnel. Cette aide individuelle est gratuite, confidentielle et non-contrainte puisque le travail est réalisé uniquement à la demande du jeune et/ou de sa famille.

## 2) L'action communautaire :

Par ses actions communautaires sur l'environnement social du jeune, le service vise à développer une dynamique de réseau et de communication sociale afin de répondre globalement à des problèmes individuels. L'action communautaire participe à une politique d'action contre les mécanismes d'exclusion sociale et de marginalisation.

## 3) L'action collective :

L'aide collective consiste en des actions de prévention à propos de problématiques psycho-socio-éducatives diverses concernant les jeunes et/ou leur famille (violence, sida, toxicomanie, etc). Elle vise à prévenir la rupture ou l'aggravation d'une rupture sociale ou familiale déjà présente. Ensuite, le service met également en place ou participe à la réalisation de projets permettant aux jeunes et/ou aux familles d'acquérir les capacités et les moyens de se valoriser et de se socialiser au sein de leur lieu de vie. Ces projets ont l'ambition d'être pris en charge de manière autonome par les jeunes et/ou leur famille à plus long terme.

L'équipe de l'asbl est composée de la direction et d'une équipe pluridisciplinaire (psychologue, assistante sociale, secrétaire et éducateurs spécialisés). Les projets et actions sont répartis sur l'ensemble des communes de la Botte du Hainaut :

- Beaumont : coordination sociale, été jeune, groupe de soutien à la parentalité et travail de proximité avec les jeunes et les familles ;
- Chimay : quartier de vie (Baileux), cellule ados, groupe de paroles « parents d'ados », etc ;
- Froidchapelle : travail de proximité surtout dans les 3 parcs résidentiels de la commune, actions communautaires et collectives (plan HP, Saint-Nicolas, etc), activités au niveau de la caravane de l'asbl dans le parc du Bosquet, stages pendant les vacances scolaires, etc ;
- Momignies : coordination sociale, plate-forte d'accompagnement des Plaines de jeux, etc ;
- Sivry-Rance : siège social et centre de documentation.

Ce dernier est accessible à tout public sur la Grand'Rue de Rance. Chacun peut donc bénéficier d'une source considérable de documents et matériaux sur tous les thèmes de promotion de la santé (DVDs, brochures, dossiers, matériel pédagogique, etc). Ce projet est né d'une collaboration entre l'asbl Oxyjeune, le CPAS de Sivry-Rance et le Centre Local de Promotion de la Santé de Charleroi-Thuin dans le cadre de ses activités de décentralisation qui permet un accès à tous. Une permanence est organisée tous les jours de 13h à 17h et le matin sur rendez-vous. Une aide méthodologique pour mettre en place une action ou projet de promotion de la santé peut également être apportée.

L'asbl travaille également en partenariat avec les Plans de Cohésion Sociale (PCS) des différentes communes de la Botte. A Rance, un local pour les jeunes de 10 à 26 ans a ouvert ses portes grâce à la collaboration de l'asbl, des communes et des CPAS où l'accueil est libre et dont le but est la rencontre, la création de projets, etc (voir point sur le Plan de Cohésion Sociale).

## **4.6.5 LA PETITE ENFANCE**

### **4.6.5.1 LES SERVICES DE CONSEILS**

Des consultations de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) préventives pour des enfants de 0 à 6 ans ont lieu 2 fois par mois à Sivry et 2 fois par mois à Rance, en alternance. Gratuites, elles ont pour objectif de promouvoir la santé des enfants de 0 à 6 ans et de suivre le développement de ces enfants (vaccination, dépistage de troubles, observations, etc).

### **4.6.5.2 LES SERVICES DE GARDES D'ENFANTS**

#### **❖ Services d'accueillantes conventionnées**

L'asbl « Le Commun Possible » est un réseau d'une cinquantaine d'accueillantes d'enfants (0 à 6 ans) conventionnées par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) pour la zone de la Botte du Hainaut. Des permanences téléphoniques sont assurées le mardi et le jeudi de 9 à 10h30.

L'asbl « Les petits pas de la Botte » est un service d'accueil d'enfants de la Botte du Hainaut nouvellement créé et agréé par l'ONE pour une quarantaine d'accueillantes. Une trentaine d'accueillantes étaient déjà répertoriées en novembre 2009 dont 4 à Sivry-Rance. Cette nouvelle asbl vient renforcer l'offre en service de garde de la petite enfance.

#### **❖ Projet de crèche**

Au début de l'année 2007, la commune de Sivry-Rance a procédé à l'acquisition d'un bâtiment au n°42 de la route de Mons afin d'y créer une crèche. En 2008, la Communauté française et l'ONE donnent leur accord pour l'aboutissement de ce projet qui est subsidié par la Région Wallonne pour un montant de 400.000 euros. UREBA intervient pour le remplacement des châssis pour un montant d'environ 50.000 euros. L'étude d'aménagement du bâtiment est réalisée par IGRETEC et les travaux devraient se terminer pour la fin octobre 2010. L'ouverture, initialement prévue pour la fin juin 2010, est reportée en décembre 2010.

La crèche disposera de 21 places avec un personnel subsidié par l'ONE composé de :

- 3 puéricultrices APE ;
- 1 infirmier à mi-temps ;
- 1 travailleur social à ¾ temps.

Il n'est pas exclu que du personnel supplémentaire soit engagé ultérieurement.

### **4.6.5.3 L'ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE**

Il n'existe aucune structure d'accueil extra-scolaire sur l'entité de Sivry-Rance. Un état des lieux est effectué actuellement afin de remédier à ce manque de structure.

## **4.6.6 LES SERVICES AUX AINES**

Le 13 novembre 2009, une maison communautaire pour personnes âgées a ouvert ses portes à la Maison du Village de Montbliart. L'asbl « Au fil du temps » a pour but l'accueil de personnes âgées (plus de 65 ans) le mercredi de 14h à 17h. Ces personnes peuvent souffrir de pathologies mentales et/ou physiques légères. Des activités récréatives et socio-culturelles sont organisées et favorisent une participation active des personnes âgées à la vie de la maison. Une aide peut également être apportée aux aidants proches de ces personnes.

A Sivry, il existe également la résidence Le Touvent qui est une maison de repos. Selon le profil socio-économique de Sivry-Rance réalisé par Dexia (source : DGO5 – Politique à l'égard des personnes âgées), la maison de repos dispose de 44 lits agréés pour un total de 2.323 lits pour l'arrondissement de Thuin (31 maisons de repos). Cela représente 11,2% de capacité d'accueil par rapport à la population des 75 ans et plus. En 2004, Sivry-Rance apparaît en troisième position, après Beaumont et Froidchapelle en termes de capacités d'accueil (nombre de lits) en maison de repos au niveau de la Botte du Hainaut.

## **4.6.7 LES SERVICES AUX PERSONNES HANDICAPEES**

### **4.6.7.1 LES CENTRES D'HEBERGEMENT**

Il existe 2 centres d'hébergement pour personnes handicapées sur l'entité de Sivry-Rance : le centre André Focant et le Petit Poucet. Ils accueillent des adultes handicapés mentaux non travailleurs, autistes et psychotiques.

Le centre André Focant, situé à Grandrieu, à la frontière française, a fêté ses 20 ans d'accompagnement et d'hébergement en 2009. Il est d'une capacité d'accueil de 26 personnes et est particulièrement soucieux de la problématique de l'autisme. Toujours en 2009, il a reçu 40.000 euros de Cap 48. Il s'agit d'une organisation permettant la récolte de fonds principalement destinés aux personnes handicapées de la Communauté française et la Communauté germanophone et constituée de plus de 5.300 bénévoles, notamment la RTBF et des entreprises telles que VW, Electrabel, etc. Cette somme d'argent servira à la construction d'un nouveau bâtiment et d'espaces verts.

Le Carrosse est une organisation rassemblant 7 résidences pour personnes handicapées dont le Petit Poucet, situé à Sivry. Les autres résidences sont localisées à Courcelles (le Petit Prince), à Jalhay (les Santons), à Spa (les 3 Féés), à Transinne (le Grimoire), à Saint-Symphorien (le Carrosse) et à La Louvière (le Chat Botté). Le principe du Carrosse est basé sur une prise en charge centrée sur l'individu et non sur la pathologie. Le Petit Poucet accueille une trentaine de personnes dans un cadre verdoyant et dans un espace de 1.000 m<sup>2</sup>. Les résidents sont répartis en groupes de différents niveaux pour participer aux activités et évoluer selon leur capacité propre. Ils participent aux différentes fêtes de l'année en réalisant par exemple des décos lors d'ateliers créatifs.

#### **4.6.7.2 HANDICONTACT**

Dans une politique d'information, la commune de Sivry-Rance a décidé, en 2008, de se munir du service « Handicontact ». Ce projet, appelé aussi référent de proximité, vise à informer et à orienter les personnes handicapées ainsi que leurs proches en leur permettant de s'adresser à un service public encore plus proche que ne peuvent l'être les Bureaux régionaux de l'Agence Wallonne pour l'Intégration de la Personne Handicapée (AWIPH). A Sivry-Rance, la personne « handicontact » de référence est Mme Valérie Vanderickx. Dans un souci d'information et d'aide aux personnes handicapées, elle va suivre les formations dispensées par l'AWIPH. Notons que 157 communes possèdent leur référent de proximité mais ils agissent parmi un réseau. En effet, l'administration centrale se trouve à Charleroi et 7 bureaux régionaux sont disséminés sur le territoire wallon (Mons, Charleroi, Ottignies, Namur, Dinant, Libramont et Liège).

#### **4.6.7.3 ACCESSIBILITE ET PROJETS**

Au niveau de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR), des rampes d'accès ont été installées au Castel, à la salle omnisports de Rance, à l'administration communale, à la maison de village de Montbliart, à la salle des fêtes de Sautin et à la salle du Centre Culturel de Sivry. Une place de parking pour PMR a été installée à l'administration communale, devant la salle omnisports à Rance et au niveau de la Grand'rue du même village. Enfin, le RAVeL et la forêt domaniale sont tout à fait accessibles aux PMR.

Différents projets seront initiés en 2010 :

- Une employée communale portera des médicaments aux domiciles des PMR qui feront appel au service et ce, en collaboration avec les médecins et pharmaciens ;
- Une employée communale se rendra aux domiciles des PMR avec les documents administratifs dans le cadre du service population (signature, etc) ;
- La mise en place d'un organe de consultation de la personne handicapée car il n'en existe pas actuellement sur la commune ;
- L'organisation d'actions de sensibilisation à l'approche et l'intégration du handicap dans le but d'une dynamique de changement des mentalités (cf. handicontact).

#### **4.6.8 LES SOINS DE SANTE**

Les acteurs des soins de santé de base sont bien présents à Sivry-Rance. On recense 12 médecins généralistes, 10 infirmières, 4 kinésithérapeutes, 1 dentiste, 1 logopède, 3 psychologues, 2 pédicures et 2 pharmaciens. L'Association des Généralistes de la Région des Fagnes regroupe des médecins répartis en 7 zones de garde, formant ainsi l'espace de travail de ces médecins. Sivry-Rance fait partie de la zone de garde de Beaumont – Sivry-Rance. Les médecins assurent un service de garde à tour de rôle.

Par contre, Sivry-Rance dépend de l'extérieur pour les hôpitaux. Le Centre de Santé des Fagnes de Chimay et le Centre Hospitalier de Jolimont de Lobbes sont les hôpitaux les plus proches. Les centres de santé et les hôpitaux de Charleroi sont également rapidement accessibles.

Rance possède une section locale de la Croix-Rouge qui s'occupe de prêt de matériel sanitaire, de collectes de sang, de brevet de secouristes, etc. Celle-ci assure des permanences sur rendez-vous.

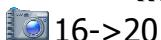
#### **4.6.9 L'AIDE A DOMICILE**

La Scrl « Bothanet'Services » est une entreprise d'insertion agréée titres-services qui est active dans toute la Botte du Hainaut et dont les partenaires sont les ALE (agences locales pour l'emploi) et les CPAS de Beaumont, Chimay, Froidchapelle, Momignies et Sivry-Rance. Les services de proximité pour la population sont les aides ménagères à domicile ce qui représente environ 50 emplois ainsi que la quarantaine d'accueillantes agréées par l'ONE de l'asbl « Les petits pas de la Botte »

Une antenne de l'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR) se trouve à Chimay et dessert la commune de Sivry-Rance. Ce service propose un réseau d'aides familiales et ménagères ainsi que des gardes à domicile. L'Aide à Domicile pour la Région des Fagnes (ADRF) possède une antenne également située à Chimay qui couvre le territoire de Sivry-Rance. Elle coordonne divers services et professionnels de la santé, offre un service de transports de patients, de gardes-malades, etc.

Un service soins infirmiers de qualité faisant partie de la Croix jaune et blanche est également présent sur l'ensemble de l'entité. En effet, l'Aide et Soins à Domicile de Lobbes (ASD Thudinie) intègre l'aide familiale, le centre de services pour le maintien à domicile et la Croix jaune et blanche. Cette association est active dans la Botte du Hainaut et dans les communes d'Erquelinnes, Merbes-la-Château, Lobbes, Thuin et Ham-sur-Heure-Nalinne. Situé à Lobbes, une permanence téléphonique est assurée 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Il offre les services d'aides familiales et ménagères, de gardes à domicile et de soins infirmiers. Les soins infirmiers sont prestés tous les jours de l'année et plusieurs fois par jour si cela est nécessaire entre 7h et 20h. Parallèlement à ce service, plusieurs infirmières indépendantes exercent également dans les différents villages de Sivry-Rance.

#### **4.6.10 LA VIE SPIRITUELLE**



16->20

Trois types d'expression philosophique sont pratiqués à Sivry-Rance : le culte catholique, le culte des Témoins de Jéhovah et le mouvement laïque. Tous les villages de Sivry-Rance possèdent une paroisse : Notre-Dame Marie Médiatrice à Sivry, Ste-Aldegonde à Rance, La Sainte Vierge à Sautin, Ste-Vierge à Montbliart et St-Quentin à Grandrieu. L'Abbé J-P Pontegnies assurait les différents services. De plus, chaque paroisse possède un conseil local paroissial dont le but est d'aider l'abbé Daens dans la coordination et l'organisation de la vie paroissiale. Ces personnes se soucient de l'animation liturgique, de la catéchèse, de l'accompagnement des grandes étapes de la vie d'un chrétien, etc. Le budget 2009

concernant la participation de la commune dans les recettes des fabriques d'églises équivaut à 50.119,96 euros. Un temple Jéhovah est actif à Sautin. Il est accessible les mardis, jeudis et dimanches.

#### **4.6.11 LES RESEAUX TECHNIQUES ET LES DECHETS**

##### **4.6.11.1 L'EAU**

###### **→ Cf. Carte n° 2 – Réseaux hydrographiques et de distribution de l'eau**

La Société Wallonne Des Eaux est l'unique distributeur d'eau dans la commune de Sivry-Rance. Cette première couvre l'ensemble du territoire de Sivry-Rance. Les habitations sont dans l'ensemble bien desservies.

##### **4.6.11.2 LE PASH**

###### **→ Cf. Carte n° 19 – Plan d'assainissement par Sous-Bassins Hydrographiques de Sivry-Rance et des différents villages**

En ce qui concerne le PASH, le village de Sivry est équipé d'un régime d'assainissement collectif de moins de 2000 EH et le village de Rance d'un régime d'assainissement collectif de plus de 2000 Equivalents/Habitants (EH). Les autres villages sont sous le régime d'assainissement autonome. Il existe deux stations d'épuration publiques au sein de l'entité : une à Sivry et une à Rance.

##### **4.6.11.3 L'ELECTRICITE**

C'est l'Association Intercommunale d'Electricité du Sud du Hainaut qui dessert le territoire en électricité (AIESH).

##### **4.6.11.4 LE GAZ**

Il n'existe aucun réseau de distribution de gaz sur l'entité de Sivry-Rance.

##### **4.6.11.5 LA COLLECTE DES DECHETS**



- 21 L'intercommunale de gestion des déchets ménagers est l'intercommunale INTERSUD. Cette dernière est au service de toutes les communes de la Botte du Hainaut.

Type	Opérateurs	Fréquence
Déchets ménagers (sacs communaux)	Intersud	1 fois par semaine (le mardi)
Collecte des encombrants	Intersud	3-4 fois par an en 2 sections
Parc à conteneurs de Sivry-Rance	Intersud	Ouvert tous les jours sauf les dimanches
Bulles Recy-points (PMC, papiers-cartons, verre)	Intersud	6 bulles (1 dans chaque village et 2 à Rance)

**Illustration 180 - Organisation de la collecte des déchets sur le territoire de Merbes-le-Château**  
**(Source : site Internet IDEA et données communales)**

<b>Production de déchets en tonnes par an</b>			
	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>
Fréquentation (nombre de visiteurs)	25.216	28.383	30.600
Encombrants	602,14	736,82	721,28
Inertes	1033,52	1289,20	1128,92
Métaux	51,19	50,38	60,28
Bois	202,35	248,42	309,72
Déchets verts	600,24	753,73	777,25
DEEE	43,70	46,40	65,30
Verre	110,00	113,28	115,64
Papiers/Cartons	236,65	259,090	294,50
PMC	61,43	64,10	68,88
Frigolite	0,60	1,20	1,99
Pots de fleurs	-	-	0,23
Textiles	14,85	15,79	16,11
Déchets spéciaux	13,36	16,64	15,99
Huile moteur	2,46	5,40	2,24
Huiles et graisses végétales	5,42	6,29	6,26
Piles	1,02	0,66	0,81
Pneus	-	25,96	42,25
Plastiques agricoles	14,42	15,96	34,40
<b>TOTAL</b>	<b>2993,34</b>	<b>3649,31</b>	<b>3662,061</b>

**Illustration 181 - Production de déchets par kilos et par an à Sivry-Rance de 2006 à 2008**  
 (Source : Intersud - 2009)

La production de déchets est en augmentation.

## **4.6.12 SYNTHESE DU DIAGNOSTIC**

### **➤ *LA COMMUNE, LIEU DE POUVOIR***

- ⇒ La commune, partenaire de plusieurs intercommunales et associations.
- ⇒ Une Commission Consultative en Aménagement du Territoire et Mobilité.
- ⇒ Une Commission Paritaire Locale.
- ⇒ 18 taxes, redevances et impôts qui ont rapporté 3.884.639,65 € à la commune en 2008.
- ⇒ Un IPP à 8,5% et un PrI à 2600 centimes.
- ⇒ Un système de primes et de subventions communales aux associations (122.518,50 € en 2008).

### **➤ *LA SÉCURITÉ ET JUSTICE***

- ⇒ Arrondissement judiciaire de Charleroi.
- ⇒ Zone de Police Botha.
- ⇒ Projet de commissariat à Sautin.

### **➤ *LE PROFIL SOCIAL DE LA POPULATION ET L'AIDE SOCIALE***

- ⇒ Un profil social « fragile » au sens des indicateurs d'accès aux droits fondamentaux de la Région wallonne (190<sup>ème</sup> place sur les 262 communes wallonnes).
- ⇒ Un indice de richesse inférieur à celui de la Région wallonne et de l'arrondissement (données de 2005).
- ⇒ Un salaire médian de 16.202 € (données de 2005).
- ⇒ 25 personnes bénéficiant d'un revenu d'intégration sociale en 2008.
- ⇒ L'implantation d'un Plan de Cohésion Sociale.
- ⇒ Un CPAS offrant de nombreux services : taxi social, repas à domicile, service d'ouvriers, buanderie sociale, service de réinsertion professionnelle, médiation de dettes, initiatives locales d'accueil, etc.
- ⇒ Une Aide en Milieu Ouvert pour les jeunes et leur famille.

### **➤ *LA SANTÉ***

- ⇒ Une offre de base en matière de soins de santé.
- ⇒ Une dépendance extérieure en matière d'accès aux infrastructures hospitalières (Chimay, Lobbes, Charleroi).
- ⇒ Une section locale de la Croix Rouge à Rance.

### **➤ *LES SERVICES À LA PETITE ENFANCE, AUX PERSONNES ÂGÉES ET AUX HANDICAPÉS***

- ⇒ Des consultations ONE pour les enfants de 0 à 6 ans à Sivry et à Rance.
- ⇒ 2 asbl d'accueillantes d'enfants conventionnées par l'ONE.
- ⇒ Un projet de crèche.
- ⇒ Une maison communautaire pour personnes âgées.
- ⇒ Une maison de repos (résidence Le Touvent).

- ⇒ 2 centres pour personnes handicapées.
- ⇒ 1 service « handicontact ».
- ⇒ Des projets communaux pour les PMR.

➤ ***LES RÉSEAUX TECHNIQUES ET LES DÉCHETS***

- ⇒ Sivry et Rance, en régime d'assainissement collectif.
- ⇒ Les autres villages en assainissement autonome.
- ⇒ 2 stations d'épuration des eaux : 1 à Sivry et 1 à Rance.
- ⇒ Gestion des déchets par l'Intercommunale Intersud.
- ⇒ Un parc à conteneurs.
- ⇒ Une production de déchets en augmentation.

#### **4.6.13 ANALYSE AFOM**

<b><i>Atouts</i></b>	<b><i>FAIBLESSES</i></b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Présence d'une CCATM.</li> <li>+ Existence de subsides pour les associations.</li> <li>+ La commune, partenaire de plusieurs associations et intercommunales.</li> <li>+ 1 PCS actif.</li> <li>+ Diversité des services offerts par le CPAS et des différents services sociaux.</li> <li>+ Des consultations ONE à Sivry et à Rance.</li> <li>+ Un projet de crèche</li> <li>+ Une offre de service pour la petite enfance, les personnes âgées et handicapées.</li> <li>+ Une section locale de la Croix-Rouge.</li> <li>+ Présence d'un parc à conteneurs sur l'entité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Une dépendance extérieure en matière de soins de santé hospitaliers.</li> <li>-Une dépendance extérieure en matière de sécurité (services incendie de Beaumont ou Chimay).</li> <li>-Un indice de richesse peu élevé.</li> </ul>
<b><i>OPPORTUNITES</i></b>	<b><i>MENACES</i></b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Un service de police de proximité renforcé (commissariat).</li> <li>+ La création d'un accueil extrascolaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Concentration des services dans les deux principaux villages : Sivry et Rance.</li> <li>-Un profil social « fragile » au sens des indicateurs de la Région wallonne.</li> </ul>

## 4.7 OCCUPER SES LOISIRS

➔ Cf. Carte n° 20 – L'offre en loisirs à Sivry-Rance

### 4.7.1 FAIRE LA FETE

Janvier-Février
Souper de l'amicale du mouton et du cheval de trait à Sivry
Carnaval des enfants à Sivry
Avril
Carrefour des Générations
Mai-Juin
Soirée du printemps
Ducasse de Sivry
Concours de l'amicale du mouton et du cheval de trait à Sivry
Juillet-Août
Ducasse de Rance
Ducasse de l'Assomption de Sivry
Balade « nature »
Kiosques de l'été
Septembre
Foire du Terroir à Sautin
Concours de bûcherons
Décembre
Illuminations à Sautin

Illustration 182 – Liste des principales festivités annuelles  
(Source : données communales)

#### 4.7.1.1 LES COMITES DES FETES

Il existe de nombreux comités des fêtes et de quartiers à Sivry-Rance :

- Le comité de Jumelage de Grandrieu organise tout au long de l'année des échanges scolaires et différentes activités (soupers, soirées, dégustations,...) dans le cadre du jumelage avec Grandrieu-en-Lozère (France) ;
- Le comité des fêtes de Rance organise la ducasse de la gare à Rance ;
- Le comité des fêtes de Sivry organise les fêtes communales (Assomption et Pentecôte) et le souper annuel en octobre. Il organise également les ducasses qui existent depuis 100 ans ;
- Le comité des fêtes de Grandrieu ;
- Le comité du Chêne du Tribouchau est un comité d'animation du quartier de la rue des Déportés à Rance ;
- Le comité du calvaire de Rance ;
- Le comité de la Foire de Sautin est une asbl d'une quarantaine d'agriculteurs qui ont pour objectif la promotion de l'agriculture en organisant chaque année la foire du terroir ;
- Les illuminés de Sautin ;
- Le comité des fêtes du Moulard est une association qui organise chaque année le carnaval des enfants à Sivry depuis une trentaine d'années. De manière générale, seuls les enfants de Sivry participent à ce carnaval.

#### **4.7.1.2 LA FETE DE LA RURALITE**

Chaque année, depuis 18 ans, le Centre Culturel organise une grande fête de la ruralité à Sautin. Elle est composée d'une foire du terroir et d'un concours de bûcherons ainsi que de nombreuses activités dont le but est de promouvoir le monde agricole et le monde forestier.

Des animations pour les écoles des 5 entités de la Botte du Hainaut sont organisées le vendredi du week-end de la foire du terroir en collaboration avec la DGO3 et Grégoire De Munck, un ingénieur agricole attaché à la Direction du Développement et de la Vulgarisation. Un maximum de 250 enfants est accueilli lors de cette journée. Les thèmes des animations tournent autour de la nature et du lait : le trajet du lait, la qualité de l'eau, la dégustation de produits ainsi que des activités animées par Nitrawal. Le samedi, les agriculteurs et les artisans exposent leurs produits et les conseillers communaux sont invités à une animation qui porte sur différents thèmes : l'énergie, les mesures agro-environnementales, etc. Les agriculteurs et les politiciens peuvent également participer à une plate-forme de discussion. Le dimanche, la fête est accessible à un plus large public. Coferm, une coopérative de fermiers de l'Entre-Sambre-et-Meuse, a pu présenter son projet de vente de lait pasteurisé en sachet. Les personnes qui donnaient leur adresse, recevront un sachet gratuit dans leur boîte aux lettres (cf. la partie concernant l'agriculture).

#### **4.7.1.3 LA FETE DU MOUTON ET DU CHEVAL**

A Sivry, l'amicale du mouton et du cheval existe depuis novembre 2005. Son but est d'organiser un concours annuel en même temps que diverses manifestations ludiques ou éducatives pour adultes et enfants. Le 21 juin 2009 a eu lieu le 4<sup>e</sup> grand concours de moutons et de chevaux de trait, un grand show équestre, une exposition de petit élevage, une tonte de moutons et une démonstration de berger.

#### **4.7.1.4 CARREFOUR DES GENERATIONS**

Les 24 et 25 avril 2010, une cinquantaine de communes Wallonnes organisent sur leur territoire un programme visant à informer et sensibiliser la population à la problématique intergénérationnelle. Petits et grands ont eu la possibilité de participer à une vingtaine d'activités (concerts, expositions, visites, etc). A cette occasion, la commune de Sivry-Rance rend accessible au public l'exposition de Triangle Rouge, « territoires de la mémoire » asbl qui est un Centre d'Education à la Tolérance et à la Résistance. Cette exposition rend hommage aux prisonniers politiques des camps de concentration nazis. Le triangle rouge est l'insigne que portaient ces prisonniers politiques sous le IIIe Reich. Habituellement, cette exposition est accessible (à partir de 11 ans) à la salle du Conseil communal de l'Hôtel de Ville du lundi au vendredi de 9h à 16h et le week-end uniquement sur rendez-vous. Elle est présente du mardi 20 avril au dimanche 9 mai 2010.

► Cf. Annexe 11 - *Liste des mouvements associatifs de Sivry-Rance*

► Cf. Annexe 12- *Liste des festivités de Sivry-Rance*

## **4.7.2 SE RENCONTRER**

### **4.7.2.1 LES INFRASTRUCTURES**

Sivry-Rance est très bien équipée en salles communales, paroissiales et privées. Il y a 39 infrastructures au total.

➔ Cf. Annexe 13 - *Liste des infrastructures de Sivry-Rance*

### **4.7.2.2 LES ASSOCIATIONS**

Il n'existe pas moins d'une centaine d'associations sur l'entité de Sivry-Rance, pour la plupart membres du Centre Culturel et couvrant toutes sortes d'objets sociaux. Même si certaines sont peu actives, des nouvelles associations voient le jour régulièrement ce qui évite l'essoufflement de la vie associative.

#### ❖ **Les jeunes**

Sivry-Rance compte une jeunesse dans chaque village de l'entité. Il s'agit de jeunes, composés d'un comité et de membres, qui organisent diverses activités tout au long de l'année. La jeunesse de Sivry dispose d'un local rue Là-Haut à côté du stade Marius Deroyer. La jeunesse de Montbliart se retrouve dans l'ancienne maison communale située rue Ploys, la jeunesse de Grandrieu a aménagé un local dans le sous-sol du CPAS et la jeunesse de Rance dispose d'un local au niveau de l'académie de musique. La maison de jeunes de Rance fonctionne sous la houlette d'un animateur, M. Fabrizio Caprini qui est également animateur à l'Espace Public Numérique et le chef de projet du Plan de Cohésion Sociale. Il existe également la 8<sup>e</sup> unité Thiérache dont une des unités est située à Rance. La Thiérache est composée de 10 unités scoutes de l'Entre-Sambre-et-Meuse regroupant 800 scouts et animateurs.

Dans un autre registre, il est prévu qu'un Conseil Communal des Enfants s'installe en septembre 2010.

#### ❖ **Les aînés**

Il existe plusieurs associations d'aînés dans l'entité. L'Amicalement Neutre 3x20 « La Rançaise » organise des dîners et des goûters à la cafétaria du Hall omnisport à Rance afin que les aînés se retrouvent. On retrouve l'Amicale des 3x20 à Grandrieu et l'Amicale des pensionnés à Sivry.

#### ❖ **Les associations patriotiques**

L'association patriotique de Sivry-Rance est une association qui regroupe toutes les associations patriotiques existant dans l'entité. Elle aide chaque section de ses associations dans l'organisation des commémorations et participe au devoir de mémoire des lieux de l'entité. Par exemple, une stèle arabo-musulmane a été valorisée et des petits fascicules sont publiés et vendus. Ils sont également distribués aux écoliers dans le but de les sensibiliser à l'histoire de la guerre. Cette association compte ±12 personnes rassemblant des membres de chaque association patriotique.

Chaque village a sa propre association patriotique : ainsi, on retrouve les Combattants et Prisonniers de guerre de Grandrieu, Sautin et Montbliart et la Fraternelle des Anciens Combattants de Rance et de Sivry. Le comité Wellington est une association qui a pour but la commémoration de 6 aviateurs alliés qui se sont écrasés avec leur avion Wellington sur le territoire de Sautin le 12 octobre 1941 et qui n'ont pas survécu à cet accident.

Une tentative de rassemblement dans la fédération nationale des anciens prisonniers de guerre (FNAPG) pour les associations de prisonniers de guerre est en cours.

➔ Cf. Annexe 11 - **Liste des mouvements associatifs de Sivry-Rance**

## 4.7.3 SE CULTIVER

### 4.7.3.1 UN CENTRE CULTUREL

#### ❖ Historique

Dans les années 1970, Monsieur Sol crée le Syndicat d'Initiative avec les jeunes du groupe auquel il appartient à cette époque. Ce SI est devenu l'actuel Centre Culturel. Dans les années 1980, il rencontre Guy Albarre de la FRW avec qui il entame une opération de rénovation rurale débouchant sur un cahier des charges d'une soixantaine de projets dont une dizaine ont réellement abouti. A cette époque, le Centre Culturel avait pour missions essentielles de faire de l'éducation permanente et du développement communautaire. Actuellement, le Centre Culturel a développé d'autres aspects comme les ateliers, les spectacles, les animations, etc.

#### ❖ En pratique

 22-23

Le Centre Culturel de Sivry-Rance est situé sur la Grand'Place de Sivry et est ouvert du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 13h à 16h30. Existant depuis plus de 30 ans, il s'agit d'une des seules communes rurales de la Communauté française à posséder un centre culturel de catégorie 1<sup>33</sup> puisque son fonctionnement, sa programmation et son subventionnement (134.503,30 euros pour Sivry-Rance) sont du même ordre de grandeur que ceux dont bénéficient les grandes villes Wallonnes et Bruxelles en matière de culture. De plus, son contrat-programme<sup>34</sup> a été reconduit pour une période de 4 ans (2009-2012). En effet, 95 des 115 Centres Culturels de la Communauté française et de Bruxelles ont vu leur contrat-programme arriver à échéance le 31 décembre 2008. En vue d'une reconduction éventuelle après cette période de 4 ans (fin 2012), le Centre Culturel de Sivry-Rance doit rendre à la Communauté française, à la Province et à la commune un rapport général sur la période écoulée ainsi que sur les

<sup>33</sup> Tous les centres culturels de Belgique sont classés en catégories (1 à 4), définies en fonction de certains critères d'exigences comme les missions et les activités, la formation, la diffusion, la mise à la disposition de matériel et de locaux, etc.

<sup>34</sup> Un contrat-programme court sur 4 ans et fixe les missions culturelles que le centre doit remplir ainsi que les moyens financiers qui lui sont alloués.

grandes lignes et axes prioritaires d'un nouveau contrat-programme et ce, un an avant l'expiration du contrat-programme en cours. Le 15 mars de chaque année, un rapport sur l'exercice écoulé doit être remis à la Direction Générale de la Culture et de la Communication et aux services administratifs de la Commune et de la Province ainsi que les comptes, bilans et budgets. Des réunions d'évaluation doivent également être organisées avec tous les partenaires concernés et portent sur l'état financier de l'association, les résultats des activités accomplies, les actions en cours, les actions futures, etc.

### ❖ **Contrat-programme**

La Centre Culturel de Sivry-Rance s'est donc engagé à développer les axes prioritaires de politique culturelle présentés dans le « contrat-programme du Centre Culturel local de Sivry-Rance : 2009-2012 ». Le thème fédérateur s'articulant autour de différents axes pour cette période de 4 ans est l'environnement. Les objectifs généraux poursuivis sont donc de :

- Valoriser les richesses naturelles et patrimoniales des villages de Sivry-Rance ;
- Promouvoir les modes de vie et le cadre de vie ;
- Sauvegarder et partager l'identité rurale ;
- Susciter les échanges entre ruraux et néo-ruraux et favoriser l'émergence d'une identité forte, multiculturelle ;
- Développer l'action du Centre Culturel sur le territoire de Sivry-Rance et accessoirement sur le territoire des communes limitrophes belges et françaises ;
- Défendre une politique innovante en matière d'éveil et d'accès aux enjeux spécifiques de la culture à destination d'une population fragilisée et plus particulièrement des « jeunes ».

Un animateur supplémentaire doit être engagé pour renforcer l'équipe d'animation afin de tisser et consolider les liens avec le milieu associatif, dynamiser les productions propres du Centre Culturel et initier de nouveaux projets fédérateurs. Dans le but de renforcer les compétences de l'équipe et des volontaires réguliers, des formations administratives, courtes à l'animation et à la gestion de projets sont proposées dans la continuité du précédent contrat-programme.

Au niveau du développement territorial, le travail axé sur le territoire de Sivry-Rance bénéficie également aux communes limitrophes. Le but est de regrouper les ressources de chaque commune et de mieux structurer l'offre culturelle dans la Botte du Hainaut (3 centres culturels reconnus pour les 5 communes à Sivry-Rance, Chimay et Momignies). Au niveau du contrat-programme 2009-2012, il y a maintien des projets développés entre 2004-2008 :

- La coordination culturelle entre les opérateurs reconnus et non reconnus de la Botte du Hainaut ;
- La coordination des actions en faveur de la jeunesse à l'échelle des communes de la Botte (mutualisation des moyens matériels et humains dont la commune dispose, par l'introduction de dossiers en commun auprès d'institutions ou de fondations privées) ;

- La coordination d'actions spécifiques envers les femmes (journée mondiale des femmes, participation aux projets de la plate-forme « Inform'Elles » mise en place sur l'initiative de Hainaut Développement et de la fondation Chimay-Wartoise) ;
- La mise en valeur du patrimoine et des savoirs-faire locaux (concours de Bûcherons, kiosques de l'été, etc).

Une fiche-projet a été intégrée au programme transfrontalier de développement touristique 2007-2011 (Source d'Europe Destination Tourisme). L'objectif du travail réalisé grâce à ce projet vise à intégrer des éléments du patrimoine et des savoir-faire de Sivry-Rance à des évènements dont la promotion est touristique mais dont le bénéfice est en partie culturel. Le Centre Culturel est également partenaire de l'administration communale de Sivry-Rance et de la municipalité d'Eppe-Sauvage dans le cadre d'un projet visant au développement de l'arrière-pays du Val Joly.

#### ❖ Partenariats

Le Centre Culturel possède de nombreux partenariats institutionnels :

- Avec des associations (avec l'Office Communal du Tourisme par exemple) concernées par l'amélioration du cadre de vie et la valorisation du patrimoine en vue de développer une offre culturelle répondant aux attentes de la population et des estivants fréquentant l'entité durant les congés scolaires ;
- Avec l'administration communale notamment dans le cadre de projets tels que le PCDR, le PCDN et la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité.

#### ❖ Fonctionnement et activités du Centre Culturel

Le personnel du Centre Culturel comprend un animateur-directeur, 2 animateurs et 4,5 ETP au niveau du personnel administratif et technique (3 mi-temps et 3 temps plein) : 9 personnes travaillent au Centre Culturel. Celui-ci dispose à titre exclusif du bâtiment administratif situé sur la Grand'Place de Sivry et en usage commun des salles communales des 5 villages (atelier « del'briktie », maison de village de Montbliart, salle omnisport de Rance, salle communale de Grandrieu, etc).

L'objectif de tout Centre Culturel étant l'animation socio-culturelle, celui de Sivry-Rance participe à la mise en place de nombreuses activités soit en soutenant diverses associations ou groupements locaux soit en partenariat avec ces derniers. Sivry-Rance comprend une centaine d'associations pour une population de 4.700 habitants. C'est pourquoi son centre culturel collabore avec quelque 200 bénévoles qui s'occupent de divers projets. Les animateurs du centre sont en contact permanent avec ces bénévoles. Le soutien du Centre Culturel se limite à une aide logistique (prêt de matériel, création ou duplication de documents et aide administrative). L'association gère son projet elle-même sans implication directe du centre. Le partenariat implique le partage de la gestion du dossier sur le plan administratif, humain et financier autant de la part du Centre Culturel que de l'association.

Parmi les activités du centre culturel, on peut citer entre autres :

- Partenariat avec le Plan Communal de Développement de la Nature ;
- Rédaction d'une brochure présentant le Centre Culturel à destination des associations ;
- Coordination d'activités sociales visant à intégrer les publics défavorisés ;
- Divers ateliers créatifs, stages, etc (cf. les points suivants);
- Ateliers d'éducation permanente ;
- Collaborations avec des associations françaises (par exemple, le concours de bûcherons) ;
- Activités d'échanges culturels ;
- Développer un axe de travail avec et au bénéfice des jeunes en développant 4 outils :
  - Une « Commission Jeune » (jeunes de 15 à 25 ans) composée de représentants professionnels publics et privés et des mandataires communaux (CPAS, PCS, Oxyjeune, etc) afin de mettre en réseau les projets qui se déroulent sur plusieurs années et initiés par un partenaire ou la commune ;
  - Une « Commission de l'Enfance » composée des animateurs et d'un représentant des 6 établissements scolaires de l'entité fin de recréer des liens entre les écoles et le Centre Culturel, notamment par la mise en place d'animations conçues par ce dernier ;
  - Une « Commission Secondaire » composée de représentants de l'Institut Technique de Rance, de l'Académie de Musique et de Danse de la Botte du Hainaut et des 2 écoles de Beaumont où des animateurs spécialisés apporteront leur expertise de manière à rencontrer les objectifs fixés par la commission ;
  - Une « Assemblée Culturelle des Jeunes », commission créée il y a 5 ans, composée de jeunes ayant dépassé l'âge de participer aux stages généralement proposés. Le but est d'apporter un soutien aux projets conçus au bénéfice de ces adolescents avec comme objectif sous-jacent d'intégrer ces jeunes au Conseil Culturel.

Le Centre Culturel dispose également outre le service d'accueil, d'un centre de documentation, d'un service de photocopies et de télécopies ainsi que de plusieurs salles de réunion accessibles à tous moyennant une réservation et d'une salle polyvalente gérée par la commune.

La saison 2009-2010 des activités du Centre Culturel est disponible à la demande sous forme de programme.

#### ○ **Subventions**

Hormis la subvention annuelle de la Communauté française, l'administration communale de Sivry-Rance prend en charge tous les coûts liés à la consommation en eau, en électricité et en chauffage du Centre Culturel et des autres salles occupées (25.000 euros), aux ouvriers et/ou employés communaux affectés aux projets culturels (20.000 euros), aux coûts occasionnés par la vétusté de certains locaux (12.500 euros), des assurances (2.500 euros), de l'aide logistique dans le cadre de l'organisation de grands évènements (10.000 euros) et des transports (4.000 euros): le total de ces subventions communales annuelles s'élève à 74.000 euros (50% au 1<sup>er</sup> juin et 50% au 1<sup>er</sup> octobre). La Province du Hainaut s'engage également à verser une subvention annuelle de 250 euros (85% dans le 1<sup>er</sup> trimestre de

l'année et 15% après réception des comptes d'exploitation et d'une situation bilantaire arrêtés le 31 décembre de l'année civile précédente).

#### **4.7.3.2 LA MUSIQUE ET LA DANSE**



Il existe deux fanfares musicales dans l'entité. La Royale Fanfare de Sivry, affiliée à la Fédération Musicale du Hainaut, participe aux processions, fêtes patriotiques, fêtes d'écoles et autres animations. Elle se réunit tous les samedis de 20h30 à 22h dans le bâtiment du service des travaux à Sivry. Se voulant apolitique, elle est issue de 2 sociétés musicales, une catholique et une socialiste, qui ont décidé de collaborer ensemble après la guerre. Elle reçoit des subsides de la part de la Communauté française. La fanfare a décidé de créer une école de musique (musique-loisirs-société) en collaboration avec l'administration communale (association de fait recevant un subside communal). Basé sur une pédagogie motivante, le but est de redonner le goût de la musique à certains enfants. Actuellement, elle compte 5 ou 6 élèves âgés de 6 à 14-15 ans qui se réunissent au local de la fanfare.

La fanfare royale « l'union de Rance » est également affiliée à la Fédération Musicale du Hainaut. Elle est composée de musiciens confirmés, amateurs et débutants de tout âge. Leurs programmes sont composés de musiques variées. Les musiciens se réunissent le vendredi de 20 à 22h dans le bâtiment de l'académie de la Botte du Hainaut. Cette antenne de l'académie propose des cours de musique et de danse pendant la semaine.

L'association musicale « Blues around » organise régulièrement des concerts de rock-blues-pop tandis que « Ensemble Motivation » vise à inculquer l'amour de la musique aux enfants participants. Cette dernière association se réunit le dimanche matin de 9h30 à 11h30.

Sivry et Rance ont également leurs propres chorales : la chorale liturgique de la paroisse de Sivry, la « Clé de Sivry » et la chorale Ste Aldegonde qui est la chorale paroissiale de Rance.

Des ateliers de danse ont lieu à la bibliothèque du Centre Culturel tous les vendredis pour les enfants de 8 à 12 ans et pour les adolescents à raison de 3 ou 4 euros par séance.

#### **4.7.3.3 LE THEATRE**

La troupe de théâtre « Tous en scène » est une troupe qui monte une pièce par an. Les répétitions ont lieu à la ferme Bossard. Des ateliers théâtre sont organisés à Sivry, dans la salle du Centre Culturel, certains soirs de la semaine pour les enfants, adolescents et adultes à raison de 150 euros pour l'année.

#### **4.7.3.4 LES BIBLIOTHEQUES**

-  25 La bibliothèque communale de Sivry-Rance est accessible à toutes les personnes domiciliées dans l'entité, dans les communes avoisinantes ainsi qu'aux personnes effectuant un séjour temporaire. Elle est ouverte le mercredi de 15h à 18h et les samedis de 10h à 11h sur la Grand'Rue de Rance, dans l'ancienne école communale des garçons, juste à côté de l'Espace Public Numérique.

La bibliothèque paroissiale est située dans l'école libre de Sivry, rue de l'Esclinchamps. Elle est ouverte tous les dimanches de 11h45 à 12h15.

La bibliothèque de la Société d'Histoire Régionale, gérée par la Société d'Histoire régionale de Rance, est ouverte un jeudi par mois. Elle possède des ouvrages sur l'histoire locale et régionale et est associée au musée du Marbre de Rance. Elle reçoit régulièrement des étudiants et des chercheurs qui peuvent venir consulter l'entièreté des ouvrages avec l'aide d'un catalogue permettant une bonne visibilité des œuvres consultables. Une responsable est également présente afin d'aiguiller et de conseiller les différentes personnes dans leur recherche. La bibliothèque accueille de temps à autre des écoles lors de diverses manifestations comme « la fureur de lire » ou les Journées du Patrimoine.

#### **4.7.3.5 L'ESPACE PUBLIC NUMERIQUE (EPN)**

-  26 Un espace public numérique est un lieu de consultation des ressources numériques. Il garantit l'accès tous à la culture multimédia, à l'informatique et aux nouvelles technologies. L'EPN de Sivry-Rance, situé à côté de la bibliothèque communale, a ouvert ses portes en novembre 2008. Il s'agit d'un projet commun entre l'administration communale et le CPAS de Sivry-Rance. L'EPN organise des activités encadrées individuelles ou collectives mais propose également des plages réservées à la libre consultation. Des animateurs multimédia sont présents pour accompagner les différentes personnes.

Dans le cadre du Plan national de lutte contre la fracture numérique, le Gouvernement fédéral a décidé de favoriser la création de nouveaux espaces numériques ou l'extension des existants et ce, en collaboration avec les Communautés et les Régions. Ces espaces permettent à des publics cibles prioritaires d'accéder à internet dans le cadre d'une recherche d'emploi, un logement ou de se renseigner sur des services administratifs, bancaires ou encore sur les activités culturelles.

L'EPN a pour objectifs de dynamiser les habitants à la recherche d'emploi, d'éviter l'isolement des générations ainsi que de favoriser les rencontres sociales et entre cybernautes en mettant à leur disposition du matériel informatique, des services internet et des outils de bureautique. Des initiations à internet, à l'informatique en général et l'utilisation des services de l'e-administration sont proposés. Il est également possible de participer à des ateliers thématiques, de découvrir des logiciels librement et de jouer en réseau.

Les partenaires de l'EPN de Rance sont nombreux : le CPAS, la bibliothèque communale, l'organisme d'insertion sociale et professionnelle, les écoles communales et secondaires, les clubs de jeunes, les associations sportives et culturelles, les associations du 3<sup>ème</sup> âge, l'office de tourisme local, l'AMO Oxyjeune, etc. Les publics prioritaires sont les demandeurs d'emploi, les personnes bénéficiant du revenu d'intégration sociale, les personnes à mobilité réduite, les personnes âgées, les groupes scolaires et les jeunes.

Pratiquement, le local a été rénové récemment et est accessible aux personnes à mobilité réduite. Le service est gratuit et les horaires d'ouverture sont les suivants : le lundi de 10h à 15h, le mercredi de 13h à 17h, le jeudi de 11h à 19h et le samedi de 10h à 12h.

En ce qui concerne les statistiques de fréquentation, 75% des personnes venues à l'EPN sont des Chevrotins. Sur tous les visiteurs, 56% étaient des hommes. Enfin, la moyenne d'âge se situe à moins de 50 ans puisque 40% des visiteurs étaient âgés de 50 ans et plus.

#### **4.7.3.6 L'HISTOIRE**

La Société Régionale d'Histoire de Rance a été créée en 1955 et est reconnue comme Société d'Education permanente par le Ministère de la Communauté française. Son but étant de sensibiliser la population à son passé, elle s'est donnée comme tâche de se souvenir des faits marquants de l'histoire de Sivry-Rance au niveau local et régional. Parmi ses activités, on retrouve l'organisation de conférences, les voyages d'études ou les excursions, la gestion de la bibliothèque d'histoire et de ses archives, la participation à des manifestations locales, régionales et internationales, les expositions temporaires et la mise en place d'évènements ponctuels. Elle gère également la publication d'ouvrages. Depuis sa création, la Société d'Histoire publie ses recherches. Déjà 18 tomes sont parus ce qui représente plus de 5000 pages consacrées à l'histoire, la géographie, la toponymie, la géologie, la généalogie et le folklore de la région. Mais la plus belle réalisation reste la création du Musée du Marbre en 1979.

#### **4.7.3.7 LA FORMATION ARTISTIQUE**

-  27 L'atelier Del'Brictrie, situé à Grandrieu organise les mercredis après-midis de 15h30 à 17h30 des ateliers d'artisanat et d'animations diverses (dessin, poterie, macramé,...) pour des enfants âgés entre 6 et 12 ans. L'atelier est gratuit.

Un atelier de poterie situé à Grandrieu a pour objectif d'enseigner les techniques de poterie à des groupes d'adultes et d'enfants (de 8 à 12 ans) à raison de quelques heures par semaine. Le coût est de 3 euros la séance pour les enfants et les 5 euros pour les adultes.

Un atelier peinture est organisé à la bibliothèque du Centre Culturel de Sivry 2 fois par mois les samedis de 10 à 12h à raison de 1,50 euros par séance.

L'association Focale 78 est le cercle de photographie de Sivry-Rance et de la Botte du Hainaut. Les membres de cette association se réunissent tous les 15 jours au premier étage de la salle des fêtes de Sautin. Une cotisation de 20 euros par an est demandée à chaque membre.

L'Art en Notre Botte est une association regroupant 17 artistes (peintres, sculpteurs, aquarellistes, dessinateurs, etc) issus pour la plupart de la commune. L'association ne propose pas de cours. Les membres suivent des cours ailleurs ou sont complètement autodidactes. La plupart sont retraités, ce qui leur laisse un large temps libre pour se consacrer à leurs créations. De plus, les réunions se font uniquement en fonction de l'organisation ou de la participation à différentes expositions. Au niveau des activités organisées, en plus des expositions en dehors de l'entité de Sivry-Rance (Chimay, Baileux, Salles, etc), une exposition a lieu chaque mois d'octobre dans la commune. D'autres dates sont également importantes : les membres ont exposé tout le mois d'avril 2007 à la Maison du Tourisme de Chimay, un week-end d'octobre 2007 au Centre Culturel de Sivry, un week-end de mai 2008 à la salle des fêtes à Grandrieu, tout le mois de mai 2009 à la Maison du Tourisme à Chimay, etc. La décoration du marché de Noël-Nouvel an 2009 du Centre Culturel de Sivry a été réalisée en collaboration avec l'association. Une exposition est prévue tout le mois d'avril 2009 à la Maison du Tourisme de la Botte du Hainaut et à la Maison du Patrimoine de Coulsore en août 2010.

#### ➔ Cf. Annexe 11 - Liste des mouvements associatifs de Sivry-Rance

#### 4.7.3.8 LA COMMUNICATION

##### ❖ La télévision locale

Il existe 12 télévisions locales au sein de la Communauté française, rassemblées au sein de la Fédération des télévisions locales (FTL). Sivry-Rance fait partie de la zone de couverture de la télé locale « Télé Sambre ». Celle-ci est la télévision régionale de la zone de Charleroi et du Sud-Hainaut qui rassemble une population de 550.000 habitants. Elle est diffusée par le câble dans environ 190.000 foyers.

La zone de couverture de la Télé Sambre a été définie par le Décret du 27 février 2003 relatif à la radiodiffusion. La zone de couverture d'une télévision locale est celle dans laquelle s'exercent ses missions de service public et pour laquelle elle bénéficie de subventions publiques.

##### ❖ Le Bulletin Communal

Le bulletin communal de Sivry-Rance est un bimestriel évoquant les nouvelles communales sous différentes thématiques (culture, tourisme, social, etc). Depuis 2008, c'est l'Office Communal du Tourisme qui en assure la gestion.

## 4.7.4 FAIRE DU SPORT

### 4.7.4.1 LES INFRASTRUCTURES

Dénomination du site	Rue	Numéro	Village	Types de sports	Infrastructure privée ou publique
Tennis de table 'Etoile Chevrotine'	Rue de l'Esclinchamps	22	Sivry	Tennis de table	privée
Stade Marius Deroyer	Rue Là-Haut		Sivry	football	publique
Complexe Sportif A. Bossart	Rue Pauline Hubert	34b	Rance	football / mini-foot / judo / pingpong	publique
Club House de Tennis	Chemin des Amours		Sivry	Tennis	privée

Illustration 183 - Liste des sites sportifs wallons situés dans la commune de Sivry-Rance  
(Source: données communales)



Illustration 184 – Visualisation spatiale des sites sportifs de Sivry-Rance  
(Source : GPL – 2009)

28-29

Les infrastructures les plus importantes sur l'entité de Sivry-Rance sont le complexe sportif A. Bossart et le stade Marius Deroyer. Une convention entre le complexe sportif et la Communauté française existe pour l'occupation de la grande salle par les élèves de l'école Technique de Rance durant toute la période scolaire. Le stade Marius Deroyer est occupé par le Club de football Sivry-sports (terrain, buvette, espace douches, sanitaires et vestiaires).

#### **4.7.4.2 LES CLUBS**

Domaine d'activité	Nombre de club
Crosse	1
Football	2
Football en salle	1
Tennis de table	2
Tennis	1
Pétanque	2
Boule	1
Course à pied	1
Cyclisme	2
Automobile	1
Aéromodélisme	1
Véhicules anciens	1
Pêche	3

*Illustration 185 - relevé des principaux clubs sportifs (source: données communales - 2008)*

#### **► Cf. Annexe 11 - Liste des mouvements associatifs de Sivry-Rance**

#### **4.7.5 FAIRE DU TOURISME**

#### **► Cf. Carte n° 21 – L'offre en tourisme à Sivry-Rance**

##### **4.7.5.1 MAISON DU TOURISME DE LA BOTTE DU HAINAUT**

Sivry-Rance fait partie de la Maison du Tourisme de la Botte du Hainaut avec les communes de Beaumont, Chimay, Momignies et Froidchapelle. La commune se trouve insérée au sein d'un réseau touristique important constitué d'attractions de renommée nationale voire internationale, d'hébergements de qualité, d'un folklore bien ancré et d'une nature particulièrement généreuse.

Même si elle ne constitue pas une destination touristique en soi, Sivry-Rance recèle quelques attractions intéressantes: le musée du Marbre, l'Espace nature de la Botte du Hainaut, l'Observatoire du centre permanent de la nature, la ferme pédagogique du Gard, une visite guidée de Rance, etc. Les paysages généreux et la nature omniprésente de l'entité invitent à la promenade et à la randonnée. Ainsi, Sivry-Rance en compte quatorze sur son territoire, sans compter les promenades balisées de la forêt domaniale, le sentier éco-pédagogique du bois de Bruyère, etc. La plupart peuvent se faire à pied, à vélo ou à cheval.

##### **4.7.5.2 OFFICE DU TOURISME DE SIVRY-RANCE**

-  30 L'entité possède un office du tourisme situé dans la Grand'rue de Rance. L'OT dépend de l'administration communale dont il reçoit les subsides, environ 24.000 euros par an. En termes de moyens humains, l'OT est composé d'une présidente, de 2 employées (un mi-temps et un 2/5 temps) et de 3 ouvriers (temps pleins) mis à disposition par la Maison du tourisme de Chimay. Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mai, les prestations sont assurées le mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h, hors vacances scolaires. En juin et en septembre ainsi que pendant les vacances scolaires de Toussaint, Noël, Carnaval et Pâques, l'OT est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 14h. Le samedi, l'horaire reste le même que d'octobre à mai et le

dimanche, l'OT est ouvert 10h à 13h. Enfin, en juillet et en août, l'OT est ouvert tous les jours même les jours fériés.

L'OT organise ou fait la promotion des activités suivantes :

- Musée du Marbre ;
- Espace nature ;
- Observatoire du Centre Permanent d'Etude de la Nature ;
- Ferme du Gard ;
- 14 promenades balisées ;
- Forêt domaniale ;
- Promenade de la Transylvestre ;
- Bois de la Bruyère.

Les fréquentations de l'OT pour l'année 2008 s'élèvent à 180 personnes. Une série de projets sont également en préparation :

- **Projets PicVerts** : La commune de Sivry-Rance a décidé d'aménager, de façon très concrète, un itinéraire pour piétons et cyclistes entre le site des Lacs de l'Eau d'Heure et celui du Lac du Val-Joly dans le département du Nord en France, soit un trajet d'environ 30 km.
- **Kiosques de l'été** : Il s'agit de concerts musicaux en plein air organisés par les différentes associations de l'entité chaque week-end, de juillet à mi-septembre et pour lesquels l'OT fait la promotion hors de la commune.
- **Eco-tourisme** : L'objectif de l'éco-tourisme est de promouvoir et de favoriser un tourisme différent, diffus, en harmonie avec l'homme et la nature et en étant respectueux de l'environnement, des populations et des spécificités locales. En bref, il s'agit d'organiser un tourisme de développement durable.
- **Enfants et familles bienvenus** : Les partenaires du GAL ont décidé de développer, au sein de la Botte du Hainaut, un créneau d'accueil d'enfants soit en groupe, soit en famille. L'objectif est d'animer des infrastructures déjà existantes et de les ouvrir à un public plus jeune ou du moins de les rendre plus accessibles et plus attractives aux enfants. A long terme, ce projet pourrait déboucher à ce que les opérateurs touristiques répondant à ces critères d'accueil portent un label spécifique comme par exemple « amis des enfants ».

#### **4.7.5.3 L'HEBERGEMENT TOURISTIQUE**

Selon les données de l'Office de Promotion du Tourisme (OPT), Sivry-Rance compte 7 gîtes, 1 gîte à la ferme, 7 chambres d'hôtes, 1 meublé de vacances et 2 campings. Un hôtel, 9 gîtes ruraux, 1 gîte de vacance, 1 gîte à la ferme, 1 meublé de tourisme, 1 camping et 5 chambres d'hôtes sont également répertoriés.

En termes d'hébergement, Sivry-Rance compte :

❖ **7 gîtes Belsud :**

- ➲ A Montbliart : le gîte Bagatelle d'une capacité de 2 à 4 personnes (3 épis).
- ➲ A Rance : le gîte Au point de chute d'une capacité de 4 à 6 personnes (2 épis), un gîte rural d'une capacité de 4 personnes (2 épis) et le gîte Chez Léonil d'une capacité de 6 à 8 personnes (2 épis).
- ➲ A Sivry : le gîte Le Fenil d'une capacité de 4 à 6 personnes (3 épis), le gîte La Menuiserie d'une capacité de 6 à 8 personnes (2 épis) et le gîte Marie Groette d'une capacité de 4 à 6 personnes (2 épis).

❖ **7 chambres d'hôtes Belsud :**

➲ Le Domaine de la Carrauterie, à Sautin, dispose de 5 chambres d'une capacité de 2 personnes chacune (4 épis). Il possède également un espace bien-être, une piscine chauffée en plein air, une véranda télescopique et des petits-déjeuners et dîners avec des produits du terroir. Les chambres sont décorées selon un thème et une couleur et portent toutes un nom différent. L'espace bien-être (le pavillon des Indes, le pavillon Nordique, la Boudoir Provençal et le jacuzzi privé en plein air) propose également différents soins et des infrastructures destinées à la détente après une journée de promenade et de visite.

➲ Le Domaine des Bruyères (2 épis), également situé à Sautin, possèdent 2 chambres d'hôtes entièrement restaurées au sein d'une petite ferme en activité. L'une est d'une capacité de 2 à 4 personnes et l'autre d'une capacité de 2 personnes. Le petit-déjeuner est composé de produits fabriqués à la ferme.

❖ **1 gîte Belsud à la ferme du Gard:**

➲ A Sivry, ce gîte, d'une capacité de 30 personnes pour 7 chambres (2 épis) est aménagé dans la grange de cette ferme pédagogique.

❖ **1 Meublé de vacances ou de tourisme Belsud :**

➲ Situé à Sivry, ce meublé de vacances Le Val d'Agaise possède 2 chambres disponibles pour une capacité de 4 à 6 personnes. Il s'agit d'une ancienne écurie rénovée récemment, dans un espace calme et verdoyant, à proximité des étangs.

❖ **2 campings Belsud**

- ➲ Le Cottage de la charrue, situé à Sivry, possède 82 emplacements avec prise de courant. Ce camping s'adresse aux touristes désireux d'effectuer un court séjour dans un cadre familial, calme et arboré.
- ➲ Les Monts Rosés, situé également à Sivry, possède 206 emplacements avec prise de courant, 2 emplacements réservés aux motor-homes ainsi que des emplacements pour des tentes. Des Bungalows

sont également en location. Ce camping se situe près de l'étang, d'une rivière, de cascade et de bois. Il s'adresse à des personnes désireuses d'effectuer un court séjour pour visiter la région.

#### ❖ **1 hôtel**

➲ Le Val Benoit est un hôtel confortable avec une piscine couverte situé à Sivry. Il possède un restaurant et il s'agit du seul hôtel de la région.

#### ❖ **9 gîtes ruraux**

➲ A Sivry : le gîte de monsieur et madame Vainqueur (2 épis), le gîte Les Petits Chaoux d'une capacité de 20 personnes et le gîte le Cottage du Tilleul nouvellement aménagé.

➲ A Sautin : le gîte Beau-Vallon (4 épis) qui est situé à Sautin dans une ancienne ferme et le gîte Le Clos Fleuri.

➲ A Montbliart : le gîte de monsieur et madame Raphay d'une capacité de 6 à 8 personnes, le gîte de monsieur et madame Boudart d'une capacité de 4 à 6 personnes et le gîte Beau Regard de 2 chambres avec une vue panoramique sur la vallée de l'Eau d'Eppe.

➲ A Grandrieu : le gîte de monsieur et madame Raphay d'une capacité de 6 à 8 personnes.

#### ❖ **1 gîte de vacances**

➲ Le chalet du Laireu.

#### ❖ **1 gîte à la ferme**

➲ A Grandrieu, la ferme Belle-Vue possède 2 gîtes d'une capacité de 16 personnes ainsi qu'un gîte pour 14 personnes.

#### ❖ **1 meublé de tourisme**

➲ Situé à Grandrieu, il a une capacité de 7 personnes.

#### ❖ **1 camping**

➲ A Sivry, la Porte des Fagnes est un camping à une étoile.

#### ❖ **5 chambres d'hôtes**

➲ Le Relai du Château Doyen est situé à Sautin. Il possède 5 chambres et donne accès à des soins et des massages. La vue donne sur la forêt, l'étang et le château.

Selon l'Institut National de Statistiques, 2422 nuitées ont été observées en 2007 sur la commune de Sivry-Rance. Parmi ces 2422 personnes, 2232 étaient des belges et 190 étaient des étrangers. En

comparaison, toujours en 2007, 2049 nuitées ont été effectuées à Beaumont et 5859 à Chimay contre 148.230 à Froidchapelle. En 2006, 1952 nuitées ont été effectuées sur le territoire de la commune, 886 en 2002 et 1011 en 2001. De manière générale, les nuitées augmentent chaque année à Sivry-Rance, commune bien pourvue en matière d'hébergement.

#### **4.7.5.4 ATTRACTIONS TOURISTIQUES DE SIVRY-RANCE**

##### **❖ Le Musée du Marbre**

-  32 Le musée du Marbre, nouvellement rénové pour faciliter l'accès aux PMR, est situé dans l'ancienne maison communale du village de Rance. Inauguré en 1979, il s'agit d'une réalisation de la Société d'Histoire Régionale de Rance. En effet, celle-ci organisa en 1978 une « exposition marbrière » qui remporta un tel succès que le musée du Marbre fut créé l'année suivante avec la mise à disposition d'une grande partie de l'ancien hôtel de Ville par l'administration communale

Point de départ d'animations multiples, outil éducatif, centre de recherche et d'informations en matière marbrière rassemblant les valeurs liées à l'histoire locale et surtout pôle touristique, ce musée permet de découvrir le marbre sous toutes ses formes. En effet, l'histoire de Rance est fortement liée à l'extraction du marbre rouge qui a connu son apogée au 17 et 18<sup>e</sup> siècle. Ce marbre fut exporté dans toute l'Europe notamment pour les chapiteaux et les pilastres de la Galerie des Glaces du Château de Versailles. Le musée est présenté selon un ordre chronologique de la formation du marbre aux réalisations des maîtres marbriers en passant par l'extraction et le travail proprement dit. On y retrouve également des expositions temporaires, une salle de conférence et une marmothèque qui est une salle consacrée à la localisation des différents marbres et de ses provenances sur un planisphère géant.

En plus de visites guidées, des promenades guidées sont proposées pour découvrir le patrimoine culturel et architectural lié aux différents domaines de l'utilisation du marbre (ancienne carrière ou sites d'anciennes marbreries) tant au niveau local qu'au niveau régional. Le musée offre également des animations pour enfants ainsi que des animations thématiques spécifiques. Il est ouvert toute l'année sauf le lundi. Des guides audios sont disponibles en français, néerlandais et anglais.

##### **❖ L'Observatoire du Centre Permanent d'Etude de la Nature**

-  33->35

Installé dans les locaux de l'ancienne gare de Sivry, le CPEN est un centre de dépaysement et de plein air consacré aux sciences. Il organise des visites guidées pour des groupes de minimum 15 personnes toute l'année et sur rendez-vous ainsi que des animations pédagogiques d'un jour, de 24 heures ou de 5 jours. Le centre est axé sur la météorologie, l'astronomie et les sciences qui y sont impliquées mais il est également possible d'aborder d'autres thèmes comme l'écosystème, la forêt, la mare, les déchets, l'orientation, la cartographie, les planètes, etc. En effet, il est doté d'un planétarium, de 2 télescopes,

d'une station officielle de l'IRM, etc. Pour les séjours, deux possibilités de logements sont offertes : l'internat à Couvin ou un gîte rural à Sivry.

#### ❖ **La Ferme Pédagogique du Gard**

Cette ferme permet de plonger au cœur du monde agricole et d'en découvrir ses multiples facettes. Herbagère, d'élevage laitier et viandeux, elle est exploitée par la famille Lobet et a été créée il y a plus de 20 ans dans un but de diversification agricole.

Des animations pédagogiques pour groupes scolaires ou un programme « ferme découverte » pour jeunes et adultes sur rendez-vous y sont proposés. Parmi les animations proposées, on retrouve une présentation de l'exploitation, des explications du travail réalisé par l'agriculteur dans la ferme, des explications des mesures agro-environnementales et une participation aux travaux de la ferme. Des séjours sont possibles sur demande.

L'année 2008 a accueilli environ 1200 enfants malgré un emploi du temps très chargé. La plupart de ceux-ci étaient envoyés par le centre de classes vertes Marcel Tricot de Beaumont avec lequel la ferme a un partenariat depuis plusieurs années. Les enfants proviennent essentiellement de la Communauté française avec un plus pour la région de Bruxelles puisque les propriétaires du centre Marcel Tricot sont d'Anderlecht. Le gîte peut accueillir environ 30 personnes et le taux d'occupation est d'environ 26 semaines sur l'année. La clientèle familiale vient, quant à elle, principalement d'Anvers, de Courtrai, de Gand, de Wallonie et de France.

#### ❖ **Visite guidée de Rance**

L'Office du Tourisme de Sivry-Rance organise des visites guidées du village de Rance. Deux visites sont proposées : la Grand'rue et la rue du Commerce avec leur passé marbrier et/ou la visite d'une ancienne carrière de marbre (la Carrière Fosset). Les visites se font toute l'année sur simple rendez-vous et coûtent 20 euros par groupe (entre 10 et 25 personnes). Les renseignements peuvent être pris à l'Office du Tourisme.

#### ❖ **Espace Nature de la Botte du Hainaut**

-  36 Créé depuis une vingtaine d'années, le musée de la Nature et du Jouet s'est fait connaître grâce à sa grande collection d'animaux naturalisés et de jouets, pour se consacrer uniquement à la nature par la suite. En 2000, le musée de la Nature de Sivry changea d'appellation pour devenir l'Espace Nature de la Botte du Hainaut. C'est dans cette foulée que les vieux bâtiments furent entièrement rénovés. Les animations n'ont jamais cessé mais la plupart des activités se sont déroulées à l'extérieur pendant toute la durée des travaux. Depuis, les fréquentations du site ont des difficultés à redécoller.

Situé dans l'ancienne école communale des garçons, l'Espace Nature de Sivry contient plus de 5.000 espèces d'animaux belges et du monde entier. Ce musée contient également une collection de roches et de fossiles. Des animations pédagogiques et familiales sont organisées ainsi que des balades guidées en milieu forestier, prairial, bocager et aquatique. Des expositions temporaires sont présentées 3 à 5 fois par an (sur la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale, sur les 33 années passées depuis la fusion des communes, etc). Les animateurs se déplacent également dans les écoles. Le musée est accessible tous les jours même les week-end et jours fériés de Pâques à fin septembre. Les activités sont gratuites pour les écoles de l'entité. Une collaboration existe avec le Centre Marcel Tricot de Beaumont et la plupart des visiteurs ne proviennent pas de l'entité de Sivry-Rance. Il y a peu de d'interaction avec le CPEN. Le bâtiment et les collections appartenant à la commune, l'Espace Nature reçoit des subsides communaux.

#### ❖ **Les promenades**

- 14 promenades de l'entité

Une farde de 14 fiches de promenades et de cartes IGN sont disponibles à l'Office du Tourisme de Sivry-Rance ou dans les différents points d'informations touristiques de la Botte du Hainaut.

- Le RAVeL

Le Réseau Autonome de Voies Lentes est présent sur l'entité de Sivry-Rance. Le tronçon 109/2 relie Biesme-sous-Thuin à Roberchies. Il s'agit de l'ancienne ligne de chemin de fer 109/Beaumont. Il passe par Rance et par Sivry-gare et est accessible aux piétons, cyclistes et cavaliers ainsi qu'aux PMR.

- Le circuit de la Botte

En mai 2008, un circuit routier balisé a été inauguré au niveau des communes de la Botte du Hainaut. Ce circuit a été conçu par la Maison du Tourisme de la Botte du Hainaut en collaboration avec les Offices de tourisme et les Syndicats d'Initiatives des cinq communes de la botte. Environ 188 kilomètres de promenades permettent de faire le tour des sites et attractions intéressants des communes de Beaumont, Froidchapelle, Sivry-Rance, Momignies et Chimay. Le circuit est équipé de 180 panneaux de signalisation et de 10 zones d'accueil « Relais-Informations-Services ». Ces dernières permettent de faire une pause, de trouver des informations pratiques et de pique-niquer.

- Itinéraires remarquables de Wallonie

30 itinéraires sont perçus comme remarquables en Région Wallonne. L'itinéraire n°24 concerne l'entité de Sivry-Rance et son point de départ se situe au niveau de la zone de loisirs du ry de Fromont dans la forêt domaniale de Rance. La longueur de son itinéraire est de 5 km pour une durée d'environ 2 heures mais deux variantes sont possibles : un circuit de 11,5 km (3h30) ou de 2,8 km. Le parcours est accessible aux piétons, cavaliers et cyclistes et est essentiellement forestier. Il passe par le RAVeL puis il suit une partie du ry de Fromont.

- La Transylvestre

Il s'agit d'une promenade parcourant la nature transfrontalière de Sivry-Rance et d'Eppe-Sauvage. Le projet a été initié dans le cadre d'un programme Interreg III « Promotion et mise en œuvre d'aménagements verts participatifs en zone transfrontalière ». L'objectif est de développer un tourisme vert transfrontalier tout en préservant les milieux naturels et en canalisant les marcheurs en forêt. Il implique différents acteurs : les communes de Sivry-Rance et d'Eppe-Sauvage ainsi que leurs habitants, l'Office National des Forêts et la Division de la Nature et des Forêts, le Parc naturel régional de l'Avesnois, le Parc du ValJoly, le Centre Culturel et l'Office Communal du tourisme de Sivry-Rance et l'asbl Espace Nature. D'une vingtaine de kilomètres (environ 4h de marche), le parcours chemine entre forêt et bocage et est accessible aux piétons et aux cyclistes. Des boucles plus petites sont également possibles et quatre points de départ sont possibles (administration communale de Sivry-Rance, entrée du bois de la Bruyère, mairie d'Eppe-Sauvage et parc du ValJoly). Le parcours est marqué par différents panneaux d'interprétation paysagère dont l'accent a été mis sur la valorisation des richesses naturelles du terroir. Depuis son inauguration en mai 2007, les associations locales se sont réellement appropriées le circuit de la promenade. En effet, l'Espace nature de la Botte du Hainaut et l'association eppoise « L'Ham Sauvage » organisent ensemble des balades « découverte nature » ainsi que des marches avec les clubs de randonneurs.



*Illustration 186 - Inauguration de la Transylvestre  
(Source : Bulletin Communal de Sivry-Rance (juillet 2007))*

- Les promenades de la forêt domaniale de Rance

La forêt domaniale de Rance couvre actuellement une étendue de 523 ha et se trouve de part et d'autre de la N53. Elle est enclavée dans plus de 1.000 ha de massif forestier situé au nord et à l'ouest du village de Rance. Il est possible de parcourir 5 circuits pédestres dont 2 sont également accessibles aux cavaliers et aux cyclistes. C'est dans les années 70 que des zones de la forêt domaniale ont été aménagées afin de faciliter l'accès du public et développer le tourisme local.

- Le sentier éco-pédagogique du Bois de la Bruyère

Accessible toute l'année, cette promenade faisant une boucle de 2,5 km permet de se promener tout en découvrant la vie de la forêt et les pratiques sylvicoles. Plus particulièrement, elle invite à découvrir plus de 80 espèces ligneuses, la conservation de la nature en milieu hospitalier, une série de panneaux

d'informations révélant l'intervention de l'homme dans la forêt, l'évolution du massif, le rôle de la Division Nature et Forêts et le traitement sylvicole. On y retrouve également une quarantaine de nichoirs pour une quinzaine d'espèces ornithologiques.

- Circuit de balades équestres (47 km)

Madame Devos a créé avec d'autres personnes une association « Equi-Nature » dont l'objectif est de développer le tourisme équestre dans l'entité. Le projet a été déposé à la commune et est en attente de balisage et de promotion, ce qui pourrait être réalisé dans le cadre du projet Margueritte (balade en forme de marguerite). Madame Devos reçoit des groupes de randonneurs à cheval et leur offre le confort et l'accueil des chevaux. Pour le logement, elle les renvoie vers des gîtes situés dans les environs.

#### **4.7.5.5 LE VAL JOLY, OPPORTUNITE DE LOISIRS POUR LES CHEVROTINS**

A moins de 10 kilomètres de Sivry-Rance se trouve la Maison du Val Joly. De par la courte distance les séparant, il s'agit d'une station touristique importante en matière de loisirs et de tourisme pour Sivry-Rance.

Au niveau de sa politique en matière de tourisme, le Département du Nord a le souhait de développer un tourisme durable. Il mène également une politique volontariste dans le domaine du tourisme qui le conduit à initier ou à participer à de nombreuses actions, notamment au travers d'aides financières en investissement ou en fonctionnement. Ses missions sont multiples : tout d'abord, mettre en œuvre le nouveau Schéma Départemental de Développement Touristique Durable 2005-2010 à travers 4 enjeux stratégiques, à savoir : passer d'une destination touristique classique à une destination touristique durable ; préserver et valoriser l'héritage du Nord ; assurer un développement social et économique, continu et profitant à tous ; organiser une gestion plus concertée et transversale du développement touristique et des retombées de l'activité touristique et de loisirs. Une autre mission est de développer une offre touristique de qualité à travers des aides à l'hébergement et aux loisirs touristiques ainsi que des aides au réaménagement des bases de loisirs publiques. Le Département du Nord se veut également d'informer et de promouvoir l'offre touristique à travers la signalisation touristique et l'aide aux principaux acteurs du tourisme, aux projets et aux manifestations touristiques. Enfin, une dernière mission est de conduire le programme de développement du site du ValJoly.

Le ValJoly, nouvelle station touristique, ouvrit ses portes le 27 juin 2008 au sein du Parc Naturel Régional de l'Avesnois. Un investissement de plus de 60 millions d'euros répartis entre partenaires publics et privés a permis d'offrir une gamme complète d'hébergement, de services, d'activités et d'animations sur les rives d'un lac artificiel de 180 hectares. Les atouts du Val Joly sont nombreux. Le lac est la plus grande étendue d'eau au nord de Paris. La localisation géographique du site peut permettre d'acquérir une dimension européenne. Son environnement naturel est exceptionnel, son territoire est riche de son patrimoine et de ses traditions.

Conçu pour accueillir une clientèle régionale, nationale et nord-européenne, le site du Val Joly est ouvert toute l'année. Entre juillet 2008 et décembre 2008, 150.000 séances d'activités différentes ont été organisées dont 67.000 entrées à la piscine. Il possède 1650 lits disponibles répartis en cottages, chalets, emplacements de campings et hébergement pour groupes. Un hôtel viendra prochainement compléter cette offre permettant alors pas moins de 300.000 nuitées par an.

Au cœur de la station se trouve la Maison du ValJoly. Il s'agit du centre d'accueil où peuvent se faire les achats, les réservations, la prise d'informations, etc. La Maison des enfants, ouverte aux enfants de 1 à 6 ans des employés et des touristes, est à la fois un jardin d'enfants et une garderie pouvant accueillir jusqu'à 40 enfants. L'Aquatica est un espace aquatique intérieur et extérieur de 3000 mètres<sup>2</sup>. Sur le site, on peut également s'occuper grâce au centre équestre, au parc aventure « Ch'ti Aventure ValJoly », aux multiples activités sportives et environnementales (base nautique, centre VTT, école de pêche, etc), au circuit ornithologique, à l'aquarium, au mini-golf, aux trampolines, etc. Toutes les activités se paient en « unités ». Ces unités sont chargées sur une carte, le « PassJoly ». Le prix d'une unité est de 1,18 euros mais les prix sont dégressifs grâce à la possibilité d'achat de forfaits.

Des stages durant les vacances scolaires pour les enfants âgés de 7 à 17 ans sont possibles et se déclinent en 7 thèmes. Cinq séjours thématiques sont également disponibles pour les classes de découverte durant les périodes scolaires.

Enfin, il n'y a pas de belges dans les équipes du Val Joly mais 3 commerces indépendants sont tenus par des chevrotins : la pizzeria, le café-pub et la friterie.



Illustration 187 - Plan du site du ValJoly  
(Source : <http://www.valjoly.com>)

## **4.7.6 SYNTHESE DU DIAGNOSTIC**

### ➤ ***FESTIVITÉS***

- ⇒ De nombreuses festivités réparties tout au long de l'année.
- ⇒ 9 comités des fêtes.

### ➤ ***INFRASTRUCTURES***

- ⇒ Une quarantaine d'infrastructures de rencontre (salles, etc.).
- ⇒ 1 complexe sportif à Rance (A. Bossart) et 1 stade (Marius Deroyer).

### ➤ ***ASSOCIATIONS***

- ⇒ Une centaine d'associations parmi lesquelles plusieurs mouvements de jeunesse et associations d'aînés.
- ⇒ Un futur conseil communal des enfants.
- ⇒ Une Maison des Jeunes à Rance.

### ➤ ***TISSU CULTUREL***

- ⇒ Un centre culturel de catégorie 1.
- ⇒ 1 troupe de théâtre.
- ⇒ 2 fanfares communales.
- ⇒ 1 bibliothèque communale à Rance.
- ⇒ 1 bibliothèque de la Société d'Histoire Régionale.
- ⇒ 1 Espace Public Numérique.
- ⇒ Des ateliers d'artisanat (photo, poterie, etc.).

### ➤ ***TOURISME***

- ⇒ Appartenance à la Maison du Tourisme de la Botte du Hainaut.
- ⇒ Un Office du Tourisme à Rance.
- ⇒ Une infrastructure d'hébergement composée de 19 gîtes, 1 hôtel, 3 campings, 12 chambres d'hôtes, 2 meublés de tourisme.
- ⇒ 2422 nuitées en 2007 selon l'INS dont 92% par des belges.
- ⇒ Une augmentation globale du nombre de nuitées (en 2001, 1011 nuitées).
- ⇒ Une offre riche en matière de tourisme et loisirs : musée du marbre, Centre Permanent d'Etude de la Nature (CPEN), ferme pédagogique, visite guidée de Rance (histoire liée au marbre), Espace Nature de la Botte du Hainaut à Sivry, etc.
- ⇒ De nombreuses promenades : Transylvestre, RAveL, circuit de 14 promenades, etc.
- ⇒ Proximité du site du Val Joly en France.

#### 4.7.7 ANALYSE AFOM

<b><i>Atouts</i></b>	<b><i>Faiblesses</i></b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Festivités tout au long de l'année.</li> <li>+ Bonne infrastructure de rencontre et sportive.</li> <li>+ Riche tissu associatif socio-culturel et sportif.</li> <li>+ Une jeunesse dans chaque village</li> <li>+ Una Maison des Jeunes à Rance.</li> <li>+ Centre culturel de catégorie 1.</li> <li>+ Un Office du Tourisme.</li> <li>+ Une infrastructure diversifiée en hébergement touristique.</li> <li>+ De nombreuses attractions touristiques.</li> <li>+ De nombreuses promenades et circuits.</li> <li>+ Proximité de l'infrastructure offerte par le site du Val Joly.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Manque d'investissements des habitants de Sivry-Rance par rapport à leur milieu culturel → nécessité de sensibiliser les enfants au milieu dans lequel ils vivent.</li> <li>-Manque de communication entre les associations.</li> </ul>
<b><i>Opportunités</i></b>	<b><i>Menaces</i></b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Créer des liens intergénérationnels entre les associations (jeunesses et aînés).</li> <li>+ Raviver l'intérêt des jeunes en faveur des différentes associations.</li> <li>+ Nombreux atouts en matière de tourisme.</li> <li>+ Une augmentation du nombre de nuitées depuis quelques années dans le secteur du tourisme.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-De nouvelles générations ne s'intéressant plus à la vie associative de Sivry-Rance.</li> </ul>

## **4.8 SE DEPLACER**

### **4.8.1 LES COMPORTEMENTS MODAUX**

#### **4.8.1.1 LES DEPLACEMENTS DES SCOLAIRES**

Chaque village (excepté Montbliart) de la commune de Sivry-Rance possède une école fondamentale. En tout, cela représente 518 élèves. En termes de déplacements, la proximité du lieu de scolarisation constitue un avantage. Les villages de Sivry et Rance possèdent chacun une école fondamentale. Rance compte par ailleurs deux établissements d'enseignement secondaire. La commune de Chimay est la plus prisée par la population chevrotine en ce qui concerne l'enseignement secondaire. L'enseignement supérieur étant absent sur le territoire communal, Sivry-Rance dépend principalement du pôle d'enseignement supérieur de Mons<sup>35</sup> (Données de 1991). Aucune enquête sur la mobilité scolaire n'a, à ce jour, été réalisée auprès de ces différents publics cibles.

#### **4.8.1.2 LES DEPLACEMENTS DES TRAVAILLEURS**

➤ Cf. Carte n° 22 – Lieux de travail des Chevrotins et origine des actifs travaillant à Sivry-Rance (INS 2001)

Selon l'enquête INS domicile-travail, la distribution des travailleurs résidant à Sivry-Rance se réparti sur l'ensemble de la Wallonie excepté dans l'arrondissement de Mouscron. 488 chevrotins travaillent dans l'arrondissement de Thuin, 260 dans l'arrondissement de Charleroi et 41 dans l'arrondissement de Philippeville. Les autres arrondissements wallons n'attirent pas beaucoup es travailleurs chevrotins de par leur éloignement à la commune.

La majorité des travailleurs à Sivry-Rance proviennent de l'arrondissement de Thuin (393) de Philippeville (20) et de Charleroi (13).

### **4.8.2 LES TRANSPORTS PUBLICS**

Selon l'enquête ménage réalisée par l'INS en 2001, la perception en termes de transport public est mitigée à Sivry-Rance. En effet, 43,9% des ménages sondés considèrent que le transport public est mal équipé à Sivry-Rance. Ce pourcentage est nettement supérieur à ceux exprimés au niveau de l'arrondissement de Thuin, de la région wallonne et de la Belgique. Notons, par ailleurs, que l'indice de satisfaction s'élève à 67,4 contre 100,8 au niveau national. Dans ce dernier cas, les indices de l'arrondissement de Thuin et de la région wallonne sont également supérieurs à celui de Sivry-Rance.

Les communes voisines de Sivry-Rance font également ressentir un manque de qualité en matière de transports publics. Dans l'ensemble, l'ouest et la botte du Hainaut met en exergue le mauvais équipement en matière de transports publics. Le fait que les communes de la botte du Hainaut ne soient

<sup>35</sup> Source : Repères pour une dynamique territoriale en Wallonie, Atlas de la Conférence Permanente du Développement Durable, 2002.

pas desservies par une ligne ferroviaire influence certainement la perception de l'offre en transports publics.

Entités géographiques	Perception des ménages en termes de transports publics (%)			Indice de satisfaction <sup>36</sup>
	Mal équipé	Normalement équipé	Très bien équipé	
<b>Sivry-Rance</b>	<b>43,9</b>	<b>44,9</b>	<b>11,3</b>	<b>67,4</b>
Beaumont	53,4	37,7	8,8	55,4
Chimay	46,9	42,7	10,4	63,5
Froidchapelle	63,4	31,7	4,9	41,6
Anderlues	21,1	54,7	24,2	103,1
Binche	27,1	53,8	19,1	92
Erquelinnes	47,3	40,8	11,9	64,6
Lobbes	43,4	43,6	13	69,5
Merbes-le-Château	47,9	43,1	9	61,1
Momignies	53	38,7	8,4	55,4
Thuin	41,4	45,7	12,9	71,4
Estinnes	61,9	31,1	6,9	45
Ham-sur-Heure-Nalinnes	35,7	52,2	12,1	76,4
Morlanwelz	24,9	55,4	19,7	94,8
Arrondissement de Thuin	37,4	47,8	14,8	77,4
Région wallonne	30,4	48,1	21,4	91
Belgique	25,1	49	25,9	100,8

**Illustration 188 - Les facilités offertes des transports publics (Octobre 2001). Satisfaction des ménages en termes de transports publics. (Source : INS, 2001)**

#### 4.8.2.1 LE RESEAU FERROVIAIRE

Le territoire de Sivry-Rance n'est pas desservi par la SNCB. Les lignes les plus proches sont la 130a et la 132. Les gares et arrêts les plus proches sont situés à Erquelinnes (22km), Merbes-le-Château (24km), Thuin (25km), Couvin (33 km) Charleroi-Sud (34km), Walcourt (36km) et Marchienne-au-Pont (38km).

#### 4.8.2.2 LE RESEAU TEC

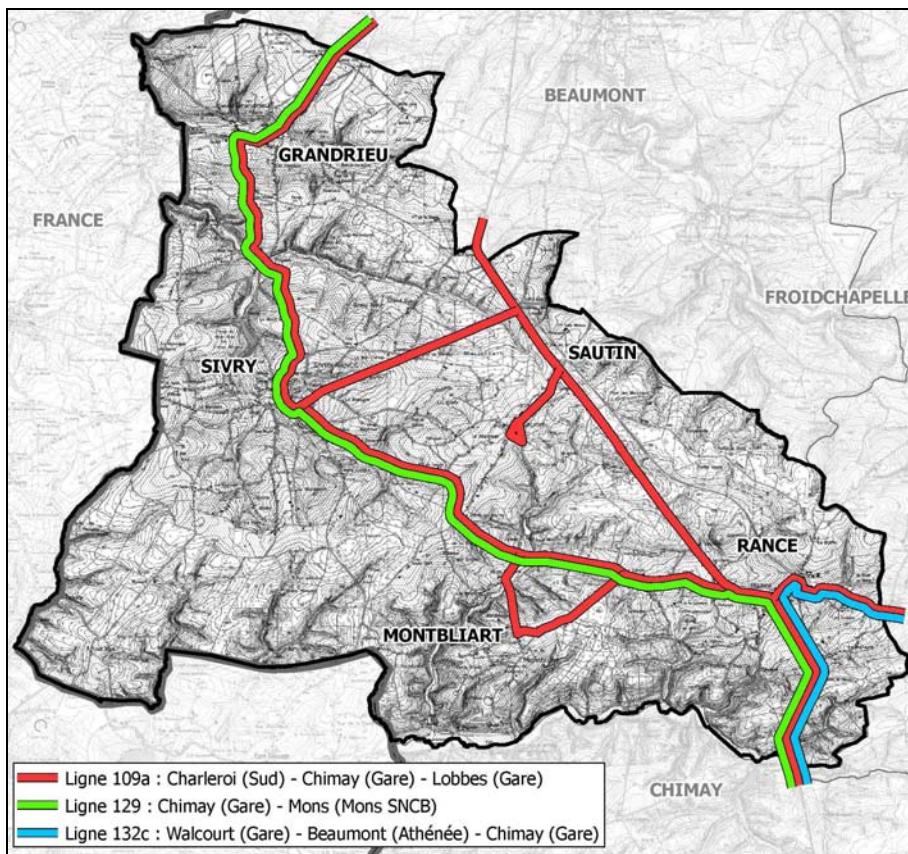
##### ❖ Les Lignes TEC

-  37 Sivry-Rance est desservie par le TEC Charleroi. Néanmoins, l'offre est en grande partie déterminée en fonction des périodes scolaires et les arrêts sont peu nombreux sur certaines lignes. Quatre lignes TEC desservent l'entité :

N°	Dénomination
109a	Charleroi(Sud) - Chimay (Gare) - Lobbes (Gare)
129	Chimay(Gare) - Mons (Mons SNCB)
132c	Walcourt (Gare) - Beaumont (Athénée) - Chimay (Gare)
136d	Rance - Florennes

**Illustration 189 - Lignes TEC à Sivry-Rance.**  
*(Source : TEC Charleroi)*

<sup>36</sup> Sur la base des réponses données, un indice global de satisfaction a été calculé, où « satisfaction » correspond au solde des réponses négatives et positives. Un indice global de satisfaction de 100 signifie qu'il y a exactement autant de satisfaits que d'insatisfaits. Lorsque l'indice est supérieur à 100, il y a plus de ménages satisfaits qu'insatisfaits. Un indice en dessous de 100 signifie qu'il y a moins de satisfaits qu'insatisfaits.



**Illustration 190 - Lignes TEC à Sivry-Rance.**  
(Source : TEC Charleroi)

La ligne 109a assure une liaison est-ouest sur le territoire. Son service est complet tous les jours de la semaine, surtout du lundi au vendredi en période scolaire. Elle relie Charleroi à Chimay en passant par tous les villages de l'entité de Sivry-Rance.

La ligne 129 est une ligne qui a été conçue pour les étudiants de Mons. Chaque vendredi soir, elle ramène les étudiants dans leur commune en partant de Mons à 18h30 pour terminer son trajet à Chimay à 20h tandis que le dimanche, elle part de Chimay à 18h pour déposer les étudiants à Mons à 19h30. Elle dessert tous les villages de l'entité, excepté Montbliart.

La ligne 132c offre un service inégal en fonction des villages. Au niveau de l'entité, seule la place François de Rance est desservie : deux fois par jour dans un sens et une fois par jour dans l'autre sens, uniquement du lundi au vendredi en période scolaire.

La ligne 136d circule en période scolaire et de vacances mais seulement du lundi au vendredi. Elle relie Florennes à Rance en passant par Philippeville. La place François de Rance est desservie entre 3 et 5 fois par jour.

De manière générale, le territoire de Sivry-Rance n'est pas desservi de manière égale dans les différents villages, Rance étant le mieux desservi.

## ❖ Origines et destinations des usagers TEC

Afin d'évaluer l'utilisation des lignes TEC, l'analyse est basée sur les données des abonnements mensuels et annuels à Sivry-Rance en 2008. Ces données nous fournissent les lieux de départ et d'arrivée des personnes concernées. L'analyse portera d'une part sur les usagers dont le point de départ est Sivry-Rance et d'autre part ceux dont la destination est Sivry-Rance.

- Au départ de Sivry-Rance

En 2008, la TEC a vendu 816 abonnements mensuels au départ de Sivry-Rance pour un total de 137 personnes. Chimay, Beaumont, le village de Rance et Charleroi sont les destinations les plus prisées par les utilisateurs. Cette distribution s'explique par l'attraction de ces pôles en termes d'emploi et d'enseignement.

<b>Destination</b>	<b>Beaumont</b>	<b>Charleroi</b>	<b>Chimay</b>	<b>Clermont</b>	<b>Marchienne-au-Pont</b>	<b>Momignies</b>	<b>Rance</b>	<b>Thuillies</b>	<b>Solre-Saint-Gery</b>	<b>Strée</b>	<b>Sivry</b>	<b>Inconnue</b>	<b>Total</b>
<b>Origine</b>													
<b>Grandrieu</b>	15(2 <sup>37</sup> )	15(2)	19(4)		6(1)		10(2)						65(11)
<b>Rance</b>	73(11)	40(7)	202(30)	9(1)	4(2)	26(4)		10(1)	8(1)		15(3)	37(10)	424(70)
<b>Sautin</b>			32(6)							1(1)			33(7)
<b>Sivry</b>	48(8)	15(4)	134(20)				74(11)					23(6)	294(49)
<b>Total</b>	136(21)	70(13)	387(60)	9(1)	10(3)	26(4)	84(13)	10(1)	8(1)	1(1)	15(3)	60(16)	816(137)

**Illustration 191 – Destination des abonnées TEC mensuels au départ des villages de la commune de Sivry-Rance.**  
(Source : TEC Charleroi, 2009)

Des abonnements annuels sont également délivrés par la TEC. Une analyse de cette donnée est essentielle pour confirmer les destinations privilégiée des usagers.

<b>Destination</b>	<b>Beaumont</b>	<b>Charleroi</b>	<b>Chimay</b>	<b>Grandrieu</b>	<b>Marchienne-au-Pont</b>	<b>Montigny-le-Tilleul</b>	<b>Rance</b>	<b>Strée</b>	<b>Thuillies</b>	<b>Inconnue</b>	<b>Total</b>
<b>Origine</b>											
<b>Grandrieu</b>	4	2	5		1		4				16
<b>Rance</b>	1	6	29	2		1		1		3	43
<b>Sautin</b>	1		6								7
<b>Sivry</b>	9	13	33		1		7			5	68
<b>Total</b>	15	21	73	2	2	1	11	1	0	8	134

**Illustration 192 – Destination des abonnées TEC annuels au départ des villages de la commune de Sivry-Rance.**  
(Source : TEC Charleroi, 2009)

En 2008, la TEC a vendu 134 abonnements annuels au départ de Sivry-Rance dont les destinations principales sont les mêmes que celles évoquées ci-dessus.

<sup>37</sup> Nombre de personnes concernées ayant fait une demande d'abonnement mensuel. Une même personne peut renouveler son abonnement mensuel à diverses reprises au cours de l'année.

- A destination de Sivry-Rance

En 2008, la TEC à délivré 807 abonnements mensuels à destination de Sivry-Rance pour un total de 156 personnes. L'origine des usagers est relativement diverse. Les communes de Chimay, Beaumont et Momignies sont les principales origines des usagers.

<b>Destination Origine</b>	<b>Grandrieu</b>	<b>Rance</b>	<b>Sautin</b>	<b>Sivry</b>	<b>Sivry- Rance<sup>38</sup></b>	<b>Total</b>
<b>Beaumont</b>	13(2)	133(25)		4(1)		150(28)
<b>Boussu-lez-Walcourt</b>		16(2)			6(2)	22(4)
<b>Charleroi</b>		25(4)		10(3)		35(7)
<b>Chimay</b>		172(31)	15(2)	49(7)	4(3)	240(43)
<b>Clermont</b>					9(3)	9(3)
<b>Froidchapelle</b>		19(4)			21(4)	40(8)
<b>Gozée</b>		33(7)				33(7)
<b>Ham-sur-Heure</b>					9(1)	9(1)
<b>Leugnies</b>		11(3)				11(3)
<b>Marchienne-au-Pont</b>		8(1)				8(1)
<b>Momignies</b>		68(14)			2(2)	70(16)
<b>Montigny-le-Tilleul</b>		10(1)			5(1)	15(2)
<b>Solre-Saint-Gery</b>		24(3)			1(1)	25(4)
<b>Strée</b>		41(9)			11(3)	52(12)
<b>Thuillies</b>		34(5)			10(1)	44(6)
<b>Thuin</b>		44(11)				44(11)
<b>Total</b>	13(2)	638(120)	15(2)	63(11)	78(21)	807(156)

**Illustration 193 – Destination des abonnées TEC mensuels à destination des villages de la commune de Sivry-Rance.**  
(Source : TEC Charleroi, 2009)

<sup>38</sup> Concerne les données pour lesquelles le village de destination n'est pas connu, mais se situe sur le territoire de Sivry-Rance.

Comme pour les abonnements mensuels, les origines principales des usagers sont les communes de Chimay et Beaumont. En 2008, la TEC a délivré 58 abonnements annuels à destination de Sivry-Rance.

<b>Destination Origine</b>	<b>Rance</b>	<b>Sivry</b>	<b>Sautin</b>	<b>Sivry-Rance</b>	<b>Total</b>
<b>Beaumont</b>	9	2			11
<b>Boussu-lez-Walcourt</b>	1				1
<b>Charleroi</b>	3			1	4
<b>Chimay</b>	8		4	1	13
<b>Gozée</b>	7				7
<b>Leugnies</b>				1	1
<b>Lobbes</b>	1				1
<b>Momignies</b>	4				4
<b>Montigny-le-Tilleul</b>	1				1
<b>Solre-Saint-Gery</b>	2				2
<b>Strée</b>	6				6
<b>Thuillies</b>	7				7
<b>Origine inconnue</b>	5				5
<b>Total</b>	49	2	4	3	58

*Illustration 194 – Destination des abonnées TEC annuels à destination des villages de la commune de Sivry-Rance.  
(Source : TEC Charleroi, 2009)*

## 4.8.3 LES MODES DOUX

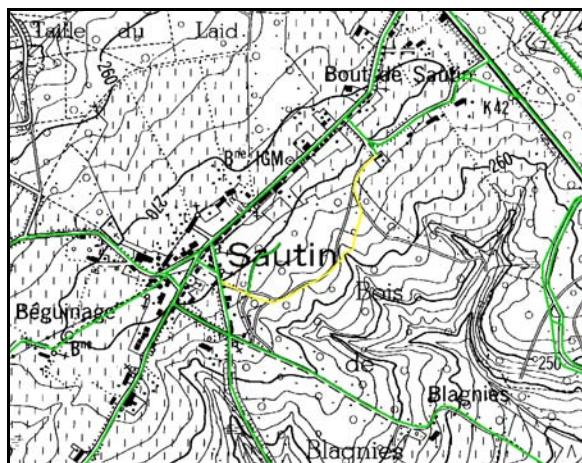
### 4.8.3.1 PICVERTS

Les travaux d'aménagement des tronçons retenus dans le cadre du tracé PICverts (Plan d'Itinéraire Communaux Verts) ont débuté à la mi-mai 2009<sup>39</sup>. Ces travaux devraient permettre aux usagers non motorisés de rallier le site des Lacs de l'Eau d'Heure à celui du Val Joly. Notons que la région a limité le budget destiné à la commune de Sivry-Rance concernant ces PICverts, considérant que seulement 2 des tracés étaient pertinents. Malgré cela, la commune a décidé de réaliser la totalité des travaux.

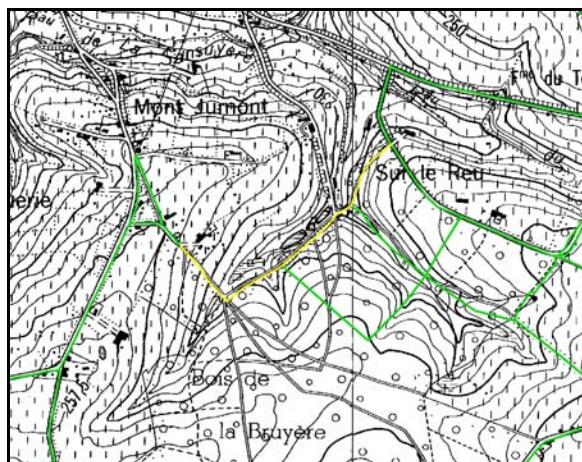
Les aménagements concernés sont les suivants<sup>2</sup> :

- Tronçon 1 : Bois de Blagnies : relier Bout de Sautin à la rue des Gâtes à Sautin ;
- Tronçon 2 : Bois de Bruyère : jonction Rue du Reiz (Sautin) et rue de la Plumette à Sivry ;
- Tronçon 3 : en bordure du Bois de Bruyère – chemin n°33 : jonction rue de la Plumette et Mont Jumont à Sivry ;
- Tronçon 4 : sentier n°94 (servitude publique de passage) longeant l'école reliant la rue de Sourenne à la rue du Touquet à Sautin.

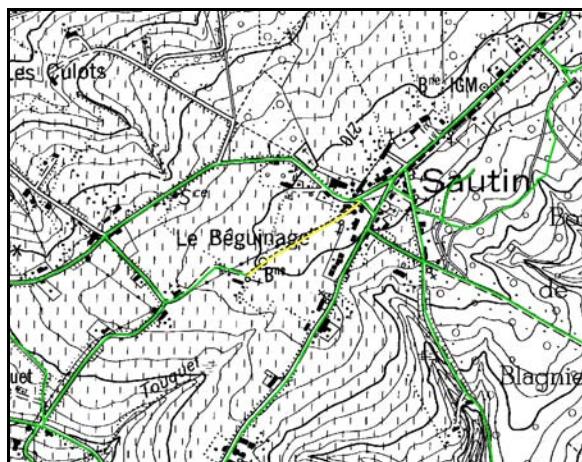
<sup>39</sup> Selon le site internet de la commune de Sivry-Rance



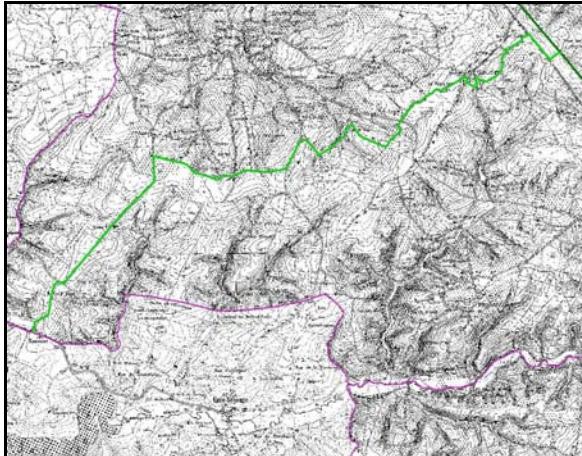
**Illustration 195 - Tronçon 1 reliant le Bout de Sautin à la rue des Gâtes.**  
(Source : Commune de Sivry-Rance)



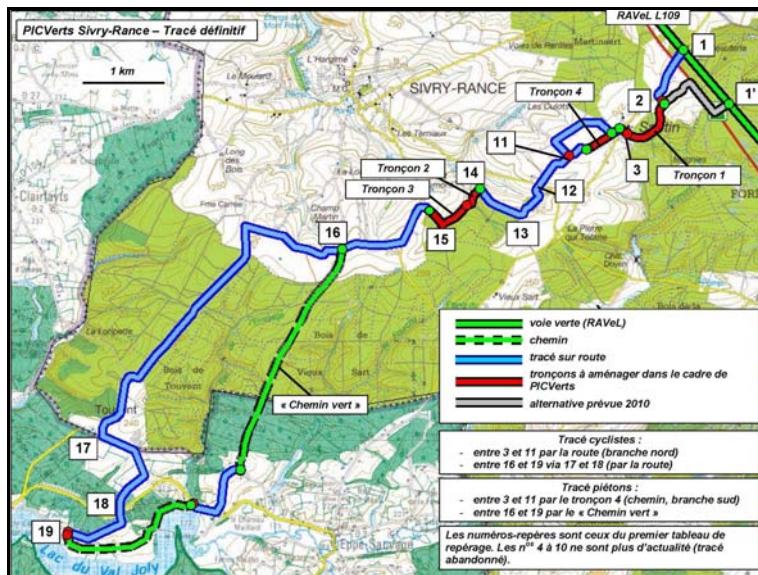
**Illustration 196 - Tronçon 2 reliant la rue du Reiz à la rue de la Plumette.**  
**Tronçon 3 reliant la rue de la Plumette à la rue Mont Jaumont.**  
(Source : Commune de Sivry-Rance)



**Illustration 197 : Tronçon 4 reliant la rue de la Sourenne à la rue du Touquet.**  
(Source : Commune de Sivry-Rance)



**Illustration 198 : Tracé complet reliant le RAVeL 109 au site du Val Joly.**  
(Source : Commune de Sivry-Rance)



**Illustration 199 : Tracé définitif des itinéraires PICVerts sur la commune de Sivry-Rance.**  
(Source : Commune de Sivry-Rance)

De	À	Description	Remarques
1	2	Rue de la Station, trafic moyen. Puis court passage sur la rue du Bout de Sautin (trafic très faible)	Traversée de la N53 à sécuriser sans oublier qu'il s'agit d'un tracé provisoire (voir ci-dessous)
1'	2	Variante possible après création d'une bande de dépassement sur la N53 et création simultanée d'une piste cyclo-pédestre en parallèle à la nationale. Puis rue du Bout de Sautin	Variante beaucoup plus agréable et sécurisante mais pas prévue avant 2010 selon les informations reçues du District des Routes de Chimay
2	3	Chemin à créer à travers bois (tronçon PICVerts 1)	+ env. 100 m d'une ruelle à améliorer entre la rue des Gâtes et la rue du Centre (hors PICVerts). De préférence, même intervention que dans la traversée du bois. Un SUL à prévoir sur 40 m.
3	11	<u>Cyclistes</u> : rues du village de Sautin. <u>Piétons</u> : id. mais avec un raccourci via un sentier à aménager (1,5 m de large, non adapté aux cyclistes ou aux cavaliers – tronçon PICVerts 4)	
11	14	Petites routes rurales. Pas de travaux, sinon une traversée à sécuriser au point 12 (une cabine de bus dans le champ de vision)	
14	15	Deux tronçons à aménager (PICVerts 2 et 3)	Voir aussi signalisation de police
15	16	Petites routes rurales. Pas de travaux.	
16	19	<u>Cyclistes</u> : routes rurales ou forestières à circulation faible ou modérée sauf entre 17 et 18 (route à circulation moyenne en territoire français). <u>Piétons</u> : chemin forestier (dit « Chemin vert »). Bonne praticabilité côté belge, parfois un peu boueux côté français. Puis petite rue de village, puis court passage sur une route plus importante (D83). Enfin, chemin piétons/cyclistes de bonne praticabilité le long du lac du Val-Joly jusqu'à la structure d'accueil.	

**Illustration 200 - Description de la cartographie des tronçons réaménagés dans le cadre des PICVerts à Sivry-Rance.**  
(Source : Chemin du rail, Commune de Sivry-Rance)



*Illustration 201 - Zoom sur les tronçons réaménagés dans le cadre des PICverts sur la commune de Sivry-Rance.  
(Source : Commune de Sivry-Rance)*

#### 4.8.3.2 LE VELO

38-39

La ligne ferroviaire 109 qui reliait Mons à Chimay a subi une réhabilitation afin de donner lieu au RAVeL 109 actuel, reliant Lobbes à Chimay, en passant par Sivry et le domaine de la forêt domaniale de Rance. Ce tracé emmène les usagers au milieu des paysages les plus verts du Hainaut. Cette réhabilitation du RAVeL 109 fait suite à l'entrée de Sivry-Rance en 2007-2008 dans la démarche PICverts. La réalisation de boucles permettant de rallier le barrage de l'Eau d'Heure au RAVeL d'une part, et d'autre part, le RAVeL au Val Joly, comblera les amateurs de grandes promenades et permettra la jonction entre ces 2 lieux touristiques (voir chapitre PICverts précédent).

En 2001, selon l'enquête ménage, la population de Sivry-Rance considérait à près de 90% que l'équipement cyclable était de très mauvaise qualité. Ce sentiment est identique pour l'ensemble des communes de l'arrondissement de Thuin. La région wallonne exprime également un sentiment de faiblesse en termes d'équipement cyclable. Le sentiment mitigé au niveau national est contrebalancé par la bonne perception qu'a la population flamande concernant les aménagements cyclables. En effet, la Flandre est réputée pour avoir un très bon équipement cyclable. Notons qu'à la suite de l'aménagement du RAVeL 109 et des différents tracés PICverts à Sivry-Rance, la perception par la population des aménagements cyclables devrait être revue à la hausse.

Entités géographiques	Perception des ménages en termes d'équipement cyclable			Indice de satisfaction
	Mal équipé	Normalement équipé	Très bien équipé	
<b>Sivry-Rance</b>	<b>89,7</b>	<b>9,3</b>	<b>1</b>	<b>11,4</b>
Beaumont	90,3	8,5	1,2	11
Chimay	79,9	17,2	2,9	23
Froidchapelle	78,6	17,4	4	25,4
Anderlues	79,6	16,9	3,5	23,9
Binche	74,9	21,1	4	29,2
Erquelinnes	81,6	15,4	3,1	21,5
Lobbes	83,3	13,9	2,8	19,5
Merbes-le-Château	83,7	14,4	2	18,3
Momignies	82,4	14,5	3,1	20,8
Thuin	83,9	13,5	2,6	18,6
Estinnes	78,4	17,7	3,9	25,5
Ham-sur-Heure-Nalinnes	91,3	7,4	1,4	10,1
Morlanwelz	84,3	13,8	1,9	17,5
Arrondissement de Thuin	81,8	15,4	2,8	21
Région wallonne	80,7	15,8	3,5	22,8
Belgique	61,3	29,1	9,6	48,3

**Illustration 202 - Les facilités offertes des pistes cyclables (Octobre 2001). Perception des ménages en termes d'équipement cyclable. (Source : INS, 2001)**

#### 4.8.3.3 LA MARCHE A PIED

Selon l'enquête ménage de 2001, la perception de l'équipement des trottoirs à Sivry-Rance est relativement mauvaise. En effet, 55,6% des ménages chevrotins considèrent que les trottoirs sont mal équipés. Ce pourcentage est le plus important de l'arrondissement de Thuin. Cette perception négative de l'équipement des trottoirs est problématique, lorsqu'on sait que la commune est fortement prisée pour la marche à pied. L'indice de satisfaction est d'ailleurs relativement faible en comparaison avec l'arrondissement de Thuin, la région wallonne et même la Belgique.

Entités géographiques	Perception des ménages en termes d'équipements des trottoirs			Indice de satisfaction
	Mal équipé	Normalement équipé	Très bien équipé	
<b>Sivry-Rance</b>	<b>55,6</b>	<b>38</b>	<b>6,4</b>	<b>50,8</b>
Beaumont	54,9	39,3	5,9	51
Chimay	42,2	47,9	9,9	67,6
Froidchapelle	43,7	47,9	8,4	64,7
Anderlues	43,1	48,3	8,6	65,5
Binche	42,3	48,1	9,6	67,3
Erquelinnes	44,4	46,8	8,8	64,5
Lobbes	60,1	33,1	6,8	46,7
Merbes-le-Château	46,4	45,1	8,4	62
Momignies	42,4	48	9,6	67,2
Thuin	52,9	40,2	6,9	54,1
Estinnes	43	47,1	9,9	66,9
Ham-sur-Heure-Nalinnes	50,8	42,3	7	56,2
Morlanwelz	45,3	45,9	8,7	63,4
Arrondissement de Thuin	46,4	45,1	8,5	62
Région wallonne	36,8	51,4	11,8	75
Belgique	30,6	51,7	17,7	87,1

**Illustration 203 - Les facilités offertes des trottoirs (Octobre 2001). Perception des ménages en termes d'équipement des trottoirs. (Source : INS, 2001).**

#### ❖ De loisir

Concernant la marche de loisir, la commune de Sivry-Rance comporte 14 promenades (58.5 Km) sur son territoire (cf. Chapitre sur le tourisme). Elle est traversée par la Transylvestre, l'itinéraire 24, le circuit de la Botte ou encore la liaison Ravel 109. La commune est donc bien desservie en termes d'activités pédestres.

#### **4.8.3.4 LES PERSONNES A MOBILITE REDUITE (PMR)**

Des rampes d'accès ont été installées au Castel, à la salle omnisports de Rance, à l'administration communale, à la maison de village de Montbliart, à la salle des fêtes de Sautin et à la salle du Centre Culturel de Sivry. Une place de parking pour PMR a été installée à l'administration communale, devant la salle omnisports à Rance et au niveau de la Grand'rue du même village. Enfin, le RAVeL et la forêt domaniale sont tout à fait accessibles aux PMR.

L'asbl Mobilité Hainaut, soutenue par les mutualités chrétiennes, les mutualités socialistes et le TEC, propose un accompagnement dans les déplacements des personnes à mobilité réduite. Le transport s'opère sur réservation du lundi au vendredi, et est adapté aux PMR (élévateur, système d'enrage des voiturettes,...). Dans la pratique, les communes couvertes par ce service sont Chimay, Beaumont, Erquelinnes, Froidchapelle, Merbes-le-Château, Momignies et Sivry-Rance.

Notons également qu'un partenariat TEC-CPAS a mis en place un taxi social sous réservation (48h avant). Ce type de transport offre également des services répondant aux besoins de déplacements médicaux, de loisirs et d'achats de personnes âgées.

#### **4.8.3.5 LES PRINCIPAUX OBSTACLES A LA MOBILITE DOUCE**

Le relief vallonné de la commune de Sivry-Rance peut jouer un rôle d'obstacle à la mobilité douce. Notons cependant que le principal obstacle reste d'un tout autre ordre : la N53 qui scinde le territoire en 2 parties. La traversée de cette nationale peut s'avérer dangereuse pour les usagers faibles tels que les cyclistes ou piétons. De plus, cette nationale se caractérise par des carrefours dangereux et accidentogènes, comme évoqué ci-dessous (partie sécurité routière).

## 4.8.4 LA SECURITE ROUTIERE

### 4.8.4.1 LES CARREFOURS DANGEREUX

Selon les données communales, Sivry-Rance serait caractérisée par la présence de plusieurs points noirs sur son territoire. Ces points noirs se localisent principalement sur la N53 (route de Mons).

#### ❖ N53

- ⇒ Carrefour de la N53 et la rue de Sautin, lieu-dit « Carreauterie »
- ⇒ Rond point N53, lieu-dit « Gare de Sivry »
- ⇒ Carrefour de la N53 et l'accès à la Domaniale « Ry de Fromont », lieu-dit « Baraque verte »
- ⇒ Carrefour de la N53 et le Chemin de XV Pieds

#### ❖ Rance

- ⇒ Carrefour rue Pauline Hubert et rue des Combattants
- ⇒ Carrefour de la Pierre qui tourne, route de Sivry
- ⇒ Carrefour du Ry de Fromont, route de Sivry

#### ❖ Sautin

- ⇒ Rue de France
- ⇒ Rue de la Station

#### ❖ Grandrieu

- ⇒ Rue Lenoble

### 4.8.4.2 LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

En 2007, selon l'INS, la commune de Sivry-Rance a enregistré 19 accidents de la circulation et 24 victimes<sup>40</sup>. Parmi ces victimes figure un tué (ou mortellement blessé)<sup>41</sup>, un blessé grave<sup>42</sup> et 22 blessés légers<sup>43</sup>.

2007	Nombre d'accidents	Nombre de Victimes	Décédés 30 jours	Blessés graves	Blessés légers
Sivry-Rance	19	24	1	1	22

*Illustration 204 - Nombre d'accidents de la route et de victimes à Sivry-Rance en 2007.  
(Source : INS, 2007)*

La voiture est le moyen de transport comportant le plus de victimes. La personne décédée dans les 30 jours utilisait d'ailleurs ce moyen de transport. Notons que Sivry-Rance compte un blessé grave parmi les piétons. Cependant, la majorité des victimes sont de type blessé léger.

<sup>40</sup> Reprend les blessés légers, blessés graves et les tués endéans les 30 jours

<sup>41</sup> Tué : Toute personne impliquée dans un accident de roulage, tuée sur le coup ou décédée avant son admission à l'hôpital. Mortellement blessé : toute personne qui décède des suites d'un accident endéans les 30 jours suivant la date de l'accident, mais qui n'est pas décédée sur place ou avant son admission à l'hôpital (définition INS).

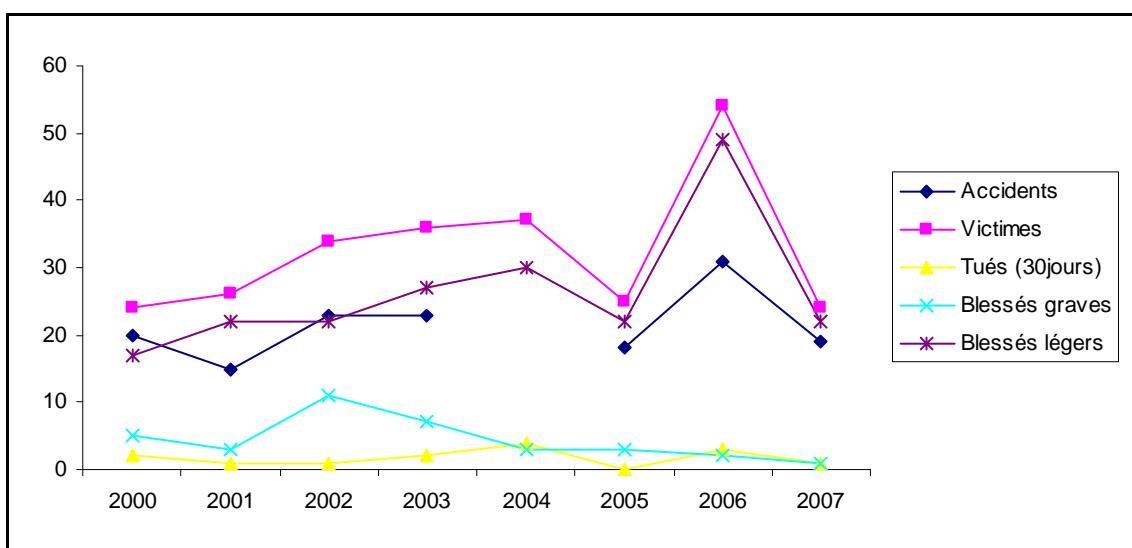
<sup>42</sup> Blessé grave : toute personne blessée dans un accident de roulage dont l'état nécessite l'hospitalisation pour une durée supérieure à 24h (définition INS).

<sup>43</sup> Blessé léger : toute personne blessée dans un accident de roulage pour laquelle la définition mortellement ou gravement blessé n'est pas d'application (définition INS).

2007	Voiture voyageurs	Voiture Mixte	Camionnette	Cyclomoteur A	Piéton	Autre usager	Tous types d'usager
<b>Tués 30 jours</b>	1						1
<b>Blessés graves</b>	15	3	1	1	1	1	1
<b>Blessés légers</b>							22
<b>Total</b>	16	3	1	1	2	1	24

**Illustration 205 - Nombre de victimes des accidents de la route selon le type d'usager.**  
(Source : INS, 2007)

2006 a été l'année la plus accidentogène depuis 2000. Le nombre d'accidents, de victimes et de blessés légers sont les plus importants. Notons que depuis 2002 la commune enregistre une diminution du nombre de tués sur les routes. Excepté en 2006, la commune enregistre un nombre d'accidents relativement constant, de même que le nombre de victimes quel qu'en soit le type.



**Illustration 206 - Evolution du nombre d'accidents de la route et du nombre de victimes entre 2000 et 2007 à Sivry-Rance.**  
(Source : INS, 2001-2007)

#### 4.8.5 LE STATIONNEMENT

Selon les instances communales, le stationnement n'est en aucun cas problématique sur le territoire communal de Sivry-Rance. Le parking consacré au musée du Marbre affiche une capacité d'environ 20 places, qui pourraient le cas échéant servir de petite « plateforme » intermodale pour la voiture et le vélo moyennant quelques aménagements. L'accueil des bus à destination du musée pourrait également être davantage convivial et mieux organisé.

#### 4.8.6 LE RESEAU ROUTIER

33% des ménages chevrotins considèrent les routes comme étant mal équipées. Ce pourcentage est l'un des plus élevés des communes de l'arrondissement de Thuin et est supérieur à la moyenne de l'arrondissement, de la région wallonne et de la Belgique. L'indice de satisfaction est le plus faible après Morlanwelz. Cet indice est un peu plus faible que ceux enregistrés au niveau de l'arrondissement de Thuin et de la région wallonne, mais fortement inférieur à celui ressenti au niveau national. Apparemment, les flamands seraient plus satisfaits de l'état des routes qu'au sud du pays.

Entités Géographiques	Perception des ménages en termes d'équipement des routes (%)			Indice de satisfaction
	Mal équipé	Normalement équipé	Très bien équipé	
<b>Sivry-Rance</b>	<b>33,3</b>	<b>59,1</b>	<b>7,6</b>	<b>74,3</b>
Beaumont	30,7	61,2	8,1	77,4
Chimay	19,9	67	13	93,1
Froidchapelle	22,6	65,8	11,6	89
Anderlues	23,2	65,6	11,3	88,1
Binche	26,4	63,2	10,4	84
Erquelinnes	26,6	64,4	9	82,4
Lobbes	33,8	57,2	9	75,2
Merbes-le-Château	25	67,1	7,9	83
Momignies	16,2	70	13,8	97,6
Thuin	30,2	59,8	10	79,8
Estinnes	23,4	64,9	11,7	88,4
Ham-sur-Heure-Nalinnes	23,4	67,1	9,5	86
Morlanwelz	40,3	52,7	7	66,7
Arrondissement de Thuin	27,6	62,5	9,9	82,3
Région wallonne	22,1	66,2	11,7	89,7
Belgique	14,9	66,9	18,3	103,4

**Illustration 207 - Les facilités offertes des routes (Octobre 2001). Perception des ménages en termes d'équipement des routes.**  
**(Source : INS, 2001)**

La commune de Sivry-Rance se caractérise par une longueur de réseau routier situé dans la moyenne de l'arrondissement de Thuin. Celui-ci se compose principalement d'un réseau routier communal à hauteur de 94%, le réseau routier régional et provincial ne concernant que le tracé de la N53 et de la N596. Notons par ailleurs que l'arrondissement de Thuin n'est desservi par aucune autoroute et que son réseau principal se compose de voiries communales (90,5%).

Communes	Réseau autoroutier (Km)	Réseau routier régional et provincial (Km)	Réseau communal (Km)	Total (Km)
<b>Sivry-Rance</b>	<b>0</b>	<b>11,9</b>	<b>188,6</b>	<b>200,4</b>
Beaumont	0	34,0	316,2	350,2
Chimay	0	60,5	423,7	484,2
Froidchapelle	0	26,4	202,1	228,5
Anderlues	0	9,1	78,4	87,5
Binche	0	23,1	231,2	254,3
Erquelinnes	0	20,3	145,0	165,3
Estinnes	0	24,6	217,9	242,5
Ham-sur-Heure-Nalinnes	0	1,6	211,4	212,9
Lobbes	0	14,2	65,7	79,9
Merbes-le-Château	0	17,5	97,0	114,5
Momignies	0	23,3	266,9	290,2
Morlanwelz	0	8,2	92,2	100,4
Thuin	0	25,9	345,5	371,4
Arr. de Thuin	0	300,5	2881,7	3182,2

**Illustration 208 - Longueur du réseau routier (Km) dans les communes de l'arrondissement de Thuin en 2005.**  
**(Source : INS, 2005)**

Les distances parcourues sur le territoire de Sivry-Rance sont les plus faibles après Froidchapelle. En effet, en 2005, Sivry-Rance comptabilise 29,4 millions de véhicules-Km<sup>44</sup> annuels, tandis que Binche se caractérise par un nombre 5 fois plus élevé (147,3 véhicules-km). Ces distances concernent tous les véhicules ayant circulé sur le territoire, et pas uniquement les véhicules des ménages chevrotins.

<sup>44</sup> Ex : 100 véhicules qui font 1000 km pendant une année = 100.000 véhicules-km.

Communes	Réseau autoroutier (Km)	Réseau routier régional et provincial (Km)	Réseau communal (Km)	Total (Km)
<b>Sivry-Rance</b>	<b>0</b>	<b>19,8</b>	<b>9,6</b>	<b>29,4</b>
Beaumont	0	81,1	38,9	120,0
Chimay	0	65,5	44,5	110,0
Froidchapelle	0	18,0	8,2	26,2
Anderlues	0	41,6	13,7	55,3
Binche	0	92,8	54,4	147,3
Erquelinnes	0	62,3	19,8	82,1
Estinnes	0	45,3	19,9	65,2
Ham-sur-Heure-Nalinnes	0	15,8	17,9	33,8
Lobbes	0	37,1	8,4	45,6
Merbes-le-Château	0	28,3	7,3	35,5
Momignies	0	21,7	12,4	34,1
Morlanwelz	0	40,3	19,8	60,1
Thuin	0	76,1	47,4	123,5
Arr. de Thuin	0	645,7	322,3	968,0

**Illustration 209 - Distance parcourue, en millions de véhicules-km, pour les communes de l'arrondissement de Thuin en 2005.**  
 (Source : INS, 2005)

La commune de Sivry-Rance comporte un parc de 3093 véhicules, soit 3,6% du parc de véhicules de l'arrondissement de Thuin. Le parc de véhicules chevrotin est l'un des plus faible après Froidchapelle et Merbes-le-Château. Cependant, en 2007, la commune possède un indice<sup>45</sup> de motorisation général de 66 contre 58 au niveau de l'arrondissement de Thuin. En ne considérant que la voiture comme véhicule, l'indice de motorisation chevrotin s'élève à 48 contre 45 pour l'arrondissement de Thuin. Ces deux indices sont du même ordre de grandeur et peuvent s'expliquer par la distance de l'arrondissement par rapport aux grands pôles d'activités, et donc de la « nécessité » de posséder une voiture.

Communes	Moto	Voiture	Tracteur agricole	Autobus	Camion	Tracteur	Autres	Total des types
<b>Sivry-Rance</b>	<b>174</b>	<b>2220</b>	<b>302</b>	<b>1</b>	<b>323</b>	<b>33</b>	<b>40</b>	<b>3093</b>
Beaumont	282	3142	467	2	469	62	99	4523
Chimay	379	4336	635	42	846	128	125	6491
Froidchapelle	183	1646	301	0	284	40	49	2503
Anderlues	403	4893	111	2	474	27	43	5953
Binche	1135	14006	291	41	1563	80	151	17267
Erquelinnes	333	4173	202	44	385	30	66	5233
Estinnes	335	3514	355	3	505	47	186	4945
Ham-sur-Heure-Nalinnes	575	6892	196	1	649	33	72	8418
Lobbes	211	2641	151	7	305	14	70	3399
Merbes-le-Château	175	1900	150	5	227	24	40	2521
Momignies	184	2307	385	4	341	56	39	3316
Morlanwelz	617	7914	89	1	764	22	75	9482
Thuin	608	7255	337	2	751	45	95	9093
Total des communes	5594	66839	3972	155	7886	641	1150	86237

**Illustration 210 - Parc des véhicules, selon le type, dans les communes de l'arrondissement de Thuin en 2006.**  
 (Source : INS, 2006)

<sup>45</sup> L'indice de motorisation se calcule comme suit : ([nombre de véhicules] / [nombre d'habitants]) \* 100. Lorsque cet indice est égal à 100, cela signifie qu'il y a autant de véhicules que d'habitants.

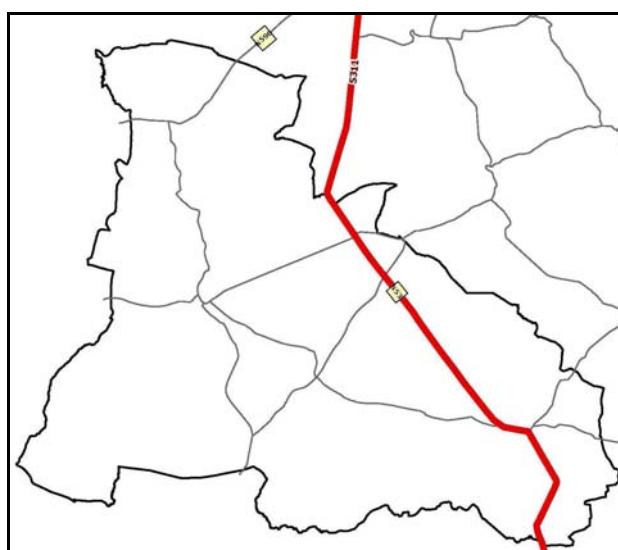
Le parc automobile s'est renouvelé à hauteur de 5% entre 2006 et 2007 alors qu'au niveau de l'arrondissement, le renouvellement se fait à hauteur de 7%. Sivry-Rance comptabilise 202 nouveaux véhicules mis en circulation en 2007, principalement des voitures. Cette dernière remarque s'applique à l'ensemble des communes de l'arrondissement de Thuin.

Commune	Voitures pour personnes	Autobus et autocars	Véhicules pour le transport de marchandises	Tracteurs	Tracteurs agricoles	Véhicules spéciaux	Motos	Total
<b>Sivry-Rance</b>	<b>160</b>	<b>0</b>	<b>21</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>202</b>
Beaumont	239	0	39	0	10	3	25	316
Chimay	325	1	64	0	12	3	19	424
Froidchapelle	139	0	16	0	5	0	15	175
Anderlues	448	0	29	1	1	2	30	511
Binche	1324	2	131	2	5	6	87	1557
Erquelinnes	374	2	27	0	4	1	21	429
Estinnes	355	0	43	1	4	8	26	437
Ham-sur-Heure-Nalinnes	690	0	52	2	7	8	47	806
Lobbes	259	0	28	0	2	3	11	303
Merbes-le-Château	174	0	15	1	1	0	20	211
Momignies	176	0	16	2	3	1	3	201
Moranwelz	720	0	69	1	1	3	54	848
Thuin	707	1	66	1	14	3	52	844
Arr. de Thuin	6090	6	616	13	74	44	421	7264

**Illustration 211 - Nombre de véhicules automobiles neufs, selon le type, mis en circulation dans les communes de l'arrondissement de Thuin en 2007. (Source : INS, 2007)**

#### 4.8.6.1 LES COMPTAGES

Le seul comptage réalisé par le Service Public de Wallonie – DGO2 (2006) sur la commune de Sivry-Rance concerne la N53 entre la N40 (Beaumont) et la N595 (Chimay) avec 5311 véhicules par jour (24h). Ce tronçon se caractérise par le plus faible nombre de véhicules enregistrés sur le tracé de la N53 qui rallie Charleroi à Chimay en passant par Montigny-le-Tilleul, Thuin, Beaumont, Sivry-Rance et finalement Chimay. De plus, le nombre de véhicules par jour (24h) diminue, passant de 5667 en 2004 à 5458 en 2005 et enfin 5311 en 2006.



**Illustration 212 - Comptage réalisé par la DGO2 sur le territoire de Sivry-Rance en 2006. (Source : DGO2 – 2006)**

## **4.8.7 SYNTHESE DU DIAGNOSTIC**

### **➤ TRANSPORTS EN COMMUN**

- ⇒ Pas de desserte ferroviaire sur le territoire.
- ⇒ Gare la plus proche à environ 20 Km.
- ⇒ Desserte par 4 lignes du TEC Charleroi.
- ⇒ Desserte inégale du TEC dans les différents villages.
- ⇒ Offre TEC en grande partie calquée sur les horaires scolaires.
- ⇒ Perception moyenne du réseau de transports en commun de la part des habitants (selon enquête INS).
- ⇒ 816 abonnements délivrés par le TEC mensuels au départ de Sivry-Rance pour 137 personnes en 2008.
- ⇒ 134 abonnements annuels délivrés par le TEC au départ de Sivry-Rance en 2008.

### **➤ MODES DOUX**

- ⇒ Un réseau de 14 promenades.
- ⇒ Aménagement d'une liaison modes doux de Sivry aux Lacs de l'Eau d'Heure et au ValJoly.
- ⇒ Perception négative du réseau modes doux de la part des habitants (selon enquête INS).
- ⇒ Présence du RAVeL 109 Lobbes-Chimay.
- ⇒ La N53, un obstacle important à la pratique des modes doux.
- ⇒ Des services à l'attention des Personnes à Mobilité Réduite (asbl Mobilité Hainaut + partenariat TEC-CPAS).

### **➤ RÉSEAU ROUTIER ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

- ⇒ 200 Km de réseau routier dont 94% de routes communales.
- ⇒ 19 accidents de la route en 2007 dont un mortel.
- ⇒ Un pic accidentogène en 2006.
- ⇒ Une N53 considérée comme dangereuse.
- ⇒ Un nombre annuel de véhicules-Km parcourus parmi les plus bas de l'arrondissement.
- ⇒ Un indice de motorisation légèrement supérieur à celui de l'arrondissement.
- ⇒ Un volume de trafic de 5000 véhicules/jour (24h) sur la N53, chiffre en diminution entre 2004 et 2006 (comptages SPW).

#### 4.8.8 ANALYSE AFOM

<b>Atouts</b>	<b>FAIBLESSES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Une offre TEC permettant de rejoindre les pôles importants tels que Chimay ou Charleroi.</li> <li>+ Présence du RAVeL 109.</li> <li>+ Un nombre de véhicules-Km annuel parmi les plus bas de l'arrondissement.</li> <li>+ Un volume de trafic sur la N53 en diminution.</li> <li>+ Des services à l'attention des PMR.</li> <li>+ Un riche réseau de promenades.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Pas de desserte ferroviaire sur ou à proximité directe de la commune.</li> <li>-Une offre TEC calquée sur les horaires scolaires.</li> <li>-Perception moyenne à mauvaise des infrastructures de transports en commun et cyclables de la part des habitants.</li> <li>-Faible infrastructure utilitaire à destination des modes doux (piétons, cyclistes, PMR, etc.).</li> <li>-La N53, obstacle important à la pratique des modes doux.</li> </ul>
<b>OPPORTUNITES</b>	<b>MENACES</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Densification du réseau modes doux (nouvelles liaisons avec les lacs).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Une répétition du pic accidentogène de 2006.</li> </ul>

## **5 TABLE DES ILLUSTRATIONS**

Illustration 1: Extrait de la carte géologique de Wallonie.....	13
Illustration 2 : Extrait de la carte des principaux types de sols .....	15
Illustration 3: Carte des bassins et sous-bassins hydrographiques en Région wallonne .....	16
Illustration 4- Liste des cours d'eau non navigables par catégorie à Sivry-Rance .....	17
Illustration 5 : Extrait de la carte des aléas d'inondation par débordement de cours d'eau de Sivry-Rance .....	18
Illustration 6 : Extrait de la carte des principales formations aquifères de Wallonie.....	18
Illustration 8 : Localisation des captages sur l'entité de Sivry-Rance .....	19
Illustration 9 : Territoires paysagers de Sivry-Rance .....	22
Illustration 10 : Paysages bocagers à Sivry-Rance .....	23
Illustration 11 : Occupation du sol à Sivry-Rance au 1er janvier 2001 et au 1er janvier 2006 .....	24
Illustration 12 : Comparaison de l'occupation du sol entre Sivry-Rance et les communes avoisinantes	25
Illustration 13 : Comparaison de l'occupation du sol entre Sivry-Rance et les communes avoisinantes	25
Illustration 14 : Comparaison de l'occupation du sol entre Sivry-Rance et l'arrondissement de Thuin ..	26
Illustration 15 : Comparaison de l'occupation du sol entre Sivry-Rance et l'arrondissement de Thuin ..	26
Illustration 16 - Localisation de l'étang du Moulin à Rance.....	27
Illustration 17 - Localisation de l'étang du Moulin à Sivry-Rance.....	27
Illustration 18 - SGIB – Etang du Moulin Sivry-Rance.....	27
Illustration 19 - Carte du réseau Natura 2000 de la Région Wallonne .....	29
Illustration 20 - Communes concernées par un site Natura 2000 disposant d'un arrêté de désignation	30
Illustration 21 - Localisation du site Natura 2000 – BE32029 – Haute Vallée de la Thure.....	32
Illustration 22 - Localisation du site Natura 2000 – BE32030 – Vallée de la Hante .....	33
Illustration 23 - Localisation du site Natura 2000 – BE32031 – Bois de Vieux Sart et de Montbliart.....	34
Illustration 24- Localisation du site Natura 2000 – BE32032 – Forêts de Rance .....	35
Illustration 25 - Localisation du site Natura 2000 – BE32034 – Bois Massart et forêts de Sivry-Rance .	36
Illustration 27 : Un habitat groupé dans les centres urbains - Vue générale de Sivry centre .....	52
Illustration 28 : Un habitat beaucoup plus lâche voir isolé en périphérie .....	52
Illustration 29 : Vue générale depuis la rue de Sivry .....	53
Illustration 30 : Carte Ferraris – Grandrieu.....	53
Illustration 31 : Carte Vander Maelen – Grandrieu.....	53
Illustration 32 : Carte IGN - Grandrieu.....	53
Illustration 33 : Plan de secteur – Grandrieu.....	54
Illustration 34 : Orthophotoplan – PPNC- Grandrieu (Source : PICVerts) .....	54
Illustration 35 : Vue générale depuis la rue Là-Haut – Sivry .....	54
Illustration 36 : Carte Ferraris – Sivry.....	54
Illustration 37 : Carte Vander Maelen - Sivry.....	54
Illustration 38 : Carte IGN – Sivry.....	55
Illustration 39 : Plan de secteur – Sivry.....	55
Illustration 40 : Orthophotoplan – PPNC – Sivry (Source : PICVerts).....	55
Illustration 41 : Carte Ferraris – Sautin.....	56
Illustration 42 : Carte Vander Maelen – Sautin.....	56
Illustration 43 : Carte IGN - Sautin .....	56
Illustration 44 : Plan de secteur – Sautin.....	56
Illustration 45 : Orthophotoplan – PPNC – Sautin (Source : PICVerts).....	56
Illustration 46 : Vue générale depuis la rue de Bailleuvre - Montbliart.....	57
Illustration 47 : Carte Ferraris – Montbliart.....	57
Illustration 48 : Carte Vander Maelen – Montbliart.....	57
Illustration 49 : Carte IGN - Montbliart .....	57
Illustration 50 : Plan de secteur – Montbliart.....	58
Illustration 51 : Orthophotoplan - PPNC – Montbliart (Source : PICVerts).....	58
Illustration 52 : Vue depuis la rue Noir Aigle – Rance .....	58
Illustration 53 : Carte Ferraris – Rance.....	58
Illustration 54 : Carte Vander Maelen – Rance.....	58
Illustration 55 : Carte IGN – Rance.....	59
Illustration 56 : Plan de secteur – Rance.....	59
Illustration 57 : Orthophotoplan - PPNC – Rance (Source : PICVerts).....	59

Illustration 58 : Montbliart – Rue d'Eppe / Rue du 11 Novembre.....	60
Illustration 59 : Sautin – Rue du Centre.....	60
Illustration 60 : Sautin – Rue de France.....	60
Illustration 61 : Sivry – Rue de Coméries.....	60
Illustration 62 : Sivry – Saint Roch / Rue de Martinsart.....	61
Illustration 63 : Sivry – Rue Saint-Roch.....	61
Illustration 64 : Sivry – Rue du Cimetière, vue depuis la rue Là-Haut.....	61
Illustration 65 : Montbliart – Rue Ploys, vue depuis l'église.....	61
Illustration 66 : Rance – Rue du 11 Novembre.....	61
Illustration 67 : Rance – Rue du Moulin.....	61
Illustration 68 : Rance – Rue des Déportés / Rue des Frés.....	62
Illustration 69 : Rance – Rue des Déportés.....	62
Illustration 70 : Liste des biens classés (Sources : SPW-DGO4) .....	62
Illustration 71 : Extraits du SDER – pp 136-139.....	67
Illustration 72 : Positionnement de la commune de Sivry-Rance au SDER .....	68
Illustration 73 : Répartition des différentes zones du Plan de Secteur pour Sivry-Rance .....	69
Illustration 74 : Tableau de répartition des différentes zones du Plan de Secteur pour Sivry-Rance .....	70
Illustration 75 : Potentiel foncier en ZH e ZHR par commune en Wallonie en 2001 .....	71
Illustration 76 : Les ZACC au sein de la Botte du Hainaut.....	72
Illustration 77 : Les ZACC au Plan de Secteur – Village de Sivry .....	73
Illustration 78 : Les ZACC au Plan de Secteur – Village de Sautin .....	73
Illustration 79 : Les ZACC au Plan de Secteur – Village de Sautin .....	74
Illustration 80 : Les ZACC au Plan de Secteur – Village de Grandrieu.....	75
Illustration 81 : Les ZACC au Plan de Secteur – Village de Montbliart.....	75
Illustration 82 : Proportion de terrains artificialisés et non artificialisés.....	76
Illustration 83 : Carte de l'occupation du sol – Entité de Sivry-Rance .....	76
Illustration 84 : Plan Communal d'Aménagement de Sivry .....	77
Illustration 85 : Gare de Sivry construite sur le territoire de Solre-Saint-Géry. ....	85
Illustration 86 : Pierre qui tourne : Monument mégalithe. ....	86
Illustration 87 : La plus ancienne carrière de marbre rouge occupait l'emplacement de cet étang (déjà en 1608). Ce dernier a finalement été comblé pour faire place à des garages et à un parking.....	87
Illustration 88 : Château-ferme de Montbliart.....	89
Illustration 89 : L'évolution de la population dans la commune de Sivry-Rance entre 1998 et 2008 (Source: ECODATA, SPF ECONOMIE, PME, CLASSES MOYENNES & ENERGIE) .....	94
Illustration 90 : L'évolution de la population entre 1998 et 2008. Communes de l'arrondissement de Thuin.....	95
Illustration 91 : Evolution de la population des villages de Sivry-Rance entre 2001 et 2008.....	95
Illustration 92 : Evolution de la population des villages de Sivry-Rance entre 2001 et 2008.....	96
Illustration 93 : L'évolution de la population des villages de Sivry-Rance entre 2001 et 2008. ....	96
Illustration 94 : Chiffres clefs de la démographie frontalière à Sivry-Rance en 1999 et 2004. ....	97
Illustration 95 - Les facteurs de la croissance de la population de Sivry-Rance de 1988 à 2007 .....	98
Illustration 96 : Part de la population par tranches d'âges et coefficient de vieillissement pour Sivry-Rance et les communes de l'arrondissement de Thuin. ....	99
Illustration 97 : Part de la population par tranches d'âges et coefficient de vieillissement pour Sivry-Rance et les entités géographiques de référence.....	99
Illustration 98 : Population par village par classes d'âges en 2010. ....	100
Illustration 99 : Part de la population par tranche d'âge pour les communes française frontalière de Sivry-Rance en 2004.....	100
Illustration 100 : Origine des étrangers présents sur le territoire de Sivry-Rance en 1997 et 2007. ....	101
Illustration 101 : Nombres d'étrangers et part de ceux-ci par commune pour l'arrondissement de Thuin. ....	102
Illustration 102 : Types de logements (%) en 2001 dans les communes de l'arrondissement de Thuin et dans les entités géographiques de référence.....	104
Illustration 103 : Répartition de la population par types de logements (%) en 2001 dans les communes de l'arrondissement de Thuin et dans les entités géographiques de référence. ....	105
Illustration 104 : Proportion (%) des logements selon leur superficie en 1991 et 2001 dans les communes de l'arrondissement de Thuin et dans les entités géographiques de référence. ....	105
Illustration 105 : Année de construction des logements (%) dans les communes de l'arrondissement de Thuin et dans les entités géographiques de référence. ....	106

Illustration 106 : Statut d'occupation (%) des logements en 1991 et 2001 dans les communes de l'arrondissement de Thuin et dans les entités géographiques de référence.....	107
Illustration 107 : Taille des ménages selon le type de logement dans les communes de l'arrondissement de Thuin et dans les entités géographiques de référence.....	108
Illustration 108 : Nombre de ménage selon le type dans les communes de l'arrondissement de Thuin et dans les entités géographiques de référence.....	108
Illustration 109 : Inventaire du logement social dans les villages de Sivry-Rance.....	109
Illustration 110 : Inventaire du logement social en projet dans les villages de Sivry-Rance.....	109
Illustration 111 : Nombre de permis de bâtir délivrés entre 1997 et 2007 dans les communes avoisinantes de Sivry-Rance.....	110
Illustration 112 : Caractère artificialisé de la zone d'habitat au plan de secteur en 2001 et 2006. ....	111
Illustration 113 : Caractère artificialisé des zones destinées à l'urbanisation, au plan de secteur en 2001 et 2006.....	111
Illustration 114 : Nombre de permis d'urbanisme délivrés dans les villages de Sivry-Rance entre 1997 et 2007 . .....	111
Illustration 115 : Nombre de permis de lotir délivrés dans les villages de Sivry-Rance entre 1997 et 2007.....	112
Illustration 116 : Nombre de permis de bâtir délivrés par destination à Sivry-Rance entre 1997 et 2007. ....	113
Illustration 117 : Nombres de permis de bâtir par destination pour les villages de Sivry-Rance entre 1997 et 2007. ....	113
Illustration 118 : Indice du prix moyen de ventes de biens immobiliers dans les communes de l'arrondissement de Thuin et dans les entités géographiques de référence en 1998 et 2008. Référence, Région Wallonne = 100. ....	114
Illustration 119 : Prix moyen en euros/m <sup>2</sup> d'un terrain à bâtir dans les communes de l'arrondissement de Thuin et dans les entités géographiques de référence en 1998 et 2008. ....	115
Illustration 120 – Quelques définitions liées à la thématique de l'emploi .....	118
Illustration 121 : Principaux indicateurs de population active pour les communes du bassin d'emploi de Charleroi en 2005.....	120
Illustration 122 : Principaux indicateurs de la population active pour les communes du bassin d'emploi de Charleroi en 1997 et 2005.....	121
Illustration 123 : Principaux indicateurs de la population active, des communes françaises frontalières de Sivry-Rance. ....	121
Illustration 124 : Nombre de demandeurs d'emploi par classe d'âge à Sivry-Rance entre 2005 et 2009. (Mois de référence : Février).....	122
Illustration 125 : Nombre de demandeurs d'emploi par niveau d'étude à Sivry-Rance entre 2005 et 2009. (Mois de référence : Février) .....	122
Illustration 126 : Nombre de demandeurs d'emploi par sexe à Sivry-Rance entre 2005 et 2009. (Mois de référence : Février) .....	122
Illustration 127 : Nombres de chômeurs indemnisés, demandeurs d'emploi, selon le sexe, pour les communes du bassin d'emploi de Charleroi (Février 2005).....	123
Illustration 128 : Nombre de demandeurs d'emploi par branche d'activité entre 2005 et 2009. (Mois de référence : Février). .....	124
Illustration 129 : L'emploi indépendant en 1997 et 2005.....	125
Illustration 130 : Les indépendants/aidants comme activité principale et leur branches d'activité pour les communes avoisinantes de Sivry-Rance en 1997 et 2007. (Source : INASTI, statistiques des personnes assujetties au statut social des travailleurs indépendants en 1997 et 2007). .....	126
Illustration 131 : Proportions des établissements existants par village en 2010. ....	126
Illustration 132 : Type et localisation des services et établissements de base sur l'entité de Sivry-Rance en 2010.....	127
Illustration 133 : Proportions des services et établissement de base par village en 2010.....	127
Illustration 134 : Evolution du nombre d'établissements et de salariés assujettis à l'ONSS dans la microrégion de Sivry-Rance entre 1997 et 2007. ....	128
Illustration 135 : Evolution du nombre d'établissements et de salariées assujettis à l'ONSS dans la micro région de Sivry-Rance entre 1997 et 2007. ....	129
Illustration 136 : Nombre d'établissements et effectifs salariés assujettis à l'ONSS pour la microrégion de Sivry-Rance en 1997 et 2005. ....	129
Illustration 137 : Evolution du nombre moyen de salariés par établissement dans le domaine privé et public à Sivry Rance et ses communes voisines entre 1997 et 2005.....	130
Illustration 138 : Part des salariés selon le statut (%) en 1997 et 2007. ....	130

Illustration 139 : Evolution de la distribution des salariés selon le sexe et le type de profession à Sivry-Rance entre 1997 et 2007.....	131
Illustration 140 : Evolution des salariés selon le type de profession et nombre moyen de salariés par établissement à Sivry-Rance entre 1997 et 2007. (Source : ONSS, 2007).....	132
Illustration 141 : Principales distributions des salariés selon leur profession et la branche d'activité à Sivry-Rance en 1997 et 2007. ....	133
Illustration 142 : Nombre d'exploitations avec une production agricole pour les communes de l'arrondissement de Thuin en 1997 et 2007. ....	134
Illustration 143 : Superficies des SAU en 1997 et 2007, et leur évolution au sein des communes de l'arrondissement de Thuin.....	135
Illustration 144 : Répartition des exploitations avec production agricole par taille en 1997 et 2007 dans l'arrondissement de Thuin (graphique de gauche) et dans la commune de Sivry-Rance (graphique de droite). .....	135
Illustration 145 : Tailles moyennes des exploitations en 1997 et 2007 pour les communes de l'arrondissement de Thuin.....	136
Illustration 146 : Affectations agricoles selon la SAU à Sivry-Rance en 1997 et 2007. ....	136
Illustration 147 : Distribution des cultures céréalières à Sivry-Rance en 2007.....	137
Illustration 148 : Affectations agricoles selon la SAU pour l'arrondissement de Thuin.....	137
Illustration 149 : Distribution des terres arables pour la Wallonie en 2007. ....	138
Illustration 150 : Evolution de faire-valoir de la SAU en 1997 et 2007 à Sivry-Rance.....	138
Illustration 151 : Evolution de faire-valoir de la SAU en 1997 et 2007 pour l'arrondissement de Thuin. ....	138
Illustration 152 : La main d'œuvre agricole familiale et non familiale régulière pour les communes de l'arrondissement de Thuin en 1997 et 2007. ....	139
Illustration 153 : Part de la main d'œuvre non-familiale régulière pour les communes de l'arrondissement de Thuin en 1997 et 2007. ....	139
Illustration 154 : La structure par tranches d'âge des chefs d'exploitations à Sivry-Rance en 1997 et 2007.....	140
Illustration 155 : La structure par tranches d'âge des chefs d'exploitations de l'arrondissement de Thuin en 1997 et 2007.....	141
Illustration 156 : Evolution du cheptel pour les communes de l'arrondissement de Thuin entre 1997 et 2007.....	142
Illustration 157 : Evolution du cheptel bovin et superficie fourragère pour les communes de l'arrondissement de Thuin en 1997 et 2007. ....	142
Illustration 158 : Typologie du cheptel bovin : vaches allaitantes/laitières, pour les communes de l'arrondissement de Thuin en 1997 et 2007. ....	143
Illustration 159 : Nombre et types de volailles pour les communes de l'arrondissement de Thuin en 1997 et 2007. (Source : INS, recensements agricoles de 1997 et 2007).....	144
Illustration 160: Population scolaire par implantation fondamentale communale sur l'entité de Sivry-Rance pour l'année scolaire 2008-2009.....	147
Illustration 161– Evolution de la population scolaire du réseau communal sur les 10 dernières années .....	147
Illustration 162 - Population scolaire par implantation et par niveau sur l'entité de Sivry-Rance pour l'année scolaire 2008-2009 (Source: données communales).....	148
Illustration 163- Evolution des effectifs scolaires dans les différentes implantations de Sivry-Rance entre 1998-1999 et 2008-2009 (Source : données communales).....	148
Illustration 164 - Evolution des effectifs scolaires dans les différentes implantations de Sivry-Rance entre 1998-1999 et 2008-2009 (Source : données communales).....	148
Illustration 165 – Evolution des effectifs scolaires de l'institut technique entre 1998-1999 et 2008-2009 .....	149
Illustration 166 - Liste des membres du Collège communal de leur appartenance politique et leurs attributions en 2006 .....	152
Illustration 167 – Compétences obligatoires d'une CCATM .....	153
Illustration 168 - Liste des équivalents temps plein du personnel communal en 2008 .....	154
Illustration 169 – Liste des IPP et PrI pour Sivry-Rance de 2000 à 2004 .....	155
Illustration 170 - liste des IPP et PrI en 2004 pour les communes voisines de Sivry-Rance.....	155
Illustration 171 - Budget communal de l'entité de Sivry-Rance en 2008 .....	156
Illustration 172 – Répartition en % des impôts, taxes et redevances communales de l'entité de Sivry-Rance en 2008 .....	156
Illustration 173 – Analyse du bilan financier de la commune de Sivry-Rance en 2008 .....	157

Illustration 174 - Plan de sécurité de la zone de police Botha pour 2009-2012 .....	160
Illustration 175 – Revenus médian des habitants de Sivry-Rance entre 1995 et 2005 .....	161
Illustration 176 – Revenus fiscaux, exercice 2006 revenus 2005 en euros (%) .....	162
Illustration 177 – Evolution du nombre de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale à Sivry-Rance de 2005 à 2009 .....	162
Illustration 178 - Revenu d'intégration sociale et nombre d'articles 60 en 2009 .....	163
Illustration 179– Indicateurs synthétiques d'accès aux droits fondamentaux .....	163
Illustration 180 - Organisation de la collecte des déchets sur le territoire de Merbes-le-Château.....	175
Illustration 181 - Production de déchets par kilos et par an à Sivry-Rance de 2006 à 2008.....	176
Illustration 182 – Liste des principales festivités annuelles .....	179
Illustration 183 - Liste des sites sportifs wallons situés dans la commune de Sivry-Rance .....	190
Illustration 184 – Visualisation spatiale des sites sportifs de Sivry-Rance.....	190
Illustration 185 - relevé des principaux clubs sportifs (source: données communales - 2008) .....	191
Illustration 186 - Inauguration de la Transylvestre .....	198
: Illustration 187 - Plan du site du ValJoly .....	200
Illustration 188 - Les facilités offertes des transports publics (Octobre 2001). Satisfaction des ménages en termes de transports publics. (Source : INS, 2001).....	204
Illustration 189 - Lignes TEC à Sivry-Rance.....	204
Illustration 190 - Lignes TEC à Sivry-Rance.....	205
Illustration 191 – Destination des abonnées TEC mensuels au départ des villages de la commune de Sivry-Rance. ....	206
Illustration 192 – Destination des abonnées TEC annuels au départ des villages de la commune de Sivry-Rance. ....	206
Illustration 193 – Destination des abonnées TEC mensuels à destination des villages de la commune de Sivry-Rance. ....	207
Illustration 194 – Destination des abonnées TEC annuels à destination des villages de la commune de Sivry-Rance. ....	208
Illustration 195 - Tronçon 1 reliant le Bout de Sautin à la rue des Gâtes. ....	209
Illustration 196 - Tronçon 2 reliant la rue du Reiz à la rue de la Plumette. ....	209
Illustration 197 : Tronçon 4 reliant la rue de la Sourenne à la rue du Touquet. ....	209
Illustration 198 : Tracé complet reliant le RAVeL 109 au site du Val Joly. ....	210
Illustration 199 : Tracé définitif des itinéraires PICverts sur la commune de Sivry-Rance. ....	210
Illustration 200 - Description de la cartographie des tronçons réaménagés dans le cadre des PICverts à Sivry-Rance. ....	210
Illustration 201 - Zoom sur les tronçons réaménagés dans le cadre des PICverts sur la commune de Sivry-Rance. ....	211
Illustration 202 - Les facilités offertes des pistes cyclables (Octobre 2001). Perception des ménages en termes d'équipement cyclable. (Source : INS, 2001).....	212
Illustration 203 - Les facilités offertes des trottoirs (Octobre 2001). Perception des ménages en termes d'équipement des trottoirs. (Source : INS, 2001).....	212
Illustration 204 - Nombre d'accidents de la route et de victimes à Sivry-Rance en 2007.....	214
Illustration 205 - Nombre de victimes des accidents de la route selon le type d'usager. ....	215
Illustration 206 - Evolution du nombre d'accidents de la route et du nombre de victimes entre 2000 et 2007 à Sivry-Rance. ....	215
Illustration 207 - Les facilités offertes des routes (Octobre 2001). Perception des ménages en termes d'équipement des routes.....	216
Illustration 208 - Longueur du réseau routier (Km) dans les communes de l'arrondissement de Thuin en 2005.....	216
Illustration 209 - Distance parcourue, en millions de véhicules-km, pour les communes de l'arrondissement de Thuin en 2005.....	217
Illustration 210 - Parc des véhicules, selon le type, dans les communes de l'arrondissement de Thuin en 2006.....	217
Illustration 211 - Nombre de véhicules automobiles neufs, selon le type, mis en circulation dans les communes de l'arrondissement de Thuin en 2007. (Source : INS, 2007).....	218
Illustration 212 - Comptage réalisé par la DGO2 sur le territoire de Sivry-Rance en 2006. ....	218

## **6 REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

**Bulletin communal de Sivry-Rance**, numéro 0, janvier 2007

**Bulletin communal de Sivry-Rance**, numéro 1, avril 2007

**Bulletin communal de Sivry-Rance**, numéro 2, juillet 2007

**Bulletin communal de Sivry-Rance**, numéro 3, septembre 2007

**Bulletin communal de Sivry-Rance**, numéro spécial, janvier 2008

**Bulletin communal de Sivry-Rance**, numéro 1, avril 2008

**ECODATA, SERVICE PUBLIC FEDERAL ECONOMIE, PME, CLASSES MOYENNES & ENERGIE,**  
**données statistiques**

**Centre Culturel Local de Sivry-Rance**, saison 2009-2010

**Contrat-Programme du Centre Culturel Local**

**CSEF**, territoire du comité subrégional de l'emploi et de la formation

**Guide touristique**, Maison du Tourisme de la Botte du Hainaut, 2008

**INASTI**, statistiques des personnes assujetties au statut social des travailleurs indépendants, 1997 – 2007.

**INS**, données statistiques

**Le baromètre du territoire de la Botte du Hainaut : Focus sur les Zones d'Aménagement Communales Concertées**, GAL de la Botte du Hainaut asbl, Les Nouvelles de l'Aménagement du Territoire – Bulletin n°1

**Le Fouineur : guide des services et associations de l'arrondissement de Philippeville et de la Botte du Hainaut**, Infor Jeunes Couvin, 3<sup>e</sup> édition, 2009

**Le tableau de bord du territoire de la Botte du Hainaut**, GAL de la Botte du Hainaut asbl

**Les territoires paysagers de Wallonie**, Claude Feltz, Emilie Droeven, Magali Kummert, Etudes et Documents CPDT 4, Ministère de la Région Wallonne, Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Logement et du Patrimoine, Division de l'Observatoire de l'habitat, 2004

**LE FOREM**, publication de février 2009

**Mémoire en Images: Beaumont et Sivry-Rance**, Philippe Albessart et Christian Lejeune, Tempus : Angleterre, 2004

**ONSS**, 1997 – 2005

**Patrimoine monumental de Belgique**, Ministère de la Communauté Française, Pierre Mardaga Editeur

**Plan de Cohésion Sociale - Projet de plan**, SPW, version 01.02.02.L2A.II.4 du 24/08/2009

**Rapport d'activités de l'asbl Oxyjeune**, 2008

**Schéma de Développement de l'Espace Régional**, adopté par le Gouvernement wallon le 27 mai 1999

**SPW**, Tableau de bord de l'environnement wallon 2008

**SNCB**, listing des gares les plus proches

<http://www.infotec.be/Files/TECCH/NetPlan/Agglom%20ration.pdf>

<http://www.pinakes.be/dynamic/fr/base/369/default/1/page0.aspx>

[http://www.wallonie-tourisme.be/informations/promenades\\_sivry\\_rance\\_promenade\\_sivry\\_rance/fr/AP/52036.html](http://www.wallonie-tourisme.be/informations/promenades_sivry_rance_promenade_sivry_rance/fr/AP/52036.html)

## **7 DOSSIER CARTOGRAPHIQUE**

➔ Cf. Carte n° 1 – Localisation générale de la commune de Sivry-Rance .....	12
➔ Cf. Carte n° 2 – Réseaux hydrographiques et de distribution de l'eau .....	16
➔ Cf. Carte n° 3 – Aléas d'inondation et zones destinées à l'urbanisation.....	17
➔ Carte n° 4 – Occupation du sol et réseau routier .....	24
➔ Carte n° 5 – Les propriétés cadastrales publiques en zone Natura 2000 .....	37
➔ Cf. Carte n° 6 – Plan de Secteur Thuin-Chimay : commune de Sivry-Rance.....	69
➔ Cf. Carte n° 7 – Contraintes et potentialités pour le développement du territoire de Sivry-Rance....	79
➔ Cf. Carte n° 8 – Evolution de la population entre 1998 et 2008 – Les communes des arrondissements de Thuin et de Charleroi .....	94
➔ Cf. Carte n° 9 – La densité de population entre 1998 et 2008 – Les communes des arrondissements de Thuin et Charleroi.....	94
➔ Cf. Carte n° 10 – Localisation des communes frontalières de Sivry-Rance .....	96
➔ Cf. Carte n° 11 – Le coefficient de vieillissement entre 1998 et 2008 – Les communes des arrondissements de Thuin et Charleroi.....	98
➔ Cf. Carte n° 12 – La population étrangère entre 1998 et 2008 – Les communes des arrondissements de Thuin et de Charleroi .....	101
➔ Cf. Carte n° 13 – Age des logements et nouvelles constructions résidentielles dans les communes de Wallonie .....	106
➔ Cf. Carte n° 14: Principaux indicateurs de la population active dans le bassin d'emploi de Charleroi en 2005.....	119
➔ Cf. Carte n° 15 : Evolution des principaux indicateurs de la population active dans le bassin d'emploi de Charleroi entre 1997 et 2005.....	119
➔ Cf. Carte n° 16 – Nombre d'exploitations agricoles entre 1997 et 2007 – Les communes de l'arrondissement de Thuin.....	134
➔ Cf. Carte n° 17: La main d'œuvre en agriculture entre 1997 et 2007 – Les communes de l'arrondissement de Thuin.....	139
➔ Cf. Carte n° 18 – Les propriétés cadastrales publiques sur le territoire de Sivry-Rance en 2006 .....	157
➔ Cf. Carte n° 19 – Plan d'assainissement par Sous-Bassins Hydrographiques de Sivry-Rance et des différents villages .....	175
➔ Cf. Carte n° 20 – L'offre en loisirs à Sivry-Rance.....	179
➔ Cf. Carte n° 21 – L'offre en tourisme à Sivry-Rance .....	191
➔ Cf. Carte n° 22 – Lieux de travail des Chevrotins et origine des actifs travaillant à Sivry-Rance (INS 2001) .....	203

## **8 ANNEXES**

➔ Cf. Annexe 1– Liste des arbres et des haies remarquables de Sivry-Rance .....	37
➔ Cf. Annexe 2: Liste du patrimoine monumental de Sivry-Rance .....	63
➔ Cf. Annexe 3 – Légende du Plan de Secteur .....	72
➔ Cf. Annexe 4 : Liste des commerces et indépendants sur le territoire de Sivry-Rance.....	128
➔ Cf. Annexe 5 - Liste des conseillers communaux en 2008 (Source : Données communales).....	152
➔ Cf. Annexe 6- Liste des commissions communales thématiques et de leurs membres en 2008 (Source : Données communales).....	153
➔ Cf. Annexe 7- Organigramme de la structure des services communaux et connexes - y compris au niveau des membres du personnel (Source : Données communales) .....	154
➔ Cf. Annexe 8- Liste des impôts, taxes et redevances communales 2008-2010.....	155
➔ Cf. Annexe 9 - Liste des subsides communaux annuels aux associations actives sur le territoire de Sivry-Rance en 2008 (Source : données communales).....	157
➔ Cf. Annexe 10– Organigramme du CPAS de Sivry-Rance .....	167
➔ Cf. Annexe 11 - Liste des mouvements associatifs de Sivry-Rance .....	180
➔ Cf. Annexe 12- Liste des festivités de Sivry-Rance .....	180
➔ Cf. Annexe 13 - Liste des infrastructures de Sivry-Rance.....	181

## 9 REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE



1 – Etang du Moulin



2 – Etang du Moulin



3 – Zacc de Sautin



4 – Zacc de Sautin



5 – Ecole communale de Rance



6 – Ecole communale de Sautin



7 – Ecole Libre Saint-Louis à Sivry



8 – Institut David Lachman (Rance)



9 – Institut de promotion sociale (Rance)



10 – Administration communale de Sivry-Rance (Sivry)



11 – Service travaux (Sivry)



12 – Intercommunale AIESH (Rance)



13 – Police (Rance)



14 – CPAS (Grandrieu)



15 – Castel des Roses (Rance)



16 – Eglise de Sivry



17 – Eglise de Rance



18 – Eglise de Sautin



19 – Eglise de Montbliart



20 – Eglise de Grandrieu



21 – Parc à conteneurs (Sivry gare)



22 – Centre culturel local de Sivry-Rance (Sivry)



23 – Salle du centre culturel (Sivry)



24 – Antenne de l'académie de la Botte du Hainaut



25 – Bibliothèque communale (Rance)



26 – Espace Public Numérique (Rance)



27 – Atelier Del Brictrie (Grandrieu)



28 – Complexe sportif A. Bossart (Rance)



29 – Stade Marius Deroyer (Sivry)



30 – Office du tourisme (Rance)



31 – Hôtel le Val Benoit (Sivry)



32 – Musée du Marbre (Rance)



33 – CPEN (Sivry gare)



34 – CPEN (Sivry gare)



35 – CPEN (Sivry gare)



36 – Espace Nature de la Botte du Hainaut (Sivry)



37 – Arrêt Tec à Sivry-Rance (près du serv. Trav.)



38 – RAVeL de Sivry-Rance



39 – RAVeL de Sivry-Rance